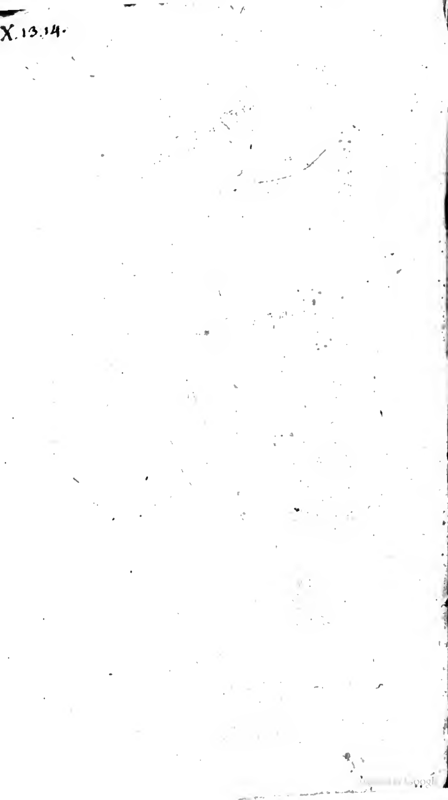



11-E
BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
6
6 H
8





LA VIE DE RUFIN PRESTRE DE L'EGLISE D'AQUILÉE.

TOME I.



A PARIS,

Chez FRANÇOIS BAROIS, ruë de la Harpe, vis-à-vis le College de Harcourt, à la Ville de Nevers.

M. DCCXXIV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.



A

MONSEIGNEUR
L'ILLUSTRISSIME
ET REVERENDISSIME
JEAN-FRANÇOIS-PAUL
LE FEBVRE
DE
CAUMARTIN,
SECOND EVÊQUE DE BLOIS,

Conseiller du Roy en tous ses Conseils, Abbé de Notre-Dame de Buzay, Ordre de Cîteaux, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, President de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, &c.

MONSEIGNEUR,

VOUS ne trouverés ici ni l'éloge

de votre illustre Famille, qui dans tous les temps a produit de si grands hommes, ni le détail des rares qualitez dont le Ciel vous a favorisé, ni le panegyrique de cette vaste érudition qui vous fait briller parmi les Sçavans, ni le recit de tout ce que vous avez fait jusques à present pour le bien de l'Etat & de l'Eglise dans les differens emplois dont le Prince informé de votre merite & de vos talens, vous a honoré. Un grand Evêque comme vous êtes, MONSEIGNEUR, n'a que du mépris pour ces sortes de loüanges, & un solitaire, comme je suis, loin de les prodiguer, doit se contenter d'admirer ces merveilles dans le fond de son cœur, & de rendre graces à Dieu lorsqu'il luy plaît de donner à son Eglise de si dignes Pontifes.

Ce n'est donc, MONSEIGNEUR, que pour favoriser cette noble inclination que vous avez toujours témoignée pour l'Histoire Ecclesiastique, que je prends aujourd'hui la liberté de vous presenter celle de la vie du

celebre Rufin Prêtre d'Aquilée, & de la mettre sous votre puissante protection. Elle lui sera necessaire. Je ne vous dis point, MONSEIGNEUR, que c'est un fruit qui ne peut vous être indifferend, puisqu'il a pris naissance dans votre Diocese: mais je dis que ce violent amour que vous avez pour la verité, & que nulle consideration humaine n'a jamais pû éteindre dans votre cœur, vous engage à défendre celle-ci contre tous les critiques qui vont l'attaquer sous differens pretextes qui ne manquent jamais à ceux qui se font un devoir de combattre tout ce qui ne sort pas de leur plume, ou qui ne s'accorde pas avec leurs sentimens particuliers.

Je me trompe fort neanmoins, MONSEIGNEUR, si tout ce qu'ils en pourront dire fera jamais autant de bruit dans le monde qu'en ont fait autrefois les differends de Rufin avec S. Jerôme; mais ce que je sçai certainement, c'est que pour peu qu'ils s'apperçoivent que vous honorés cet ouvrage de votre approbation, les armes

leur tomberont des mains: & l'envie reduite au ſilence ſe contentera s'il lui plaît d'en murmurer en ſecret. Trop heureux ſi elle me laiſſe joüir en repos du plaiſir que je me ſuis fait de donner au public ces legeres marques de la veneration & du profond reſpect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE GRANDEUR,

Le très-humble & très-obeïſſant ſerviteur...

PREFACE.



PREFACE.

UELQUE grand qu'ait été le bruit que fit autrefois dans le monde la rupture éclatante de S. Jérôme avec le Prêtre Rufin, on peut dire néanmoins avec verité que jamais ce point de l'Histoire Ecclesiastique, tout curieux qu'il est, n'a été bien éclairci, parce qu'il n'a jamais été traité que superficiellement.

Ceux qui ont travaillé à la vie de S. Jérôme, ou n'en ont rien dit, ou ont passé dessus si legerement, quoiqu'il renferme une Histoire de plus de trente années, qu'on ne peut tirer de leurs travaux aucun avantage pour l'éclaircissement de ce fait.

On en a vû de nos jours engagez

par la ſuite de leurs entrepriſes à parler ſur cette matiere : mais comme tout leur deſſein étoit de relever la gloire de S. Jérôme, leur ouvrage eſt plutôt un panegyrique de ce ſaint Docteur, qu'une hiſtoire veritable de ſa vie.

On pouvoit attendre moins de partialité de ceux qui ont écrit l'Hiſtoire generale de l'Egliſe; mais leur deſſein étoit trop vaſte & leurs vûës trop étenduës pour pouvoir entrer dans certains détails qui ne ſont propres qu'à ceux qui ſe retranchent à des vies particulieres.

Il falloit donc une perſonne qui, n'ayant devant les yeux que l'amour de la verité, ſans aucun interêt qui le fit pancher plutôt pour les uns que pour les autres, ſe bornât uniquement à ce point d'hiſtoire qui aſſurément eſt un des plus agreables qu'on puiſſe lire. Tout ce qu'il y avoit alors de plus grand dans l'Empire &

dans l'Eglise, s'y est trouvé engagé; les Papes, les Empereurs, les Evêques, les Docteurs, les Magistrats, les Generaux d'armée; les Saints de l'un & l'autre sexe y ont eu part, & s'y sont portez avec tant de zêle qu'on n'a peut être jamais vû aucune querelle de Religion poussée avec tant d'ardeur & de vivacité. Saint Jérôme avec ceux qui lui étoient dévoüez à la tête d'un parti: Rufin avec ses amis à la tête de l'autre; l'Empire d'Orient & d'Occident, & toute l'Eglise partagée entre ces deux illustres combattans qui n'ont pas eu la satisfaction de voir finir leurs differens avec leur vie.

Des trois Papes qui ont tenu le Siege de Rome durant tout ce tems, Anastase a toujours été pour Jérôme, Sirice & Innocent I. pour Rufin. Peu d'Evêques de distinction, si on excepte S. Epiphane, paroissent avoir soutenu le parti de S. Jerôme. Saint Chrysostome,

Jean de Jerusalem, S. Ambroise & S. Chromace d'Aquilée ont été constamment attachez à Rufin. Theophile Patriarche d'Alexandrie, s'étoit dans les commencemens déclaré pour lui ; des interêts particuliers le firent changer dans la suite pour embrasser le parti de S. Jerôme sans oser attaquer Rufin. Saint Augustin & S. Paulin de Nole ne se declarerent point ouvertement, quoiqu'on voye par leurs démarches qu'ils avoient plus d'inclination à favoriser Rufin que son adversaire.

Les Empereurs d'Orient animez par Theophile porterent de grands coups au parti de Rufin, ceux d'Occident le laisserent plus en paix. Les Macaires, les Paphnuces, les Panbons & toute l'élite des deserts étoient pour Rufin ; il ne paroît point que Jerôme eut aucun des SS. Solitaires pour lui. Enfin si Jerôme étoit soutenu du crédit, de l'autorité & des fa-

cultez de ſainte Paule, Rufin avoit pour lui ſainte Mélanie avec ſes richeſſes immenſes : & les familles de ces deux ſaintes Veuves qui comprenoient ce qu'il y avoit de plus noble & de plus illuſtre dans Rome, étoient partagées entre Jerôme & Rufin, également diſposées les unes & les autres à tout riſquer pour ſoutenir le parti qu'elles avoient embraſſé & qu'elles croyoient être celui de Dieu & de la Religion.

Ce ſont ces differentes intrigues que l'Auteur de cette vie de Rufin a tâché de bien démêler dans ſon ouvrage. Comme tout eſt appuyé ſur des preuves autentiques tirées des monumens les plus certains de l'antiquité, & qu'il n'a preſque rien avancé qui ne ſe trouve dans les Oeuvres de S. Jerôme & de Rufin, il ne craint point qu'on l'accuſe de ſuppoſition. Sa droiture & ſa ſincerité paroiſſent dans le narré des faits : & s'il s'en trouve quel-

qu'un qui soit digne de blâme; c'est que l'Auteur n'a pû le supprimer sans trahir la verité, ou sans donner à son histoire un de ces faux jours qui font voir les choses autrement qu'elles ne sont.

Cependant il a évité, autant qu'il a pû, de juger, sçachant combien les Lecteurs sont jaloux de ce droit. Depuis long-tems ils traitent presque d'usurpation tyrannique de vouloir les prévenir: ils ne veulent point qu'on leur ravisse le plaisir qu'ils se font de décider souverainement d'une cause dont ils ont les pieces entre les mains.

L'Analyse des Oeuvres de Rufin ne sera pas un des endroits des moins curieux de cette histoire: personne, jusques à présent, ne l'avoit faite avec exactitude. On trouvera aussi sur la fin une dissertation où l'on examine les principales erreurs où sont tombez ceux qui ont parlé de Rufin, &

on y reconnoîtra que certains préjugés populaires sont souvent tout le fondement de la plûpart des choses que les Ecrivains peu éxacts avancent dans leurs Livres.

Si la nouveauté a ses charmes, il y a lieu de croire que cet ouvrage ne déplaira pas : mais ceux qui font leurs chastes délices de la verité y trouveront assurément de quoi satisfaire une si noble passion.



SOMMAIRE

DU PREMIER LIVRE.

I. *Naissance de Rufin, sa patrie.* II. *Ses premieres études.* III. *Ses inclinations.* IV. *Sa conversion.* V. *Il se lie d'amitié avec S. Chromace.* VI. *Et avec S. Jérôme.* VII. *Il est élevé à la Cléricature. S. Jerôme lui promet de venir passer le reste de ses jours avec lui. Le Saint va dans les Gaules. Il revient. Ses occupations dans le Monastere avec Rufin. Il quitte le Monastere.* VIII. *Rufin veut aller trouver S. Jérôme, il part.* IX. *Il aborde en Egypte., & y reste.* X. *Saint Jérôme ne pouvant l'aller voir lui écrit.* XI. *Rufin commence à connoître Mélanie.* XII. *Il la voit à Alexandrie, & deviennent ensemble*

les disciples du fameux Dydime. XIII. *Melanie le choisit pour son Directeur.* XIV. *Persecution excitée à Alexandrie. Luce s'empare violemment du Trône Patriarchal d'Alexandrie. Les Catholiques s'y opposent.* XV. *Rufin emprisonné & exilé pour la Foi.* XVI. *Racheté par Melanie.* XVII. *Elle est elle-même arrêtée & conduite devant les Juges.* XVIII. *Elle passe avec Rufin en Palestine.* XIX. *Loüanges excessives que S. Jérôme donne à Rufin.* XX. *Nouvelles persecutions contre Rufin & Melanie.* XXI. *Ils vont demeurer à Jérusalem. Ils y bâtissent deux Monasteres.* XXII. *La vie qu'ils y menoient.* XXIII. *Rufin commence à prêcher. Avantages que l'Eglise retire de ses prédications.* XXIV. *Il traduit en Latin plusieurs Auteurs Grecs.* XXV. *Il reçoit une visite de S. Jérôme.* XXVI. *Il va porter les aumônes de Melanie aux Solitaires d'Edesse. Il consulte les plus sçavans d'Alexandrie sur ses*

études. Temoignages que l'antiquité a rendus à son érudition. XXVII. *Il traduit les Sentences de Sixte.* XXVIII. *Et les Oeuvres d'Evagre.* XXIX. *Son commerce de Lettres avec Proba.* XXX. *Rufin & Melanie font un second voyage en Egypte.*



LA VIE DE RUFIN PRÊTRE D'AQUILÉE.

LIVRE PREMIER.

I. *Sa naissance, & sa patrie.*

RUFIN aussi celebre dans l'Histoire Ecclesiastique par sa pieté & son érudition, que par les grands démêlés qu'il a eus avec S. Jerôme, étoit natif de Concorde, *(a)* petite Ville d'Italie.

(a) *M. Dupin le fait natif d'Aquilée, appuyé, dit il, sur le témoignage de Gennade & de tous les Anciens, mais outre que tous ces Autheurs disent seulement que Rufin étoit Prêtre d'Aquilée, S. Jerôme qui le connoissoit mieux qu'eux, nous assure positivement qu'il n'étoit point d'Aquilée,* patriâ derelictâ Aqui-

Hier. in Ruf. l. 3. c. 6. Tillem. t. 12. p. 33. Il vint au monde vers l'an de Nôtre Seigneur 346. Ses parens étoient des plus considerables de la Ville. Rufin fut élevé dans les véritables maximes du Christianisme. Cependant il ne se pressoit pas de recevoir le Sacrement de la regeneration ; suivant en cela la mauvaise coûtume de son siecle ; où l'on voyoit la plûpart des personnes de qualité differer leur Baptême jusqu'à un âge fort avancé, souvent jusques aux extrêmitez de la vie : soit pour ne pas s'exposer à soüiller durant le temps des ardeurs de la jeunesse, la précieuse robe de l'innocence, soit pour s'exempter des travaux de la penitence, & passer sans peine des eaux du Baptême où tous leurs péchez avoient été noyez à la possession du bonheur éternel que Jesus-Christ nous a acquis par son Sang.

Hier. Ep. 41. & 65. Prévenu de ces maximes dangereuses, le jeune Rufin passoit tranquillement ses jours dans toutes les

leiæ habitat. *Il ajoûte, qu'il étoit de même pays que le vieillard Paul à qui il écrivoit. Or ce Paul à qui S. Jerôme écrivoit, étoit de Concorde, selon les Savans. V. Tillem. t. 12. p. 33 & 622.*

vanitez du siecle. On ne lui reproche aucun crime. Mais n'en est-ce pas un que de vivre dans l'oubli de Dieu, & de se conformer, contre la deffense de S. Paul, aux usages & aux vanitez de ce monde? Là où la charité ne regne pas, il faut que la cupidité y regne, & donne le mouvement à toute la conduite de l'homme. S. Jerôme avoüe qu'il étoit alors lui-même dans de semblables égaremens, quoiqu'il eut quelques années plus que Rufin. *Rom. 12.* *Hier. ut sup. prà.*

Celui-ci cependant n'étoit pas tellement occupé de ses plaisirs qu'il ne pensât serieusement à cultiver son esprit par la connoissance des Belles-Lettres. Il s'appliqua particulierement à l'Eloquence. Pour y réüssir il vint demeurer à Aquilée, ville si celebre en ce temps-là, qu'on la nommoit communément la seconde Rome. Il s'y trouvoit d'habiles Professeurs de Rhetorique : & ce fut sous la discipline de ces savans hommes que Rufin devint un des plus éloquens de son siecle. Son stile étoit doux & poli; ses expressions claires & nettes, & quoiqu'il n'approche pas de la ma-

II. *Ses premieres études.*

Dict. de Mor.

Dupin sur Ruf. p. 464. 2. Edit. jeſté de celui de S. Jerôme, ſes écrits neanmoins ſe font lire avec plus de plaiſir que ceux de ce ſaint Docteur.

C'étoit là où Rufin bornoit alors toutes ſes occupations. Il ne penſoit pas encore à ſe rendre habile dans la langue Grecque, ni dans la ſcience des Saints. Les divines Ecritures, les Auteurs Sacrés & l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, étoient encore pour lui un pays inconnu. On remarque qu'il a toûjours eu de l'éloignement pour les Poëtes, peut-être parce qu'il les trouvoit trop libres, & que les obſcenités dont ils ſaliſſent leurs vers ne s'accordoient pas avec l'inclination naturelle qu'il avoit pour la pureté : & c'eſt-là, ſi je ne me trompe, ce qui donna dans la ſuite occaſion à tant de reproches qu'il fit ſur ce ſujet à S. Jerôme. Il ne pouvoit comprendre qu'un ſi grand Docteur pût s'amuſer à toutes ces lectures profanes qu'il croyoit indignes d'un Chrétien.

III. *Ses inclinations.* Vingt-quatre ou vingt-cinq années ſe paſſerent ainſi ſans que Rufin parut encore avoir d'autres vûës que de vivre en homme d'honneur dans

le monde, ſe rendre agréable dans les converſations, lier amitié avec les perſonnes d'eſprit, ſe faire une réputation diſtinguée par des manieres polies & honnêtes ; du reſte goûter tous les plaiſirs & les divertiſſemens qui ſe trouvent dans la vie commune du ſiecle.

Son temperament l'y portoit aſſez. Il étoit gros & replet, mais d'une grandeur proportionnée, doux & moderé dans toute ſa conduite ; ſans aigreur, ſans emportement, juſques à paroître preſque inſenſible aux injures les plus picquantes. S. Jerôme lui a fait un crime de ſon indolence & de ſon embonpoint ; il lui a auſſi reproché qu'il aimoit la bonne chere. Mais l'Hiſtoire ne nous apprend rien qui puiſſe autoriſer ces reproches, ſinon que lorſque Rufin donnoit à manger à ſes amis, il le faiſoit d'une maniere ſplendide & toûjours très délicatement. Mais je croi que c'étoit avant ſa converſion & qu'il ſe corrigea dans la ſuite de ce défaut.

Hier. ep. 41. & 91. Till. to. 12, art. 12.

IV. *Sa Converſion.*

Il n'attendit pas encore long-temps à ſe donner à Dieu. Il reflechit ſur la vanité du monde : elle ſe montra

à son esprit telle qu'elle étoit, c'en fut assez : il comprit qu'il n'y avoit rien de solide que l'amour de Dieu, & un attachement inviolable à ses veritez éternelles; que la figure de ce monde passant si vîte, elle ne méritoit que du mépris, & ces pensées salutaires nées de la grace, fortifiées par la grace, firent tant d'impression sur son cœur qu'il resolut dès ce moment de renoncer au monde. L'effet suivit de près l'execution Il se retira dans un Monastere d'Aquilée dont on ne sait ni le nom ni l'institut. Mais comme les regles de S. Antoine, de S. Basile, & de S. Pacôme, (*a*) n'avoient point encore paru en Occident, on peut sans se tromper, dire que ce Monastere n'étoit autre chose qu'une Maison écartée, où quelques Chrétiens dégoûtez de la vie tumultueuse du monde, s'étoient retirez pour avoir plus de facilité d'observer les préceptes & les conseils de l'Evangile,

(a) *Quoique ces regles ne fußent point encore connuës en Occident, on ne peut nier neanmoins qu'il n'y eut déja des Moines en Italie & dans les Gaules, puisque S. Martin qui étoit devant Rufin, a été Moine, selon le jugement de tous les Savans.*

& y vivoient en commun ſous la conduite de l'Evêque.

Rufin pouvoit avoir alors 25 où 30 ans, puiſqu'il eſt certain qu'en 372. non-ſeulement il étoit dans ce Monaſtere, mais qu'il y avoit déja acquis la réputation d'un ſaint & ſavant Religieux, ce qui ſuppoſe neceſſairement quelques années de retraite. (*a*).

Il y avoit dans le Monaſtere une Chapelle où Rufin fut baptiſé quelque temps après ; car il n'étoit encore que Cathecumene lorſqu'il ſe fit Religieux. S. Chromace Prêtre de l'Egliſe d'Aquilée lui confera ce Sacrement, accompagné d'Euſebe ſon frere, Archidiacre de la même Egliſe, & du Diacre Jovin (*b*) qui *Son batême*

(a) *Le P. Martianai Benedictin dans ſa vie de ſaint Jerôme, pretend que Rufin fut baptiſé en 366. ainſi en 372. il avoit au moins 6 ou 7 années de retraite ; mais auſſi faut-il avoüer qu'on ne peut avancer davantage ſon baptême, & qu'ainſi M. Baillet n'a pas dû dire que Rufin fut ordonné Prêtre en 360. M. Dupin eſt encore plus éloigné de ſa penſée, lui qui met le baptême de Rufin en 370.*

(b) *Ce Jovin devenu Evêque aſſiſta au Concile d'Aquilée avec S. Ambroiſe en 381. M. Baillet dans la vie de S. Jerôme, pretend qu'il*

furent tous dans la ſuite d'excellens Evêques, & très celebres dans l'Egliſe. Ces circonſtances atteſtées par Rufin même, nous apprennent que le baptême ſolemnel ne ſe conferoit pas toûjours dans la principale Egliſe, ni par l'Evêque du lieu, comme quelques Auteurs l'ont avancé ; peut-être eſt-ce ici une diſpenſe en faveur des Moines pour ne les pas retirer ſans ſujet de leur ſolitude.

Ex Ruf. l. 1. p. 104. Till. t. 12. p. 10.

V.

Il ſe lie d'amitié avec ſaint Chromace.

La ceremonie de ce baptême fut l'occaſion d'une amitié très-étroite qui ſe lia dès-lors entre S. Chromace & toute ſa famille d'une part, & Rufin de l'autre : amitié qui dura toute leur vie, & que rien ne put jamais altèrer. Rufin trouva toûjours dans cette famille de puiſſans protecteurs dans les differentes perſecutions qu'il eut à ſoûtenir : & Saint Chromace trouva auſſi toûjours dans Rufin tout le reſpect & la veneration qu'un enfant doit avoir pour ſon pere en J. C. & tous les devoirs d'un genereux ami.

Devenu un autre homme par le

étoit auſſi frere de Chromace. Il ſe trompe, V. Tillem. t. 12. p. 10. & le P. Martian. v. de S. Jerôme p. 25.

baptême, & par la profession Monastique, il changea aussi de vûës, & s'appliqua à d'autre études. Les divine sEcritures furent le sujet le plus ordinaire de ses méditations. Il cherchoit aussi avec soin ce que les Saints Docteurs avoient écrit : mais je ne sçai si après Tertulien, S. Irenée, (*a*) & S. Cyprien, il en pouvoit avoir beaucoup d'autres; car les ouvrages des PP. Grecs n'avoient point encore paru en Occident, & s'il s'y en trouvoit quelques exemplaires, comme ils n'étoient point encore traduits, ils devenoient inutiles à notre Neophyte, qui ne savoit point alors d'autre langue que la Latine.

VI. *Et avec S. Jerôme.*

Ce fut en ce temps-là que S. Jerôme revenant de Rome où il avoit fait ses études passa par Concorde, & ensuite par Aquilée, pour aller de là dans les Gaules, (*b*) amasser des li-

(a) *Je parle de la version Latine des 5. Livres de ce Pere contre les Héréfies. Les Savans conviennent qu'elle a été faite du temps même de S. Irenée.*

(b) *Baile dit que ce fut au retour des Gaules, il se trompe : Rufin le pria de lui chercher une co-*



vres, & se perfectionner par la société des plus savans hommes qui y faisoient leur demeure. Il fit connoissance à Concorde avec un venerable Vieillard nommé Paul, qui lui apprit que Rufin un des plus illustres Citoyens de leur Ville, s'étoit retiré dans un Monastere d'Aquilée où il faisoit de grands progrès dans les sciences & dans la vertu. Quand on aime l'un & l'autre, on desire de connoître ceux que ces qualitez ont rendu recommandables. Le recit de Paul fit naître à Jerôme l'envie de voir Rufin. Il passa donc à Aquilée où peut-être il n'auroit point été sans cela.

Hier. de vir. illust. c. 53 & ep. 6.

Il ne fut point trompé dans son attente ; il trouva dans ce jeune Religieux tout le merite qu'il s'attendoit d'y trouver : beaucoup d'esprit, une humeur aisée, avec un grand desir de s'avancer dans la connoissance de Dieu, & des verités éternelles. Le Saint en fut charmé, dès-lors il l'aïma tendrement : & pour joüir avec plus de facilité de la douceur de sa

Hier. ep 62 c. 2.

pie des Oeuvres de S. Hilaire lorsqu'il seroit dans les Gaules : ce fut donc en y allant qu'il passa à Aquilée.

conversation, il se logea dans le même Monastere & y resta quelque temps, s'exerçant avec Rufin dans toutes les pratiques de la vie Religieuse. (*a*) *Baron. an. 372. a 4. Till. t. 12. p. 10.*

Tous les biens sont communs entre les veritables amis. Rufin devenu celui de S. Jerôme, lui procura bientôt la connoissance de l'illustre famille à laquelle il étoit uni si étroitement. Chromace & Eusebe venoient tous les jours dans le Monastere donner à Rufin des leçons de Théologie.

Il leur presenta Jerôme qui se fit gloire de recevoir d'eux les premieres teintures d'une science toute divine dont il n'avoit encore aucune connoissance. Voilà l'origine de cette grande union qui se forma entre S. Jerôme, la famille de Chromace, & Rufin; nous en verrons la suite & les progrès. *Mart. vi Hier. p. 26.*

VII. *Il est éle-*

Valerien Prélat d'une rare vertu, & d'une sagesse consommée, occupoit

(a) *C'est à ce séjour dans le Monastere avec Rufin qu'il faut rapporter ce que S. Jerôme dit de lui, Ep. 62. c. 2. Que dès* sa jeunesse il avoit été renfermé dans les Cellules d'un Monastere, où il avoit travaillé à être plûtôt quelque chose qu'à le paroître.

vé à la Clericature. alors le siege d'Aquilée, après avoir purgé entierement cette Ville de l'Arianisme dont elle avoit été infectée par la negligence de son prédecesseur. (*a*) Il s'attachoit à rendre son Eglise recommandable en y attirant les hommes savans & vertueux qu'il pouvoit connoître. Toute la famille de Chromace entroit dans les vûës de ce saint Evêque. Sa mere avoit consacré à Dieu sa viduité, ses sœurs leur virginité, ses freres étoient entrez dans le Clergé : & tous ensemble avec Jovin & quelques autres, (*b*) formoient un corps que S. Jerôme n'a pas craint d'appeller dans la suite une assemblée de Bienheureux. Baronius dit que tous ces Saints Ecclesiastiques étoient Moines. C'est sans fondement s'il entend par Moines ce que nous entendons aujourd'hui par ce terme. Rufin leur parut très propre à entrer dans leur societé, & dès-lors il fut destiné à la Clericature. Ils vou-

Hier. in Chrom. ad an. 375.

Baron. ad an. 372. n. 41.

(a) *Ce predeceßeur s'appelloit Fortunatien.*

(b) *Les plus illustres étoient Heliodore, depuis Evêque, & son neveu Nepotien, si connus dans l'Eglise par les Ouvrages de S. Jerôme, Nicéas Soudiacre, & Chrysogone Moine.*

loient

loient par son moyen y attirer S. Jerôme dont ils connoissoient déja les rares talens : mais quelque ascendant que Rufin eut sur son esprit, il ne put le gagner. S. Jerôme vouloit voïager, & ce desir l'emporta sur l'amitié ; il partit pour Tréves.

S. Jerôme lui promet de venir passer le reste de ses jours avec lui.

Cette séparation fit couler des larmes de part & d'autre ; on se promit une amitié éternelle ; & pour la lier plus fortement, Rufin pria Jerôme lorsqu'il seroit dans les Gaules de lui chercher un exemplaire des Oeuvres de S. Hilaire de Poitiers, ce que l'autre lui promit ; il lui fit même esperer qu'après avoir parcouru les Provinces de France & d'Allemagne, il viendroit passer le reste de ses jours avec lui.

Le Saint va dans les Gaules.

Il revient.

Hier ep. 6. nunc. 4 Martia. l. 1. c. 5. Bail. v. de S. Jer.

Il y revint en effet après un séjour de quelques années dans les Gaules : il rentra dans Aquilée, chargé des dépoüilles de toute la France, je veux dire de tous les plus curieux Manuscrits qu'il y avoit pû trouver, & d'une érudition peu commune qu'il y avoit acquise, par la fréquentation des plus savans (a) hommes de son siecle qui

(a) *Outre S. Hilaire, il y avoit en ce temps-là dans les Gaules, Ausone, S. Paulin, Severe-*

étoient alors en grand nombre dans les Gaules.

Il fut reçû dans le Monastere d'Aquilée avec toutes les marques de la plus tendre & de la plus sincere amitié. Il fit present à Rufin des deux Ouvrages de S. Hilaire qu'il lui avoit demandez, & ils reprirent ensemble leurs études de Théologie. Comme ils n'étoient pas encore des plus habiles dans cette science, ils se trompoient souvent l'un & l'autre; mais Chromace & Eusebe éclaircissoient leurs doutes, & dissipoient leurs erreurs.

Hier. ep. 41. num. 1. Mart. l. 1. 4.

Ses occupatiōs dans le Monastere avec Rufin.

Que de charmes dans une telle amitié! Unis de sentimens & de volontés toutes les heures de la journée étoient partagées entre la priere, l'étude, & la conversation: celle-ci avoit aussi ses heures marquées, & ils y profitoient autant que dans leurs études particulieres: c'est-là où ils se communiquoient ce qu'ils avoient lû & les reflexions qu'ils avoient faites sur leurs lectures.

On ne vit jamais entre ces amis

Sulpice, Rheticius Evêque d'Autun, & plusieurs autres qu'on peut voir dans Ausone, sans parler des savans Païens.

aucune alteration ; Jerôme à la verité étoit extrêmement vif : mais la moderation naturelle de Rufin temperoit cette vivacité ; du reste c'étoit à qui se previendroit en toutes choses ; & de toutes les saintes amitiez dont l'Histoire Sacrée a fait mention je ne voi que celle de David & de Jonathas qui puisse être comparée à celle-ci, le bruit s'en répandit dans les Eglises d'Occident, on en fut édifié ; on en parloit avec plaisir ; & si cette conformité de sentimens eut été éternelle, elle auroit pû servir d'exemple à toutes les amitiez Chrétiennes.

Aug. ep. 15. c. 3. & ep. 19. c. 1. Til. t. 12. p. 9. Mart. p. 31.

Il quitte le Monastere.

On ne sait pas positivement combien d'années S. Jerôme resta dans ce Monastere : il nous dit qu'il en fut tiré par violence, ou pour me servir de ses termes, qu'un tourbillon imprévû l'arracha d'entre les bras de son cher Rufin, & qu'une tempête malheureuse le sépara de celui avec qui la charité l'avoit uni si étroitement. Cette séparation arriva sur la fin de 372. ou au commencement de 373. Le Saint se retira dans l'Orient.

Hier. ep. 41. num. 1.

Till. t. 12. p. 12.

Cette retraite si prompte, si peu attenduë dans un païs si éloigné, desoloit tous ses amis. Rufin en parti-

culier en étoit inconsolable ; la vie lui devenoit ennuyeuse : être séparé de Jerôme, c'étoit être séparé de la moitié de lui-même : Tantôt il vouloit partir pour l'aller chercher dans les Deserts de la Syrie, & tantôt retenu par la vuë de son état, il condamnoit ses premieres pensées, il ne savoit si Jerôme avoit cessé de l'aimer : Où est, disoit-il, ce projet qu'il avoit formé de venir passer ses jours avec moi ? Pourquoi s'est-il séparé ? La haine a-t'elle pris la place de son amitié ? Où m'a t'il caché sa fuite pour m'épargner les larmes d'un dernier adieu ? Mais après toutes ces reflexions, Rufin ne pouvoit lui pardonner d'avoir usé de dissimulation à son égard, & d'avoir eu quelque secret pour un ami qui n'en avoit point pour lui.

VIII. *Rufin veut aller trouver S. Jerôme. Il part.* Comme il étoit agité de toutes ses pensées, l'amour l'emporta sur toutes les autres reflexions. Il resolut d'aller trouver son ami, fut-ce au bout du monde, puisqu'il ne pouvoit plus le posseder autrement : le desir de voir de ses propres yeux les merveilles qu'on racontoit des solitaires de l'Egypte, dont la vertu fai-

ſoit alors le ſujet de l'admiration de tout le monde ; contribua auſſi à l'execution de ce deſſein. Rufin crut que la vuë de ces grands hommes animeroit ſa vertu, échaufferoit ſon zele, & lui donneroit de ſon état des idées encore plus ſaintes & plus vives que celles qu'il en avoit conçû jusques alors.

Le ſacrifice étoit grand, & ne cedoit gueres au premier qu'il avoit fait en quittant le monde pour embraſſer la vie Religieuſe. Son pere, ſa mere, toute ſa famille dont il étoit fort cheri, avoient en ſa conſideration quitté leur patrie : la reconnoiſſance ſembloit exiger de lui qu'il ne les abandonnât pas dans leur vieilleſſe, & ne les privât pas d'une conſolation qu'ils croioient leur être dûë ſi legitimement.

La compagnie de Chromace, celle de ces ſaints Eccleſiaſtiques qui l'avoient formé dans la vie ſpirituelle, & dans les ſciences divines, étoit encore une autre chaîne qui paroiſſoit devoir le retenir à Aquilée, mais ſe ſouvenant que J. C. avoit dit que celui qui aime ſon pere, ſa mere, & ſes proches plus que lui, n'eſt pas di-

gne de lui ; il s'arma de courage ; vainquit tous ces obstacles, & s'embarqua pour passer en Egypte.

IX. *Il aborde en Egypte, & y reste.* Il y aborda au Printemps de l'année 374. âgé au plus de 36 ou 37 ans : on croit qu'il étoit déja Prêtre. Son premier soin fut d'aller visiter les Solitaires, ce peuple celeste qui habitoit les Deserts de cette Province. Il commença par S. Macaire. (a)

Hier. ep. 41. Till. t. 12. p. 34. & 35.

C'étoit un de ces grands hommes que Dieu avoit fait naître en ce temps pour confondre l'impieté de l'Heresie Arienne, (b) & la lâcheté des Chrétiens mols & effeminés qui avoient abandonné la vie dure des premiers Disciples de J. C. C'étoit un Saint puissant en œuvres & en paroles, doüé du don de prophetie, & de

Ruf. in Macar.

(a) *Il ne faut pas le confondre avec S. Macaire le jeune qui vivoit dans le même temps & dans le même Desert. Celui-ci est appellé Macaire d'Alexandrie, & l'autre Macaire d'Egypte. V. Baillet 2. Janv.*

(b) *Du temps de S. Athan. il sortit de son Desert pour aller à Alexandrie & dans les autres Villes d'Egypte, retenir les esprits dans la pureté de la Foi. Lucius Evêque Arien intrus sur le siege de S. Athan. le fit exiler dans une Isle deserte par l'autorité de l'Empereur Valens ; mais comme il faisoit encore plus de tort à leur secte, on le renvoya dans son Desert.*

celui de faire des miracles, terrible aux Démons, cheri de Dieu, recherché des hommes : Comme un astre brillant, il éclairoit non-seulement la vaste étenduë du Desert de Sceté ; mais encore les Provinces les plus éloignées de l'Orient. Rufin vit ce bienheureux disciple du grand Saint Antoine, il avoit environ 75 ans : il le vit, il l'admira, & pendant quelque mois qu'il passa auprès de lui, les prodiges de grace qu'il voyoit devant ses yeux l'occupoient si fort, qu'il ne pensoit presque plus à son ami Jerôme, quoique le desir de le voir eut été le principal motif de son voyage.

Hier. ep. 41.

X. S. Jerôme ne pouvant l'aller voir lui écrit.

Ce Saint Docteur étoit alors dans les Deserts de la Palestine : ce fut là qu'il apprit les nouvelles de l'arrivée de son cher Rufin en Egypte ; il eut bien souhaité d'être en état d'aller embrasser ce cher ami, mais la maladie le retenoit ; la foiblesse de son corps ne répondoit point à la force de son amour ; il ceda malgré lui à l'infirmité qui l'arrêtoit : pour supléer à ce que l'impuissance ne pouvoit faire, il lui écrivit la Lettre qui est la quatriéme parmi celles que nous

avons de ce Pere : Rien n'eſt plus tendre, ni plus rempli de ſentimens d'amitié.

» Je connois aujourd'hui par ma
» propre experience, mon cher Ru-
» fin, lui dit-il, ce que j'avois déja
» appris dans les Saintes Ecritures,
» que Dieu donne quelquefois plus
» qu'on ne lui demande, & qu'il ac-
» corde ſouvent ce que l'œil n'a point
» vû, ce que l'oreille n'a point en-
» tendu, ce que le cœur de l'hom-
» me ne ſauroit comprendre ; moi
» qui ne ſouhaitois que de pouvoir
» entretenir avec vous un commer-
» ce de lettres, afin de joüir par là
» du moins en idée du plaiſir de vous
» voir ; moi qui bornoit là mes plus
» ardens deſirs ; j'ai la joye d'appren-
» dre que vous êtes entré dans les
» Deſerts de l'Egypte... O ſi par une
» grace particuliere de N. S. J. C. je
» pouvois aujourd'hui être tranſpor-
» té comme le furent autrefois Phi-
» lippe lorſqu'il baptiſa l'Eunuque
» de la Reine de Candace, & Abacuc
» lorſqu'il porta à manger à Daniel,
» avec quelle tendreſſe vous embraſ-
» ſerois-je ? avec quelle ardeur bai-
» ſerois-je cette bouche qui a parlé

autrefois comme moi, qui m'a te- « nu des discours si agréables, qui a « reçû avec moi les premieres semen « ces de la verité : mais parce que je « ne merite pas que Dieu fasse un tel « miracle en ma faveur, je vous en- « voye cette Lettre en ma place, « comme une chaîne que l'amour « même a formée pour vous attirer « jusques ici.... Croyez-moi, mon « cher frere, il n'est point de Pilote « battu de la tempête, qui regarde le « Port avec tant d'inquiétude; point « de terre brûlée par les ardeurs du So- « leil qui desire la pluye avec tant d'a- « vidité; point de mere assise sur le « rivage de l'Ocean qui attende le re- « tour de son fils avec autant d'impa- « tience, que j'ai de passion & d'em- « pressement de vous voir. « Il lui apprend ensuite quelques nouvelles, & conclut ainsi : » Je vous en prie, « mon cher Rufin, ne perdez point le « souvenir d'un ami absent, puisqu'il « faut tant de temps pour chercher « un veritable ami, qu'il en coûte « tant pour le trouver, & qu'il est si « difficile de le conserver : prenne « plaisir qui voudra à briller par l'é- « clat de l'or, à tenir table ouverte... «

» la charité ne s'achette point ; l'a» mour n'a point de prix : un ami » qui peut cesser d'aimer, ne fut ja» mais un veritable ami.

Vita Sancti Hier. p. 67 & 69.

Cette Lettre est de l'an 374. Rufin étoit encore avec S. Macaire quand il la reçût. Nous n'avons point la réponse qu'il fit à S. Jerôme, mais d'en conclure, comme fait le P. Martianai, qu'il ne lui en fit aucune, & que Rufin étoit un cœur froid & inconstant, ingrat envers ses amis, insensible à leurs caresses, c'est ce qui ne peut se soûtenir. La suite des Lettres de S. Jerôme que nous avons, suppose necessairement les réponses de Rufin. Toutes les pieces de l'antiquité ne sont pas venuës jusqu'à nous ; & peut-être que le peu de soin que S. Jerôme avoit de conserver les Lettres que ses amis lui écrivoient, est cause de la perte de celles de Rufin & de tant d'autres, puisque nous en voyons si peu, & qu'il est constant qu'il en recevoit de toutes parts.

Il y a plus lieu de s'étonner que Rufin qui n'avoit quitté son Monastere que pour aller trouver le Saint Docteur dont l'absence l'affligeoit,

ait resté si long-temps sans l'aller voir : mais les charmes qu'il trouvoit parmi ces Solitaires, la vie angelique qu'on y menoit étoient de puissans attraits pour le retenir. Comment un cœur épris par la pieté eut-il été insensible à une vie qui anime les plus froids ? D'ailleurs S. Jerôme n'étoit point encore déterminé sur le lieu de sa demeure : son Desert sec & plein de sables brulans n'avoit rien des agrémens qui se trouvoient dans ceux de l'Egypte : c'étoit une terre comme il le dit lui-même, plus propre par son aridité à être la demeure des scorpions que celle des hommes. Est-il donc étonnant que la vertu de Rufin qui trouvoit à se satisfaire pleinement avec les saints Solitaires qu'il fréquentoit, ne se pressât point de quitter la solitude de l'Egypte.

Mart. p. 62.

Hier. ep. 43. num. 7

XI. *Rufin commence à connoître Sainte Melanie.*

Il y entendit faire le recit des vertus & de la charité de l'incomparable Melanie surnommée l'ancienne, la plus noble des Dames Romaines de ce temps-là, elle descendoit des Antoines, & étoit petite fille de Marcellin qui avoit été Consul en l'année 341. Après avoir été

Paulin ep. 10. Hier. ep. 23. élevée d'une maniere digne de sa naissance & mariée fort jeune, elle se trouva veuve à l'âge de 22 ans, & chargé d'un fils (a) qui sortoit à peine du berceau. (b) Les sentimens de la pieté Chrétienne dans lesquels elle avoit été formée, lui persuaderent de quitter le grand monde, de consacrer à Dieu sa liberté, & de passer le reste de ses jours à son service. Fidelle à cette voix interieure qui lui crioit de chercher un époux qui ne meure point, elle mit son fils entre les mains d'un tuteur, & alla s'embarquer à l'insçû de ses parens au port d'Ostie avec tous ses trésors & un petit nombre de Domestiques

Hier. Chron. ad an. 375. Till. 10. p. 594.

(a) *Il s'appelloit Publicola, il fut Preteur de Rome fort jeune, & marié à Albine, d'où sortit la jeune Melanie.*

(b) *M. de Till. n. 2. sur Ste Melan. dit que ce fils avoit déja quatre ou cinq ans; cela paroît impossible, puisqu'il reconnoît avec S. Paulin que c'étoit le dernier; elle l'auroit donc eu à 17 ans, puisqu'elle n'en avoit que 22. à la mort de son mari. Or il est constant que la même année que son époux mourut, la mort lui enleva encore deux de ses enfans, & que les premieres années de son mariage s'étoient toutes passées en fausses couches. A quel âge veut-il donc qu'elle ait commencé d'avoir des enfans?*

affidez. Son dessein étoit de passer en Egypte, & d'y employer ses biens & sa personne au soulagement des pauvres & des saints Confesseurs qui y souffroient pour la deffense de la Divinité de J. C. Elle aborda à Alexandrie sur la fin de l'année 366. ou au commencement de la suivante : à peine avoit-elle 24 ans.

XII. Il la voit à Alexandrie, & deviennent ensemble les disciples du fameux Didyme.

Le desir de visiter les Sts Solitaires du desert de Nitrie la porta bien-tôt à quitter cette grande ville ; elle employa six mois à son voyage, & revint ensuite à Alexandrie pour s'y employer à toutes les bonnes œuvres que sa pieté lui inspiroit, sous la conduite de S. Athanase qui vivoit encore. Ce fut là que Rufin prévenu en sa faveur par tout ce qu'il avoit entendu dire d'elle dans les Deserts de l'Egypte, la vint trouver, mais seulement par occasion ; car la fin principale de ce voyage étoit de voir le celebre Didyme qui passoit pour l'oracle de son siecle, quoiqu'il eut perdu la vûë (*a*) depuis l'âge de 4

(a) *Par une fluxion qui lui tomba sur les yeux & qui s'augmenta toûjours de telle sorte qu'en moins d'un an il perdit entierement l'un & l'autre.*

Hier. vir. illust. c. 109. Pallad. hist. Lauf. c. 4. & seq. Theodor. l. 4.

ans, lorsqu'à peine il commençoit à connoître les Lettres; il n'y eut jamais d'aveugle plus éclairé, & Dieu pour en faire un Docteur de son Eglise, répandit de si vives lumieres dans son esprit, qu'il surpassa de beaucoup ceux qui de son temps avoient plus de pénétration, quoiqu'il ait vecû dans le siecle qui passe pour le plus savant : rien n'avoit échappé à sa connoissance de toutes les choses divines & humaines qu'un homme peut apprendre. Il ne faut donc pas s'étonner si Rufin dans sa solitude fut piqué du desir de voir ce prodige de la nature & de la grace : jamais curiosité ne fut plus loüable ; S. Antoine l'avoit eu avant lui ; Pallade & S. Jerôme la crurent aussi legitime : on y accouroit de toutes les Provinces ; & c'étoit n'avoir rien vû en Egypte que de n'avoir pas vû Didyme d'Alexandrie.

XIII. *Melanie le choisit pour son directeur.*

Melanie alloit souvent l'entendre ; & ce fut là où Rufin lia avec cette Sainte Dame une union si étroite qu'elle ne put être interrompuë que par la mort. Une vertu qui portoit avec elle des caracteres de sainteté, ce sont les termes de Saint Je-

rôme, engagea quelque temps après *Hier. ep. 5.*
la Sainte à prendre Rufin pour son Directeur, (car S. Athanase étoit mort,) (*a*) & cette direction dura tant qu'ils resterent en Orient, c'est à dire, l'espace de près de 30 ans. Cependant ils étoient l'un & l'autre fort assidus aux leçons que Didyme faisoit en public ; c'étoit où il excelloit davantage. Ce fut dans cette *Baron. an. 393. art. 27.*
école qu'ils prirent leurs premieres inclinations pour Origene ; Didyme faisoit grand cas de cet Auteur, il loüoit ses ouvrages, & en recommandoit la lecture comme d'un des plus savans Interpretes de l'Ecriture Sainte, il l'appelloit ordinairement le Maître des Eglises après S. Paul, il *Hier. Pref. in homil. Orig. id. ep. 65.*
avoit même fait des notes très-curieuses sur le livre des principes d'Origene, où il montre qu'il n'a rien avancé que de très Orthodoxe touchant le Mystere de la Trinité ; que ceux qui le mettent du côté des Ariens ne l'entendent point, & qu'ainsi c'étoit sans sujet qu'on vouloit condamner ses Ouvrages.

On étoit alors sur la fin de l'année

(a) En 373.

374, ou au commencement de la suivante ; puisque Rufin dit qu'il y avoit environ 12 ans que Julien surnommé l'Apostat étoit mort, lorsqu'il commença à se mettre sous la discipline de Didyme. Uniquement occupé dans Alexandrie à s'avancer dans les sciences divines, & dans la perfection Chrétienne avec Melanie, ils goûtoient ces joïes pures que le monde ne connoît point, & que la vraye pieté seule est capable de donner. Une

XIV. *Persecutiõ excitée à Alexandrie.* horrible tempête qui s'éleva alors dans cette ville, fit voir les grands progrès que l'un & l'autre avoient faits dans toutes les vertus. Ce fut environ un an après la mort de S. Athanase, que les Ariens protegez par l'Empereur Valens exciterent cette persecution contre les Catholiques. Voici quelle en fut l'occasion.

Ruf. l. 2. c. 3. Theod. l. 4. c. 17. Soz. l. 6. c. 19. Socr. l. 4. c. 20. Gregoir. Naz. Orat. 23. & 24.

Ce Saint avant que de mourir, vaincu par les instantes prieres de ses amis, & par celles des personnes les plus considerables de son Clergé, avoit désigné son successeur, le choix étoit digne de S. Athanase : Pierre d'Alexandrie, ainsi se nommoit ce successeur, étoit un homme admirable pour sa pieté & pour son élo-

quence, il avoit eu part à toutes les persécutions du Saint, il avoit couru avec lui les mêmes dangers, jamais il ne l'avoit abandonné, ni dans ses voïages, ni lorsqu'il étoit caché dans Alexandrie ; ainsi sa sagesse & sa science ne le rendoient pas moins venerable que ses cheveux blancs.

Le suffrage du grand Athanase fut suivi des Ecclesiastiques, des Officiers & de toutes les personnes de distinction, tout le peuple en témoigna sa joye par des aclamations publiques. Les Evêques de la Province dans la crainte d'être troublé par la faction Arienne, s'assemblerent en diligence pour l'ordonner, les Anachorettes quitterent leurs solitudes, afin de porter tous d'une voix & d'un commun accord Pierre sur le siege d'Alexandrie : Il n'y eut jamais d'élection plus canonique.

Mais à peine la ceremonie de son sacre fut-elle achevée, que le Gouverneur de la Province (*a*) idolâtre public, & qui cherchoit depuis long-temps l'occasion de faire la guerre à J. C. ravi de trouver le moyen de

(a) *Il s'appelloit Pallade.*

satisfaire sa passion, sous pretexte de satisfaire celle du Prince contre les ennemis de sa doctrine, entre dans l'Eglise (a) à main armée, suivi d'une troupe de Juifs & de Païens qui crioient de toutes leurs forces : Où est l'intrus ? où est le sacrilege ? où est l'ennemi de Dieu & de la patrie ? La violence accompagne ces cris : Tous ceux qui se mettent en devoir de sauver la vie du saint Evêque sont massacrez ; lui-même échape avec peine à la fureur des ennemis, s'enfuit à Rome. Sa fuite les irrite davantage : ils commettent des excès inoüis. (b)

Valens tenoit alors sa Cour à Antioche, les Ariens lui font savoir tout ce qui se passoit à Alexandrie; un Prince juste eut puni les coupables, mais Valens étoit dévoüé aux Ariens, & ces ennemis de la Divinité de J. C. obtinrent de lui ce qu'ils voulurent.

(a) *C'étoit l'Eglise de S. Thomas.*

(b) *L'Eglise honore aujourd'hui le 31 Maî tous ces genereux Chrétiens qui dans cette occasion perdirent la vie pour la justice & pour la verité.*

Euzoïus (*a*) Evêque de leur Secte fut dépêché à Alexandrie avec ordre de mettre Luce en possession des Eglises de cette ville. C'étoit un homme corrompu dans la foi & dans les mœurs. Il se presenta accompagné d'Euzoïus, muni des ordres de l'Empereur adressez au Gouverneur de la Province : Il étoit escorté de plusieurs Compagnies de Soldats, commandez par le Comte Magnus, autre insigne Arien. Lorsque le peuple fidele le vit environné de gens de guerre, au lieu des Evêques, des Prêtres, & des Diacres qui devoient faire cet office ; précedé d'une troupe de Païens qui le benissoient de la part de Serapis, & qui le loüoient de ne point reconnoître le Fils de Dieu, au lieu de cette troupe de Moines & de saints Anachoretes, qui dans de semblables occasions precedoient le nouvel Evêque, chantant des Hymnes & des Pseaumes ; il ne put regarder Luce que comme un loup ravissant qui entroit dans la bergerie du Seigneur, pour perdre, pour égorger, pour dévorer. Que fera ce trou-

Luce s'empare violemment du Thrône Patriarchal d'Alexandrie.

Les Catholiques s'y opposerent.

(a) *Il étoit alors Evêque d'Antioche pour le parti Arien.*

peau ? il ferme la porte de la bergerie, le peuple s'oppose à l'intrusion de Luce : vains efforts ! la cruauté vient au secours de l'injustice : les Ariens remplissent la ville de carnage; vous auriez dit que les ennemis les plus déclarez de l'Empire y seroient entrez. Les Catholiques cherchent leur salut dans la fuite, on les poursuit : plusieurs sont arrêtez : on les charge de chaînes, on les mene en prison ? Est-ce la fin de leurs tourmens ? Non : La perte de la liberté n'étoit pas une peine capable de contenter la fureur de leurs ennemis. On déchire les uns avec des ongles de fer, les autres furent brûlez avec des torches ardentes, les enfans, les femmes, les vieillards, les Prêtres, les Evêques, tous furent traitez avec la derniere inhumanité ; plusieurs eurent la tête tranchée au milieu d'Alexandrie, quelques-uns furent exposez à la fureur des bêtes ; on massacra des Vierges : il sembloit que les persecuteurs n'avoient d'autre dessein que d'éteindre entierement l'Eglise d'Alexandrie, & de la noïer dans le sang de ses plus fideles disciples. Ainsi l'injustice avoit placé

Luce sur le siege d'Alexandrie, & la violence l'y maintint : mais il fut pasteur sans brebis. Le peuple abandonna les assemblées Ecclesiastiques: nouveau motif de persecution. Luce au désespoir de se voir presque seul, accompagné seulement de quelques Païens & de quelques Juifs qui lui servoient de Gardes, met en usage les voyes les plus injustes & les plus cruelles, pour obliger le peuple de revenir, & le Clergé de communiquer. Tirons le voile sur les excès inoüis que l'on commit en cette occasion, le spectacle en seroit effraïant, & ce n'est pas à moi à le representer. Une scene si tragique fut terminée par un Edit de l'Empereur, qui ordonnoit de chasser d'Alexandrie & de toute l'Egypte ceux qui soûtenoient la Consubstantialité, avec ordre au Gouverneur d'Egypte de poursuivre avec ses Soldats tous ceux que Luce lui marquoit. En vertu de cet Edit, on fit main basse sur tous ceux du Clergé & des Moines qu'on crut le plus fortement attachez à la saine Doctrine.

Didyme & ses disciples étoient du nombre, les Ariens les regardoient

XV. *Rufin em-*

prisonné & exilé pour la foi.

Ruf in Hier. l. 2. & hist. l. 2. c. 7. Till. t. 12. p. 39. Baill. 31. Dec. p. 361.

comme les plus redoutables de leurs ennemis ; aussi que n'eurent-ils pas à souffrir ? Rufin fut enveloppé dans cette seconde persecution : on le mit dans un cachot très-obscur, il fut battu, chargé de chaînes, pressé par la faim & par la soif : mais sa fermeté ne fut point ébranlée ; ces disgraces donnerent un nouvel éclat à sa foi. Ses ennemis ne purent le supporter : Rufin fut banni & relegué dans les lieux les plus affreux de la Palestine.

Ce fut un nouveau sujet de douleur pour Melanie : elle souffroit dans toutes les personnes qui étoient persecutées. L'Eglise opprimée, les Saints Evêques chassez de leurs sieges, les confesseurs de la Divinité de J. C. mis à mort ou emprisonnez, ou exilez ; les Monasteres renversez, les autels détruits ; elle sentoit tous ces maux : ce sont les seuls dont la pieté s'afflige, mais elle ne se contenta pas de gémir : elle s'appliqua de tout son pouvoir à soulager ces Saints : elle y employa ses richesses que l'on croyoit immenses, mais qui ne parurent jamais si grandes que dans l'usage qu'elle en fit alors.

XVI.
Il est racheté par Melanie.
Paulin. ep. 10. num. 29.
Pall. c. 117.

Les prisonniers furent rachetez à ses dépens, & on a lieu de croire que Rufin fut des premiers. C'étoit la personne (elle le savoit bien) qui lui étoit la plus necessaire pour la conduire dans des temps si fâcheux, regler ses charitez, & lui marquer l'usage qu'elle devoit faire des grands biens que la Providence lui avoit confiez : elle ne faisoit rien sans son avis, & Rufin de son côté l'aidoit dans toutes les fonctions de charité, il y ajoûtoit tout ce qui étoit de son ministere ; il instruisoit, il consoloit, il encourageoit. De combien de persecutez n'a-t'il pas ranimé la foi presque éteinte, ou soutenu la constance ébranlée ; l'onction & la tendresse qui accompagnoient ses paroles, relevoient les plus languissans, & les engageoient à une sainte perseverance. Ainsi Melanie & Rufin étoient toûjours des premiers ou à combattre pour la foi, ou à prendre part aux combats des autres. La Sainte eut bien voulu cacher la gloire de ces bonnes œuvres, & n'avoir que Dieu pour témoin, & celui dont elle suivoit les conseils : mais la grandeur de ses aumônes la découvroit. Com-

XVII.
F. . e t elle-même arretée & con-

duite devant les Juges. ment être inconnu quand on fait du bien à tout le monde. Chacun la benissoit, tous l'appelloient leur bienfaitrice, leur mere ; les Ariens en murmuroient hautement, & leur fureur qui jusques là n'avoit été retenue que par l'éclat de son nom & de sa naissance, devenuë plus active dans une de ces séditions précipitées où une vile populace se fait quelque fois redouter, même des plus puissans ; la noblesse & le sang de Melanie ne fut plus une barriere capable d'arrêter leurs emportemens ; on se saisit d'elle, on la menace de la conduire en prison. Cette genereuse femme se croit déja Martyre, elle ne témoigne que de la joye de l'insulte qu'on lui faisoit : elle se presente devant le Juge, lui reproche son impieté, & ajoûtant à tous ses mérites précedens, la gloire d'une confession publique de la Divinité de J. C. elle rendit ce Magistrat si confus, qu'il n'osât executer sur elle ce que sa passion & son infidelité lui inspiroient.

XVIII. *Elle passe avec Rufin en Palestine.* Rufin qui dans l'attente de ce jugement apprehendoit pour Melanie, fut au comble de sa joye lorsqu'il la vit

vit de retour : Ils continuerent leurs saints exercices avec autant de ferveur que s'ils eussent vêcu dans des temps de paix. La persecution commença un peu à se rallentir dans Alexandrie l'an 376. quoiqu'elle fut encore très-violente dans les cantons les plur éloignés de la Province, & surtout de la Palestine. *en Palestine.*

On y avoit relegué dès l'année 374. plusieurs Evêques d'Egypte, grand nombre de Prêtres, & d'autres Ecclesiastiques, & encore plus d'Anachoretes, entre lesquels étoient S. Pambon & S. Paphnuce si connus de la Sainte. Tous ces Confesseurs au nombre de 126. y souffroient beaucoup, particulierement dans Diocesarée, d'où l'humanité sembloit être bannie, autant par la haine que les habitans portoient aux veritables adorateurs du Fils de Dieu que par les ordres barbares du Gouverneur de la Palestine qui leur avoit deffendu de rendre aucun service aux exilez. *Pallad. Hist. Lausi c. 117.*

Ce fut là où Rufin & Melanie se transporterent aussi-tôt, (a) il suffi- *Fleuri Hist. l. 17. a. 6.*

(a) *Je ne sais pourquoi M. de Till. dit t.*

soit d'être malheureux pour en être secouru ; animez de cette foi vive qui leur faisoit envisager J. C. present, & souffrant en la personne de ses fideles serviteurs, ils ne craignirent point de s'exposer aux plus grands dangers, & à perdre même la vie avec les biens.

Le bruit de leur départ qui ne put être caché, fut porté jusqu'aux oreilles de S. Jerôme : & comme l'on ne savoit pas précisément en quel endroit de la Palestine il s'arrêteroient, le Saint crut qu'ils ne manqueroient pas au moins de passer par Jerusalem pour y visiter les Saints Lieux, & y faire quelque séjour, dans l'impatience où il étoit de voir au plûtôt son ami Rufin, & de l'inviter de venir jusques dans sa solitude, puisqu'il en étoit alors si peu éloigné, il lui écrivit, & adressa sa Lettre à un ami qu'il avoit à Jerusalem, il se nommoit Florent ; S. Jerôme ne l'avoit jamais vû, mais il le connoissoit de réputation, & ils entrete-

10 p. 598. que Rufin demeura alors en Egypte, & ne vint point avec Melanie en Palestine ; outre qu'il n'en donne aucune preuve, tous les Auteurs sont d'un sentiment contraire.

noient ensemble un commerce de Lettres.

Dès la premiere, S. Jerôme lui parloit ainsi de Rufin. « Ayant appris que nôtre frere Rufin avec qui « je suis uni par les liens les plus « étroits que forme la charité, est « arrivé d'Egypte à Jerusalem avec « la vertueuse Melanie ; je vous prie « d'avoir la bonté de lui rendre la « Lettre que j'ai jointe à celle que « je vous écris. Ne jugez pas, mon « cher Florent, de mon merite par « le sien : Vous verrez briller en sa « personne des caracteres de sainteté « mais pour moi je ne suis que poussiere... C'est assez pour moi de pouvoir soutenir avec mes foibles yeux « l'éclat de ses vertus ; il vient de se « laver & de se purifier, & il est maintenant plus blanc que la neige, tandis que soüillé de toutes sortes de « péchez, je tremble jour & nuit dans « l'attente du moment fatal où l'on « doit me faire payer jusqu'à la derniere obole. «

Hier. ep. 12. alias 5. XIX.

Loüanges excessives que S. Jerôme donne à Rufin.

Quelques-uns ont crû que lorsque S. Jerôme dit ici que Rufin venoit de se laver, & qu'il étoit plus blanc que la neige, il vouloit parler de son

baptême. Il semble néanmoins qu'il parle ici d'une chose arrivée fort recemment, & il y avoit déja plusieurs années qu'il avoit été baptisé. D'ailleurs si le S. eut voulu parler de cette action, comment auroit-il pû opposer son état à celui de son ami, puisqu'ils avoient reçû l'un & l'autre le baptême environ dans le même tems. (a) Je croirois que par ce bain sacré où Rufin venoit de se laver, il faudroit entendre le témoignage qu'il venoit de rendre à la Divinité de J. C. & qui lui avoit acquis la qualité de Confesseur après plusieurs souffrances. Le Martyre dès les premiers siecles avoit passé pour un baptême qui lavoit les ames de toutes leurs taches, & J. C. s'est servi du terme de baptême en parlant de sa Passion.

Socrate qui a pû voir (b) Rufin &

(a) *Ce n'est pas une petite difficulté de savoir en quel temps S. Ierôme a été baptisé. On convient qu'il l'a été à Rome & dans un âge déja assez avancé.* (*Hier. ep.* 57. & 58.) *Le Pere Martianai veut que ce fut en* 366. *M. Dupin en* 370. *M. de Till. en* 372. *Nous le fixons entre* 366. & 372.

(b) *Socrate est né au commencement du re-*

qui a écrit son Histoire Ecclesiastique peu de temps après sa mort sur les Memoires les plus autentiques qu'il y eut alors, parle de ses souffrances pour la foi, comme d'une chose constante, & averée, ce qui a fait dire à Rosweide que ce qui étoit échapé à S. Jerôme dans la chaleur de la dispute sur ce fait, ne devoit pas nous empêcher de déferer au témoignage de Socrate, ni même à celui de Rufin, qui nomme pour compagnon de ses souffrances les deux Macaires, S. Pambon & plusieurs autres Solitaires de Nitrie.

Socr. l. 4. c. 22.

Rosv. vit. PP. p. 422.

Hier. in Ruf. l. 2. c. 1.

Ruf. l. 11. c. 4. Hist. Eccl.

Un homme en qui, comme l'avouë S. Jerôme dans la Lettre à Florent, *on voyoit briller des caracteres d'une sainteté peu commune, à laquelle il n'osoit pas lui-même aspirer*, auroit-il été capable d'en imposer au public dans une Histoire qui pouvoit être dementie par autant de personnes qu'il y en avoit à Alexandrie? Auroit-il osé prendre en leur presence la qualité de Confesseur qu'il n'auroit ni acquise ni meritée? Cette conduite se-

gne du Grand Theodose: Or ce Prince fut fait Empereur en 379. & Rufin est mort 411. Socrate a donc pû voir Rufin.

roit-elle celle d'un honnête homme ou encore plus, celle d'un homme *en qui on voyoit des marques d'une sainteté consommée ?*

Cependant la réponse de Florent ne fut pas telle que S. Jerôme l'attendoit il lui mandoit qu'il n'avoit pû s'acquiter de la commission dont il l'avoit chargé, parce que Melanie & Rufin n'étoient pas encore arrivez à Jerusalem ; qu'il croyoit néanmoins qu'ils ne tarderoient pas beaucoup à venir ; qu'il étoit lui-même dans l'impatience de voir des personnes dont il lui avoit fait une peinture si avantageuse, & qu'il ne manqueroit pas de donner sa Lettre à Rufin aussi-tôt qu'il auroit connoissance de son arrivée.

Après cet avis S. Jerôme ne douta plus que Rufin ne fut dans peu de jours à Jerusalem ; & sur cette supôsition il écrivit une seconde Lettre à Florent pour le prier de lui redemander les ouvrages de S. Hilaire, qu'il lui avoit apportez des Gaules. Ce n'est pas que Jerôme se repentit d'avoir fait ce present à son ami, mais il avoit besoin de ces Livres, & il vouloit en tirer une copie sur cel-

Ep. 4, alias 6.

le de Rufin, qu'il savoit être très-fidele, ayant pris lui-même la peine de l'écrire avec tout le soin & l'exactitude dont il étoit capable. Il le charge encore de lui emprunter de sa part d'autres livres très-curieux qu'il avoit particulierement, S. Retice d'Autun sur le Cantique des Cantiques. (*a*) Ce qui nous marque que dès ce temps là Rufin s'appliquoit à l'étude des saintes Lettres, & qu'il avoit déja une Bibliotheque assez considerable, puisque S. Jerôme qui depuis tant d'années amassoit des livres de toutes parts, se trouvoit encore obligé d'avoir recours à ceux de Rufin.

Il ne vint pas cependant à Jerusa-

(a) *S. Jerôme Lettre 2. à Flor. dit que Retice donne un sens très relevé au Cantique des Cantiques ; & que son discours est très éloquent, & dans sa Lettre 133. à Marcelle, il dit que ce Commentaire est plein d'explications extravagantes & beaucoup de bassesse, & que c'est pour ce sujet qu'il ne les lui envoye pas. Ne seroit-ce pas là une défaite du Saint pour ne pas envoyer cet ouvrage à Marcelle qui le lui avoit demandé ; car Retice du temps de Constantin avoit une si haute réputation de Doctrine & de sainteté, que ce Prince le choisit pour être un des juges dans la cause des Donatistes ; il ne nous reste plus rien de ses Ouvrages.*

XX. lem dans le temps qu'on l'y attendoit. La charité le retenoit encore avec Melanie dans la haute Palestine, & surtout à Diocesarée où les SS. Confesseurs souffroient davantage.

Nouvelles persecutions contre Rufin & Melanie.

Ce fut, comme on le croit dans cette Ville que Rufin & Melanie furent encore exposés à de nouvelles persecutions, dont ils ne sortirent que par une adresse de la Sainte déguisée en esclave; elle entroit librement dans les prisons où les saints Evêques & les autres fideles étoient enchaînez, elle passoit souvent les nuits à les servir, ses liberalitez alloient jusqu'à la profusion si c'en est une quand on ne la répand que dans le sein des malheureux; elle ne ménageoit rien, sa charité ne connoissoit point de bornes, on s'en aperçut. Le Gouverneur averti la fit arrêter & conduire en prison; il ne la connoissoit point. Melanie tranquille au milieu des fers, se voyoit avec joye dans l'état humiliant où elle s'étoit réduite volontairement, elle eut voulu y consommer sa vie. Mais la vuë de tant de saints malheureux qui ne pouvoient trouver du secours que dans sa

charité, lui fit oublier son propre interêt. Elle se fit connoître. Le Gouverneur surpris ne balança pas un moment sur le parti qu'il avoit à prendre. Il vint lui-même à la prison faire de grandes excuses à Melanie ; il rejetta sur son ignorance tout ce qui s'étoit passé, lui rendit tous les honneurs qui étoient dûs à sa naissance, & donna ordre qu'on la laissât approcher des prisonniers toutes les fois qu'elle le voudroit.

Elle disoit depuis à ce sujet qu'il faut quelque fois se servir de sa qualité comme d'un oiseau de proye, & le lâcher, pour ainsi dire, sur les personnes qui sont insensibles à toutes les autres considerations. Nous ne pouvons douter qu'elle ne fut conduite en cette action par le même esprit qui inspira autrefois à S. Paul de déclarer qu'il étoit Citoïen Romain, pour confondre l'audace des persécuteurs de J. C. & arrêter la violence des Magistrats à son égard. La suite a fait connoître que Dieu qui veille sans cesse au secours & à la consolation des défenseurs de la verité, avoit suscité dans ces temps malheureux cette sainte & genereuse femme pour

Tradit. de l'Egl. sur l'Aum. Chr. p. 323. & suiv.

leur rendre tous les ſervices qu'ils pouvoient attendre de la charité la plus liberale & la plus magnifique.

Elle ſçût en effet profiter de ces conjonctures favorables. Les ſaints Confeſſeurs depuis ce temps ne manquerent plus de rien, ni pour la vie du corps, ni pour celle de l'ame. Rufin d'un côté que l'on croit avoir encore eu part (a) à cette derniere perſécution, & Melanie de l'autre, pourvûrent à tout, juſqu'à ce que la paix étant renduë à l'Egliſe ſous l'Empire du grand Theodoſe qui ſucceda à Valens, les Confeſſeurs furent rappellés d'exil, & par leur retraite, laiſſerent à leurs bienfaiteurs le temps & la facilité d'executer le projet qu'ils avoient formé en ſortant d'Italie pour venir en Orient.

C'étoit de fixer leur demeure à

(a) *Rufin dans ſon Hiſt. Eccl. l. II. c. 4. dit qu'il a été le témoin & le compagnon de ce qu'avoient ſouffert les deux Macaires, S. Pambon, & les autres Solitaires de Nitrie. Or ces Solitaires ne ſouffrirent point à Alexandrie, mais dans leurs ſolitudes & en Paleſtine où ils furent exilez. Si Rufin a été le compagnon de leurs ſouffrances, il a donc ſouffert auſſi en Paleſtine, outre la perſecution que nous avons vûë qu'il avoit enduré à Alexandrie.*

Jerusalem comme au centre de la Religion, & le lieu le plus venerable aux Chrétiens, puisqu'il avoit été sanctifié par la presence de J. C. qui y avoit operé toutes les merveilles qui devoient servir de fondement à son Eglise. Ce fut donc vers l'an 397. que Melanie & Rufin allerent s'y retirer. Melanie commença par y établir un celebre Monastere où elle se renferma avec cinquante Religieuses qu'elle conduisit l'espace de 27 ans, avec autant de sagesse que d'humilité. Les vertus qu'elle y pratiqua, dit S. Jerôme, parurent si miraculeuses, qu'on lui donna le surnom de Thecle.

XXI. *Ils vont demeurer à Ierusalem.*

Ils bâtissent deux Monasteres.

Hist. Laus. c. 117. & suiv.

Chron. ad an. 375.

Rufin fit la même chose de son côté, il employa une partie de ses biens à bâtir un Monastere sur le Mont des Olives ; en peu de temps il fut peuplé d'un grand nombre de Solitaires qui vinrent se ranger sous sa conduite. Par ce moyen il se trouva à la tête de deux fameuses Communautez qui furent long-temps l'édification de l'Eglise. On vit à leur exemple S. Jerôme & Sainte Paule en faire autant à Bethléem, lorsque dix ans après ils prirent la résolution de s'y arrêter : & si ces établissemens furent de quel-

Ruf. l. 2. p. 222.

Till. t. 12. p. 42.

que utilité à l'Eglise comme on n'en peut douter, la gloire en est dûë à Rufin qui en inspira le premier dessein à Melanie, & conduisit lui-même l'ouvrage à sa perfection, autant par son industrie que par ses liberalitez & son application infatiguable à toutes sortes de bonnes œuvres.

Pallad. supr. Till. t. 10. p. 599. Baill. 31. Dec. p. 862.

La charité fut l'ame de ces saintes Maisons. On y recevoit les Pelerins qui venoient de toutes parts à Jerusalem visiter les Lieux Saints. Les Evêques, les Moines, les personnes mariées, les vierges, les gens de qualité, les pauvres, y trouvoient une retraite assurée; on donnoit à tous ceux qui se présentoient : chacun y pouvoit trouver la nourriture corporelle que l'on accompagnoit toûjours de la nourriture de l'amé. Melanie par ces grandes richesses fournissoit à toutes ces dépenses : & Rufin par sa prudence donnoit tout le mouvement à cette sage œconomie; il s'informoit des besoins de l'Eglise & des peuples; les grandes relations qu'il avoit en Orient & en Occident lui en apprenoient une partie, & ce concours de monde qui venoit à son Monaste-

re l'instruisoit du reste. Alors il avertissoit Melanie, & lui marquoit ce qu'elle avoit à faire ; le remede étoit porté dans tous les endroits où étoit le mal.

Telle étoit à peu-près la vie que l'on menoit dans ces deux Monasteres. Le jour étoit employé au soulagement des pauvres, & aux autres exercices de la charité envers le prochain : La nuit se passoit à chanter les loüanges de Dieu, & à s'entretenir avec lui par la lecture & la priere. Ce tissu de saintes actions répandit une si bonne odeur dans toute l'Eglise qu'on venoit presque autant à Jerusalem pour s'édifier par les grands exemples de vertu qu'on remarquoit dans ces admirables Solitaires, que pour visiter les Saints Lieux. XXII. *La vie qu'ils y menoient.* *Pall. c. 118.*

La regle de S. Basile est celle, autant qu'on en peut juger, qu'ils suivoient, puisque qu'Urcée Abbé de la Pinaïe (*a*) ayant demandé un jour à Rufin de quelle maniere vivoient *Ruf. l. 11. c. 9.*

(a) *La Pinaïe est une Abbaïe sur le bord de la mer près de Classe, qui servoit autrefois de Port à Ravenne. Il y a encore un lieu de ce nom à une mille de Rome ; mais comme il est fort*

les Solitaires d'Orient? Celui ci lui répondit, qu'ils observoient les regles de S. Basile, ce qui obligea cet Abbé à le prier de lui en faire une Traduction Latine que nous avons encore parmi les Oeuvres de Rufin.

Posse. ap. ... ar. p. 183. On remarque néanmoins que l'ordre de l'original n'est point observé dans cette traduction ; que Rufin en prend de côté & d'autre, tantôt de petites regles, quelque fois de grandes ; ce qui nous porte à croire qu'ayant voulu prescrire à ses Religieux un modele de vie convenable à leur état ; il leur fit des constitutions tirées des Regles de S. Basile, & que ce fut ces constitutions qu'il envoya à l'Abbé Urcée, après les avoir mises en Latin.

XXIII. *Rufin commence à prêcher.*

Il ne s'étoit pas contenté de cet ouvrage pour former ses disciples à la perfection religieuse ; persuadé que l'instruction lorsqu'elle n'est pas animée de la voix, fait peu d'impression sur les cœurs & sur les esprits ; il avoit soin de leur parler souvent en public ; tantôt pour leur donner de

éloigné de la mer, on doute si c'est le lieu dont il s'agit ici. Baron. le Card. Norris, & d'autres Savans le croyent M. de Till. est d'un avis contraire.

l'éloignement de la conduite de certains Religieux qui commençoient déja à se deregler ; tantôt pour leur faire voir la sainteté de leur état, & la grandeur de leurs obligations, & tantôt pour leur expliquer la Loi de Dieu, & leur découvrir les sens cachez des Saintes Ecritures ; son zele n'étoit pas renfermé dans les limites de son Monastere. Souvent il étoit appellé par les Pasteurs de l'Eglise pour instruire les peuples : l'on ne peut nier qu'il n'eut beaucoup de talens pour ses fonctions Apostoliques.

C'est de ces instructions publiques que S. Jerôme a voulu parler, lorsqu'écrivant long-temps après à un de ses amis pour l'engager à éviter la compagnie des médisans, tel qu'il suppose alors qu'étoit Rufin ; il lui dépeint sa maniere de prêcher avec des couleurs qui ne conviennent qu'à une Satyre. On s'apperçoit facilement en lisant cette lettre que S. Jerôme étoit de mauvaise humeur lorsqu'il l'écrivit. Mais laissant à part ce que la bile a pû répandre de satyrique dans son recit, nous y découvrirons plusieurs choses qui servent beaucoup à nous faire connoître Rufin.

Hier. ep 4. num. 95.

On voit que c'étoit un des fameux

Prédicateurs de son temps, & des plus suivis: qu'il déclamoit fortement contre les vices ; qu'il avoit un exterieur sage & bien composé ; qu'il commençoit ses discours posément & d'une voix moins élevée que dans la suite, à peu près comme font encore aujourd'hui nos Prédicateurs ; qu'il avoit devant lui les Stes Ecritures, qu'il expliquoit à ses auditeurs, & les Interpretes qui jusqu'alors s'étoient efforcez d'en découvrir les sens ; que Rufin en faisoit la critique, montrant à ses auditeurs ceux qu'ils devoient suivre, ceux qu'ils devoient rejetter ; que dans le fort de la déclamation il prenoit milles formes differentes selon les differens mouvemens qu'il vouloit exciter dans ses auditeurs, ou de haine contre le vice, ou d'amour pour la vertu. C'est ce qui m'a paru de plus réel en lisant la lettre de S. Jerôme.

Avantages que l'Eglise retire de ses Prédicatiõs.

Il se peut faire que ces manieres de prêcher ne fussent pas fort usitées en ce temps-là, & que c'est ce qui a donné sujet à ce Saint de s'en railler : Cependant elles furent si utiles dans la Palestine, surtout à Jerusalem, que dès l'an 380. c'est-à-dire, environ deux ans depuis que Rufin s'y étoit

établi, elles avoient converti une infinité de pécheurs, & encore plus d'Hérétiques & de Schiſmatiques. Il réünit à l'Egliſe plus de 400 Solitaires qui s'en étoient ſéparez à cauſe de Paulin qu'on ne vouloit pas reconnoître pour Evêque d'Antioche : il obligea tout ce qu'il y avoit de Macedoniens dans cette Province de renoncer à leurs erreurs : grand nombre d'Ariens preſſez par ſes vives exhortations firent la même choſe. Enfin joignant par tout la pureté de la foi à l'intégrité des mœurs ; il paſſoit ſa vie dans une grande pieté, dont la bonne odeur embaûmoit preſque toute la terre. On remarque qu'il ne donna jamais aucun mauvais exemple à perſonne, & que ſon zele quoiqu'ardent pour ramener à l'unité de l'Egliſe ceux qui s'en éloignoient, étoit accompagné de tant de douceur qu'il plût à tous, même à ceux qu'il ne pût gagner.

Lauſ. c. 118. Till. t. 12. p. 42. Baill. 31. Dec. p. 862.

Ibid.

XXIV. *Il traduit en Latin pluſieurs Auteurs Grecs.*

Comme il s'étoit rendu très habile dans la langue Grecque pendant le ſéjour de cinq ou ſix ans qu'il avoit fait en Egypte, il tâcha de rendre ce talent utile à l'Egliſe, en traduiſant en Latin les plus fameux Auteurs Grecs.

Le premier auquel il s'appliqua fut Joseph ; il donna ses 20 livres des Antiquitez Judaïques ; ses deux livres contre Appion ; & ses sept livres de la Guerre des Juifs. C'est la seule traduction Latine *(a)* des Oeuvres de Joseph que nous ayons encore à présent, & la plus fidelle. *(b)* La vuë de Rufin dans ce travail étoit de faire voir aux Chrétiens qui n'entendoient pas le Grec, la connexion qu'il y avoit entre l'Ancien & le Nouveau Testament ; que la Religion Chrétienne étoit aussi ancienne que le monde, qu'elle étoit entée pour ainsi dire, sur celle des Juifs, & que nous avions

Cassiod. Instit. c. 17. *Labb. scrip. Eccl. t.* 2. *p.* 208. *Till. t.* 12. *p.* 314. *Dup. s.f. p.* 462.

(a) *Cela doit s'entendre d'une traduction entiere des Oeuvres de Joseph ; car on sait que Cassidore fit traduire ses Antiquitez par un de ses amis, peut-être, dit M. de Till. parce qu'il ne connoissoit pas la traduction de Rufin. D'autres ont traduit la Guerre des Juifs.*

(b) *M. Dupin reconnoît dans sa Differt. sur la Bible p.* 14. *que c'est par le moyen de cette version que nous savons que cette Sentenee de l'Ecclesiastique,* La malice de l'homme vaut mieux que la femme bien-faisante, *n'est point du texte original de Joseph, mais qu'elle y a été ajoûtée par ceux qui veulent contre la verité que cet Auteur ait admis le livre de l'Ecclesiastique pour canonique.*

l'accomplissement de tous les Mysteres dont ils n'avoient eu que la figure. On ne peut nier que Rufin n'ait rendu en cela un service très-considerable à l'Eglise.

Les Sermons de S. Gregoire de Nazianze & de S. Basile que l'on cite ordinairement sous le nom d'Oraisons, étoient des pieces assez curieuses pour nous en donner la connoissance. On sait qu'ils ont été composez avec beaucoup d'art, & qu'ils sont remplis d'éloquence. Rufin en choisit vingt, dix de S. Gregoire, & autant de S. Basile, c'étoient les plus beaux, il les mit en Latin. S. Jerôme trouve qu'il a été bien hardi d'entreprendre de traduire un Auteur si éloquent, cependant il réüssit : & ceux même qui entendoient le Grec estimoient sa version & la recherchoient. Rufin avoit dessein de continuer ces traductions, il en concevoit toute l'utilité; mais les affaires qui survinrent ne lui en donnerent pas le loisir. *Hier. in Ruf. l. 1.*

XXV. *Il reçoit une visite de S. Jerôm.*

Cependant S. Jerôme persécuté par les Moines sectateurs de Melece, fut obligé malgré lui d'abandonner son Desert, & de se retirer à Antioche. Il y fut ordonné Prêtre par

Hier. ep. 18. nouv. édit. alias 22.

l'Evêque Paulin dont il embrassa la commuion. (*a*) Alors se voyant dans une espece de liberté, il reprit le dessein qu'il avoit eu en sortant de Rome, d'aller visiter les Saints Lieux. Il commença pas Jerusalem, il y vit son cher Rufin, il l'embrassa. Depuis long temps il souhaitoit avoir cette consolation : il eut encore celle de voir Melanie & Florent. On se donna de part & d'autre toutes les marques de la plus tendre & de la plus sincere amitié. Les jours ne leur sembloient que des momens, ils eussent voulu en arrêter le cours précipité, pour prolonger ces doux entretiens qu'ils avoient ensemble ; tantôt sur les affaires de l'Eglise, & quelquefois sur leurs études. Que Jerôme trouvoit délicieux le Monastere qui lui servoit alors de retraite, (c'étoit celui que

Mart. sup. ch. 2.

(a) *S. Ierôme avoit toûjours répondu qu'il ne vouloit être ni pour Vital ; ni pour Melece, ni pour Paulin, qu'étant Romain il s'attachoit uniquement au saint Siege. Comme on vouloit qu'il prit parti, & que chacun vouloit le mettre dans le sien, il se retira à Antioche. On croit qu'il y embrassa la Communion de Paulin, y étant sollicité par Evagre son ancien ami Prêtre de cette Eglise, & par les réponses du Pape Damase que nôtre Saint avoit consulté.*

Rufin avoitfait bâtir sur le Mont des Olives,) qu'il eut de peine à le quitter? Il le fit cependant, après avoir vû tout ce que sa pieté lui inspiroit de voir à Jerusalem & aux environs: Il prit le chemin de Constantinople, si édifié de ce qu'il avoit reconnu dans la conduite de Rufin & de Melanie, qu'il ne pût s'empêcher d'en laisser un illustre témoignage à la posterité dans la Chronique qu'il composa peu de temps après, avant que de sortir de Constantinople. (*a*)

C'est là qu'il avouë que Rufin s'étoit rendu trés-celebre dans la vie Monastique, autant par la sainteté de ses mœurs que par l'éclat de ses vertus; il le met en paralelle avec les plus fameux Solitaires de ce temps-là, avec Bonose, ce cher ami, que Jerôme a loüé autant qu'un homme mortel peut être loüé en cette vie. Il n'y parle pas de Melanie en des termes moins honorables. Par tout c'est la vertueuse Melanie, la bienheureuse Melanie, l'exemple de toutes les femmes Chrétiennes &c. Il est vrai que dans la suite s'étant broüillé avec l'un *Hier.Chron. an.* 378.

(a) *Au plus tard en* 381. *comme le prouve M. de Till. n.*17. *sur S. Jerôme.*

Ruf. in Hier l. 2. & l'autre, comme nous le verrons ; on lui reprocha qu'il avoit effacé de sa Chronique les loüanges qu'il y avoit données à Rufin & à Melanie. Quoiqu'il en soit, il est certain que ce que nous en venons de rapporter s'y trouve encore : & il n'est pas croyable que le Saint ait parlé contre ses sentimens & contre la verité ; ou que par une flatterie basse & indigne de lui, il ait voulu donner des loüanges à des personnes qui ne les meritoient pas.

XXVI. *Il va porter les aumônes de Melanie aux Solitaires d'Edesse.* Quelque amour que Rufin eut pour sa solitude du Mont des Oliviers, il ne laissoit pas que d'en sortir quelque fois lorsque ses propres affaires, celle de Melanie, où les besoins de l'Eglise de Jerusalem le demandoient. La charité lui faisoit préferer les interêts des autres aux siens propres. Il n'étoit plus à lui dès qu'il s'agissoit de rendre service aux autres. Ce fut par un motif si loüable qu'il alla vers ce temps-ci, c'est-à-dire, avant l'année 385. en Mesopotamie, & qu'il visita tous les deserts qui sont aux environs de Carres & d'Edesse. On croit que c'étoit pour y porter les aumônes de Melanie ; car on sait d'ailleurs que cette Sainte, toûjours prête à porter du se-

Ruf. l. 11. hist. c. 8. Till. t. 12. p. 42.

cours où étoit le besoin, assista les Solitaires de ce lieu, aussi-tôt qu'elle eut appris l'indigence où ils étoient réduits. Rufin avoit encore une autre vuë en faisant ce voyage. Il vouloit établir dans son Monastere toute la perfection de l'état religieux; il l'avoit vû poussée jusqu'à l'admiration par les saints Anachoretes avec lesquels il avoit demeuré en Egypte; Il vouloit voir s'il y avoit parmi ceux d'Edesse quelque autre pratique de perfection qui lui fut inconnuë.

D'Edesse il retourna à Alexandrie pour consulter ses anciens maîtres sur les ouvrages de Litterature qu'il meditoit, & tiroit d'eux les lumieres dont il croyoit auvoir besoin. Outre Didyme cet aveugle si éclairé qu'il avoit écouté autrefois avec autant de plaisir que d'utilité, il consulta encore les deux freres Serapion & Menite, égaux entre eux en merite & en érudition, & qui ne le cedoient point à Didyme en l'un & en l'autre au jugement de Rufin.

Il consulte les plus sçavans d'Alexandrie sur ses études.

Enfin le fameux Théophile qui fut Evêque d'Alexandrie quelque temps après, contribua beaucoup à le former dans les sciences divines, & lui

Hier. in Ruf. l. 3. c. 5. donna des lumieres dont il se glorifioit encore long-temps après.

Il y a bien de l'apparence que ce fut par le conseil de tous ces grands hommes, que Rufin continua ses traductions des Auteurs Grecs. Mais avant que de recommencer un travail qu'il aimoit, & dans lequel il avoit réüssi, il passa neuf ou dix ans dans une étude continuelle des saints Peres, & des meilleurs Auteurs de l'Eglise Grecque. Il vouloit s'être rempli avant que de répandre, par une application si longue, si assiduë; il devint si habile, que de l'aveu même de S. Jerôme, il se trouvoit alors peu de personnes qui eussent une plus grande connoissance des anciens Auteurs, surtout des Grecs; ce qui fait, dit ce S. Docteur, qu'on ne peut lui refuser la gloire de l'érudition.

Hier. in Ruf. l. 1. c. 1

Témoignages que l'Antiquité a rendus à son érudition.

Ce témoignage est d'autant moins suspect qu'il est sorti de la plume de S. Jerôme dans le temps qu'elle étoit toute occupée à écrire contre Rufin avec ce style véhement qu'on remarque dans tous ses écrits, & que S. Augustin n'a pû s'empêcher de pleurer avec des larmes ameres. Ce qu'il y avoit alors de plus habiles gens dans le

Aug. ep. 5. num. 13. ad Hier.

le monde, en porterent un pareil jugement. S. Paulin de Nole; si connuë par sa pieté & par sa douce éloquence, avouë que Rufin étoit également riche en Grec & en Latin : ce sont ses termes, & il lui attribuë une érudition aussi étenduë qu'elle étoit édifiante. Il reconnoît avoir appris beaucoup de choses de lui. Gennade en parle à peu-près dans les mêmes termes : Il ajoûte qu'il avoit un don particulier pour bien traduire les Auteurs Grecs. *Paul. ep. 9.* *Till. t. 12. p. 41.* *Genn. c. 17.*

XXVII. *Il traduit les Sentences de Sixte.*

Il y avoit alors un de ces Auteurs sous le titre *des Sentences de Sixte* : on les attribuoit communément au saint Pape de ce nom. Rufin y trouva une morale excellente, des Sentences courtes, énergiques, propres à former les ames dans la vertu : il crut que cet ouvrage seroit très-utile aux fidelles, il le mit en Latin, & donna sa traduction sous le nom des Sentences de S. Sixte Pape & Martyr.

Le Public reçût le present avec joïe: On lisoit ce livre avec avidité, il se répandit dans les Provinces : il fut goûté, surtout des défenseurs de (*a*) l'A- *Hier. in c. 22. Jerem*

(a) *L'Apathie est l'homme sans passions, mais*

& ep. ad Etesiph. pathie qui y trouvoient plusieurs choses capables de favoriser l'opinion où ils étoient que l'homme peut par ses propres forces ne point pécher.

S. Augustin y fut pris comme les autres, il crut le livre un ouvrage de S. Sixte ; & lorsque dans la suite les Pelagiens s'en servirent contre lui pour soutenir leurs erreurs ; le Saint par respect se contenta d'expliquer les passages qu'on lui objectoit, sans penser à rejetter le témoignage d'un Auteur qu'il croyoit très Catholique. Ce ne fut que dans ses rétractations qu'il se crut obligé d'avertir le lecteur qu'il avoit lû quelque part que ce Sixte n'étoit pas le saint Pape de ce nom, mais un Philosophe Païen. *(a)*

Aug. de nat. & grat. c. 64.

Retract. l. 2. c. 42.

fort different du Sage des Stoïciens.

(a) C'étoit sans doute dans l'Ep. de S. Jerôme à Etesiph. qu'il l'avoit lû depuis sa réponse aux objections de Pelage, tirées des Sentences de Sixte ; car personne avant lui n'avoit fait cette découverte. Qu'elle fut fausse ou veritable, S. Jerôme releva Rufin sur la méprise où il croyoit qu'il étoit tombé, il lui reprocha dans la suite d'avoir donné un Philosophe Païen pour un saint Pape. Cependant S. Jerôme n'a pû mettre tout le monde dans son sentiment. On n'est pas encore bien persuadé aujourd'hui que ce livre des Sentences de Sixte soit l'ouvrage d'un Païen. Le Pa-

Rufin avoit adressé sa traduction à un nommé Apronien, qu'il appelle son très-cher fils en Jesus-Christ, c'étoit un homme de merite, fort versé dans les langues Grecque & Latine, amateur des sciences & des savans. Rufin à sa priere avoit déja mis en Latin les discours de S. Gregoire de Nazianze : & l'on voit par la suite de l'Histoire qu'ils furent toûjours liés ensemble d'une amitié très-étroite : mais il ne faut pas le confondre avec cet illustre Apronien que la B. Melanie convertit à Rome l'an 403. puisque celui-ci étoit encore Païen dans le tems dont nous parlons.

Ruf. Praef. in lib. Sent. Sixt.

Praef. in orat. 49. Greg. Naz.

Till. t. 12. p. 219.

XXVIII. *Les Oeuvres d'Evagre.*

La traduction des Oeuvres d'Evagre fit plus d'honneur à Rufin. C'étoit un jeune Diacre de l'Eglise de Constantinople, formé dans les lettres & dans la vertu par S. Gregoire de Nazianze, les Hérétiques le craignoient, les fideles l'admiroient, toute la ville

Pall. c. 86. Sozom. l. 6. c. 30. Till. t.

pe Gelase le donne à un Chrétien, prévenu des sentimens que Pelage a débitez dans la suite sur les forces du libre arbitre. On l'a inseré dans la Bibliotheque des Peres ; Origene l'avoit lû, & il avouë qu'il étoit commun de son temps, & qu'on l'estimoit. Corig. in Matth.) En effet, ce livre est rempli de passages de l'Ecriture ; quelle apparence qu'un Païen l'ait composé?

10. p. 368. & seq. l'estimoit, il joignoit les qualitez du corps à celles de l'esprit. Il étoit beau, bien-fait, jeune, quel piege pour la chasteté ! On l'aima, il ne fut point insensible : Une Dame des plus qualifiées de la ville conçût pour lui une passion extrême : Evagre balança long-temps entre le crime & son devoir. Enfin le dernier fut vainqueur ; il suivit le précepte de l'Evangile, il prit la fuite. A peine avoit-il trente-sept ans lorsqu'il se retira en Palestine. Rufin & Melanie le reçûrent avec toutes les marques de la plus tendre charité, & ce fut par les conseils & les prieres de cette vertueuse Dame, qu'il embrassa la vie solitaire, sous la conduite des deux Macaires. Il devint en peu d'années un prodige de vertu : un peu de pain & d'eau fut toute sa nourriture le reste de sa vie, il prioit Dieu cent fois par jour, à peine reposoit-il la nuit, une heure ou deux de sommeil lui sembloit encore trop, il eut voulut vivre dans une continuelle application à Dieu.

Le don d'une chasteté angelique, celui des miracles & de la Prophetie furent dès cette vie la récompense de sa fidelité. Il avoit deplus le discernement

des esprits : il pénétroit les pensées les plus secretes, & connoissoit jusqu'aux moindres mouvemens de l'ame. Enfin après avoir évité adroitement la rencontre de ceux qui le cherchoient pour le faire Evêque, après avoir conduit en qualité d'Abbé un grand nombre de Solitaires, avec autant de benediction & encore plus d'éclat que ses maîtres ; il mourut à l'âge de 54 ans.

Il laissa quelques ouvrages spirituels qu'il avoit composez pour l'instruction de ses freres. On compte entre les principaux, *un Traité de la vie active pour les commençans ; un autre de la vie contemplative, pour les personnes plus avancées ; un troisiéme*, où il prescrit des remedes contre huit sortes de tentations dont le Démon se sert ordinairement pour surprendre les personnes qui vivent dans une haute pieté : un livre de *Sentences spirituelles* pour les Cœnobites ; & un autre *pour les Vierges.*

Soit qu'Evagre par reconnoissance eut fait part de cet écrit à Rufin, soit que celui-ci les ait eus d'ailleurs, il crut ne pouvoir rendre un plus grand service aux personnes qui aspiroient

à la perfection, que de les traduire en Latin. Un homme instruit par la sagesse même, tel qu'étoit Evagre, & qui a une grande érudition acquise par l'étude, joignoit des connoissances sublimes dans les voies interieures, ne pouvoit rien écrire de commun sur ces matieres. Aussi ces Ouvrages furent-ils admirez de toutes les personnes spirituelles ; elles en faisoient leurs delices. On y remarquoit une élevation dans les pensées & une délicatesse dans l'expression que l'on ne remarquoit point dans les autres auteurs dès le tems de S. Jerôme; les Oeuvres spirituelles d'Evagre se lisoient avec empressement dans tout l'Orient & l'Occident à la faveur de la version que Rufin en avoit faite : & S. Benoist d'Agnan dans le huitiéme siecle y trouva tant de beautez qu'il en fit un recüeil pour le mettre entre les mains de ses Religieux, comme une manne prétieuse qui seule pouvoit leur servir de nourriture dans leur desert.

Dup. 5. S. p. 463. Till. t. 10. p. 382. Sozom. l. 6. c. 30. Socr. l. 4. c. 23. Hier. ep. ad Ctesiph. Till. t. 10. p. 382.

Il n'y eut que S. Jerôme qui dans la suite fit un crime à Rufin de cette version, comme s'il eut mis entre les mains des fideles un livre hérétique,

Hier. suprà.

& qu'il leur eut presenté un mets empoisonné. Mais, comme l'a fort bien remarqué M. de Tillemont, il suffisoit à ce saint Docteur que quelqu'un eut été ami de S. Ammone, & des autres Solitaires persécutez par Théophile, pour être traité aussi-tôt d'hérétique. Il est fâcheux pour S. Jerôme qu'il se trouve seul à mal parler d'Evagre. (a) S. Prosper, S. Dorothée, S. Arsenne, S. Isidore de Peluse, & tant d'autres, n'ont pas crû les éloges qu'ils en ont faits assez grands, ils ont passé jusqu'à l'admiration.

Till. supra.

Ibid.

(a) *S. Jerôme accusoit Evagre d'Origenisme. Il condamnoit aussi ce qu'il disoit de l'Apathie ou de l'homme sans passions. Evagre disoit que l'homme en cette vie peut, avec le secours de la grace, & par les exercices de l'Oraison & de la mortification, arriver à un tel point de perfection, qu'il ne sente plus le trouble de ses passions, & qu'il goute une paix si profonde, qu'on diroit effectivement qu'il est sans passions. S. Jerôme, qui malgré les rigueurs de sa penitence, sentoit encore dans son affreux desert, les suites funestes du péché originel qui est la concupiscence, ne put goûter la doctrine d'Evagre. S. Clement d'Alexandrie. (l. 6. & 7. de ses Stromates) met l'Apathie au nombre des vertus de son Gnostique, c'est à-dire, du Chrêtien parfait.*

XXIX. La réputation de Rufin s'étendoit déja dans toutes les Provinces de l'Empire, sur-tout à Rome où il passoit pour un des plus grands maîtres de la vie spirituelle. C'est ce qui lui attiroit des lettres de toutes parts. Les personnes de pieté ou celles qui vouloient l'embrasser, lui demandoient des avis & des instructions ; on le consultoit sur les peines & les difficultez qui se rencontrent dans la pratique de la vertu, & dans les exercices de la vie interieure.

Son commerce de lettres avec Proba.

Entre toutes les Dames de qualité qui se mirent sous sa direction, la plus illustre fut Proba Falconia. Elle étoit femme de Sextus Anicius Petronius Probus le plus distingué des Romains de son temps par sa noblesse, par ses richesses qui étoient immenses, & par les grandes charges que cette famille avoit toûjours possédées & possedoit encore.

Amm. Marcell. l. 25. c. 12. Fleuri l. 19. & 60.

Proba étoit veuve depuis quelque temps lorsqu'elle écrivit à Rufin, peut-être pour recevoir quelque consolation sur la mort de son mari. Ce commerce de lettres dura long-temps, & s'étendit à toute la famille de cette sainte Dame, plus grande encore par

ſa pieté que par ſon eſprit & ſa nobleſſe. il ne nous reſte plus aucune de ces lettres, le temps a détruit ces prétieux monumens, où ils ſont encore cachez ſous la pouſſiere de quelque Bibliotheque : & ſi l'Hiſtoire ne nous en avoit conſervé le ſouvenir, nous ne ſaurions pas même qu'ils ont exiſté, nous ignorerions que Rufin a eu relation avec tant d'illuſtres perſonnes. Gennade qui avoit eu ces lettres entre ſes mains, en fait un cas tout particulier, mais il avouë que celles qui ſont écrites à Proba l'emportent ſur toutes les autres par la pureté du ſtyle, & par la maniere dont les matieres les plus ſpirituelles y étoient traitées.

Gennad.c. 17. Till.t.12. p. 315. Dup. 5. ſi. p. 472.

XXX. *Rufin & Melanie font un 2. voyage en Egypte.*

Le deſir de ſavoir ce que faiſoit Evagre dans ſa ſolitude, & ſi ſa converſion étoit auſſi ſolide qu'elle l'avoit paru avant ſon départ de Jeruſalem, engagerent Rufin & Melanie a faire un ſecond voyage en Egypte. Nous ne pouvons nous diſpenſer de le mettre en 395. puiſqu'il eſt conſtant qu'ils furent preſens à la mort de S. Pambon, qu'on ſait être arrivée en cette année. Ils étoient donc alors à Nitrie, lors que le ſaint Abbé ſentant

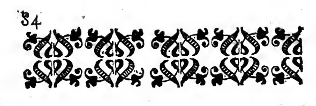
approcher sa fin, dont apparemment il avoit eu revelation, puisqu'il paroissoit encore en parfaite santé, fit appeller Melanie. Elle le trouva qui achevoit une corbeille, & y faisoit le dernier point d'éguille. Lorsqu'il l'apperçût : Ma fille, lui dit-il, recevez de mes mains cette corbeille, afin que vous vous souveniez de moi, c'est tout ce que j'ai à vous donner. Ce fut un présent bien agréable pour la Sainte : elle le reçut avec respect, & le conserva de même durant toute sa vie. Elle en faisoit plus de cas que des 300 livres d'argenterie qu'elle avoit données à ce saint Solitaire quelques années auparavant.

Quand le Saint eut rendu l'esprit, Rufin & Melanie prirent soin de son corps, l'ensevelirent, l'enterrerent avec honneur, & continuerent leur voyage jusques au desert des Celles, où Evagre s'étoit retiré après deux ou trois années de noviciat à Nitrie sous la discipline des Macaires. C'est-là qu'ils connurent par eux-mêmes que ce que l'on disoit de sa vertu étoit encore fort au dessous de ce qui en étoit. Ils en rendirent graces au Seigneur, & revinrent à Jerusalem fort

édifiez. Ils ne pouvoient aſſez admirer la conduite de Dieu ſur ſes élûs & les prodiges de ſa grace dont ils avoient vû tant d'exemples.

Fin du premier Livre.





SOMMAIRE

DU SECOND LIVRE.

I. *On parle mal du voyage de Rufin & de Melanie en Egypte.* II. *S. Jerôme & sainte Paule viennent les trouver à Jerusalem.* III. *Leur union.* IV. *Etudes de Rufin & de S. Ierôme. Ils traduisent Origene.* V. *Commencement des divisions entre Rufin & S. Ierôme.* VI. *Portrait de Iean de Ierusalem.* VII. *S. Ierôme se broüille avec l'Evêque de Ierusalem, & se met plus mal avec Rufin.* VIII. *L'arrivée de S. Epiphane à Ierusalem, fait éclater ces broüilleries.* IX. *S. Epiphane sort de Ierusalem mal satisfait de l'Evêque & de Rufin.* X. *Il ordonne Paulinien sans la participation de l'Evêque de Ierusalem.* XI. *Nouveaux sujets de méconten-*

tement de cet Evêque contre saint Epiphane; celui-ci tâche de se justifier. XII. *Le Patriarche d'Alexandrie prend connoissance de ces divisions.* XIII. *Le Comte Archelaüs veut aussi accorder l'Evêque de Jerusalem & Jerôme, mais inutilement.* XIV. *Arrivée du Prêtre Isidore en Palestine.* XV. *L'Evêque de Ierusalem fait son Apologie, & l'envoye à Théophile.* XVI. *L'inondation des Barbares suspend cette querelle.* XVII. *S. Ierôme pense à sa justification. Analyse de cette justification.* XVIII. S. *Ierôme écrit au Patriarche d'Alexandrie qui vient lui même à Ierusalem pour faire la paix, mais inutilement.* XIX. *Enfin cette paix est concluë par l'entremise de Melanie.*



LA VIE DE RUFIN PRÊTRE D'AQUILÉE.

LIVRE SECOND.

I. *On parle mal du voïage de Rufin & de Melanie en Egypte.*

LES Saints ne sont point sur la terre à couvert de la calomnie, & plus leur vertù est éclatante, plus cette ennemie de tout bien cherche à la noircir. Nous avons vû Rufin & Melanie marcher à grand pas depuis près de dix ans dans la voye de la perfection, leur vie faisoit l'édification de toute l'Eglise. Il ne sortoient presque point de leur Monastere: la solitude faisoit leurs delices,

& il n'y avoit que la charité qui fut capable de les en tirer. Melanie encore plus cachée que Rufin aux yeux des hommes se déchargeoit sur lui de presque tout ce qui pouvoit la faire paroistre aux dehors. Il faut connoître toute la malignité du cœur de l'homme pour se persuader qu'une vie si pure ait pû être attaquée par les traits de la calomnie; elle le fut en effet. On par le mal du voyage qu'ils venoient de faire en Egypte pour voir Evagre : On prétendit que ce n'étoit qu'un vain prétexte pour couvrir l'intrigue, & que Melanie étoit attachée à Rufin par d'autres liens que ceux que forme la charité.

II. *S. Jerôme & sainte Paule viennent les trouver à Jerusalem.*

Ce fut en ce temps-là, c'est-à-dire au mois de l'an 385. que S. Jerôme qui s'étoit fait un grand nombre d'ennemis à la Cour de Rome par les couleurs peut-être un peu trop vives avec lesquelles il peignoit les vices du Clergé, des Moines, & des Vierges, partit de cette ville pour éviter l'orage qui le menaçoit. Rufin lui avoit offert genereusement tout ce qui dépendroit de lui pour lui procurer une retraite assurée, & sur cet offre il s'étoit déterminé à aller passer le reste

Baron. 385. a 7. Till. t. 12. p. 100.

de ses jours auprés de lui à Jerusalem.

Après avoir passé le fameux Détroit de Messine entre Scylla & Carybde, doublé le Cap de Malcé, & traversé la mer des Cyclades, il aborda en Chypre, où il fut reçû par S. Epiphane Evêque de Salamine. Il n'y resta que peu de jours, & s'avança de-là jusqu'à Antioche, où l'illustre Paule, cette Dame Romaine, encore plus celebre par sa vertu que par sa noblesse, le vint trouver peu de temps après, accompagnée de sa fille Eustoquie, & de quelques autres Vierges. Il continuerent ensemble leur voyage par la Syrie & la Phenicie, & dès qu'ils furent arrivez à Jerusalem, sainte Paule se retira dans le Monastere de Melanie, & S. Jerôme dans celui de Rufin, pour posseder plus tranquillement ce cher ami, & joüir avec plus de commodité de la douceur de sa conversation. Les témoignages de l'amitié la plus ardente furent reciproques : & il est certain que leur union se fortifia alors par des liens qui paroissoient ne devoir jamais se rompre. Ils se réjoüirent dans le Seigneur, d'avoir obtenu une grace qu'ils avoient sou-

haité avec tant d'empressement, de se voir réüni après une si longue séparation. Car Bethléem où S. Jerôme se retira peu de temps après, étoit si près de Jerusalem que ces deux amis ne se regardoient point comme séparez. Ils joüissoient avec abondance de leur amitié, pour me servir des termes de S. Augustin, & se nourrissoient ensemble du miel des saintes Ecritures, dans une union & une cordialité parfaite. La vûë continuelle de ces lieux où J. C. a donné la paix pour partage à ses disciples, serroit encore cette union. La legereté de la jeunesse ne l'alteroit point, c'étoient des personnes d'un âge mûr, & déja avancé. Elle n'étoit point troublée par les passions de la terre, ils avoient renoncé l'un & l'autre à tous les embarras du siecle, pour suivre J. C. dans un entier dégagement de cœur, & faire de sa parole leur occupation & leur joye. *Aug. ep. 5.*

III. *Leur union.*

Six ou sept années se passerent dans cette belle union, tout le monde en étoit édifié. Il ne venoit aucune personne de considération à Jerusalem qui ne vit Jerôme & Rufin, & par conséquent Paule & Melanie. Pallade ce genereux Evêque,

(*a*) qui dans la ſuite prit la défenſe de S. Chryſoſtome avec tant de zele, y vint auſſi, il y reſta même un tems aſſez conſiderable : mais je ne ſai ce qu'il vit dans ces chers amis, qui l'obligea à en porter un jugement ſi different. Jerôme ne lui plût point, Rufin & Melanie eurent toute ſon eſtime ; & lorſque quelques années après il compoſa ſon Hiſtoire Lauſiaque, (*b*) il donna autant de loüanges à ceux-ci, qu'il paroît avoir de mépris pour l'autre, quoiqu'il reconnoiſſe en lui un genie élevé, & une érudition profonde.

Hiſt. Lauſ. c. 78. & 118.

Le fameux S. Nil qui de Gouverneur de Conſtantinople, & Diſciple de S. Chryſoſtome, s'étoit retiré du vivant même de ſa femme ſur le Mont Si-

(a) *Il n'étoit pas encore Evêque, puiſqu'il ne fut ordonné par S. Chryſoſtome qu'un peu avant l'an 400. V. Till. t. 11. p. 514. & ce voyage de Jeruſalem eſt de l'année 386 ou 387.*

(b) *Il la compoſa la vingtiéme année de ſon Epiſcopat, 9 ou 10 ans après la mort de Rufin, & du vivant de S. Jerôme. On l'appelle Hiſtoire Lauſiaque, parce qu'elle eſt adreſſée à un Seigneur de la Cour nommé Lauſe. C'eſt la vie de tous les Solitaires de l'un & l'autre ſexe qu'il avoit vûs. M. de Till. avouë qu'il y a peu d'Hiſtoires qui meritent plus de creance que celle de Pallade. Till. t. 11. p. 524.*

naï pour y embrasser la vie monastique, ne donne pas de moindres éloges à Rufin que l'Evêque Pallade. Il le regarde comme un homme qui de son temps faisoit l'honneur du desert par sa pieté, sa douceur, son érudition, sa charité envers les pauvres, son zele pour le salut du prochain, & pour la gloire de l'Eglise: Tel étoit Rufin en ce temps-là, & je ne voi personne qui n'eut pour lui les mêmes sentimens. S. Jerôme en parloit de même alors, comme nous l'avons vû; & si nous le voyons dans la suite l'accuser le premier d'Origenisme, & s'élever contre lui comme s'il eut été un hérétique déclaré, c'est, nous l'osons dire, sans vouloir diminuer la réputation de S. Jerôme: c'est que l'homme se trouve quelque fois même dans les plus grands Saints: tant qu'ils sont dans cette vie mortelle, ils peuvent se laisser surprendre par leurs propres passions, lors même qu'ils ne le veulent pas, & qu'ils croyent sincerement ne dire que la verité. S. Ambroise nous apprend que les plus grands Saints ont quelquefois été susceptibles de quelque jalousie. *Invidia etiam sanctos adussit.* Je ne dis pas que ce

Nil l. 4. ep. 17. & 54.

fut là ce qui excita S. Jerôme contre Rufin : le Saint aimoit la verité, il crut la voir blessée par son ami : il étoit ardent & plein de feu : il se laissa aller à toute l'impetuosité de son zele : mais ne prévenons point les temps : ne les séparons point avant leur désunion. Voyons les Ouvrages qu'ils firent pour le bien de l'Eglise, avant que de parler de ceux que ces grands hommes composerent l'un contre l'autre.

IV. *Etudes de Rufin & de S. Jerôme.*

Ils traduisent Origene.

Jour & nuit appliquez à l'étude des saintes Ecritures, & des Auteurs Ecclesiastiques qui les avoient précedez, ils recueillirent les fruits de leurs veilles, & nous en goûtons encore aujourd'hui la plus grande partie. S. Jerôme à la priere de Paule & d'Eustoquie, expliqua les Epitres de S. Paul à Philemon, aux Galates, aux Ephesiens, & à Tite; il y joignit un Commentaire sur l'Ecclesiaste, un traité des noms, des lieux, & des questions Hébraïques, qu'il n'interrompit que pour traduire les Homélies d'Origene sur S. Luc; que ces deux Saintes à qui il ne pouvoit rien refuser, lui demandoient avec instance. Tous ces Ouvrages furent faits

avant l'an 390. par conséquent dans les trois ou quatre premieres années de sa retraite à Bethléem.

On ne peut nier que le Saint jusques alors ne fut un des plus zelez partisans d'Origene & qu'il n'eut pour cet Auteur toute l'estime & la veneration qu'on peut avoir pour un des plus grands hommes qui ayent paru dans l'Eglise. Dès le tems qu'il étoit à Constantinople, c'est-à-dire, vers l'an 380. il avoit traduit en Latin 14 Homélies de cet Auteur sur le Prophete Jeremie : il s'étoit engagé de son choix dans cet ouvrage, attiré par le seul plaisir qu'il y a de lire un Auteur qui étoit alors regardé comme l'oracle de l'Eglise Grecque, dans l'interpretation des saintes Ecritures : il envoya ces 14 Homélies avec autant sur Ezechiel, à Vincent Prêtre de Constantinople son intime ami : il y joignit une lettre pour servir de Préface, où il appelle Origene, un homme éclairé, pénétrant, & qui doit passer après les Apôtres pour le grand maître de toutes les Eglises.

Fut-ce sympatie d'humeur ou quelque autre raison, Rufin voyant son ami Jerôme se faire un capital dans

ses études, de donner tous les ouvrages d'Origene en Latin, y travailla aussi de son côté, soit pour partager la peine avec lui, soit qu'il prévit que ce savant homme ne pourroit jamais seul venir à bout d'une si grande entreprise. Le goût, l'amour du solide, le portoient encore à ce travail : il lui étoit plus agréable que la lecture des Poëtes, des Historiens & des autres Auteurs Prophanes que S. Jerôme, qui ne croyoit pas s'abbaisser en instruisant de jeunes enfans dans les lettres humaines, mettoit au rang de ses occupations journalieres. Rufin croyoit que ces sortes de lectures étoient indignes d'un Solitaires. Cela est vrai, quand il s'y applique par le charme qu'il y trouve, & non pas par necessité. L'usage qu'en faisoit S. Jerôme étoit loüable. Cependant ce Saint ne put persuader Rufin de l'aider dans cette étude qui n'occupoit qu'une petite partie de son temps, il le pria en vain de lui faire transcrire plusieurs de ces Auteurs profanes, parce que sa Bibliotheque n'en contenoit pas assez pour en fournir à tous ceux qui recevoient ses leçons : Rufin ne put executer la commission

Ruf. l. 2. invect. Till. t. 12. p. 107. Martian. v. de S. Ier. p. 227.

en ſon entier. Il lui fit tirer ſeulement quelques copies des Dialogues de Ciceron, les reçut lui-même, corrigea les fautes échapées à l'exanctitude des Copiſtes, & les lui envoya en le priant très-inſtamment de s'en contenter. Le ſaint Docteur aimoit trop Rufin pour l'appliquer à un travail qui ne lui plaiſoit point ; & d'ailleurs il apprehendoit de nuire à la perfection des Religieux que ſon ami conduiſoit.

Ainſi Rufin libre de toute autre étude, (a) forma donc le deſſein de donner en Latin tout ce qu'Origene avoit fait ſur le Pentateuque ; 17 Homélies ſur la Geneſe, 13 ſur l'Exode 16 ſur le Levitique, 28 ſur les Nombres, & d'autres ſur le Deuteronome qu'il ne put achever avant ſa mort. (b)

Dup. ſ. ſ. 1. part. p. 463. 3. édit.

Pour ce qui reſte de l'Ancien Teſtament expliqué par Origene, nous ne voyons point que Rufin ait traduit

(a) *Je croi qu'il forma ce deſſein depuis l'an* 386. *juſqu'en* 393.

(b) *Sa traduction des* 28 *Homélies d'Origene ſur les Nombres, a été ſon dernier Ouvrage, & il ne la donné qu'un peu avant ſa mort. S'il avoit commencé quelque choſe ſur le Deuteronome, il eſt demeuré enſeveli avec lui.*

autre chose que 26 Homélies sur Josué, 9 Homélies sur le livre des Juges, la premiere Homélie sur les livres des Rois; (a) 9 Homélies sur les Pseaumes; & quatre sur le Cantique. Si l'on joint à ces traductions les 36 Homélies que S. Jerôme voulut aussi donner en Latin: savoir, 14 sur Jeremie; autant sur Ezechiel, & 8 sur Isaïe, nous trouverons que ces deux grands hommes avoient partagez entre eux presque tout ce qu'Origene avoit fait sur l'Ancien Testament. Rufin dédia la plûpart de ces traductions à S. Chromace Evêque d'Aquilée, & il semble que c'étoit à sa priere qu'il les avoit faites; cela paroît au moins par la Préface qui nous reste sur le livre de Josué, qu'il intitule: *Homélies d'Origene sur le livre de Jesus Nave.*

Dup. ibid. Till. t. 12. p. 307.

Id. p. 120.

Il étoit facile autrefois de distinguer les traductions de Rufin de celles de S. Jerôme, les premieres avoient des Préfaces, qui les faisoient assez connoître, dit Gennade: & celles qui n'en avoient point, n'étoient point de lui. Mais il seroit difficile aujour-

Genn. de script. Eccl. c. 17.

(a) *C'est la seule Homélie qui nous reste d'Origene sur ce livre, quoiqu'il soit certain que ce grand homme en avoit composé d'autres.*

d'hui

d'hui de s'arrêter à cette regle, la plûpart de ces Préfaces étant perduës. Ce n'est presque plus que par la difference du style que l'on en peut faire la distinction. D'où il est arrivé que la plûpart de ceux qui nous ont donné les Oeuvres d'Origene en Latin, peu attentifs à cette difference, ont attribué à Saint Jerôme ce qui certainement est de Rufin. (*a*)

C'est sans doute par une erreur semblable que l'on a donné au saint Docteur la traduction de l'Homélie sur l'Epitre aux Romains : erreur très injuste si elle étoit volontaire, puisque c'est enlever à Rufin la seule version qu'il ait faite des Homélies d'Origene sur le Nouveau Testament. Comme S. Jerôme avoit déja traduit

(a) *M. de Tillem. t. 12. p. 367. dit que plusieurs Homélies d'Origene, traduites par Rufin, portent le nom de S. Jerôme, par l'erreur involontaire ou affectée, non de Rufin, ce qui seroit ridicule, mais des Copistes & de quelques autres qui ont crû le nom de S. Jerôme plus honorable que celui de Rufin. C'est ce qui paroît particulierement dans l'édition de Genebrard. Il a fallu un Critique aussi éclairé & aussi équitable que M. Huet pour restituer à Rufin ce que les passions des hommes lui avoient injustement enlevé. (Huet. Origen. p. 246. &c.)*

39 Homélies de cet Auteur sur S. Luc à la priere de Paule & d'Eustoquie : il avoit promis à ces saintes Dames de leur envoyer incessamment une pareille traduction des Homélies sur S. Matthieu & sur S. Jean ; Rufin ne voulut point partager avec lui la gloire de ce travail, ni prévenir encore moins son ami dans un ouvrage qu'il s'étoit, ce semble, approprié par un engagement si solemnel.

Till. t. 12. p. 30.

Nous aurions voulu pouvoir fixer le temps de chaque traduction de Rufin, mais au défaut des preuves qui nous seroient necessaires pour cela, les conjectures ne feroient que nous jetter dans de plus grandes incertitudes. Nous avons dit qu'il conçut le dessein de travailler sur Origene depuis l'an 386. jusques en 393. Mais il ne l'executa pas de suite. Un entreprise aussi vaste demandoit beaucoup de temps pour la conduire à sa perfection. Il commença ce travail lorsqu'il étoit encore en Orient, mais il ne le finit que bien des années après ses premiers essais. Nous avons la liste de tout ce qu'il a composé depuis son retour en Italie, & ses Ouvrages sont en si grand nombre, il eut alors

tant d'affaires sur les bras, il fut obligé de faire tant de voyages, que si l'on y joignoit encore toutes ses traductions d'Origene, il ne seroit pas possible d'avoir executé tant de choses en si peu d'années dont il a passé les deux dernieres dans de continuelles infirmitez. Il faudroit de plus avoüer qu'il n'a commencé qu'à l'âge d'environ 60 ans, à faire paroître les productions de son esprit, ce qui n'est pas croyable. (a)

Si nous avons donc parlé de suite des travaux sur Origene, que Rufin n'executa qu'en differens temps, c'est que nous n'avons pû fixer l'époque de chacun ; & que d'ailleurs le lecteur ne sera peut-être pas fâché de voir d'un seul coup d'œil tout ce que Rufin a traduit d'Origene, afin de considerer dans la suite avec une attention moins partagée, ce qu'il a composé de lui-même.

(a) *C'est la faute qu'il semble que M. de Till. a commise, quand il a dit que tous les Ouvrages de Rufin ne sont que depuis son retour en Occident. Il veut même que la plûpart ayent été faits à Aquilée, quoiqu'il n'y soit pas resté plus de 2 ans, depuis son retour en Italie.*

Commencement des divisions entre Rufin & S. Jerôme. Il y avoit plus de 25 ans que Rufin & S. Jerôme vivoient dans une union intime, & que cette amitié si longue, si étroite, si connuë dans l'Eglise, & si édifiante pour tous les enfans de la charité, comme parle S. Augustin, n'avoit pû être alterée par aucun de ces évenemens qui n'arrivent que trop dans la vie : lorsqu'un accident imprévû, vint y jetter les premieres semences d'une division, qui après avoir duré près de 20 ans, ne cessa pas même après leur mort.

Hier. in Ruf. l. 3. c. 9. Till. t. 12. p. 163. Martian. p. 406. Un nommé Aterbe dont on ne sçait que le nom, poussé par quelques esprits séditieux, ennemis de la paix, vint à Jerusalem, & lorsque le peuple fidele étoit assemblé dans l'Eglise, il éleva sa voix, & accusa publiquement Rufin, comme un sectateur des Hérésies d'Origene, envelopant l'Evêque de Jerusalem, & S. Jerôme dans la même accusation.

Till. t. 10. p. 56. On croit que c'étoit un de ces Moines Antropomorphites, dont le nombre étoit fort grand dans les deserts de l'Egypte & de la Palestine, gens simples & grossiers, qui avec beaucoup de zele destitué de science, méloient une infinité d'erreurs

parmi leurs dogmes; la principale étoit celle qui attribuoit à Dieu une forme humaine, sous prétexte que dans l'Ecriture sainte. *(a)* Il étoit souvent parlé de la face du Seigneur, de ses yeux ,de sa droite, de sa gauche, & de ses pieds : & comme Origene étoit alors celui de tous les Peres qui avoit le mieux détruit cette imagination, donnant de Dieu dans tous ses ouvrages, une veritable idée, comme d'un pur esprit, qui est par tout sans occuper de place, qui voit tout sans avoir d'yeux, qui frappe sans avoir de bras ; ils regardoient ce savant homme comme un Hérétique, & ses disciples, ou ceux qui le loüoient, comme autant de partisans de l'erreur. C'étoit de ces gens qui blasphement tout ce qu'ils n'entendent point : gens néanmoins très-dangereux par l'ardeur d'un faux zele qui n'a ni regles, ni bornes, & auquel il s'abandonnent souvent avec une espece de fureur, qui porte par tout

(a) *Ils s'appuyoient encore beaucoup sur ce passage de la Genese.* 1. Faisons l'homme à nôtre image, & à nôtre ressemblance.

Ils en concluoient que Dieu avoit une face semblable à l'homme.

l'image de la mort. L'Histoire est pleine de ces exemples tragiques, & le Patriarche d'Alexandrie en fit quelque temps après une triste experience, n'ayant évité d'être mis en pieces par ces furieux, que par une adresse dont un homme qui auroit eu moins d'esprit que lui, ne se seroit peut-être pas avisé. *(a)* S. Jerôme qui connoissoit ces faux zelés, ne voulut pas s'exposer à leurs emportemens. Il vint le Dimanche suivant à l'Eglise faire sa profession de foi devant le peuple, comme il y avoit été cité par Aterbe & ses partisans. Il déclara publiquement qu'il condamnoit toutes les erreurs d'Origene, & cet aveu les satisfit. Ainsi tout l'orage tomba sur les deux autres accusez qu'ils vouloient faire passer pour hérétiques.

L'Evêque de Jerusalem & Rufin ne crurent pas devoir ceder à une telle violence. Ils regarderent ces cris

(a) *Voyant qu'ils entouroient son Palais au nombre de près de deux mille, le poignard à la main, il alla sans s'effrayer au-devant d'eux, & les aborda avec ces paroles de l'Ecriture:* En vous voyant, *mes freres*, j'ai crû voir la face de Dieu, *ce qu'ils prirent pour une approbation qu'il donnoit à leurs sentimens, & ils se retirerent.*

populaires comme une sédition qu'il faloit reprimer par la justice ; & au lieu de répondre à l'assignation d'Aterbe, ils se tinrent enfermez chez eux, & lui firent dire que s'il ne se retiroit, ils envoyeroient après lui des Archers qui reprimeroient son insolence, & qui lui apprendroient à respecter son Evêque & le Clergé. Quel droit, disoient-ils, un particulier a-t'il de nous faire rendre compte de nôtre foi ? C'est tout ce qu'un Concile pouroit exiger, de pareils attentats ne doivent point se souffrir.

Aterbe qui ne pouvoit ignorer le crédit que l'Evêque & Rufin avoient dans Jerusalem, ne crut pas devoir faire une plus longue résistance ; il se retira avec les siens dans sa solitude. Ce fut une action de prudence, car les ordres étoient déja donnez pour les arrêter, & l'on peut juger que leur insolence auroit été punie severement.

Mais la conduite que Jerôme avoit tenuë en cette occasion, affligea l'Evêque de Jerusalem & Rufin, avec lesquels il vivoit auparavant dans une parfaite intelligence, & commença à les indisposer contre lui. Ils ne pou-

voient comprendre que dans une affaire où il devoit agir de concert avec eux, puisque l'accusation étoit commune, il eut pris de lui-même un parti qui sembloit les deshonorer, comme s'il eut voulu faire tomber tout l'orage sur eux. Ils regardoient comme une lâcheté, ou au moins comme une timidité & une foiblesse indigne de lui, d'avoir condamné publiquement un homme dont il avoit paru jusques alors le plus zelé défenseur, pour ne pas dire le plus grand admirateur.

Till. t. 12. p. 161.

Depuis ce moment on remarqua quelque foiblesse entre Jerôme & Rufin qui demeura plus que jamais attaché à l'Evêque de Jerusalem : & comme ce Prélat doit avoir beaucoup de part aux affaires qui survinrent, il est juste de le faire connoître aux Lecteurs.

VI. *Portrait de Jean de Jerusalem.*

Il s'appelloit Jean, (*a*) & dès l'an 386. lorsqu'il n'avoit encore que 30 ans, il fut tiré d'un Monastere de la Palestine pour succeder à S. Cyrille

(a) *On lui donne encore les noms de* Nepos *&* *de* Sylvanus *D'autres le font neveu du celebre Draconce. V. la* 48. *n. de M. de Till. sur S. Jerôme.*

dans le siege Patriarchal de Jerusalem. (*a*) Son élection fut très-canonique : & la paix dont l'Eglise joüissoit alors sous la protection du grand Theodose, avoit donné lieu à ne manquer à aucune formalité.

Theod l.5 c.36. Ruf. hist. l. 11. c. 21.

Il est vrai que S. Jerôme dans la chaleur des démêlez qu'il a eus avec ce Prélat, l'a accusé d'avoir suivi autrefois le parti des Ariens, & d'avoir rompu de communion avec les Occidentaux & les Confesseurs d'Egypte, bannis en Palestine sous le regne de Valens ; il insinuë même qu'il n'avoit abandonné le parti des Ariens que pour être Evêque. Mais ce saint Docteur n'en dit pas moins de S. Cyrille de Jerusalem, & l'Eglise n'a pas laissé de le regarder comme un grand

Hier. ep. 38.39. alias 61. 62.

Ibid.

(a) *C'est ce qui fait que les Carmes le regardent comme un Religieux de leur Ordre, parce qu'ils supposent qu'il n'y en avoit point d'autres alors dans la Palestine, & que tous ceux qui y faisoient profession de l'état Monastique, descendoient par une succession non interrompuë de ces enfans des Prophetes qui sous Elie & Elisée menoient une vie Cœnobitique sur la Montagne de Carmel, & aux environs. Par la même supposition, il faut que ces Peres disent, que S. Cyrille a été aussi de leur Ordre, puisqu'il avoit été dans le même Monastere d'où Jean fut tiré.*

faint,& d'honorer Jean de fon eftime comme nous le dirons dans la fuite. (*a*)

La feule chofe où il me paroît que l'on ne peut l'excufer ; eft d'avoir fouffert, ou du moins de n'avoir pas empêché autant qu'il le pouvoit, que Pelage & fes fectateurs ayent brûlé & faccagé les Monafteres de Béthléem. L'attachement que Paule & Euftoquie avoient pour S. Jerôme, qu'il regardoit alors comme fon ennemi, n'étoit pas une raifon pour ne pas s'oppofer à de telles violences, que fon autorité, s'il eut voulu s'en fervir, auroit fans doute arrêtées. Le Pape Innocent premier lui écrivant à ce fujet, avoit raifon de lui dire : » L'Auteur de ces violences n'eft pas » douteux (voulant parler de Pelage) ; » mais vous deviez les empêcher par » vos foins, ou du moins après le mal » arrivé, confoler & fecourir les per» fonnes affligées : donnez y ordre fi

Inno. ep. 33. & 34. t. 2. Conc.

(a) *S. Jerôme étoit uni de communion avec Paulin d'Antioche. S. Cyrille au contraire & Jean de Jerufalem fon fucceffeur, tenoient pour le parti de Melece, & cette divifion ne fervoit pas à entretenir l'amitié entre S. Jerôme & Jean, & ceux de fon parti.*

» vous ne voulez en répondre en vô» tre propre nom, suivant les loix de » l'Eglise....

En effet Jean étoit d'autant plus obligé de ne point consulter son ressentiment en cette occasion, qu'il ne pouvoit ignorer que tous ces excès ne se commettoient qu'en haine de la vigueur, avec laquelle S. Jerôme avoit combattu les blasphemes de Pelage contre la grace de J. C. Des interests personnels devoient alors ceder à ceux de toute l'Eglise : Voilà tout ce qu'on peut imputer de mal à Jean de Jerusalem, de n'avoir pas secouru son ennemi, le pouvant, & le devant faire selon les loix de l'Evangile, qui sont celles de la justice.

Du reste, Jean renfermoit dans un petit corps une grande ame. Il ne manquoit ni d'esprit, ni d'érudition. Outre la langue Grecque, il possedoit assez bien l'Hebraïque & la Syriaque, mais il n'entendoit pas la Romaine. On lui donne encore une assez grande facilité de parler en public. S. Jerôme même ne lui refusa pas plusieurs de ces qualitez.

Hier. ep. 38. 39. alia. 61. 62. Till. 12. p. 161.

Mais ce qui rend son Episcopat plus recommandable, est le soin qu'il a eu

pendant plus de 30 ans*, de remplir son Clergé de bons sujets, & de choisir pour élever au sacerdoce ceux qu'il croyoit plus en état de faire honneur à l'Eglise par leur pieté & leur érudition. (*a*)

VII. S. Jerôme se brouille avec l'Evêque de Jerusalem, & se met plus mal avec Rufin.

Jean étant tel que nous l'avons dépeint, sans avoir donné dans les extrêmitez de ceux ou qui l'ont loüé avec excès, ou qui l'ont blâmé sans aucun menagement, vêcut durant les six premieres années de son Episcopat avec S. Jerôme dans une assez grande union. Il le voyoit dans son Diocese sans s'appliquer à l'exterieur à aucune fonction Ecclesiastique, & le laissoit s'abandonner avec toute liberté au penchant qu'il avoit pour l'étude & à la vie solitaire. Il l'aimoit, il l'estimoit : C'est un aveu que S. Jerôme a fait lui-même avec plaisir. Mais il faut avoüer que Jean sentoit beaucoup plus d'inclination pour Rufin, non parce qu'il l'avoit élevé au sacerdoce, comme l'a crû M. de Tillemont, puisqu'il est certain que Rufin étoit Prêtre de l'Eglise d'Aqui-

Ep. 39. aliàs 62.

T. 12. p 108

Genn. c. 17.

(a) *On peut compter entre les plus illustres, S. Porphyre qui dans la suite fut Evêque de Gaze.*

lée, (*a*) & non pas de celle de Jerusalem, mais parce qu'étant d'une humeur moins austere que S. Jerôme, il montroit dans toutes ses manieres quelque chose de plus prévenant & de plus insinuant. L'interêt, peut-être, mais un noble interêt avoit aussi quelque part dans cette union. Rufin rendoit des services considerables à son Evêque, il l'aidoit dans ses fonctions, il prêchoit avec applaudissement, il entroit dans tous les besoins de son Diocese, & faisoit de grands presens à l'Eglise de Jerusalem; saint Jerôme étoit plus retiré & se communiquoit moins. Voilà, si je ne me trompe, ce qui fit que Rufin entra bien plus avant que lui dans les bonnes graces de Jean de Jerusalem.

Cependant ils ne laissoient pas d'être amis, & ils n'eurent rien à démêler ensemble jusques à ce que l'éclat que fit Aterbe, & dont nous avons parlé, & la conduite que S. Jerôme tint à cette occasion, commença à jet-

(a) *C'est Gennade qui le dit, & qui a été en cela suivi de tous les Auteurs. M. de Tillemont n'est pas de ce sentiment : il dit qu'il se peut faire que Rufin quoique Prêtre de l'Eglise de Ierusa-*

ter entre eux des semences de division qui refroidirent les cœurs, & s'accrurent toûjours de plus en plus par de nouveaux incidens qui survinrent. C'étoit un feu caché sous la cendre qui n'embrasoit rien encore, mais qui n'avoit besoin que d'un peu de vent pour causer une grande incendie.

Le traité des Hommes illustres que S. Jerôme fit paroître en ce tems-là, donna à entendre qu'il étoit un peu indisposé contre Rufin & contre l'Evêque de Jerusalem. Le saint s'étoit proposé de faire voir que Julien, Porphyre, & les autres ennemis de nôtre Religion, avoient eu tort de dire que nous n'avions jamais eu de personnes habiles dans la Philosophie, ni dans l'éloquence, ni même capables d'enseigner. Pour ce sujet, le saint Docteur fit un Catalogue de tous les Ecrivains de l'Eglise, c'est-à-dire, qu'à celui qu'Eusebe avoit déja fait, il ajoûta les Auteurs qui avoient vêcû depuis ce temps-là. Le dessein étoit excellent : Rufin & l'Evêque de Jerusalem ne le blamerent point, mais ils

Baron. ad an. 109. ut. 60.

lem, ait été associé au Clergé d'Aquilée dont S. Chromace son ami étoit devenu Evêque : mais il le dit sans preuves.

furent choquez de ce que Jerôme n'avoit pas dit un mot d'eux, *(a)* quoiqu'il eut inseré dans son Catalogue des Juifs, *(b)* des Hérétiques, *(c)* même des Païens ; *(d)* & qu'il eût fait une longue énumeration des Ouvrages qu'il avoit composez lui-même.

On prit son silence pour une indisposition de son cœur : quoi, disoit-on, Rufin & l'Evêque de Jerusalem ne valoient-ils pas bien Tatien, Bardesane, Rhedon, Novatien, & tant d'autres dont il fait l'éloge ? S'il n'eut parlé d'aucun Auteur vivant, on l'auroit excusé : on auroit crû qu'il a voulu épargner leur modestie, mais il a parlé de plusieurs qui vivoient encore.

(a) *Nous avons parlé des Ouvrages que Rufin avoit publiez avant que S. Jerôme eut donné son Catalogue des Hommes illustres. Pour Jean on lui attribue un traité de l'origine de l'Etat Monastique, adressé à Caprasius, & plusieurs autres écrits, dont Gennade rapporte quelques uns. v. Vastel dans son liv. intitulé :* Vindiciæ Joannis Jerosolymitani.

(b) *Flavius, Joseph, & Philon.....*

(c) *Tatien, Bardesane, &c.*

(d) *Il y fait place à Seneque, qui est mort en faisant des libations à Jupiter.*

& qui sont d'un merite fort inferieur à ceux qu'il oublie : Il parle de ses propres écrits, il en fait le Catalogue, il avertit le lecteur qu'il en feroit encore plusieurs autres : en se souvenant de lui, devoit-il oublier ses amis, ceux à qui il a toûjours témoigné tant d'affection? Voilà les réflexions que l'on faisoit sur le silence du saint : réflexions qui indisposerent fort les esprits contre lui.

Les deux livres qu'il fit l'année suivante contre l'Hérétique Jovinien, (a) augmenterent les broüilleries. On trouvoit que sa critique étoit trop

(a) *Depuis près de* 400 *ans que l'Eglise subsistoit, toutes les erreurs considerables qui s'y étoient élevées venoient d'Orient. Iovinien fut le premier Hérésiarque de l'Eglise Latine. Il étoit Moine : D'autres ajoûtent qu'il étoit Clerc. Il avoit été quelque temps l'admiration de la ville de Rome par la vie austere & humble qu'il y menoit. L'excellente Lettre que saint Ierôme écrivit à Eustoquie en* 384. *pour l'exhorter à perseverer dans l'état de virginité, lui étant tombée entre les mains, elle lui deplut : le saint élevoit avec raison le jeûne & la virginité : quoique Iovinien pratiquât encore l'un & l'autre au moins à l'exterieur, il écrivit contre cette Lettre un ouvrage divisé en plusieurs livres, où il pretend montrer que l'état des Vierges n'est point au-dessus de celui des femmes mariées, & des veuves. Il ne*

dure & trop piquante : qu'il attaquoit quelquefois la personne, sans penser qu'il ne devoit sa plume qu'à la defense de la cause de l'Eglise, & que les défauts personnels n'étoient point des sujets legitimes de reproches. On disoit qu'en élevant la virginité, que Jovinien avoit eu la hardiesse d'attaquer ; il abaissoit tellement le mariage, qu'il sembloit qu'on ne put plus se sauver dans cet état : On l'accusoit de condamner les secondes nopces que S. Paul permet. Enfin on disoit que tout étoit outré dans cet écrit. Ses amis vouloient qu'il le supprimât. Mais comment le faire ? L'ouvrage étoit trop répandu. S. Jerôme pour les contenter, se détermina à une Apologie, ou corrigeant certains endroits, & adoucissant les autres par des explications ; il tâcha d'appaiser ce tumulte. Son but dans cette Apologie, est de faire voir qu'en élevant la virginité au dessus du mariage, selon la doctrine de l'Eglise, il n'avoit pas condamné ce dernier état, & qu'il

fut pas difficile à saint Ierôme de refuter une opinion que la doctrine constante de l'Eglise condamnoit par avance. C'est la matiere de son traité contre Iovinien.

ne rejettoit pas nonplus les secondes, ni même les troisiémes nopces, ni même les vingtiémes si elles étoient necessaires.

Rufin & l'Evêque de Jerusalem furent du nombre de ceux à qui les livres du saint Docteur contre Jovinien ne plurent pas : ils furent fâchez de sa vivacité, & de l'extrêmité où ils croyoient qu'il poussoit les choses : (a) Ils le regarderent comme un homme dont la plume étoit à craindre ; ils

(a) *On ne peut nier que le style de S. Jerôme ne soit trop vif, & qu'il ne parle trop durement à ses adversaires : quand à ce qu'il a dit du mariage & des secondes nopces, quoique ses expressions soient très-fortes, & quelque fois trop dures ; cependant il a crû l'un & l'autre, non-seulement legitime, mais encore un état où l'on pouvoit se sanctifier : „ J'écoute avec plaisir tout ce „ que l'on dit à la loüange du mariage, & je pou„rois, dit-il, condamner les nopces ? (Ainsi s'exprime t'il dans l'Apologie dont nous venons de parler) „ J'ai tant de fois averti le lecteur, dit„il, dans un autre ouvrage, que je recevois le „ mariage, quoique je lui préferaße la viduité, „ ou la virginité, que l'on devroit raprocher ce „ qui paroît dur dans mes écrits, des endroits où „ mes expressions sont plus moderées, pour ne me „ point faire dire dans un endroit ce que je com„ battrois dans un autre : je n'ai point deux sen„ timens dans un même livre. (Apol. pro lib. adv. Vigil.).*

n'agissoient plus avec lui qu'avec reserve & avec précaution ; Jerôme s'en apperçut : On se vit moins fréquemment : la froideur succeda à cette indifference, tout tendoit à une rupture entiere ; l'arrivée de S. Epiphane à Jerusalem la fit éclater.

VIII. *L'arrivée de saint Epiphane à Jerusalem fait éclater ces brouilleries.*

Ce saint qui depuis 27 ou 28 ans qu'il étoit Evêque de Salamine dans l'Isle de Chypre, avoit toûjours témoigné un grand éloignement pour la doctrine d'Origene, vint en ce tems là, c'est à-dire, en 304. visiter le Monastere d'Eleuteraple, dont il avoit été autrefois Abbé ; il passa par Jerusalem dont Eleuteraple étoit éloigné de 20 lieuës en tirant vers Gaze. L'Evêque le reçut avec beaucoup d'honneur, & ne voulut pas souffrir durant tout le séjour qu'Epiphane fit en cette ville, qu'il eut d'autre logis que le sien, ni d'autre table que la sienne. Rufin qui mangeoit aussi assez souvent chez l'Evêque, eut occasion d'y voir le saint, de l'entretenir, & de faire connoissance ensemble. Ils parurent pendant quelques jours dans une parfaite intelligence. Ils alloient ensemble à l'Eglise, prioient ensemble, & au temps des sacrez Mysteres, S. E-

Hier. ep. 64. Till. t. 12. p. 163.

Hier. in Ruf. l. 8. c. 7. & 9.

piphane ne fit pas difficulté de donner à Rufin le baiſer de paix, quoiqu'on l'eut déja prévenu contre lui au ſujet de l'Origeniſme. L'Evêque de Jeruſalem paſſoit auſſi dans ſon eſprit pour un homme fort attaché aux ſentimens de cet Auteur.

Cependant on ne parla point de doctrine durant toute la ſemaine ; mais le Dimanche étant venu, l'Evêque de Jeruſalem, ſelon la coutume, pria ſon hôte de donner quelque mot d'inſtruction à ſon peuple. On s'aſſembla à la Chapelle du Saint Sepulchre, appellée autrement de la Reſurrection. S. Epiphane y prononça un diſcours des plus forts contre Origene & ſes ſectateurs ; on comprit par ſes termes & par ſes geſtes, qu'il en vouloit à l'Evêque de Jeruſalem, qui étoit preſent avec tout ſon Clergé & Rufin.

Ce Prelat ne put ſouffrir une inſulte qui lui étoit faite par un homme qui, ce ſemble, avoit quelque ſujet de le menager, & de parler de lui devant ſon peuple d'une maniere honorable. Au commencement il n'en fit que rire, & il dit à ſes Officiers qu'il ne falloit pas prendre garde à

Hier. ep. 67. Till. t. 12. p. 164.

ce que disoit ce bon vieillard, que le grand âge faisoit radoter. Mais voïant qu'il continuoit toûjours sur le même ton, & avec encore plus de vehemence; il lui envoya son Archidiacre pour le prier de finir, sous pretexte qu'il étoit déja tard, & que l'office qui n'étoit pas encore commencé, étoit long.

On sortit donc de la Chapelle du Saint Sepulchre, & on alla à la grande Eglise (*a*) pour celebrer les saints Mysteres. S. Epiphane précedoit le Clergé, & avoit même la droite, c'est un honneur que les Evêques se rendoient les uns aux autres dans leur propre Eglise. Après l'Evangile, l'Evêque de Jerusalem monta en chaire, & pour rendre la pareille à celui de Salamine. Il déclama fortement contre les Antropomorphites, (*b* qu'on sait être de plus toutes les sectes la plus opposée à celle des Origenistes. Il se tournoit

(a) *Elle s'appelloit l'Eglise de la Croix, saint Ierôme l'appelle qu'elque fois le lieu de la Passion, la Chapelle du saint Sepulchre en étoit détachée, quoique dans la même enceinte. Till. t. 12. p. 164.*

(b) *Nous avons expliqué plus haut ce terme, & ce que c'étoit que cette heresie.*

souvent du côté de S. Epiphane, comme voulant le taxer d'être lui-même dans cette Héréſie : Il étoit en effet bien difficile, comme le remarque judicieuſement un Auteur moderne de ne paſſer pas pour Origeniſte ou pour Antropomorphite.

Till. ſup. p. 165.

S. Epiphane n'interrompit point l'Evêque Jean, il l'écouta avec patience; mais à peine eu-t'il ceſſé de parler, qu'il ſe leva pour témoigner avoir quelque choſe à dire; & après avoir ſalué l'aſſemblée de la voix & de la main, il dit : » Toutce que » Jean, mon frere par l'union du ſa» cerdoce, & mon fils par l'âge, vient » de dire contre l'Héréſie des Antro» pomorphites, je le trouve fort bien » dit, & fort à propos; je joins ma » voix à la ſienne pour condamner » cette Héréſie : Mais il eſt juſte qu'il » ſe joigne auſſi à moi pour condam» ner enſemble les impietez d'Ori» gene. L'aſſemblée ſe mit à rire : On ne ſait ce que répondit l'Evêque de Jeruſalem : ſans doute qu'il ne témoigna que du mépris pour ce diſcours. S'il ſe fut rendu au ſentiment d'Epiphane, cette querelle eut été aſſoupie : mais il y a apparence que

l'on se sépara sans s'accorder ; il étoit plus d'une heure après midi quand on sortit de l'Eglise.

IX. *S. Epiphane sort de Jerusalem mal satisfait de l'Evêque & de Rufin.*

Les esprits étoient trop aigris de part & d'autre pour demeurer long-temps dans le silence après une dispute aussi éclatante que celle qui venoit d'arriver. L'Evêque de Jerusalem disoit que celui de Salamine logeant chez lui, & étant à sa table depuis plusieurs jours, devoit commencer par l'avertir en particulier de ce qu'il pouvoit trouver à redire dans sa doctrine, avant que de le reprendre en public. Il se plaignoit de ce qu'il l'avoit rendu suspect d'hérésie devant son peuple. On ne peut nier que la bienseance n'exigeât plus de menagement de S. Epiphane : mais ce n'étoit pas un homme fort attentif aux cérémonies.

On ne fut pas plûtôt au logis que l'on disputa long-temps & vivement sur Origene. L'Evêque de Salamine reprocha d'abord à Jean de Jerusalem qu'il soutenoit un auteur qui étoit l'origine & le fondement de l'Arianisme, comme de plusieurs autres Hérésies. Il le pria, il le conjura avec instance de l'abandonner, & même de l'ana-

thematiser s'il vouloit conserver une foi pure & saine, exempte de tout reproche : mais il ne reçut sur cet article aucune réponse qui put le satisfaire. Jean soutenoit toûjours qu'on en imposoit à Origene : qu'on donnoit de mauvais sens à plusieurs endroits de ses Ouvrages qui pouroient en recevoir de bons : que l'on n'avoit jamais accusé Origene d'avoir des sentimens hérétiques sur la Trinité, puis qu'il s'étoit expliqué tant de fois lui-même sur ce mystere, & d'une maniere si Orthodoxe. Il ajoûta, que ce seroit la derniere témérité d'anathematiser un homme qui avoit été regardé jusqu'alors comme l'oracle des Chrétiens, & le Docteur de toutes les Eglises après S. Paul.

On descendit ensuite à quelques propositions particulieres. S. Epiphane prétendit que c'étoit une hérésie que de dire avec Origene qu'Adam par son péché avoit perdu l'image de Dieu. Rufin pour soulager son Evêque qui parloit depuis long-temps, soutint que la proposition étoit Catholique : qu'il n'y avoit que la justice & les autres vertus qui nous rendissent veritablement semblables à Dieu ;

qu'Adam

qu'Adam par conséquent avoit perdu cette divine ressemblance en perdant la justice originelle, & que tous ses descendans marquez en venant au monde, du sceau & du caractere de sa prévarication, ne portoient plus l'image de Dieu jusqu'à ce qu'elle fut de nouveau empreinte dans le fond de leurs ames par le sacrement de la regeneration qui en faisoit de nouvelles creatures. On disputa long-tems & avec feu, & l'on ne convint de rien. Chacun s'en tint à son sentiment. C'est le sort ordinaire des disputes particulieres. L'Evêque Jean reprit la parole, & dit à S. Epiphane d'un ton qui marquoit sa confiance & l'assurance où il étoit de soutenir la verité : « Apportez-nous, mon pere, « seulement deux ou trois passages de « l'Ecriture, où il soit dit que l'ima- « ge de Dieu est restée dans l'homme « après son péché, & nous embras- « serons aussi-tôt vôtre opinion. « On prétend que S. Epiphane ne répondit à cette demande que par des larmes.

Quelques jours après l'Evêque de Jerusalem indigné de ce qu'on vouloit le faire passer pour un hérétique, *Hier. ibid.*

prit occasion d'une lecture qui se fit à l'Eglise pour exposer sa foi, & pour faire connoître à toute la terre que sa croyance étoit pure. Il s'expliqua sur les principaux articles de nôtre Religion les uns après les autres, sur la Trinité, l'Incarnation, le Mystere de la Croix, les peines de l'Enfer, l'état des ames, la Résurrection du Sauveur, & la nôtre: il exposa tout ce que l'Eglise Catholique en croyoit, ce qu'il en croyoit lui-même, & ce qu'il en enseignoit aux autres. L'interest qu'il avoit à faire connoître qu'il étoit Orthodoxe sur tous ces points, le fit parler avec plus de feu qu'il ne prêchoit ordinairement. Les Auditeurs qui étoient en grand nombre, l'écoutoient avec attention: (cela est du texte;) chacun y reconnut la doctrine qu'il avoit toûjours entenduë de la bouche de son Evêque: il n'y en eut pas un seul qui osât lui dire qu'il n'avoit pas toûjours parlé de même: S. Epiphane lui même l'admiroit: & l'Evêque de Jerusalem l'ayant prié de vouloir faire aussi quelque discours, le S. prit la parole, loüa hautement tout ce que Jean venoit de dire, & déclara qu'il n'y avoit

rien que de très Catholique dans ce qu'il avoit entendu.

S. Jerôme ne convient pas de tous ces faits. Il prétend que Jean de Jerusalem fut souvent interrompu dans son discours, par les cris de ceux qui y trouvoient à redire, & que S. Epiphane en particulier en fut si troublé qu'il sortit brusquement de l'assemblée, & même de la ville, & que ce ne fut qu'à la sollicitation des Religieux qu'il retourna à Jerusalem & qu'il alla coucher encore chez son hôte. A qui croirons nous dans un recit fait si differemment, où à Jean lui-même qui dans une lettre écrite à Theophile Patriarche d'Alexandrie, rapporte ce qui s'est passé entre lui & l'Evêque de Salamine de la maniere dont nous l'avons rapporté nous mêmes, ou à S. Jerôme qui n'étoit pas present, & qui ayant pris parti dans cette querelle, en parle à ses amis (*a*) de la maniere la plus avantageuse qui lui est possible, pour celui dont il soutient les interests. Laissons à Dieu le jugement d'une chose qui n'est connuë que de lui seul; *Hier. ep. 61.*

(a) *Dans sa lettre à Pammaque.*

contentons nous de dire, ce qui est incontestable, que S. Epiphane sortit de Jerusalem fort mécontent de l'Evêque : ajoûtons que l'on prétend même qu'il en sortit la nuit pour n'être pas obligé de prendre congé de lui & qu'il se retira à son Monastere proche d'Eleuterople.

X.

S. Epiphane ordonne Paulinien sans la participation de l'Evêque de Jerusalem.

Un de ses premiers soins fut de séparer S. Jerôme & ses Moines de la communion de Jean. Il n'eut pas de peine à le persuader à Jerôme déja indisposé contre son Evêque, pour les raisons que nous avons touchées ci-dessus. Sainte Paule & les saintes filles qui vivoient sous sa conduite, excitées par les lettres de S. Epiphane où l'on traitoit Jean de Jerusalem d'hérétique, engagées d'ailleurs par l'exemple de S. Jerôme, rompirent aussi de communion avec leur Evêque. Paulinien frere de S. Jerôme & Vincent Prêtre, entrerent aisément dans les mêmes sentimens ; les liaisons qu'ils avoient avec le saint Docteur ne leur permettoient gueres de penser autrement que lui, & je ne doute point qu'une partie des freres du Monastere de Bethléem ne les ait suivis, mais il fut impossible à S. E-

piphane de gagner les autres qui faisoient cependant le plus grand nombre. Il leur écrivit : il les exhorta lui-même ; Jean étoit, disoit-il, un hérétique déclaré, il ne vous est plus permis de communiquer avec lui : mais tout ce qu'il gagna, ce fut de causer de la division dans le Monastere. D'un autre côté l'Evêque de Jerusalem pressoit les rebelles de rentrer dans l'obéïssance qu'ils lui devoient, & les menaçoit d'excommunication s'ils demeuroient plus longtemps dans leur obstination. Les Ecclesiastiques qui desservoient la Paroisse de Bethléem, leur faisoient entendre en même temps qu'ils alloient les priver de l'entrée de l'Eglise, & de tout secours spirituel. Que faire ? De quel côté se ranger ? Ces Moines n'avoient point de Prêtres, Jerôme & Vincent revêtus de ce sacré caractere, n'en avoient jamais exercé les fonctions, & ils ne vouloient pas en commencer l'exercice : Se passeront-ils des secours si utiles, si necessaires que l'on ne peut recevoir que de ceux qui sont revêtus de ce caractere, & qui ne refusent point leur ministere ? Leur pieté s'allarme à cette pensée. La

voie la plus courte & , ce semble ; la plus droite pour se tirer de cet embarras, étoit de se soûmettre à leur Evêque. Cependant ils en prirent une toute opposée. Ils députerent Paulinien, & un autre Religieux de la Communauté vers S. Epiphane, pour se reconcilier avec lui, & l'assûrer qu'ils étoient disposez à faire tout ce qu'il voudroit.

Paulinien alla pour trouver S. Epiphane au vieil Ad (c'étoit le nom de son Monastere) le Saint Evêque ne s'y trouva point : il étoit allé dire la Messe dans une Eglise voisine : Paulinien fut l'y chercher, s'acquita du mieux qu'il lui fut possible de sa commission, & ne sachant rien des desseins de l'Evêque, il resta à l'Eglise pour assister aux saints Mysteres.

Au milieu de la Messe, S. Epiphane le fit prendre par ses Diacres, lui fit fermer la bouche pour l'empêcher de se plaindre de la violence qu'on lui faisoit, & dans cet état il l'ordonna Diacre, & l'obligea d'en faire aussitôt les fonctions. Paulinien protestoit qu'il étoit indigne de cet honneur, & ses protestations étoient sinceres.

& il eut voulu les redoubler, quand S. Epiphane lui confera l'Ordre de Prêtrise un moment après ; mais on lui tenoit toûjours la bouche fermée. Il montroit par ses signes ne le pouvant par ses paroles, combien il se sentoit d'éloignement pour le sacerdoce ; il eut voulu que tout le monde l'en eut crû indigne : mais il étoit seul de ce sentiment, son merite & sa vertu étoient d'ailleurs assez connus. Après la Messe l'Evêque voulut qu'il prît séance avec les Prêtres, & le renvoya ensuite à son Monastere avec des lettres à son Superieur & à sa Communauté, dans lesquelles il donnoit avis de tout ce qui s'étoit passé.

Il semble que Jean de Jerusalem eut apprehendé ce coup, lorsqu'un mois avant qu'il le ressentit, il avoit envoyé Rufin au Monastere de S. Epiphane pour sonder ce saint, & connoître ses intentions sur ce sujet. Rufin n'ayant pas jugé à propos de s'adresser à l'Evêque lui-même, avoit demandé l'Abbé nommé Gregoire, comme pour lui rendre une visite ; celui-ci vint le recevoir avec son Prieur qui s'appelloit Zenon. Dans

la conversation qui roula presque entiere sur le differend des deux Evêques, Rufin s'adressant à Zenon, lui avoit demandé adroitement, s'il croyoit que le saint Evêque de Salamine voulût ordonner quelqu'un dans le Monastere de Bethléem ? A quoi l'autre avoit répondu que S. Epiphane n'étoit point un jeune homme, ni assez peu instruit des Canons pour faire une telle chose. Rufin le crut & n'insista pas davantage, mais l'ordination de Paulinien fit bien voir que Zenon n'avoit pas consulté l'Evêque avant que de répondre de ses sentimens. (a)

(a) *Iean de Ierusalem se plaint dans une lettre, qu'il avoit fait dire à saint Epiphane par l'Abbé Gregoire, de n'ordonner personne, & ajoûte que saint Epiphane l'avoit promis, en disant* : Suis-je un jeune homme & assez peu instruit dans les Canons pour le faire ? *Et que neanmoins il ne lui avoit pas tenu parole. S. Epiphane dans une autre lettre, proteste qu'il n'en a aucune connoissance, & que Zenon lui avoit seulement dit que Rufin dans une visite qu'il avoit rendu à l'Abbé Gregoire, & où il l'avoit accompagné, il avoit seulement demandé à lui Zenon, si l'Evêque de Salamine ordonneroit quelqu'un : & ces deux faits qui paroissent contraires s'accordent, ce semble, par la maniere dont nous les avons rapportez. Il est vrai que Iean en-*

Quoiqu'il en soit, cette ordination aigrit les choses à un point que l'on crut qu'elles ne pourroient jamais s'accommoder. L'Evêque de Jerusalem irrité, se plaignoit que l'on avoit entrepris sur ses droits & sur son autorité : Qu'il étoit inoüi qu'un Evêque étranger vint sans sa participation ordonner un homme de son Diocese, & pour servir dans son Diocese. Il ajoûtoit que ses plaintes étoient d'autant plus justes que le sujet que l'on avoit ordonné n'avoit pas encore l'âge, (a) & que s'il meritoit dispense, c'étoit à lui seul à la donner.

Des plaintes & des menaces il pas- Hier. ep. 61.

voya Rufin pour sçavoir le sentiment de saint Epiphane ; & il est vrai aussi que Rufin crut que la reponse de Zenon n'étoit qu'une expression des sentimens du Saint, & que l'Evêque de Ierusalem le crut sur le rapport qu'il lui en fit.

(a) *Lorsque 3 ans après saint Ierôme écrivoit sa lettre 62. il dit que Paulinien avoit 30 ans : il n'en avoit donc que 25 lors qu'il fut ordonné Prêtre. Or l'on sait qu'en ce temps là il faloit avoir au moins 30. ans pour être élevé au sacerdoce, ou obtenir dispense de l'Evêque. (V. Till. t. 12. p. 169.) Le Pape Sirice qui vivoit alors marque 35 ans pour le sacerdoce, dans sa Decretale.*

sa aux effets. Après avoir écrit au Pape Syrice contre l'Evêque de Salamine ; il deffendit aux Ecclesiastiques qui desservoient la Paroisse de Bethléem, d'administrer aucuns Sacremens à ceux qui reconnoîtroient Paulinien pour Prêtre, ni même de leur permettre l'entrée de l'Eglise. Il ne voulut pas même que l'on donnât le Baptême à ceux des Cathécumenes qui étoient dans le Monastere de Jerôme, & qui se disposoient à embrasser l'état Religieux. C'étoit pousser, ce semble, le ressentiment un peu loin. Cependant l'Evêque de Jerusalem porta encore plus loin sa vengeance. Il sollicita un ordre de la Cour
Ep. 61. 62. pour faire chasser Jerôme & tous ses Moines de la Palestine, comme des rebelles & des broüillons.

Arcade gouvernoit alors l'Empire d'Orient, après la mort du grand Theodose son pere, & comme il étoit encore jeune, ce Prince en mourant lui avoit laissé Rufin, Préfet du Prétoire & Patrice, pour avoir soin de lui en qualité de tuteur. C'étoit un homme de basse naissance, mais que le merite avoit élevé. Cependant par un malheur trop ordinaire à ces for-

tes de personnes, l'élévation corrompit son cœur, l'ambition le perdit: parce qu'il étoit riche & puissant, il crut que tout lui étoit permis. Il poussa ses desseins ambitieux, jusqu'à vouloir faire épouser sa fille au Prince son pupille: & il y auroit réüssi si Eutrope autre courtisan n'eut par ses intrigues rompu ce projet, & obligé l'Empereur à épouser Eudoxie. C'est ainsi que les Rois sont souvent le joüet de ceux à qui ils accordent leur faveur.

Rufin cependant n'en eut pas moins d'autorité. L'Empereur accoûtumé dès son bas âge à ne se servir que de lui, le laissoit agir: & le Courtisan habile profita de sa faveur, & de la foiblesse du Prince pour augmenter son crédit.

Ce fut donc à lui que l'Evêque de Jerusalem s'adressa pour avoir un ordre qui proscrivît Jerôme & les siens & qui les releguât dans quelque Isle déserte. Il n'épargna ni amis ni argent pour faire réüssir son dessein: & il l'eut vû arriver promptement à une fin heureuse, si un coup imprévû ne l'eut arrêté.

Rufin pour se venger du mépris

qu'Arcade avoit fait de sa fille, & pour contenter son ambition, résolut de le déthrôner, & de se faire proclamer Empereur en sa place. La vie molle & effeminée du Prince, lui fit croire qu'il seroit peu regreté, si l'on s'en défaisoit. Déja il avoit gagné les principaux Officiers de l'Armée, & les Gouverneurs de Province : Déja il avoit engagé les Gots à faire une irruption dans l'Empire pour profiter du désordre, suite nécessaire de ces mouvemens peu attendus. Constantinople se vit assiegée avant presque d'avoir sçû qu'on eût dessein de l'attaquer. Honorius frere de l'Empereur envoye à son secours l'élite de ses troupes : mais comme celles d'Orient étoient gagnées, on n'avançoit rien : les peuples qui ignoroient le secret, rejettoient sur la lâcheté d'Arcade toutes les pertes que faisoit l'Empire. Alors Rufin crut que le moment étoit venu où il devoit s'asseoir lui-même sur le Thrône d'Orient : il persuade à Arcade de sortir de Constantinople, & de se montrer aux troupes désolées : La présence du Prince, lui disoit-il, ranime le courage abbatu des Soldats. Mais le traître eût été bien fâché que

la vûë d'Arcade eût produit cet effet : Il croyoit au contraire que l'Armée ne le verroit pas plûtôt qu'elle le mettroit en pieces, & qu'il seroit proclamé Empereur en sa place : il se trompa. Ce jour où il croyoit devenir le maître de l'Orient, fut celui où il trouva la punition que meritoit sa revolte. Stilicon General des Troupes d'Occident avoit découvert la conjuration, & aussi-tôt que Rufin parut, il le fit tuer par ses Soldats.

C'est ce qui fit avorter tous les desseins de l'Evêque de Jerusalem : le maniement des affaires tomba en d'autres mains ; & le Prélat ne crut pas devoir faire de nouvelles tentatives. S. Jerôme qui eut connoissance de ses premieres démarches, lui en fit de sanglants reproches, & on juge bien qu'ils ne servirent pas à les reconcilier.

XI. *Nouveaux sujets de mecontentement de l'Evêque de Jerusalem contre saint Epiphane.*

Outre tous les sujets de plainte que l'Evêque croyoit déja avoir contre S. Epiphane, on eut soin d'envenimer encore son esprit par des rapports indiscrets. On lui dit que ce Prelat ne celebroit jamais les divins Mysteres, qu'il ne fît à haute voix cette priere à Dieu : *Seigneur donnez à Jean* Ce-

Lui-ci tâche de se justifier.

la veritable foi. Il veut donc, disoit on à l'Evêque de Jerusalem, il veut que tout le monde vous regarde comme un hérétique. Il n'en falloit pas tant pour irriter un esprit que l'ordination de Paulinien & la revolte du Monastere de Bethléem avoient déja si fort indisposé. Jean se plaignit à tous ses amis de la conduite de S. Epiphane : Rufin & Melanie entrerent de plus en plus dans ses ressentimens : on condamnoit hautement l'Evêque de Salamine. Celui-ci le sçut & en fut touché. Il crut que la charité Chrétienne & son honneur l'obligeoient à se justifier. Il le fit dans une lettre adressée à l'Evêque de Jerusalem.

Il s'excuse d'abord d'avoir ordonné Paulinien, 1°. Sur la coutume de son pays, où les Evêques en agissoient ainsi sans se faire de la peine les uns aux autres, persuadez que les Canons de l'Eglise doivent ceder à la charité & à l'utilité de l'Eglise. 2°. Sur l'amitié qu'il se persuadoit que l'Evêque de Jerusalem avoit pour lui. 3°. Sur le besoin que le Monastere de Bethléem avoit d'un Prêtre qui en fit les fonctions, & sur le témoigna-

ge avantageux que tous les freres avoient rendu de Paulinien : Il disoit d'ailleurs que cette ordination avoit été faite dans une Eglise indépendante de celle de Jerusalem, & que le sujet étoit, pour ainsi dire, étranger, n'étant point né dans la Palestine.

A la seconde plainte il répond qu'il n'a jamais fait en public la priere qu'on lui reproche ; qu'il est vrai qu'interieurement il demande toûjours à Dieu la vraye foi pour lui, mais qu'il n'en avoit jamais rien fait paroître au dehors ; qu'au contraire il parloit ainsi de lui dans les divins Mysteres : *Seigneur, conservez un tel qui prêche la verité.... Ou bien, accordez-nous la grace de conserver un tel, afin qu'il prêche la verité.*

Au sujet des huit erreurs qu'il attribuë à Origene, il prouve assez bien que ce sont des erreurs, mais il suppose, sans le prouver, que ce sont là les sentimens d'Origene, & qu'en expliquant l'Ecriture, selon le sens allegorique, il prétendoit qu'il n'y avoit point d'autre sens, & que tous ces endroits ne pouvoient s'entendre à la lettre. Il prie Dieu de

préserver l'Evêque de Jerusalem de toutes ces erreurs, surtout, dit-il, le Prêtre Rufin. Il semble qu'il le crut plus entêté que ce Prélat.

Tous les termes sont compassez dans cette lettre : on y voit un certain esprit de pieté & de charité qui n'est propre qu'aux Saints. On y trouva de l'élégance, de la force, & de l'érudition. Ce qui fit dire à Rufin qui connoissoit la simplicité de S. Epiphane, que cette lettre n'étoit point de lui, mais que S. Jerôme la lui avoit dictée. Mais ce n'est point le style du S. Docteur : un esprit attentif ne peut s'y méprendre. (a).

Hier. in Ruf. l. d. c. 7.

(a) *Quelques Savans de nos jours ont trouvé de grandes difficultez dans cette lettre. (M. de Tillem. t. 12. p. 172.) dit qu'il ne conçoit pas comment un homme aussi sincere que S. Epiphane pouvoit dire à l'Autel que Iean prêchoit la verité après l'avoir accusé publiquement d'heresie : qu'il ne l'a point blessé, après avoir separé le Monastere de Bethléem de la communion de Iean, comme il l'avouë lui-même, après peut-être avoir fait soulever encore plusieurs autres Monasteres, sans autre raison, comme saint Ierôme le soûtient, que parce qu'il tenoit sa foi pour suspecte ou pour criminelle. Ce qu'il dit encore pour se justifier de l'ordination de Paulinien, ne paroît pas mieux fondé. Il avouë qu'il l'avoit ordonné pour deservir le Monastere de Bethléem : Mais n'étoit-ce*

Le Prélat envoya cette lettre par un de ses Ecclesiastiques. Elle étoit écrite en Grec ; parce que Jean n'entendoit point le Latin. On ne sçait comment l'Ecclesiastique fut reçû : mais il est certain que l'Evêque de Jerusalem ne fit aucune réponse..

Ce silence affecté indisposa encore plus l'Evêque de Salamine. Il écrivit une lettre circulaire à tous les Evêques de la Palestine, où il se plaint amerement qu'après avoir repris Jean de vive voix & par écrit sur plusieurs dogmes erronez, il n'en avoit jamais pû tirer une réponse précise, ni pour condamner, ni pour deffendre Origene.

Cependant la lettre de S. Epiphane à l'Evêque Jean devint bien-tôt fort celebre. Tout le monde dans la Palestine se hâtoit d'en avoir des copies ; elle couroit par tout : les doctes & les ignorans en admiroient l'é- *Hier. epi. 101. num. 31.*

pas empieter sur les droits de l'Evêque Jean ? Paulinien n'estoit pas né dans la Palestine, mais sa demeure y estoit fixe depuis très-long-temps. Enfin il dit qu'il n'avoit rien fait pour diviser l'Eglise ; mais comment entend-t'il tous les troubles excitez par lui dans le Monastere de Bethléem & la revolte de ce Monastere contre son Evêque legitime ?

rudition, dit S. Jerôme, & la pureté du ſtyle.

Il y avoit alors dans le Monaſtere de Bethléem un nommé Euſebe, natif de Cremone en Italie. C'étoit un homme de diſtinction qui avoit quitté la vie du ſiecle, & abandonné le tumulte du monde & du barreau, pour ſe retirer ſous la conduite de S. Jerôme; il n'entendoit point le Grec. Deſorte qu'entendant faire tant d'éloges de la lettre de S. Epiphane il pria ſon maître de la lui mettre en Latin. S. Jerôme le fit, & recommanda à Euſebe de ne communiquer cette traduction à perſonne. Environ 18 mois après, Euſebe fut volé par un de ſes domeſtiques qui enleva ſon argent & ſes papiers, parmi leſquels ſe trouva la traduction de S. Jerôme qui tomba, on ne ſait de quelle maniere, entre les mains des ennemis du S. Docteur. Il le ſçut, & dans la chaleur de ſon zele, il accuſa l'Evêque de Jeruſalem, Rufin & Melanie d'avoir corrompu ce domeſtique à force d'argent. L'accuſation parut aux perſonnes déſintereſſées ſans aucune vrai-ſemblance. Si le voleur n'eut pris que les papiers, peut-être

auroit-elle eu quelque fondement, comme raisonne fort bien M. de Tillemont : Mais prenant en même tems l'argent, dont l'Evêque de Jerusalem, Rufin & Melanie qui étoient si riches, n'avoient pas sans doute besoin, il étoit aisé de voir que le domestique étoit le seul auteur de ce larcin, & que l'argent l'avoit tenté. S'il prit aussi les papiers, c'est peut-être qu'il crut qu'il pouvoit y en avoir quelqu'un propre à augmenter son trésor. *T. 12. p. 179.*

D'ailleurs, quel interêt l'Evêque de Jerusalem ou ses amis avoient-ils de publier de nouveau la lettre de S. Epiphane ? Une lettre sur-tout où ils étoient eux-mêmes assez maltraitez. N'étoit-elle pas déja assez répanduë ? Enfin comment pouvoient-ils savoir que S. Jerôme l'avoit traduite, puis qu'Eusebe ne l'avoit fait voir à personne ?

Rufin au reste, s'en divertit avec ses amis aux dépens de S. Jerôme : & comme il possedoit également les deux langues, la Grecque & la Latine, il fit voir au S. Docteur que sa traduction étoit infidelle : qu'il avoit ajoûté & supprimé ce qu'il avoit

voulu. On répandit même un écrit où l'on prétendoit prouver qu'il avoit malicieusement falsifié cette lettre en la faisant passer d'une langue en une autre, afin de rendre l'Evêque de Jerusalem plus odieux à tous ceux qui n'entendant pas le Grec, ne liroient la lettre de S. Epiphane que dans la traduction.

Cette accusation, sans doute, de quelque part qu'elle vint, étoit injuste : le soin que S. Jerôme avoit eu de recommander à Eusebe de ne point montrer cette traduction, le disculpoit assez de ce reproche. Mais le témoignage de sa conscience ne put le mettre en repos. Il sentit d'autant plus de chagrin de cet écrit, que son honneur s'y trouvoit attaqué par l'endroit le plus sensible ; car qu'y-a-t'il de plus indigne d'un honnête homme que de falsifier une lettre pour en faire retomber tout le blâme sur son propre Evêque ?

Mais comme l'écrit étoit anonyme, il ne savoit à qui s'en prendre. Il en soupçonna l'Evêque de Jerusalem, & n'osant pas le nommer, il s'en explique ainsi. » Ce n'est pas tant la
Hier. ep. 101. » faute de celui qui sert d'acteur à

cette tragedie, que de ceux qui la « lui font joüer, c'est-à-dire, de Ru- « fin & de Melanie ses maîtres, qui « lui ont appris bien cherement à ne « rien savoir. Quelques habiles criti- « ques ont trouvé ces termes si méprisans, qu'ils n'ont pû se persuader, que S. Jerôme voulut ici parler de Jean de Jerusalem, dont personne n'a jamais dit que ce fut un ignorant: mais quand le Saint en parle sans énigme, il ne s'explique gueres plus à son avantage. « Jean, dit-il ne me per- « secute pas de lui-même, il est exci- « té par d'autres. Il a auprès de lui des « Latins qui l'entretiennent dans ces « mauvaises dispositions, & qui lui « expliquent les livres qu'il n'entend « pas. «

Till. t. 12. p. 180.

Hier. ep. 62. ad Theoph.

En effet, Rufin & Melanie apprenoient le Latin à Jean de Jerusalem; & comme il n'a jamais fait de grands progrès dans cette langue, S. Jerôme pouvoit dire en un sens, qu'ils lui avoient appris bien cherement à ne rien savoir; mais ce n'étoit pas assez pour le traiter d'ignorant. La plûpart des Peres Grecs n'ont jamais sçû le Latin, & S. Chrysostome un des plus savans hommes de son sie-

cle, en savoit encore moins que l'Evêque de Jerusalem.

S. Jerôme n'osant donc déclarer plus ouvertement ses soupçons sur l'auteur de cet écrit, se contenta de justifier sa traduction par une lettre qu'il écrivit à Rome, & qu'il adressa à son ami Pammaque. Elle est si longue qu'elle passe plûtôt pour un traité que pour une lettre. Il y a d'excellens preceptes sur *la meilleure maniere de traduire.* Aussi est-ce le titre qu'il a donné à son écrit. Il dit entr'autres que si sa traduction n'est point litterale, il a imité les bons auteurs qui ne s'attachent qu'au sens & non aux termes, ce qu'il prouve par plusieurs exemples. Il ne désavouë point qu'il n'ait pû faire quelques fautes, mais il les excuse, disant que sa traduction a été faite à la hâte; que son dessein n'étoit que de faire entendre à Eusebe la lettre de S. Epiphane, & qu'il n'avoit jamais pensé à la rendre publique.

XII.

Le Patriarche d'Alexandrie prend connoissance de ces divisions.

Le bruit de ces divisions étoit trop grand pour demeurer toûjours renfermé dans la Palestine. Il passa bientôt en Egypte, où le nom d'Origene n'étoit pas moins regardé d'un

grand nombre qu'il l'étoit de l'Evêque de Jerusalem & de Rufin. Chacun prit parti dans cette querelle: & si l'Evêque de Salamine & S. Jerôme trouverent des partisans, il y en eut encore davantage qui approuverent Jean de Jerusalem, & blâmerent la conduite des autres. Les personnes désinteressées gemissoient de voir tant de grands hommes qui auroient pû employer toutes leurs forces contre les ennemis de l'Eglise, s'acharner les uns contre les autres pour des sujets legers, & donner par là occasion aux Païens & aux Hérétiques de faire des railleries de nous.

Theophile gouvernoit alors l'Eglise d'Alexandrie depuis dix ou douze ans, ayant succedé à Timothée. *(a)* Il avoit l'esprit vif, il étoit hardi, entreprenant, versé dans les sciences Ecclesiastiques: mais il joignoit à plusieurs belles qualitez un plus grand nombre de deffauts, non de ceux qui deshonnorent devant les hommes, mais de ces défauts qui sont quelquefois les plus horribles aux yeux de Dieu. Jusqu'alors il avoit passé pour

Hier. ep. 62. ad Theoph. à parvâ ætate sacris litteris erudi-tus es, *dit-il à lui-même.*

(a) *En 385. & on pouvoit être alors en 396.*

un des plus zelez defenseurs d'Origene. Ce fut pour lui un motif de prendre part aux troubles de l'Eglise de Jerusalem. L'union intime qui étoit entre lui & l'Evêque de cette ville, le commerce de lettres qu'il avoit avec Rufin, qui se glorifioit d'avoir été autrefois du nombre de ses disciples, font croire qu'il étoit instruit de toute l'affaire, & que Jean & Rufin pouvoient l'avoir sollicité de s'en mêler.

Hier. ep. 2. 15. & 61. & in Ruf. l. 3. c. 5.

Theophile dabord se porta pour médiateur, & personne n'osa refuser la médiation d'un si grand Prélat, elle faisoit honneur à toutes les parties : c'en étoit un à Theophile d'appaiser un differend qui faisoit tant de bruit dans le monde, & dont les auteurs soutenus par tant d'habiles gens, étoient eux-mêmes si distinguez par leur caractere & par leur érudition : C'en étoit aussi un aux autres qu'un Prélat, un Patriarche d'Alexandrie, grand par sa dignité, & celebre par son esprit, & par d'autres belles qualitez, voulût bien se mêler de les mettre d'accord. Mais comme il ignoroit le succès de son entreprise, & que les esprits

prits étoient si échauffez qu'il paroissoit fort douteux ; il ne voulut pas dans les commencemens agir par lui-même, de crainte que s'il ne réüssissoit pas, le blâme ne lui en demeurât : Il résolut d'envoyer un député en Palestine, avec de bonnes instructions.

Il chargea de cette fonction le celebre Isidore l'Hospitalier. C'étoit lui que Theophile emploïoit dans les negociations les plus importantes : & son merite étoit si connu, que deux ans après on le vit concourir avec S. Chrysostome, pour remplir le siege de l'Eglise de Constantinople. Sa sainteté étoit si éclatante, & sa réputation si étenduë, que S. Jerôme n'eut pas le moindre soupçon contre cet envoyé, il loüa la prudence de Theophile, & le choix de la personne qu'il leur envoyoit : mais il ne savoit pas que sur l'Origenisme, Isidore n'avoit pas d'autres sentimens que son Patriarche : il ne faisoit pas réflexion que cet Isidore étoit le même qui avoit conduit autrefois Melanie dans les deserts de l'Egypte, qui l'avoit reçûë chez lui avec tant de distinction, &que Rufin, par le moyen

de Melanie, avoit eu avec lui de longues habitudes. Toutes ces reflexions, s'il les eut faites, auroient un peu diminué sa confiance, & lui auroient fait douter du succès de la negociation.

XIII.
Le Comte Archelaüs veut aussi accorder l'Evêq. de Jerusalem & Jerôme, mais inutilement.
Hier. ep. 61. nunc. 33.

Isidore se fit attendre long-temps. Quelques personnes de qualitez ennuyées de son retardement, & voyant que les esprits s'aigrissoient tous les jours de plus en plus, voulurent proposer quelque voye d'accommodement entre les parties. Le Comte Archelaüs étoit celui qui pressoit davantage. C'étoit un homme très-éloquent, dit S. Jerôme, d'une vie irreprochable, & d'une pieté exemplaire : ses vertus & le rang qu'il tenoit dans la Province (a) firent que personne n'osa rejetter sa mediation. On l'écouta : Mais il paroît que tous n'agissoient pas également de bonne foi, & qu'il y avoit plus de politique que de sincerité dans le consentement que donna l'Evêque de Jerusalem. Le Comte alla trouver plusieurs fois les parties, les vit, les exhorta à la paix :

(a) *Il étoit Gouverneur d'Egypte en 397. sept ou huit mois après la conference dont il s'agit ici (Theod. t. 6. p. 351. Baron. 393. art. 17.)*

on convint du jour & du lieu où l'on s'aſſembleroit, & on poſa pour fondement de cet accord une profeſſion de foi qui ſeroit ſignée de l'Évêque de Jeruſalem & de S. Jerôme.

Jerôme vint au jour marqué. L'aſſemblée étoit nombreuſe : Le deſir de le voir aux priſes avec ſon Evêque dans une diſpute réglée, l'envie d'être les témoins d'une querelle qui duroit depuis ſi long-temps, & que l'on croyoit voir finir en ce jour, avoient amené un grand nombre d'Eccleſiaſtiques, de Moines, & d'autres perſonnes conſiderables.

On n'attendoit plus que l'Evêque de Jeruſalem, lorſqu'un député vint dire qu'il ne viendroit pas : qu'une Dame de qualité qui étoit tombée dangereuſement malade le retenoit, parce que l'on ignoroit le ſuccès de cette maladie, & qu'il prioit l'aſſemblée de l'excuſer.

S. Jerôme crut que c'étoit une défaite, ou, comme il s'explique lui-même, un mépris que le Prélat faiſoit de ſa perſonne. Il vouloit s'en retourner à l'heure même à ſon Monaſtere : mais le Comte lui remontra fortement qu'une telle démarche gâ- *ibid.*

teroit tout, & qu'on ne manqueroit pas de rejetter ſur lui la rupture de cette conference. Jerôme ſe rendit, & demeura : il attendit l'Evêque encore deux ou trois jours : ce fut inutilement : la maladie de la Dame que l'on avoit prétextée la laiſſoit toûjours entre la vie & la mort : ainſi ce projet d'accommodement s'évanoüit.

On croit que ce fut Rufin qui conſeilla à l'Evêque de Jeruſalem de ne point aller à cette aſſemblée. Ceux qui la compoſoient étoient au-deſſous de lui par leur rang. On lui repreſenta qu'un Patriarche ne devoit point aller rendre compte de ſa foi devant une trouppe de Moines, d'Eccleſiaſtiques, & de ſeculiers de ſon Dioceſe : qu'il ne lui convenoit point de paroître devant eux plûtôt pour en être jugé, que pour être leur juge, pour recevoir la loi plûtôt que pour la donner. Il n'étoit pas neceſſaire de lui en dire davantage. Un Evêque ne ſe livre pas aiſément quand il croit voir ſes droits bleſſez : & celui de Jeruſalem avoit fait voir plus d'une fois qu'il étoit délicat ſur cet article. Mais comment faire ? La parole étoit donnée de ſe trouver à la conference : il

l'avoit promis au Comte Archelaüs. La maladie de la Dame vint à propos pour le tirer d'embarras, le prétexte étoit honnête, & ne paroissoit point mandié. On loüe Rufin d'avoir donné ce conseil à son Evêque, (car c'est à lui qu'on l'attribuë communément,) je ne le blâme pas. Mais il y a des occasions où le bien de la paix veut que les plus élevez se confondent pour ainsi dire avec le peuple, pour procurer ce précieux trésor pour lequel il faudroit donner tout, excepté la verité.

S. Jerôme ne put supporter patiemment le manque de parole de l'Evêque de Jerusalem ; il écrivit à ce sujet à son ami Pammaque une lettre très-longue, où il attaque avec tant de vivacité la foi & les mœurs de Jean que l'on peut craindre qu'il n'y ait de l'excès ; & que si le Prélat avoit eu tort de manquer à sa parole, Jerôme, simple Prêtre, devoit parler à son Evêque avec plus de respect & de ménagement, sur tout lui adressant la parole, comme il fait ici.

Hier. ep.6. nunc.38.

XIV.

Arrivée du Prêtre Isidore en Palestine.

Je croi que ce qui animoit davantage S. Jerôme, étoit une lettre qu'il avoit interceptée depuis peu. Isidore

l'avoit écrite à Rufin pour lui donner avis qu'il avoit reçû commission de son Evêque d'aller en Palestine pour y appaiser les troubles qui agitoient cette Province, il l'exhortoit dans cette lettre, » à demeurer ferme sur » la pierre angulaire, à ne point a- » bandonner la verité, & à ne s'épou- » venter pas des menaces qu'on lui » faisoit... Il ajoûtoit : » J'irai bien- » tôt à Jerusalem, & ma presence, » comme je l'espere, dissipera en un » moment tous les efforts de vos ad- » versaires.... Vous verrez disparoî- » tre ceux qui ayant toûjours resisté » à la foi de l'Eglise, s'efforcent en- » core de la troubler par des gens » simples & ignorans.

Il faisoit entendre par ces paroles qu'il regardoit Jerôme & ceux de son parti comme des ennemis de la Religion, qui après avoir excité du trouble par tout où ils étoient allez, s'étoient servi pour l'augmenter de la simplicité de S. Epiphane : mais qu'il alloit les réduire au silence, ou les obliger à prendre la fuite. C'étoit là prononcer le jugement avant que d'avoir écouté les parties.

Cette lettre au lieu d'être renduë

à Rufin, fut remise entre les mains du Prêtre Vincent, ami intime de S. Jerôme. On ne sait si ce fut une méprise du messager, ou si Vincent usa en ceci de quelque adresse : mais ce qui le laisse sans excuse, est d'avoir retenu la lettre, puisqu'elle ne s'adressoit point à lui, de l'avoir ouverte, de l'avoir communiquée à S. Jerôme, & sans doute à plusieurs autres personnes ; & enfin de ne l'avoir pas envoyée à Rufin. Ce sont de ces fautes que l'on ne peut colorer : elles sont contre le droit naturel, qu'un homme de probité ne doit jamais violer. Jerôme au reste, connut par cette lettre qu'Isidore ne venoit point comme un mediateur indifferent, & qu'il le condamnoit avant même que de l'avoir entendu. Il ne fut pas fâché d'être détrompé au sujet de l'envoyé de Theophile, & il en profita.

Les Fêtes de la Pentecôte approchoient, & une éclypse du Soleil qui couvrit la terre de tenebres trés épaisses, allarma les consciences les moins timorées. On crut que le souverain Juge alloit paroître, & que la fin du monde étoit proche. Saisis *Hier. ep. 61*

de frayeur comme les autres, S. Jerôme & Sainte Paule crurent qu'il ne falloit pas differer d'avantage de faire recevoir le baptême aux Cathecumenes qu'ils avoient dans leurs Monasteres. Ils en presenterent quatre aux Prêtres de la Paroisse du lieu: & l'Evêque voulut bien en cette occasion lever la deffense qu'il avoit faite à ces Ecclesiastiques de donner aucun secours spirituel aux Monasteres de Bethléem.

Sur ces entrefaites Isidore arriva chargé de plusieurs lettres du Patriarche d'Alexandrie pour l'Evêque de Jerusalem, Rufin & S. Jerôme. Comme il aborda à Jerusalem avant que de passer par Bethléem, il distribua à l'Evêque & à Rufin les lettres qu'il avoit pour eux. Dans la conversation Isidore parla à Rufin de la lettre qu'il lui avoit écrite avant que de partir pour la Palestine. Rufin étonné, parce qu'il ignoroit que la lettre eut été interceptée, lui dit qu'il ne l'avoit point reçûë. On ne fût pas long-tems sans savoir qu'elle étoit tombée entre les mains de Vincent: que S. Jerôme l'avoit lûë, & qu'il regardoit Isidore comme un Origeniste. Celui-ci

de son côté indigné contre S. Jerôme, crut qu'il devoit lui rendre la pareille, en ne lui remettant point la lettre que le Patriarche d'Alexandrie lui écrivoit, il agit donc comme si effectivement il n'en eut point eu pour lui. Peut-être fut-ce Rufin qui le lui conseilla. Au moins S. Jerôme le lui reproche-t'il. *Hier. in Ruf. l. 3. c. 5.*

Il y eut cependant de longues conferences sur les sujets de mécontentement que l'on avoit de part & d'autre, & Isidore fit trois ou quatre voïages à Bethléem, où il eut plusieurs entretiens avec S. Jerôme. Mais comme il ne put être persuadé de ses raisons, il ne le put aussi le persuader des siennes. Tout rouloit sur deux chefs : Sur l'ordination de Paulinien, & sur la rupture que S. Jerôme avoit faite avec son Evêque, en se séparant de sa communion, sous prétexte que sa foi lui étoit suspecte. A l'égard du premier, l'Evêque de Jerusalem s'étoit déja beaucoup relâché, & Isidore avoit obtenu de lui que pour le bien de la paix, il admettroit cette ordination, quoique faite contre toutes les regles de l'Eglise, à la charge que Paulinien & ceux qui le *Hier. ep. 61.* *Ibid. c. 15.*

soûtenoient demeureroient soumis à l'Eglise de Jerusalem & à son Evêque, sans vouloir établir dans leur Monastere une autorité indépendante de la sienne. Cette demande paroissoit raisonnable ; cependant S. Jerôme ne voulut jamais y acquiescer.

Ep. 62. c. 3. & 4.

L'article du schisme paroissoit encore plus difficile à traiter. L'Evêque de Jerusalem vouloit que S. Jerôme & les siens, le reconnussent pour Orthodoxe, & qu'ils rentrâssent dans sa communion. Le Saint protestoit qu'il n'y rentreroit point qu'auparavant il n'eut levé les soupçons qu'on avoit contre sa foi. Isidore insistoit : D'où vous viennent ces soupçons ? Lui avez vous jamais entendu rien dire qui ne fut conforme à la foi de l'Eglise ? Pourquoi pendant tant d'années avez vous communiqué avec lui comme avec un Prélat d'une saine doctrine ? S. Jerôme répondoit qu'il ne l'avoit point soupçonné d'héréfie tant qu'il avoit communiqué avec lui, mais que depuis, S. Epiphane voïant qu'il ne vouloit point s'expliquer sur l'article d'Origene, avoit mandé à tous les Moines de ne plus communiquer avec lui, jusqu'à ce qu'il eut

Hier. ep. 61. Till. t. 12. p. 185.

ſatisfait. Cette réponſe n'étoit pas ſatisfaiſante. Un particulier ne doit pas ſe ſéparer de la communion de ſon Evêque, ſur un ſoupçon, ſur un oüi dire, & ſans qu'il y ait eu un jugement rendu contre lui ; c'eſt ce qu'Iſidore lui remontra avec force : mais il ne gagna rien. S. Jerôme demeura comme il étoit. Les Saints ne ſont pas exempts de prévention, & tant que l'on eſt ſur la terre, il eſt difficile de diſſiper toûjours les tenebres qui nous environnent !

XV. *L'Evêque de Jeruſalem fait ſon apologie, & l'envoye à Theophile.*

Iſidore voyant qu'il n'y avoit rien à faire, prit le parti de s'en retourner, auſſi ſatisfait de l'Evêque de Jeruſalem & de Rufin, qu'il étoit mécontent des Moines de Bethléem. Ainſi cette legation n'aboutit qu'à aigrir davantage les eſprits. Chacun écrivit de ſon côté pour faire connoître qu'il avoit raiſon : mais tous ne pouvoient pas l'avoir, car la raiſon n'eſt pas contraire à elle-même.

Alors l'Evêque de Jeruſalem fit ſon Apologie, pour ſervir de réponſe à la lettre que S. Epiphane lui avoit écrite, & l'adreſſa à Theophile. Iſidore en fut le porteur. Dans cet écrit, Jean travailloit à juſtifier ſa propre *Till. t. 12. p. 186.*

foi, tant par les assurances qu'il en donnoit, qu'en prétendant que S. Jerôme en avoit lui même reconnu la pureté. Il se plaint du schisme que les Moines de Bethléem avoient fait dans son Diocese; de l'ordination de Paulinien, qu'il assure avoir été la source de tout le mal, de la dispute qu'il avoit euë avec S. Epiphane en public & en particulier. Sur l'article d'Origene il déclare qu'il estimoit son esprit, mais qu'il ne s'attachoit point à lui pour les dogmes. Enfin il maltraite beaucoup S. Jerôme qu'il qualifie d'homme rebelle à l'Eglise, d'esprit inquiet & broüillon, & travaillé d'une maladie très-dangereuse qui est l'envie & la jalousie. Aussi S. Jerôme appelloit-il cette apologie, non une lettre de paix, comme Jean le vouloit, mais une Satyre mordante.

Genn. c. 30.

Hier. ep. 61.
Till. ibid.
Hier. ibid.

On accuse Isidore & Rufin d'avoir travaillé à cette piece avec l'Evêque de Jerusalem; cependant Rufin ne paroissoit point en tout ceci: il se ménageoit beaucoup, & agissoit avec prudence: & quoi que l'on ne doutât point qu'il ne fut entierement dans les interests de son Evêque; nean-

moins il n'avoit pas encore rompu ouvertement avec S. Jerôme. Il le voyoit, mais plus rarement qu'auparavant : ils se donnoient des témoignages d'amitié réciproque, mais qui laissoient cependant apercevoir quelque indifference, & quelque froideur.

Isidore en rendant compte à Theophile de sa legation, lui remit l'Apologie de Jean de Jerusalem, qu'il lui fit sans doute bien valoir. L'écrit se répandit de tous côtez : elle fut même envoyée à Rome, où elle fit beaucoup d'impression sur des esprits déja prévenus contre S. Jerôme. Theophile écrivit aussi au Pape Syrice, & sous prétexte de l'informer des troubles de l'Eglise de Jerusalem, & de ce qu'il avoit fait pour les apaiser, il lui parle fortement contre l'Evêque de Salamine qu'il traite d'hérétique, & d'auteur du schisme, & il ne tient pas à lui que le Pape ne le prenne pour un Antropomorphite.

Pallad. Dial. c. 16. Socr. l. 6. c. 9. Soz. l. 8. c. 14. Till. t. 12. p. 187.

Sirice avoit déja reçû une lettre de S. Epiphane, où ce Prélat lui rendoit compte de la dispute qu'il avoit euë avec l'Evêque de Jerusalem, & se plaignoit vivement de ce que celui-ci ne lui faisoit aucune réponse à la

Hier. ep. 6. c. 4. 16.

lettre qu'il lui avoit écrite depuis cette dispute. Mais après que le Pape eut été informé par les lettres du Patriarche d'Alexandrie, du fond de l'affaire, & de la conduite des uns & des autres, il ne paroît pas avoir pris aucun parti dans cette dispute, jugeant, peut-être, que l'Evêque de Salamine n'étoit pas plus Antropomorphite, que celui de Jerusalem Origeniste, & les lettres qu'il écrivit dans la suite à celui ci, marquent assez par les termes respectueux dont il se sert, que sa foi ne lui avoit point été suspecte.

XVI. *L'inondation des barbares suspend cette querelle.*

L'ardeur de cette guerre spirituelle ne fut rallentie que par une autre plus cruelle & plus dangereuse. Ce fut une inondation de barbares, qui voulant profiter de la mort du grand Theodose qu'ils avoient redouté tant qu'il avoit vêcû, se déborderent comme un torrent impetueux sur les plus belles Provinces de l'Empire, aussi-tôt qu'ils eurent apris que ce Prince genereux n'étoit plus au monde, & qu'il n'avoit laissé que des enfans qui ne le valoient pas. Alaric à la tête des Gots ravagea la Thrace & la Grece, pendant

que les Huns commandez par un chef aussi redoutable, faisoient des incursions dans les Provinces les plus Meridionales. Ces barbares firent trembler tout l'Orient, & jamais l'Empire ne s'est vû si près de sa ruine.

On répandit le bruit que le desir de piller Jerusalem les faisoit marcher droit vers cette ville, & qu'ils précipitoient leur course. La dévotion des peuples avoit en effet enrichie cette ville plus qu'aucune autre de l'Empire: On y venoit de toutes les Provinces du monde Chrétien.

Ce bruit jetta la frayeur dans tous les cœurs. Chacun se crut perdu, & ne pensoit plus qu'à se sauver. Bethléem étant sans aucune deffense, les Monasteres de Sainte Paule se trouvoient les plus exposez. Le remede le plus prompt en cette extrêmité, & sans doute le plus prudent, étoit d'en sortir. S. Jerôme se retira donc avec les saintes filles qui étoient sous la conduite de Paule, & ce qu'elles purent emporter, dans quelque Port de Mer. On y prepara des vaisseaux, on faisoit la garde jour & nuit sur le rivage, afin qu'au premier si-

gnal que l'on auroit de l'arrivée des ennemis, on put s'embarquer promptement. On n'examinoit point si les vents seroient contraires : l'honneur des vierges consacrées à J. C. faisoit plus apprehender la presence des barbares que le naufrage. Deux ans se passerent dans ces allarmes continuelles, & ce ne fut que sur la fin de l'année 396. que le peril, par une protection particuliere du Ciel, étant passé, S. Jerôme avec sa sainte troupe revint à Bethléem continuer ses exercices ordinaires de pieté & de penitence.

XVII. *S. Ierôme pense à sa Iustification.* Alors joüissant du calme, il reprit la plume pour travailler à sa deffense, & diminuer, s'il étoit possible, les fâcheuses impressions que l'Apologie de l'Evêque de Jerusalem, & les lettres du Patriarche d'Alexandrie avoient laissées de sa conduite.

C'est ce que son ami Pammaque lui avoit mandé de Rome; & c'est aussi à cet ami qu'il écrit, quoique dans cette grande lettre qui pouroit passer pour un traité, il adresse presque toûjours sa parole à l'Evêque de Jerusalem, dont il tâche de refuter l'Apologie. *C'est la 61. Lettre, la 38. de la nouv. Edit.*

Il prétend que S. Epiphane dans sa lettre, accuse ouvertement Jean de Jerusalem d'être hérétique. Cependant cela ne s'y trouve point ; & même le Saint suppose par tout qu'il ne l'est pas. Tout ce qu'il demandoit, est que Jean condamna publiquement Origene, ce que celui-ci croioit ne devoir pas faire.

Analyse de cette justification.

S. Jerôme prétend encore que l'Evêque de Jerusalem usoit de dissimulation dans son Apologie : & qu'au lieu de répondre aux huit chefs dont il s'agissoit, il ne répondoit qu'à trois : disant des autres en general, qu'il admiroit l'esprit d'Origene, mais qu'il ne suivoit pas ses dogmes. Mais il y en a qui trouveront que c'étoit assez dire : qui condamne un auteur en general, est censé condamner tous ce qu'il y a de mauvais dans cet auteur.

Il s'attache à faire voir que ces deux Prélats étoient fort differens en merite : il éleve autant l'Evêque de Salamine qu'il abaisse celui de Jerusalem. Mais que faisoit ce Panegyrique au fond de l'affaire, dira-t'on ? ce n'étoit pas de quoi il s'agissoit. S. Epiphane pouvoit avoir plus de me-

rite, & cependant avoir tort.

Il passe aux huit erreurs que l'on attribuoit à Origene, & les refute avec beaucoup d'érudition : mais il restoit toûjours à prouver que Jean de Jerusalem en étoit infecté. Ce Prélat le nioit publiquement, il s'agissoit de le convaincre du contraire : & c'est ce qu'il semblera à plusieurs que S. Jerôme ne fait pas.

Jean dans son Apologie parloit de la resurrection des corps, & ne la nommoit jamais la resurrection de la chair. S. Jerôme en inferoit que lui & ses partisans ne croyoient pas la resurrection des morts, mais qu'ils s'imaginoient qu'après la resurrection les hommes n'auroient que des corps fantastiques, formez de l'air ou de quelque autre substance très-déliée.

Mais il paroît plus de chicanne que de raison dans ce reproche. Il est vrai qu'il y a quelque difference entre le corps & la chair : parce que si toute chair est un corps, tout corps n'est pas chair. Les élemens sont des corps, & ils ne sont pas chair : un mur est un corps, & n'est point chair, parce qu'il n'a ni os, ni nerfs, ni veines ; mais cependant

l'Evêque de Jerusalem parloit comme l'Apôtre : il disoit comme lui que nos corps ressusciteroient : Or si nôtre corps ressuscite, sans doute que c'est ce corps de chair que nous avions, & non un corps fantastique que nous n'avions pas.

Jean avoit loüé Theophile sur son zele pour l'honneur de l'Eglise, lequel ne lui avoit pû permettre de voir les troubles de l'Eglise de Jerusalem, sans s'y interesser charitablement.

S. Jerôme lui fait un crime de cette louange, & l'accuse d'ignorer les Canons de l'Eglise, & particulierement ceux du Concile de Nicée qui avoit reglé, dit-il, que la Palestine dépendroit de l'Eglise de Cesarée, & non pas de celle d'Alexandrie. Mais on pouvoit lui répondre que Theophile ne vouloit point connoître de leur differend comme juge, comme ayant droit, mais comme ami.

Le reste n'est presque qu'une raillerie, ce semble, un peu vive, sur le Prêtre Isidore, Rufin & l'Evêque de Jerusalem, à l'occasion de quelques paroles qui se trouvent dans cette Apologie, & qui ne méritoient

pas d'être si fort relevées par un aussi grand génie qu'étoit S. Jerôme. L'ordination de Paulinien faite par S. Epiphane, étoit un des griefs de l'Evêque Jean. Que répondoit S. Jerôme ? Ce n'est pas vous qui l'avez ordonné, dit-il ; il le savoit bien, & c'est ce dont il se plaignoit. Ce n'est point vôtre Prêtre, ajoûte-t'il, il demeure à Salamine avec son Evêque. Cela étoit vrai : mais n'étoit-ce pas S. Epiphane qui l'avoit soustrait à la jurisdiction de son Evêque legitime sans qu'il lui eut demandé son consentement ? Les raisons de S. Jerôme, dit-on, ne sont donc point recevables.

XVIII. *S. Ierôme écrit au Patriarche d'Alexandrie, qui vient lui-même à Ierusalem pour faire la paix, mais inutilement.*

Cependant Theophile voyant que la légation d'Isidore n'avoit pas réussie, il écrivit lui-même à S. Jerôme pour l'exhorter à la paix. Cette lettre n'étoit qu'un tissu de passages de l'Ecriture propres à toucher un cœur & à lui inspirer des sentimens de charité.

S. Jerôme y répondit aussi tôt. Il proteste dans cette réponse qu'il est très disposé à la paix, qu'il la souhaite plus que personne ; mais qu'elle dépend autant de ses adversaires que

Ep. 62. nunc. 39.

de lui ; qu'aureste la paix qu'il desi- « re, est une paix qui unisse des amis « & non pas qui fasse des esclaves : « qu'il sait les Canons, mais qu'il hait « la domination & l'orgueïl. On en- « tend bien ce langage. S. Jerôme vouloit la paix, pourvû que Paulinien ne fut point soumis à l'Evêque de Jerusalem : *Si Jean ne veut point de paix*, dit-il lui-même, « à moins que Pau- « linien ne lui soit soumis, il montre « qu'il n'aime pas la paix, mais qu'il « desire de se venger, sous le titre « de paix. Cependant les Moines en « ce temps-là étoient soumis à leur « Evêque. On ne connoissoit point l'indépendance. Jerôme fait ensuite plusieurs plaintes de la maniere dure dont Jean le traitoit dans son Apologie. Pour ce qui est de l'accusation d'Origenisme, il la réduit à dire que ce Prélat ne s'expliquoit point, & qu'il parloit toûjours d'une maniere ambiguë, qui ne donnoit point à connoître ce qu'il en pensoit. Cette lettre est belle & pleine de douceur : & si le saint Docteur n'avoit pas raison en tout, on ne peut s'empêcher en la lisant, de souhaiter qu'il ne l'eut. Theophile lui-même jugea après

l'avoir lûë, que les esprits étoient assez bien disposez à la paix & que pour peu que l'on travaillâ encore à les réünir, on verroit enfin, au grand contentement des fideles, ces funestes divisions cesser entierement.

Plein de cette esperance, il résolut d'aller lui-même sur les lieux, afin d'avoir tout l'honneur de cette réünion. Il arriva à Jerusalem sur la fin de l'année 396. & il y fut reçû & traité avec toutes les marques de distinction qui étoient dûës à son merite & à son caractere. S. Jerôme n'oublia pas à s'acquiter aussi de tous les devoirs que la bienseance exigeoit en cette occasion. On n'en demeura pas aux simples civilitez. On se vit, on s'entretint souvent, on parla d'affaires : chacun fit valoir ses raisons : chacun voulut justifier sa conduite. Le Patriarche écoutoit avec patience, répondoit avec douceur. Mais il n'alloit pas si vîte que S. Jerôme eut souhaité, & ces ménagemens lui déplûrent, quoique dans la suite il ait avoüé qu'ils étoient l'effet d'une prudence consommée.

Till. t. 12. p. 198.

Hier. ep. 68. nunc 58

Le Saint Solitaire avec toute son éloquence ne put persuader au Pa-

triarche qu'il avoit eu raiſon de ſe ſeparer de la communion de ſon Evêque ; ſes ſoupçons lui parurent trop legers. Il condamna l'ordination de Paulinien comme peu canonique. Au ſujet d'Origene il dit, qu'il croïoit que lorſqu'un Evêque déclaroit publiquement qu'il condamnoit toutes les erreurs que l'Egliſe condamnoit, & qu'il embraſſoit tous les dogmes qu'elle enſeignoit, cela devoit ſuffire à des particuliers, & que ce n'étoit point à eux à le faire expliquer plus en détail ſur ſa croyance : que d'ailleurs l'Egliſe ne s'étant point encore expliquée ſur les opinions que l'on attribuoit à Origene, c'étoit une témerité de traiter d'hérétique ceux qui favoriſoient ſes ſentimens. S. Jerôme ne fut pas content de ces réponſes & de la conduite de Theophile : il crut ou qu'il agiſſoit trop mollement, ou qu'il favoriſoit ſes adverſaires : l'Evêque de Jeruſalem étoit de ſes amis, Rufin avoit été ſon diſciple, & ils avoient enſemble d'étroites liaiſons : en falloit-il davantage pour lui faire croire qu'il donnoit un peu trop à l'amitié, pour ne pas dire qu'il étoit peut-être lui-

même dans les mêmes ſentimens.

Till. t. 12. p. 198.

Ainſi le voyage de Theophile ne donna pas encore la paix à l'Egliſe de Jeruſalem, & ne produiſit pour lors que de l'indiſpoſition dans l'eſprit de ce Prélat à l'égard de S. Jerôme.

XIX. *Enfin la paix eſt concluë par l'entremiſe de Melanie.*

Après que tant de grands hommes & ſi habiles dans les négociations, s'étoient mêlez d'appaiſer ces differens, ſans pouvoir les terminer, il ſemble qu'on n'en devoit jamais voir la fin, ou qu'il falloit un miracle pour réünir des eſprits ſi diviſez : mais comme il arrive ſouvent entre les Princes qui ſont en guerre, que la paix ſe fait entre eux lorſqu'il y a le moins d'apparence, ainſi lorſque tout le monde croyoit dans la Paleſtine que l'Evêque de Jeruſalem & le S. Prêtre Jerôme ne s'accorderoient jamais, la paix ſe fit par le moyen d'une perſonne que l'on n'auroit jamais crû capable de contribuer à cette reconciliation.

Till. t. 12. p. 199.

Ce fut l'illuſtre Melanie, que S. Jerôme regardoit alors comme ſon adverſe partie. Des ennemis paroiſſent peu propres à être les médiateurs de la paix. Mais Melanie aimoit le bien : & ſi elle étoit attachée à l'Evêque de

de Jerusalem, elle l'étoit encore plus à Dieu, qui est le Dieu de la paix. Rufin & elle agirent donc avec tant d'adresse dans cette occasion, que peu de tems après le départ du Patriarche d'Alexandrie la paix fut faite, & tous les differents terminez. Ainsi l'on vit alors, exemple rare ! la reconciliation sortir, pour ainsi dire, du sein même de la division. Fixons l'époque heureuse de cette réünion : ce fut assurément vers le milieu de l'an 397, puis qu'il est certain que cette paix tant desirée & si long-tems attenduë, étoit faite avant que Rufin allât à Rome, & qu'il partit pour y aller sur la fin de cette année 397.

On croit que Melanie se servit de sainte Paule, pour manier l'esprit du S. Prêtre Jerôme, & qu'elle de son côté agit si fortement auprès de l'Evêque de Jerusalem & de Rufin, qu'elle les fit consentir à tout ce qu'elle voulut, ce ne fut pas sans peine. On ne réünit pas tout d'un coup & sans travail ce qui a été long-tems separé. Enfin après avoir tant disputé le terrain pied-à-pied, on convint que les reproches sur le sujet de l'Origenisme seroient ensevelis dans un silence é-

Hier. in Ruf. l. 2.

Baron. ad an. 393. art. 82.

ternel : que Paulinien reviendroit à Bethléem, & que son ordination seroit reconnuë pour legitime : qu'il seroit soûmis à l'Evêque de Jerusalem ; mais que l'on ne pourroit sans son consentement le retirer de sa solitude. Rufin & saint Jerôme s'embrasserent dans l'Eglise de la Resurrection : on se promit une amitié éternelle : & cette reconciliation fut scellée du sang du divin Agneau, c'est-à-dire, que l'Evêque de Jerusalem célébra dans cette Eglise les divins Mysteres, ausquels Rufin & saint Jerôme participerent ensemble pour marque de leur parfaite union. L'Evêque pour en donner de plus fortes preuves à saint Jerôme, lui confia le soin de l'Eglise de Bethléem, & le S. Docteur pour marquer sa soumission à son Evêque, accepta cet emploi, dont il s'acquitta durant plusieurs années avec toute la dignité, & tout le zéle qu'il y avoit lieu d'attendre d'un Saint si recommandable par sa pieté & par son érudition. Il fut si religieux à garder sa parole, qu'après une dispute si animée, on ne voit point qu'il lui soit rien échapé qui put blesser la réputation & l'esprit de ce

Ruf. in Hier. l. 3. c. 9.

Sever. Sulp. Dial. 1. c. 4.

Prélat. Il prit même hautement son parti contre Theophile, lorsque quelque tems après ce Patriarche fit des plaintes de lui. Saint Jerôme lui écrivit pour lui faire connoître l'innocence de son Evêque. C'est ainsi que les Saints se reconcilient. Pour comble de joye, plus de 400. Moines de divers Monasteres, qui avec S. Jerôme s'étoient separez de la communion de leur Evêque, à la sollicitation de saint Epiphane, se réünirent sous la houlette de leur Pasteur : & ce fut encore à Melanie & à Rufin que l'on dut cette réünion. Ainsi tous ces troubles, qui depuis tant d'années agitoient l'Eglise de Jerusalem, cesserent entierement. L'Evêque frequenta comme auparavant les Monasteres de Bethléem, où il n'avoit pas mis le pied depuis sa rupture avec saint Jerôme, & l'on vit regner une paix profonde là où la division avoit causé tant de scandale.

Hier. ep. 70.

Hier. ep. 7.

Fin du deuxième Livre.



SOMMAIRE

DU TROISIE'ME LIVRE.

I. *Rufin va à Rome.* II. *Il se trouve engagé à traduire l'Apologie de saint Pamphile.* III. *Ce que Rufin a mis du sien dans cet Ouvrage.* IV. *Saint Jerôme & quelques autres s'élevent contre cette Apologie.* V. *Rufin traduit le Periarchon, ou le livre des Principes d'Origene. Analyse de la Preface qu'il mit à la tête de cette traduction.* VI. *Arrivée d'Eusebe à Rome; ce qu'il y fit.* VII. *Examen des plaintes de Rufin.* VIII. *Pammaque presse S. Jerôme de se justifier sur l'Origenisme.* IX. *Sainte Marcelle souleve une partie de la Ville de Rome contre Rufin, qui se retire à*

Aquilée. X. *Saint Jerôme fait une nouvelle traduction du Periarchon.* XI. *Sa traduction & sa lettre sont mal reçûës à Rome. La mauvaise conduite des amis du Saint aigrit les esprits, & porte à une rupture ouverte.* XII. *La traduction du Periarchon faite par saint Jerôme est renduë inutile.* XIII. *Les Origenistes sont persecutez.* XIV. *Le Pape Anastase poursuit vivement Rufin, qui lui écrit pour se justifier, & lui envoye sa profession de foi. Profession de foi de Rufin.* XV. *Il est condamné. Quelle est cette condamnation.* XVI. *Rufin écrit son Apologie. Idée générale de cet ouvrage.* XVII. *Embarras où se trouve saint Jerôme, par cette Apologie de Rufin.* XVIII. *Il répond à l'écrit de Rufin. Idée de cette réponse, & ce que l'on en pensa alors.* XIX. *Jugemens de quelques modernes sur cette réponse.* XX. *Il refute la profes-*

sion de foi de Rufin par une seconde Apologie. XXI. *Il censure l'Apologie de Pamphile pour Origene traduite par Rufin.*





LA VIE DE RUFIN PRÊTRE D'AQUILÉE.

LIVRE TROISIE'ME.

I L n'y avoit pas encore six mois que l'on joüissoit à Jerusalem de la paix qui venoit d'être signée, lorsque Rufin fut appellé en Italie (*a*) par saint Chromace Evêque d'Aquilée, & par d'autres personnes consi-

I. *Rufin va à Rome.*

(a) *Ce fut en 397 comme le prouve M. de Tillem. n. 57 sur saint Ier. contre le Cardin. Noris, qui veut que ce fut en 396. le P. Pagi est aussi de notre sentiment.*

derables qu'il n'étoit pas facile de refuser. On ne peut dire précisement quel fut en cela leur motif, si ce n'est que la reputation de Rufin s'étendoit si loin, qu'ils avoient peine de voir leur patrie privée d'un si grand homme qui passoit ses jours dans une terre étrangere, où il menoit, selon eux, une vie trop obscure pour une personne de ce mérite.

Il est doux, on n'en peut douter, il est doux de ceder à des amis qui nous honorent & qui nous desirent. On resiste difficilement à cet attrait, ou plutôt on s'y livre avec plaisir. Mais quand il faut quitter pour eux d'autres amis avec qui l'on a des liaisons encore plus étroites, quel combat alors! quelle violence! c'est l'état où se trouvoit Rufin. Ses amis d'Aquilée le pressoient de venir: les liens qui l'attachoient à l'Evêque de Jerusalem & à Melanie, les égards que ce Prélat avoit pour lui, le credit qu'il s'étoit acquis dans la Palestine, le long séjour qu'il y avoit fait, tout le retenoit. Qui le déterminera? Le devoir sans doute, ou une plus grande utilité furent les seuls poids qui firent pencher la balance, & qui

l'entraînerent. S. Jerôme le conduisit lui-même jusques au port, où ils s'embrasserent avec toutes les marques de la plus sincere amitié, comme s'ils n'eussent jamais eu de differend ensemble. *Hier. in Rufi. l. 3. c. 7.*

Il y avoit alors à Rome un nommé Macaire, homme recommandable par la grandeur de sa foi, par son erudition, (a) sa noblesse, sa vie exemplaire, & sur-tout par son zele pour l'honneur de l'Eglise, & pour la destruction du Paganisme. Il avoit été marié autrefois, étant Vicaire du Prefet du Prétoire, & après la mort de sa femme, il avoit distribué ses biens aux pauvres, & menoit une vie retirée dans la Ville, ce qui lui a fait donner quelque fois le nom de Moine. *Ruf. in Hier. l. 1.* *Hist. Laus. c. 123. Aug. Ep. 125.*

Une de ses plus grande peines étoit de voir les superstitions regner dans Rome, & sur tout parmi la Noblesse,

(a) *On l'a fait Auteur des Homelies Grecques, que d'autres attribuent plus vrai semblablement à S. Macaire d'Egypte. Car si celui-ci eut entendu le Grec, auroit-il prié Rufin de lui traduire en Latin quelques ouvrages d'Origene* (*Tillem. t.* 12. *p.* 203.) *Notre Macaire étoit puissant dans Rome, puisque saint Paulin devenu Evêque, lui écrivit comme à un de ses amis pour le prier de lui rendre quelque service auprès d'un Senateur Romain.* (*Paulin Ep.* 36.)

dont la plus grande partie se conduisoit par les regles de l'Astrologie judiciaire, & attribuoit au Destin ce qui ne pouvoit être qu'un effet de la sagesse & de la Providence divine. Il soûpiroit au milieu de son peuple, comme un autre Daniel, à la vûë de ces desordres : mais son zéle pour la gloire de Dieu, ne pouvant plus les souffrir, il entreprit de les combatre, en montrant la vanité du Destin, & de l'Astrologie judiciaire.

Genn. c. 8. Si l'ouvrage étoit necessaire, par rapport au tems, la matiere n'étoit pas moins difficile à traiter à un homme, sur tout encore peu instruit des sciences Ecclesiastiques. *Ruf. l. 1. in Hier.* Ainsi Macaire se trouvoit quelquefois fort embarassé à rendre raison de certains effets de la Providence divine. Dieu connoît tout, ses lumieres sont infinies : sa puissance n'est pas moins étenduë, rien ne peut s'y soustraire. Macaire étoit persuadé de ces veritez. Cependant il voyoit que le mal étoit dans le monde: Dieu le connoît donc : Dieu peut donc l'empêcher, & il ne le fait pas. Est-ce qu'il en seroit auteur ? Ce blasphême lui faisoit horreur. Admettra-il pour accorder ces contradic-

tions apparentes, les deux principes des Manichéens; un du bien, l'autre du mal? Il déteſtoit cette héréſie.

Comme il rouloit dans ſon eſprit toutes ces difficultez, Dieu lui fit voir une nuit pendant ſon ſommeil, un Vaiſſeau encore éloigné de terre, & lui fit entendre, que lors que ce vaiſſeau ſeroit au port, il y trouveroit le denoüement de tout ce qui l'embaraſſoit. S'étant levé, il rêvoit profondément ſur ce ſonge; mais plus il y penſoit, plus il lui paroiſſoit une énigme à laquelle il ne pouvoit rien comprendre. Réſolu d'en attendre l'explication de la bonté de celui qui le lui avoit envoyé, il ſe promenoit dans ſa chambre, lorſque Rufin y entra pour lui rendre viſite, & lui apprendre lui-même la nouvelle de ſon arrivée à Rome.

II. *Il ſe trouve engagé à traduire l'Apologie de S. Pamphile.*

Macaire ravi de cette heureuſe rencontre, ne tarda pas après les premiers complimens, de lui parler de l'ouvrage qu'il avoit entrepris. Il lui propoſa ſes difficultez, lui raconta le ſonge qu'il avoit eu, & même lui demanda quel étoit ſur le ſujet qu'il vouloit traiter le ſentiment du grand Origene.

Till. t. 12. p. 210.

Rufin toûjours humble & modeste, répondit qu'il n'étoit pas assez versé dans la lecture de cet Auteur, pour pouvoir lui marquer tout ce qu'il avoit dit sur les points de Doctrine qui lui causoient de la peine; mais que S. Pamphile avoit déja fait une partie de ce qu'il souhaitoit dans l'excellente Apologie qu'il avoit composée pour Origene : qu'il pouvoit y avoir recours, & qu'il en tireroit plus d'éclaircissement qu'il ne pouvoit lui en donner lui-même. Macaire ne fut point content de cette réponse, parce que ne sçachant point le Grec, l'Apologie de Pamphile lui devenoit aussi inutile que les ouvrages d'Origene, ainsi il pressa Rufin de lui faire une traduction de cette Apologie. Celui-ci s'en excusa d'abord : il dit que depuis 30 ans qu'il étoit en Orient, il avoit si fort negligé la langue Latine qu'il en avoit presque perdu l'usage. Macaire insista : il ne demandoit point un stile élegant, il ne vouloit qu'une traduction qui lui fit entendre l'original. Rufin ne pût resister plus long-tems aux prieres de ce noble Romain. Il lui promit la version

qu'il demandoit, & l'executa. Comme elle fut la source des grands demêlez qui survinrent entre Rufin & saint Jerôme, il est juste d'en donner quelque idée, & d'expliquer ce que c'étoit que cette Apologie, & qui en étoit le veritable Auteur. Dans la 5e. année de la persecution de Diocletien, sur la fin de l'an 307 de N. S. il y avoit dans les prisons de Cesarée en Palestine deux illustres Confesseurs qui attendoient tous les jours la sentence de mort que l'on devoit prononcer contre eux, après les tentatives inutiles que les Tyrans avoient déja faites pour ébranler leur foi. Le premier étoit le fameux Eusebe de Cesarée, qui depuis fut fait Evêque de cette Eglise; l'autre étoit un saint Prêtre nommé Pamphile qui après avoir méprisé toutes les esperances du siecle, ses biens, sa noblesse, ses emplois, étoit devenu l'ornement de l'Eglise de Cesarée, par la pratique constante de toutes les vertus Chrétiennes. Dans sa jeunesse, il s'étoit beaucoup appliqué à l'étude des lettres humaines, & après s'être donné tout entier à J. C. il les fit servir à la Religion. Après la priere, l'étude

Till. t. 5. p. 418. & suiv.

des saintes lettres faisoit sa principale occupation. Il eut pû enrichir l'Eglise des productions de son esprit ; mais son humilité ne lui permit pas de rien faire paroître. Il se contentoit de copier de sa propre main les livres sacrez, les ouvrages des PP. de l'Eglise, & sur tout ceux d'Origene. C'étoit son Auteur favori ; il ne pouvoit souffrir que l'on déchirât la memoire d'un si grand homme. Il croyoit voir plus de passion ou d'ignorance que d'amour pour la verité, dans les disputes qui s'étoient élevées autrefois dans l'Eglise à son sujet. Ces disputes assoupies depuis 50 ans s'étant reveillées de son tems, c'est-à-dire au commencement du 7e. siécle avec plus d'animosité que jamais, Eusebe & lui crurent ne pouvoir mieux employer le peu de liberté qu'on leur laissoit dans leur prison, qu'à la deffense d'un homme qu'ils regardoient l'un & l'autre comme le plus grand Docteur de l'Eglise. C'est ce qui leur fit entreprendre cette fameuse Apologie, dont il s'agit ici.

Till. t. 5. Ibid. Dup. 4. S. p. 22. Elle étoit divisée en six livres. Le premier & le seul qui nous reste, commence par une invective contre

ceux qui accusoient la personne & les ouvrages d'Origene. On leur fait voir leur injustice & leur ignorance : on y ramasse un grand nombre de passages des Auteurs les plus anciens, pour justifier les opinions qu'on lui attribuoit sur la préexistence des ames, sur le retour des hommes & des démons à leur premiere innocence, sur la Trinité & sur l'Incarnation. On oppose Origene à Origene. Orthodoxe sur tous ces articles, comme on le prouve par ses propres ouvrages, il faut donc, conclut-on, que ce qui s'y trouve de contraire ait été ajoûté, ou par les Hérétiques, ou par les ennemis de la gloire de ce grand homme.

Le 2e. Livre parloit des troubles qui avoient été excitez dans l'Eglise au sujet de l'ordination d'Origene. On lisoit dans les deux autres la vie d'Origene & le Panegyrique que Thaumaturge avoit fait en son honneur. Le 3e. contenoit la liste de ses ouvrages, & le précis de sa Doctrine. Enfin, le 6e. étoit un recüeil des lettres qu'Origene avoit écrites au Pape Fabien, & à d'autres Evêques pour faire voir la pureté de sa foi. Mais ce 6e. livre fut ajoûté par Eusebe après

Eus. l. 6. c. 23. & 36. Socr. l. 3. c. 7. & l. 4. c. 27.

Phot. cod. 118.

Eus. l. 6. c. 36.

la mort de saint Pamphile, comme il l'avouë lui-même; l'on ne sçait pas s'il entroit dans le dessein du saint Martyr.

Till. sup. p. 421.

Cet ouvrage étoit long, mais bien travaillé. On y trouvoit de l'éloquence, de l'érudition, & par tout un beau feu qui marquoit une élevation d'esprit peu commune. Nous devons regretter la perte d'une piece si excellente, & qui n'est pas même reparée par la traduction de Rufin, puisqu'il ne nous en reste que le premier livre, que l'on peut cependant regarder comme la partie principale de tout l'ouvrage.

III.

Ce que Rufin a mis du sien dans cet ouvrage.

Rufin dans cette traduction avoit pris toutes les précautions necessaires, pour ne donner aucun soupçon contre la pureté de sa foi. Dès le commencement de sa Préface il dit qu'il s'attend bien que certaines personnes seront choquées de ce qu'il traduisoit un livre qui étoit tout en faveur d'Origene, parce que c'étoit les blesser jusqu'au cœur, de ne se pas déclarer contre ce sçavant homme. Comme quelques-uns, & saint Jerôme entr'autres dans sa lettre 61e. s'étoient plaints de ce qu'Origene n'a-

voit point eu, disoient-ils, des sentimens orthodoxes sur la resurrection des corps, Rufin le deffend dans cette Préface, sur cet article, & sur le mystere de la Trinité, en sorte néanmoins qu'il veut que l'on juge de sa foi, non par celle de cet Auteur, mais parce qu'il en dit lui même; & afin de lever tous les scrupules que ses lecteurs auroient pû encore avoir sur ce sujet, il fait aussi-tôt une profession de foi si orthodoxe touchant ces deux augustes Mysteres de la Trinité, & de la Resurrection, qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'y former aucune difficulté raisonnable. Il ajoûte que sa croyance sur ces points est celle de l'Evêque de Jerusalem, & qu'il l'enseigne à tout son Diocese. C'est pourquoi l'on ne peut assez s'étonner qu'on les ait si souvent inquietez sur ces articles, après avoir tant de fois déclaré de vive voix & par écrit, ce qu'ils en pensoient. Mais tel est dans tous les tems le sort de ceux que l'on a interêt de rendre suspects ou de favoriser, de passer pour hérétiques ou pour orthodoxes, sans cependant changer de croyance. *Till. t. 12. p. 206.*

A cette Preface Rufin ajoûta un

écrit par maniere de dissertation, où il fait voir, que si Origene, dans les ouvrages qu'on avoit alors de lui, paroissoit quelquefois avoir des sentimens peu conformes à ceux que S. Pamphile lui attribuoit, cela ne venoit que de la malice des hérétiques, qui pour se couvrir d'une si puissante autorité, avoient corrompu ses livres en plusieurs endroits, en y inserant leurs dogmes pernicieux, comme il étoit arrivé à plusieurs PP. de l'Eglise Grecque & de la Latine. Il en apporte quelques exemples.

Ce raisonnement étoit d'autant plus specieux, qu'il falloit ou accuser saint Pamphile de mauvaise foi, ou recourir à cette falsification des livres d'Origene; car puisque ce saint Martyr rapportoit des passages de cet Auteur, qu'il disoit avoir lûs & vûs dans ses ouvrages; si cent ans après on y trouvoit le contraire, ou le Saint nous en imposoit, ou les livres d'Origene avoient été corrompus. Le premier n'étoit que probable, il falloit donc recourir à l'autre, qui devenoit une raison d'autant plus forte que Rufin rapportoit plusieurs lettres d'Origene, qui de son vivant même se plai-

Id. ibid.

gnoit déja qu'on falsifioit ses livres, pour lui attribuer des opinions qu'il n'avoit jamais ni soûtenuës, ni enseignées.

Rufin en finissant dit : Nous em- « brassons ce que nous trouvons de « bon dans Origene, & quand nous « y trouvons quelque chose qui s'é- « carte de la foi, nous le rejettons « comme contraire à notre doctrine « & à celle même d'Origene, parce « que nous croyons que cela y a été « ajoûté par les hérétiques. Si nous « nous trompons, notre erreur n'est « point dangereuse. Le soin que nous « prenons d'éviter tout ce qui nous « paroît suspect, conserve à notre foi « sa pureté, & la précaution que nous « avons de ne point attribuer légere- « ment à nos freres des erreurs que « l'on a sujet de croire qu'ils n'ont « point avancées, fait que Dieu à son « jugement ne nous condamnera pas « comme d'injustes accusateurs. «

IV. *Saint Ierôme & quelques autres s'élevent contre cette Apologie.*

On voit par cette déclaration que Rufin vouloit aller au devant des critiques qu'il prevoyoit bien devoir s'élever contre son entreprise. En effet il en eût plus d'un sur les bras. A peine cette traduction del'Apologie de

saint Pamphile eût-elle paru dans Rome sur la fin de l'année 397, qu'elle y fit du bruit. Il y avoit dans cette Ville comme ailleurs des gens prevenus contre Origene ; mais ce bruit ne fut pour ainsi dire, qu'un leger murmure auprès de celui qu'excita saint Jerôme environ cinq ans après. Ce S. Docteur attaqua & les intentions du traducteur, & la piece même qu'il avoit traduite. Bien loin que Rufin se soit trouvé innocemment engagé dans cette entreprise par les instantes prieres de Macaire, comme il le dit lui-même, S. Jerôme veut que ce soit ici un dessein prémedité qui ait du rapport à ce que Rufin projettoit de faire dans la suite. Il l'accuse de n'avoir deffendu Origene sous le nom de Pamphile, dont la memoire étoit en vénération dans toute l'Eglise, que pour faire recevoir avec plus de facilité les erreurs du Periarchon, ou livre des Principes, autre ouvrage d'Origene qu'il vouloit traduire après l'Apologie. Mais en ce cas, il auroit donc fallu que Macaire, cet homme si saint & si respecté de toute la Ville de Rome, eut été d'intelligence avec Rufin pour commettre cette fourbe-

Hier. in Ruf. l. 1.

rie ; autrement auroit-il souffert que dans la Preface d'une traduction qu'on lui adresse, on eut debité tant de mensonges ? Ne se seroit-il pas recrié contre les motifs que le traducteur rapporte avec un détail si bien circonstancié, si ces motifs eussent été faux ? & Rufin lui-même se fut-il hazardé de dire qu'il n'avoit cedé qu'aux sollicitations de Macaire, s'il ne lui en eut fait aucune ? Macaire vivoit & haïssoit le mensonge, notre Auteur n'auroit-il pas eu lieu de craindre d'en être désavoüé ? (*a*)

Après avoir inutilement attaqué les intentions du traducteur de l'Apologie, saint Jerôme s'éleve contre la piece même. Il prétend qu'elle n'est point de saint Pamphile, mais d'Eusebe de Cesarée, dont la foi avoit été fort suspecte. Cette accusation parut d'autant plus surprenante, que le Saint en composant son livre des hommes illustres en 392 six ou sept *Hier. de vir illust. c. 25.*

(a) *On remarque que saint Jerôme est le seul qui ait eu cette pensée. Gennade (c. 28.) parlant du livre de Macaire qui fut enfin achevé & qui parut dans Rome, reconnoît que l'Auteur avoit cherché du secours dans les livres des Orientaux, & que la connoissance qu'on lui avoit donnée d'Origene lui avoit beaucoup servi.*

ans avant cette dispute, avoit reconnu saint Pamphile pour Auteur de cette Apologie : & en effet on est persuadé depuis long-tems qu'il n'y a que le 6e. livre qui soit d'Eusebe. On ne nie pas qu'il n'ait aidé le S. Martyr dans les cinq autres ; mais Pamphile y a une si grande part, que l'on a raison de dire qu'il les a composez. La derniere accusation de saint Jerôme contre cette Apologie, fut que Rufin y avoit changé beaucoup de choses, & sur tout qu'il avoit tâché de donner un bon sens aux erreurs qui étoient dans l'original, lorsqu'il y est parlé du Fils de Dieu & du saint Esprit : mais cette accusation parut si injuste à S. Jerôme même, que quelque tems après, il se crut obligé d'avoüer que c'étoit Didime qui avoit fait ces changemens, ou quelque autre personne aussi éloignée que lui des erreurs de l'Arianisme. (*a*)

Till. t. 5. p. 750.

Hier. in Ruf. l. 2.

Je ne sçai si ces plaintes de saint Je-

(a) *Cela suffisoit pour excuser Rufin ; mais il suivoit toûjours de là que Pamphile avoit donc été infecté des erreurs d'Arius : cependant saint Jerôme lui-même dans son traité des hommes illustres avoit loüé également sa foi, sa vertu & son erudition. Il paroît donc ici une contradiction dans le sentiment du saint Docteur.*

rôme eussent fait repentir Macaire de l'entreprise dans laquelle il avoit engagé Rufin ; il est certain au moins que les autres critiques qu'il vit s'élever dans Rome dès que la traduction de l'Apologie y eût été renduë publique, comme nous l'avons dit, ne le toucherent point. Il laissa crier les censeurs, & charmé de l'ouvrage dont Rufin l'avoit mis en état de profiter, il ne fut à son égard que ce qu'une goutte d'eau est à un homme extremement alteré : il souhaitta avec encore plus de passion d'avoir les livres entiers dont ces extraits étoient tirez, persuadé qu'il y trouveroit des avantages infinis, pour donner toute la perfection à l'ouvrage qu'il composoit contre l'Astrologie judiciaire. Il sçavoit que Rufin étoit en état de lui procurer ces secours, mais comment l'engager à les lui donner ? Souvent sollicité par ses amis les plus chers à traduire Origene, sa modestie ne lui avoit pas permis de se rendre : il apprehendoit, disoit-il, qu'un Auteur si recommandable ne perdit beaucoup de sa reputation & de son merite par l'incapacité du traducteur. Macaire ne reçût pas d'autre réponse ; mais

Ruf. in Hier. l. 1. Till. t. 12. p. 210.

Hier. ep. 63.

Ruf. suprà. plus Rufin s'en excusoit, plus celui-ci redoubloit ses instances. La modestie de l'un, & les prieresde l'autre formerent un combat qui dura quelque tems : mais enfin la perseverance de Macaire l'emporta : il fallut ceder à des instances continuelles qu'on voyoit bien ne venir que du grand amour que ce S. homme avoit pour Dieu & pour son Eglise. Rufin se trouva ainsi engagé comme malgré lui dans la traduction qu'on lui demandoit. Ne pouvant pas se voir tourmenté plus long-tems par un ami qui ne le pressoit si vivement que par une intention droite, il promit qu'il travailleroit incessamment à mettre en latin le Periarchon d'Origene. (*a*)

V. *Rufin traduit le Periarchon d'Origene.*

L'entreprise étoit délicate ; & on remarque que les plus sçavans d'entre les Peres qui avoient traduit divers ouvrages d'Origene, n'avoient jamais

(a) *Ce mot qui est Grec, veut dire* des Principes, *parce qu'Origene y traite des points capitaux, & des principaux Mysteres qui forment, pour ainsi dire, les premiers élements de notre Religion : la nature de Dieu, ses attributs, la divinité des personnes en Dieu, l'incarnation du Verbe, la predestination des hommes & des Anges, &c. cet ouvrage est divisé en 4. livres.*

jamais osé entreprendre la traduction de celui-ci, dans la crainte de ne pas réüssir, & de se faire tort à eux-mêmes. Rufin l'entreprit, & il y travailla avec tant d'assiduité, que dès la fin du Carême de cette année 398, les deux premiers livres étoient achevez. Macaire qui demeuroit alors auprès de lui, pressoit l'ouvrage, & ne lui donnoit presque pas le tems de respirer : mais ayant été obligé après Pâques d'aller prendre une maison aux extrêmitez de la Ville, le reste de l'ouvrage se fit plus lentement, de sorte que sur la fin de l'année, il n'étoit pas encore achevé. Rufin mit à la tête du livre une Préface, qui fut dans la suite la source de ce long differend qu'il eût avec S. Jerôme. Après avoir loué dans cette Préface les traductions que le saint Docteur avoit faites de divers ouvrages d'Origene, & s'être plaint de ce qu'il n'avoit pas continué comme il l'avoit promis, un travail si utile pour l'intelligence des saintes Ecritures; il dit qu'il ose avec un style moins poli, & une éloquence fort inferieure à celle de Jerôme, tenter d'achever ce que le Saint avoit si heureusement

Till. t. 12. p. 211.

Analyse de la Preface qu'il mit à la tête.

commencé. Il avoüe ensuite qu'il craint que l'on ne blâme son dessein, & que si Origene ne montre pas toutes les graces & toutes les beautez que l'on en attend, on ne rejette tout ses défauts sur le traducteur : qu'il sent bien son incapacité, mais qu'il n'a pû resister aux instantes prieres de son ami Macaire. Sur la maniere dont il a executé son travail, il dit, qu'à l'exemple de ceux qui avant lui ont traduit quelques ouvrages d'Origene, il a passé l'éponge sur tout ce qui pouvoit se rencontrer dans le Grec de contraire à la pureté de la foi. Sa raison est qu'Origene n'est point contraire à lui-même : que puisqu'il est Orthodoxe dans plusieurs de ses ouvrages sur les articles où on le trouve hérétique ou erroné dans d'autres, il faut donc que ceux-ci ayent été corrompus par les ennemis de la vraye foi : que d'ailleurs on a des témoignages de cette corruption, & que son livre des Principes en a été moins exempt que ses autres productions ; qu'ainsi il a cru necessaire de montrer Origene Catholique sur les points où cette falsification a fait croire qu'il avoit erré : Il ajoûte qne

le livre des Principes étant un peu obſcur, parce que l'Auteur a voulu être court, il a étendu quelques endroits, par d'autres pris des ouvrages où Origene s'étoit expliqué plus clairement. Enfin, il aſſure les lecteurs de la droiture de ſes intentions dans la traduction de cet écrit, & il les prie de n'y rien changer; il les en prie, dis-je, en preſence de Dieu, Pere, Fils & ſaint Eſprit: il les en conjure par le deſir ſincere qu'il a, dit-il, que ſes lecteurs ou autres ne tombent point dans ces feux éternels qui ſont préparez à Satan & à ſes Anges, & qu'ils ne demeurent point éternellement dans ce lieu de larmes où leur ver ne mourra point, où leur feu ne s'éteindra jamais. On voit que la foi de Rufin ſur la ſainte Trinité, & ſur l'éternité des peines étoit pure. Voilà l'analyſe de ſa Préface ſur le livre des Principes d'Origene. Nous donnerons cette piece entiere à la fin de cette vie.

VI. *Arrivée d'Euſebe à Rome, ce qu'il y fit.*

Rufin travailloit encore à polir ſon ouvrage lors qu'Euſebe de Cremone, qui avoit demeuré à Bethléem dans le Monaſtere de S. Je-

que cette rencontre s'étoit faite sans «
aucun dessein, & qu'elle étoit un «
pur effet de la Providence divine, «
qui les avoit envoyez à Rome pour «
combatre l'hérésie naissante, & em- «
pêcher comme un autre Joseph par «
l'ardeur de leur foi, que les fidel- «
les ne manquassent de nourriture «
dans la famine que Rufin y devoit «
causer. «

Quoi qu'il en soit, il n'y avoit encore que Macaire & Apronien, autre ami de Rufin, qui eussent vû la traduction du Periarchon, lors qu'Eusebe arriva : ils ne l'avoient même chez eux que pour la relire, & aider Rufin à y faire les corrections que l'on jugeroit necessaires ; car Apronien étoit habile dans la langue Grecque. *Hier. in Ruf. l. 3. c. 21.* *Till. t. 12. p. 215.* *Id. Ibid. p. 219.*

Eusebe qui avoit beaucoup de politesse & des manieres engageantes, sçût gagner les bonnes graces de Rufin : il lui rendoit de frequentes visites, alloit avec lui aux Eglises & à la priere : il paroissoit entrer parfaitement dans tous ses interêts. Rufin le crut un de ses fidelles amis ; les confidences furent reciproques ; par là Eusebe n'eût pas de peine à sçavoir quel ouvrage occupoit Rufin : & *Ruf. in Hier. t. 1.* *Till. p. 216. t. 12.*

comme il étoit continuellement chez lui, il put voir les copiſtes qui travailloient ſous lui dans ſon cabinet, & lire la Préface où il étoit parlé de ſaint Jerôme. Ce fut peut-être ce qui lui donna envie d'avoir une copie de tout l'ouvrage avant même qu'il fut parfait. Rufin dit qu'il offrit pour cet effet une ſomme d'argent au copiſte, & qu'il en obtint ce qu'il demandoit.

Ruf. in Hier. l. 2.

Nous examinerons ſi le fait eſt vrai. Ce qui eſt certain, c'eſt que Pammaque ami de ſaint Jerôme, ayant reçû auſſi-tôt ce manuſcrit, le lût avec avidité. On le falſifia même en quelques endroits, on y inſera des blaſphêmes contre le myſtere de la Trinité, afin de rendre le traducteur & la traduction également odieux aux fidelles. Muni de cette piece, Euſebe

Ruf. in Hier. l. 1.

ceſſa de voir Rufin, & ſe déclara ouvertement pour ſon ennemi. Il alloit de maiſon en maiſon, de Monaſtere en Monaſtere déclamer contre lui, montrer ſon livre, faire remarquer ſes blaſphêmes contre la Trinité, & le décrier par toutes les voyes qu'il croyoit pouvoir prendre. Ces plaintes ſont-elles veritables? Rufin animé comme il étoit alors, en doit-il

être crû dans sa propre cause ? C'est ce qu'il faut un peu approfondir.

Pammaque dans une lettre qu'il écrivit à saint Jerôme, & que nous rapporterons plus bas, dit que cette traduction du livre des Principes d'Origene, lui avoit été apportée par un des saints Freres, & Rufin lui soutient qu'il ne l'avoit reçûë que par le crime d'un miserable qui la lui avoit volée dans son cabinet, après avoir été gagné par argent, par les amis de Jerôme. L'accusation est publique, faite à la face de toute la terre; saint Jerôme avoüe qu'elle retombe sur son ami Eusebe, comment le justifie-t-il ?

VII. *Examen des plaintes de Rufin.*

Hier. in Ruf. l. 3. Till. t. 12. p. 215.

Il dit qu'il ne sçauroit croire qu'un si honnête homme ait été capable d'une telle action. Mais on sçait que dans les querelles de Religion, comme chacun croit soûtenir les interêts & la gloire de Dieu & de son Eglise, je parle de ceux qui agissent de bonne foi, on regarde comme une action non-seulement permise, mais sainte & loüable, tout ce qui va à découvrir les intrigues du parti contraire & à l'affoiblir. Effet d'un zele peu éclairé, qui n'a trouvé que trop d'exemples

dans tous les fiecles ! je n'en excepte pas le nôtre.

D'ailleurs Eusebe n'étoit pas plus honnête homme que Rufin ; cependant saint Jerôme n'avoit-il pas accusé celui-ci quelques années auparavant d'avoir corrompu par argent le valet d'Eusebe pour avoir sa traduction de la lettre de saint Epiphane ? Peut-être Eusebe par droit de represailles, quoique l'accusation de saint Jerôme eût été sans fondement, comme nous le croyons, peut-être, dis-je, vouloit-il joüer le même tour à Rufin.

La 2[e]. raison de saint Jerôme est, qu'Eusebe n'entendoit point le Grec : mais de quoi lui auroit servi la connoissance de cette langue, pour lire & pour entendre une traduction ? Ne sçavoit-il pas le latin ? S'il s'agissoit de la confronter avec l'original, Vincent, Paulinien, saint Jerôme ne l'entendoient-ils pas ?

La 3[e] raison paroît avoir plus de fondement. Rufin, dit-il, accuse Eusebe d'avoir volé son ouvrage : mais n'est-il pas aussi vrai semblable que ce sont les amis de Rufin, qui l'ayant reçû de l'Auteur, en auront don-

Hier. in Ruf. l. 3. c. 2.

né copie à Eusebe ? Cette raison n'est pas à mon sens si méprisable qu'on veut le faire croire. Eusebe paroissoit être dans les interêts de Rufin, il avoit libre entrée chez lui. Les amis de celui-ci auroient pû, ce semble sans craindre de le trahir, lui montrer un ouvrage, dont ils pouvoient croire qu'il fut informé par Rufin même. Mais saint Jerôme qui apporte cette raison semble la détruire, ou du moins l'infirmer lui-même; car il reconnoît que c'étoit effectivement Eusebe qui avoit publié l'ouvrage plutôt que Rufin ne le vouloit, qu'il s'étoit rendu son accusateur, & qu'au lieu de corriger les fautes qu'il avoit apperçûës dans cet écrit, ou du moins d'en reprendre l'Auteur en secret, il les avoit produités au grand jour. Cette conduite que saint Jerôme même a blâmée, est un grand préjugé que le vol dont on accusoit Eusebe n'étoit pas chimerique, sur-tout n'ayant jamais pû ou voulu dire qui étoit celui qui lui avoit donné cet ouvrage, ni par quelle voye il l'avoit eu. *Id. Ibid.*

Les raisons que saint Jerôme apporte pour justifier ses amis du second

chef d'accusation, paroissent encore plus foibles. Rufin disoit qu'ils avoient falsifié sa traduction dans un endroit où il étoit parlé du mystere de la Trinité. Pour le prouver, il montroit les premieres copies qu'il avoit mises d'abord entre les mains de Macaire & d'Apronien, où il n'y avoit rien de semblable : la preuve paroissoit forte. Saint Jerôme, au lieu d'y répondre directement, s'amuse à prouver qu'il est impossible qu'Eusebe ait ajoûté au Periarchon toutes les erreurs qui s'y trouvoient. Ce n'est pas de quoi il s'agissoit : on ne parloit que d'un endroit seul qui favorisoit ouvertement l'Arianisme, & qui revoltoit davantage les esprits contre Rufin.

Ruf. in Hier. l. 1.
Till. t. 12. p. 216.

Ibid.

En effet, comme raisonne fort bien M. de Tillemont, Rufin n'ayant jamais été suspect d'Arianisme, & aiant corrigé d'ailleurs très soigneusement tout ce qui pouvoit se trouver dans le reste du livre des Principes, qui pouvoit favoriser cette erreur, quelle apparence qu'il eût volontairement laissé ce seul endroit, pour appuyer une hérésie, dont il avoit autant d'éloignement que ses ennemis même. Enfin nous avons encore aujourd'hui

la traduction du livre des Principes ; c'est celle de Rufin, on le sçait : cette traduction rapporte l'endroit contesté dans les mêmes termes qu'il disoit l'avoir traduit, & non point dans ceux que citoient ses adversaires ; cela est convaincant, & saint Jerôme paroît lui-même en être si persuadé, qu'il dit, que Rufin n'évita la sentence que les Evêques étoient prêts de prononcer contre lui, qu'en faisant voir que l'on avoit alteré sa traduction. Reprenons le fil de notre histoire. *Hier. in Ruf. l. 3. c. 2.*

VIII. *Pammaque presse saint Jerôme de se justifier sur l'Origenisme.*

Après que Pammaque eut lû attentivement la traduction du livre des Principes qu'Eusebe lui avoit mise entre les mains, sans s'informer apparemment d'où lui étoit venu ce manuscrit, comme il étoit fort indisposé contre Origene, il vit avec peine que l'Auteur de la traduction parloit dans sa Préface de son ami Jerôme, comme d'un partisan d'Origene : & les erreurs qu'il reconnut dans ce livre ayant achevé de l'indisposer contre l'ouvrage, il prit la plume, & envoya le manuscrit à saint Jerôme, avec cette lettre.

Lettre de Pammaque à saint Jerôme.

Un de nos saints Freres m'a ap-

» porté ces cahiers, qui contiennent
» le livre des Principes d'Origene tra-
» duit en latin : & comme il s'y trou-
» ve plusieurs choses que je ne croi
» pas fort orthodoxes, & qui me font
» de la peine, peut être à cause de la
» petitesse de mon esprit, je soupçonne
» que le traducteur en a obmis beau-
» coup d'autres qui auroient servi à
» découvrir l'impieté de l'Auteur.
» C'est pourquoi nous prions votre
» Excellence, non pas tant pour nous
» que pour tous ceux qui sont à Rome,
» de vouloir bien donner vous-même
» une traduction fidelle de ce livre
» d'Origene, sans y rien changer, &
» de manifester en même tems les
» omissions du partisan de cet Auteur.
» Il faudroit aussi relever tout ce que
» vous y trouverez ou de contraire à
» la foi, ou de mal digeré, afin que
» l'on connoisse l'ignorance du tra-
» ducteur. Il dit adroitement dans sa
» Préface, qu'il ne fait qu'achever un
» ouvrage que vous aviez déja pro-
» mis de donner au public, & il insi-
» nuë que vous êtes dans les mêmes
» sentimens que lui. Tâchez donc de
» vous purger des soupçons qu'on a

de votre foi, & faites voir que cet «
homme est un calomniateur, de «
crainte que si vous vous taisiez en «
cette occasion, on ne crut que «
vous consentez à tout ce qu'il dit «
de vous. «

Cette lettre embarrassa fort saint Jerôme. On y exigeoit deux choses de lui, qu'il paroissoit ne pouvoir accorder sans se décrier lui-même. La 1e. de se déclarer publiquement contre Origene, lui qui, ce semble, en avoit été jusqu'alors le Panegyriste. (*a*) La 2e. de donner une traduction exacte du Periarchon, sans en retrancher aucune des erreurs qui s'y étoient glissées, ce qui étoit contraire à la methode qu'il avoit toûjours observée, en traduisant les ouvrages d'Origene, ayant toûjours eu pour but de rendre ses traductions si orthodoxes, que les fideles n'y trouvassent rien qui pût les offenser. Mais la qualité des personnes qui exigeoient de lui ce travail, étoit telle qu'il étoit difficile de les refuser. Saint Je-

(a) *C'est à-dire jusqu'au tems qu'il s'étoit broüillé avec l'Evêque de Jerusalem: car depuis ce moment il n'avoit rien dit, ni rien écrit en faveur d'Origene.*

rôme ne vouloit perdre, ni leur amitié, ni leur protection : il ne vouloit pas non plus passer pour Origeniste : il resolut donc de donner à ses amis de Rome la satisfaction qu'ils attendoient de lui. Tandis qu'il y travailloit, la traduction de Rufin répanduë dans Rome continuoit à faire beaucoup de bruit. Les personnes du siecle l'admiroient, la plûpart des Ecclesiastiques & des Moines la soûtenoient : presque tous ne vouloient point avoir d'autres sentimens que ceux qui s'y trouvoient.

Hier. ep. 16.

IX.

Sainte Marcelle souleve une partie de la Ville de Rome contre Rufin qui se retire à Aquilée.

Saint Jerôme ne laissoit pas que d'avoir aussi un gros parti dans Rome. Outre un petit nombre de sçavans qui s'étoient attachez à lui, il y avoit plusieurs Dames de qualité, dont Ste. Paule lui avoit procuré la connoissance, & qui s'étant mises sous sa direction, auroient volontiers employé en sa faveur tout ce qu'elles avoient de bien & de crédit dans le monde. Marcelle se distinguoit alors entre toutes ces zelées disciples de saint Jerôme. Sa vertu, son esprit, les liaisons qu'elle avoit avec les personnes les plus qualifiées de Rome, lui donnoient

beaucoup d'autorité dans la Ville. *(a)*

Elle n'eût pas plutôt appris de Pammaque, que son saint Directeur étoit engagé dans cette querelle, qu'elle employa tout son crédit pour l'en faire sortir avec honneur. Elle alloit, comme Eusebe, de maison en maison porter le livre des Principes d'Origene, & en faire remarquer les erreurs. Rufin & ses partisans étoient, selon elle, de dangereux hérétiques qui corrompoient la pureté de la foi enseignée par la bouche du S. Apôtre. Rome étoit perduë si on les y laissoit davantage. Enfin, dit saint Jerôme, elle travailla avec tant de « force contre Rufin & ses partisans, « que ces hérétiques, c'est le nom « qu'il leur donne, voyant que cette « petite étincelle étoit capable de cau- « ser un grand embrâsement, que le « feu qu'ils avoient allumé en secret « ne pouvoit demeurer plus long- « tems caché, & que les artifices, par « lesquels ils avoient séduit tant de « personnes, alloient être decou- «

Hier. ep. 16.

Ibid.

(a) *Elle étoit fille d'Albine, differente de cette autre Albine, qui épousa Publicola fils unique de Melanie l'ancienne; Pammaque étoit son cousin germain.*

» verts, ils resolurent de se retirer.

Je ne sçai si c'est-là la véritable cause de la retraite de Rufin, mais je sçai bien que tandis, qu'il étoit à Rome, sa mere mourut à Aquilée, & qu'il differoit depuis long-tems d'y aller, quoique sa presence y fut nécessaire, pour ne pas augmenter par la vûë des lieux la vive douleur qu'il avoit ressentie de la perte d'une mere qui l'avoit tant aimé.

Hier. in Ruf. l. 8. c. 6. 7. Till. t. 12. p. 218.

Quoi qu'il en soit, il eut soin avant de partir de demander à Sirice des lettres de Communion, & un témoignage de sa Catholicité. Ce S. Pape qui n'avoit jamais rien remarqué que de très orthodoxe dans les sentimens de ces grands hommes, & rien que de religieux dans toute leur conduite, n'eût garde de leur refuser une chose si juste: Car je veux que le Periarchon fut aussi rempli d'erreurs qu'on le disoit, je veux qu'on les eut aussi trouvez dans la traduction de Rufin, qui a jamais condamné comme hérétique un homme pour avoir traduit un livre où il y a quelques erreurs, après avoir averti dans une Préface qu'on ne les adopte pas, qu'on les déteste; en vain voudroit-t-on faire croire

que l'on a abusé de la simplicité de Sirice, pour tirer de lui un témoignage si avantageux à Rufin, si sa foi eut été suspecte ; ce saint Pape, qui jusqu'alors avoit fait une guerre ouverte aux hérétiques, ce Saint que le nom seul d'hérésie effrayoit, ne se fut point démenti en cette occasion. Il falloit qu'il fut bien sûr que la croyance de Rufin étoit pure & sans tache, lors qu'il l'admit à sa Communion dans le tems même qu'une puissante faction soulevoit une partie de la Ville de Rome contre lui. Il est permis à saint Jerôme de le traiter d'hérétique : le saint Docteur avoit pris parti, & l'on sçait jusqu'où va la chaleur dans les querelles de Religion, les plus grands hommes ne sont pas toûjours alors les plus modestes. On voit souvent en ces occasions la loüange ou le blâme tomber sur ceux qui le méritent le moins. N'avons nous pas vû de nos jours un des plus fameux Docteurs de Sorbonne (je parle du grand Arnauld) ne l'avons nous pas vû traité d'hérétique par ses ennemis, dans le tems même que les plus SS. Evêques du Royaume le combloient de justes éloges ; & que les

Souverains Pontifes l'honnoroient de leurs Brefs, pour marque de la pureté de sa foi, & de son zéle pour la Religion.

Ruf. 1 Hier. l. 1. Rufin passant par Milan, trouva dans cette Ville les esprits presque aussi divisez au sujet de son livre qu'ils l'étoient à Rome. Ses ennemis avoient eu soin d'y répandre les bruits qu'ils avoient faits courir dans toute l'Italie. Un jour qu'il entra chez une personne de sa connoissance, il y trouva plusieurs Dames assemblées. La conversation rouloit sur son sujet, & l'on en parloit avec chaleur. Une de ces Dames, (*a*) le Periarchon en main, faisoit voir aux autres un endroit de ce livre fort contraire, disoit-elle, à ce que l'Eglise Catholique croit du mystere de la Trinité, elle n'avoit point tort; mais l'erreur étoit-elle de Rufin? Un homme de cette probité & de ce merite, disoient les autres Dames, n'a pu avancer un tel blasphême. Rufin entre & se mêle dans la dispute: on lui montre l'endroit con-

(a) *Cet endroit dans le texte est obscur. On ne sçait si l'Auteur veut parler d'un homme ou d'une femme. Il y en a même qui ont cru qu'il vouloit parler d'Eus.be.*

testé. Ce grand homme y reconnoît le venin, & le rejette sur une plume étrangere : il soutint que cet endroit étoit falsifié, & qu'il ne se trouvoit, ni dans l'original, ni dans la version tel qu'on le rapportoit. La Dame pressée de dire de qui elle tenoit cette copie, avoüa qu'elle l'avoit reçûë d'une Dame de Rome de ses amies qui la lui avoit envoyée. Baronius & plusieurs autres historiens ont cru que cette Dame Romaine étoit Ste. Marcelle. Rufin ne la nomme pas, il se contente de la renvoyer à sa conscience, & au jugement de Dieu : mais il insinuë assez que c'étoit par son conseil & par son moyen qu'on lui avoit pris ses papiers.

Baron. ad art. 338. art. 5.

Ruf. ut sup. prà.

Eusébe de son côté agissoit contre lui avec encore plus de chaleur. Il parcouroit les principales Villes d'Italie, cherchant par tout à grossir la trouppe de ses adversaires, & soûtenoit qu'il se reconnoissoit coupable, parce qu'il ne se deffendoit qu'avec une sage modestie.

Id. Ibid.

Avant que Rufin sortit de Rome, Apronien qui sçavoit par expérience de quelle utilité cet homme habile lui avoit été dans ses études, l'enga-

Till. t. 12. p. 219.

gea à continuer ses traductions des Auteurs Grecs, c'est ce qui nous procura plusieurs ouvrages dont nous parlerons dans la suite. Il fit encore avant son départ (d'autres disent qu'il étoit déja sorti de Rome) il fit, dis-je, une démarche qui sera une preuve éternelle, qu'il n'a point rompu le premier avec saint Jerôme, & que si dans la suite il a été obligé d'écrire contre lui, ç'a été pour se justifier, pour repousser les traits que le saint Docteur avoit lancez contre lui, en un mot pour se deffendre, & non pour attaquer. Par cette démarche, que je loüe Rufin d'avoir faite, j'entend cette lettre d'amitié, où après avoir rendu compte à Jerôme de ce qu'il avoit fait à Rome, il lui explique les raisons qu'il avoit d'en sortir & de retourner en son pays. Il ne s'y répand point en plaintes ameres, il semble presque avoir oublié les mauvais traitemens qu'il avoit reçus de Paulinien frere du saint Docteur, & d'Eusebe & Vincent ses associez : Il se contente de dire qu'il croyoit avoir lieu d'attendre autre chose de la conduite de ceux qui lui étoient unis par des liens si étroits.

X. Saint Jerôme ne répondit point alors à la lettre de Rufin. La nouvelle traduction du livre des Principes d'Origene qu'il avoit entreprise à la sollicitation de Pammaque & de ses autres amis occupoit trop son esprit, pour lui permettre de penser à autre chose. On le pressoit d'opposer cette seconde version à la premiere que Rufin avoit donnée ; & pour satisfaire avec plus de promptitude à ces empressemens, ausquels cependant il ne s'étoit rendu qu'avec peine, il avoit quitté son commentaire sur Daniel à quoi il travailloit alors à la priere de saint Paulin. J'avoüe que je ne comprens rien ici au dessein de saint Jerôme & de ses amis de Rome ; ils se plaignent que la traduction de Rufin étoit très pernicieuse, qu'elle avoit mis plusieurs personnes en danger de leur salut,& que l'on en voyoit beaucoup qui se laissoient aller aux dogmes corrompus qui étoient répandus dans ce livre : ce sont les motifs dont Pammaque se sert pour engager S. Jerôme à faire une autre traduction, & c'est par les mêmes motifs que le saint Docteur dit, qu'il s'est rendu aux instances de son ami.

Saint Jerôme fait une nouvelle traduction du Periarchon.

Hier. ep. 153.

Id. Ibid.

Il n'y a personne à ce recit qui ne s'imagine que l'original étoit très orthodoxe, que Rufin dans sa version l'avoit corrompu, & y avoit inseré ses propres erreurs, afin de les faire mieux goûter à ses lecteurs, en les leur presentant sous le grand nom d'Origene. Car c'est en ce cas seulement qu'une seconde traduction paroissoit necessaire pour montrer aux Chrétiens abusez, que toutes ces erreurs étoient de Rufin & non point d'Origene. Mais non, il s'agit de toute autre chose. Rufin, disent-ils, est un traducteur infidele, il a obmis la plûpart des sentimens dangereux qui sont dans Origene, il faut faire une seconde traduction, où rien ne soit obmis, c'est-à-dire, augmenter le venin, & presenter aux Fideles une coupe plus empoisonnée. Est-ce là le moyen de les guérir, & d'arrêter la grandeur du mal qu'on suppose? Cependant c'est ce que fit saint Jerôme. Il prit une copie du livre des Principes d'Origene, telle qu'elle couroit dans le monde, remplie de dogmes pernicieux & des semences du pur Arianisme, que les hérétiques, selon Rufin, y avoient malicieusement mê-

lez, & la traduisit en Latin, sans en rien retrancher; au lieu que Rufin avoit corrigé cette copie sur les autres ouvrages d'Origene, que l'on sçavoit n'avoir jamais été corrompus, & d'un livre plein d'erreurs en avoit fait un ouvrage orthodoxe, ou beaucoup moins dangereux qu'il n'étoit. Si neanmoins Rufin étoit coupable pour avoir presenté le livre d'Origene en cet état, Jerôme en le presentant avec tout le venin qu'il renfermoit, étoit-il innocent? Si Rufin étoit un hérétique Origéniste pour avoir laissé échaper dans sa version quelques opinions particulieres à Origene, sur lesquelles l'Eglise n'avoit pas encore prononcé; Jérôme pour n'avoir pas ôté de la sienne des sentimens plusieurs fois condamnez par l'Eglise, en sera-t-il plus Orthodoxe? Tant il est vrai que les personnes les plus éclairées prennent souvent pour arriver à leurs fins les moyens qui les en éloignent davantage.

Ce fut en l'an 399. que le Saint envoya à Rome sa nouvelle traduction du Periarchon, avec une lettre adres- *Baron. 298. n. 2. & 399. n. 34. Till. t. 13. p. 224.*

ſée à Pammaque & à Ocean (*a*) où Rufin eſt fort mal traité. Il eſt vrai qu'il ne le nomme point, mais comme tout ce qu'il dit tombe ſur l'Auteur de la verſion du Periarchon, il eſt aiſé de connoître à qui il en veut. On remarque en liſant cette lettre l'embarras où ſe trouvoit ſaint Jerôme. Tantôt il nie qu'il ait jamais été Origeniſte, & tantôt il avoüe qu'il l'a été, mais qu'il ne l'eſt plus. Tantôt il dit qu'il n'a loüé dans Origene que l'eſprit & l'érudition, & tantôt il demeure d'accord que ſes loüanges tombent auſſi ſur ſes dogmes, mais qu'il étoit jeune en ce temps-là. Enfin il ſe plaint de la dureté de ſes amis de Rome, qui le mettoient dans la dure neceſſité, en l'obligeant d'écrire contre Origene, de paſſer pour un homme leger & inconſtant, s'il le fait; ou pour un fauteur

C'eſt la 65. & la 41. de la nouv. Edit. Nous en donnons la traduction à la fin de ce livre.

(a) *Ocean étoit un ſaint & ſçavant homme, ami de ſainte Fabiole, avec qui il s'étoit trouvé à Bethléem en 395. & y avoit fait ou renouvellé connoiſſance avec ſaint Ierôme, puis étoit retourné à Rome, où il demeuroit alors. On ne voit pas qu'il ait jamais eſté que laïque. Il a écrit pluſieurs fois à ſaint Auguſtin.* Voyez Till. t. 12. p. 76.

teur d'héréſie, s'il ne le fait pas.

Il prend néanmoins le parti de ſe déclarer contre Origene, & de lui attribuer pluſieurs erreurs qu'il refute, entr'autres d'avoir nié la conſubſtantialité du Verbe, & la reſurrection des corps. Saint Pamphile l'avoit juſtifié ſur tous ces articles, l'autorité étoit grande, ſaint Jerôme la rejette & donne cette Apologie à Euſebe, mais c'étoit aller contre les ſentimens de preſque tous les ſçavans, qui la regardoient comme l'ouvrage de Pamphile. Jerôme s'apperçut bien qu'ils ne pouvoient goûter ſa réponſe. Que fait-il ? Il ſe retranche à dire, que ſi elle étoit de ſaint Pamphile, il n'étoit pas encore martyr lorſqu'il l'a écrite, & qu'ainſi elle n'a point d'autorité. Quoi donc faut-il avoir perdu la vie pour écrire quelque choſe ? D'ailleurs ſaint Pamphile étoit en priſon pour la foi, après avoir déja ſouffert tous les tourmens imaginables pour J. C. lors qu'il fit cette Apologie. Il fut mis à mort quelque tems après pour le même ſujet, en faut-il davantage pour avoir le nom & la qualité de Martyr ? Non, je ne puis aſſez le repeter, jamais ſaint Jerôme

n'a fait voir plus d'embaras d'esprit que dans cette lettre.

XI. *Sa traduction & sa lettre sont mal reçûës à Rome, il écrit à Rufin.*

Aussi ses amis de Rome n'en furent-ils point contents. Ils trouvoient fort mauvais que dans une lettre qu'on devoit rendre publique, il eut si fort épargné Rufin, dont tout le crime cependant étoit d'avoir loüé saint Jerôme sur son esprit, sur son éloquence, & sur le zéle qu'il avoit fait paroître jusqu'alors, pour ramasser les ouvrages d'Origene, les transcrire & les donner au public : ils accuserent le Saint de s'entendre avec lui, d'être un hypocrite, & d'avoir fait entrer la guerre dans l'Eglise, en donnant trop legérement la paix à un hérétique ; c'est le nom qu'ils donnoient à Rufin.

Hier. in Ruf. l. 3. c. 9. Till. t. 12. p. 225.

Par cette paix, ils ne vouloient pas seulement parler de sa reconciliation avec Rufin, & Jean de Jerusalem, dont nous avons donné l'histoire dans le livre précedent, mais encore d'une lettre d'amitié, au moins en apparence, que le Saint écrivit en même tems à Rufin, & qu'il envoyoit à ses amis de Rome pour la lui faire tenir. C'étoit la réponse à la lettre que Rufin lui avoit écrit en partant de Rome : voici cette réponse.

Lettre de saint Jerôme à Rufin.

J'ai appris par votre derniere, « que vous aviez fait un long séjour « à Rome, & je ne doute point que ce « ne soit le désir de revoir nos peres « spirituels (*a*) qui vous ait engagé « à retourner à votre pays, où vous « differiez d'aller depuis si long-tems, « pour ne pas renouveller par la pre- « sence des lieux, la vive douleur que « vous aviez ressentie de la mort de « votre mere. «

A l'égard des plaintes que vous « me faites, que chacun ne suit que « sa passion, & que l'on ne s'en tient « point à la paix que nous vous avons « signée, je prens Dieu à témoin que « depuis notre reconciliation, je n'ai « gardé aucune rancune contre vous, « & n'ai rien fait qui put vous offen- « ser. Au contraire, j'ai toûjours agi « avec tant de retenuë, que j'ai évité « même les choses les plus indifferen- « tes qui auroient pû être tournées en « mauvaise part. Mais que faire si «

(a) *Il parle de saint Chromace, alors Evêque d'Aquilée, & de saint Eusebe son frere, qui non seulement l'avoient baptisé, mais de plus l'avoient formé dans l'étude des saintes Lettres.*

» chacun croit avoir raison de son cô-
» té, & s'il s'imagine se renfermer
» dans les bornes d'une juste deffen-
» se, & non pas attaquer les autres ?
» Car, pour vous parler en ami, on
» m'a envoyé votre Préface du Pe-
» riarchon, & j'ai connu aussi-tôt par
» le style qu'elle étoit de vous. On ne
» peut nier que je n'y sois attaqué
» ouvertement ; c'est à vous à voir
» dans quel esprit vous l'avez fait,
» mais les moins éclairez connoissent
» quelle a été en cela votre inten-
» tion. J'aurois pû vous donner à mon
» tour des loüanges artificieuses, vous
» sçavez que je ne suis point aprenti
» dans cette maniere d'écrire : mais
» Dieu me garde de faire ce que je
» reprend dans les autres. J'ai donc
» apporté un tel temperament dans
» ma réponse, (*a*) que d'un côté je
» me suis justifié du crime qu'on m'in-
» posoit, & d'autre part j'ai évité
» d'offenser un ami qui m'avoit of-
» fensé le premier. Mais je vous sup-
« plie très instamment de ne me plus

(a) *C'est sa lettre à Pammaque, qui étoit une réponse à celle que ce Seigneur lui avoit écrite au sujet du Periarchon. Elle est à la fin de ce Livre.*

mettre en jeu dans tout ce que vous « composerez à l'avenir : contentez « vous de vos sentimens particuliers, « sans vouloir davantage vous auto- « riser des miens. Ou ce que vous di- « rez sera bon, ou il sera mauvais. « S'il est bon, il n'a pas besoin d'être « confirmé par les opinions des au- « tres : s'il est mauvais, le grand nom- « bre de ceux qui sont dans la même « erreur, n'empêchera pas que ce ne « soit une erreur. «

J'ai cru qu'il étoit plus à propos « de vous faire ces plaintes en parti- « culier, que de me déchaîner con- « tre vous par des écrits publics, afin « que vous connoissiez que je veux « entretenir fidellement la paix que « nous avons faite, & que je ne suis « point de ces gens qui, comme dit « Plaute, donnent du pain d'une main, « & jettent une pierre de l'autre. Enfin après l'avoir assuré de son amitié, & de la bienveillance de ceux avec qui il étoit uni, sur-tout de ses amis de « Rome, il finit ainsi. C'est à vous « presentement & à vos amis de gar- « der une telle moderation dans tout « ce que vous ferez, que vous ne don- » niez point occasion à des gens moins «

» patients que moi, de se soulever con-
» tre vous. Vous pouvez trouver en
» votre chemin des personnes qui
» ne prendroient point plaisir à se
» voir donner des loüanges malignes
» & artificieuses

La mauvaise conduite des amis de S. Jerôme aigrit les esprits, & les porte à une rupture ouverte.

Si cette lettre de S. Jerôme eut été envoyée à Rufin, sans doute qu'elle l'eût appaisé, & que les choses en fussent demeurées-là. Le Saint y paroissoit disposé, & si Rufin eut connu que son ami avoit pris en mauvaise part les loüanges qu'il lui avoit données dans la Préface de son livre, il auroit connu en même tems qu'il ne trempoit point dans tout ce qui s'étoit fait à Rome contre lui, & qu'il n'approuvoit pas le zéle indiscret de ses amis, qui sous prétexte de lui rendre service poussoient les choses à des extrêmitez fâcheuses, & s'exposoient à exciter une longue querelle, qui scandaliseroit l'Eglise, ce qui arriva en effet. Mais que firent ces amis imprudents ? Ils arrêterent l'envoyé de S. Jerôme, c'étoit un Prêtre nommé Rufin, (*a*) ils lui prirent ses dépê-

(a) *Ce Rufin est celui qui nia dans la suite le peché originel, & fut le maître de Pelage : il étoit Syrien de nation, & avoit étudié sous Theo-*

ches, l'empêcherent d'aller à Aquilée trouver celui à qui il étoit envoyé, & retinrent la lettre dont il étoit porteur, sous prétexte que celui à qui elle s'adressoit ne méritoit pas cette honnêteté. D'un autre côté ils publierent la lettre que saint Jerôme avoit écrite à Pammaque, où Rufin n'étoit pas aussi ménagé que le Saint le disoit & le croyoit sans doute, cela produisit un fort mauvais effet. Les amis que Rufin avoit à Rome, n'eurent pas plutôt vû cette lettre de S. Jerôme à Pammaque, qu'ils s'emporterent contre le Saint, & le décrierent par toute la Ville, ne pouvant supporter patiemment qu'il traitât d'hérétique l'Auteur de la version du Periarchon, & qu'il le dénonça, lui & ses amis sous le nom d'Origenistes, & comme soutenans des opinions impies touchant la consubstantialité du Verbe, & la resurrection des corps : car c'est une partie des accusations que S. Jerôme forme dans cette lettre contre Rufin & ses amis.

dore de Mopsueste. S. Ierôme eut dans les commencemens de grandes relations avec lui, & lui écrivit plusieurs lettres que nous avons encore. (*v. Till. t.* 12. *p.* 227)

Apronien poussa son zéle pour son ami Rufin encore plus loin que les autres : il prit une copie de la lettre de saint Jerôme à Pammaque, y fit ses nottes, & l'envoya à son ami pour lui faire connoître de quelle maniere on le traitoit, & l'exciter à la vengeance. C'est ainsi que nous nous trouvons quelque fois engagez dans des affaires très épineuses par l'imprudence de nos amis. Ils ont les meilleures intentions du monde, ils veulent nous rendre service : mais un zéle qui n'est point reglé par les lumieres de la véritable pieté, ne peut que nous faire tomber dans des fautes, dont il est souvent impossible de se relever.

XII. *La traduction du Periarchon faite par S. Jerôme est renduë inutile.*

Si les amis de saint Jerôme n'étoient pas satisfaits de la lettre d'honnêteté qu'il avoit adressée à Rufin, ni même de celle qu'il avoit écrite contre lui à Pammaque, ils l'étoient encore moins de sa nouvelle traduction du Periarchon. Pammaque ne l'eût pas plutôt lûë, qu'il vit bien que l'on ne pouvoit s'en servir pour les fins qu'on s'étoit proposées, & que loin de nuire à celle de Rufin, ou de faire tort à sa personne, elle ne serviroit

qu'à la faire rechercher avec plus d'empressemens, & à donner plus d'estime pour la moderation & la prudence de son Auteur.

En effet, la version de S. Jerôme paroissoit avec toutes les erreurs (*a*) que l'on attribuoit injustement à Origene : elle ne pouvoit donc que scandaliser le lecteur éclairé, & séduire les simples. Rufin, au contraire, avoit purgé la sienne de tous ses sentimens impies ou peu orthodoxes que la malignité ou l'ignorance y avoient inserez. Par là cette derniere traduction devenoit & plus correcte & plus utile. Pammaque se vit donc obligé de supprimer celle de saint Jerôme, & de l'empêcher de voir le jour. *Hier. ep. 59. nunc 94.*

Il la tenoit sous la clef dans son cabinet, & personne ne l'avoit encore vûë ; lors qu'un de ses amis qui en avoit entendu parler, le pria instamment de la lui prêter pour quelque tems, avec promesse de la rapporter aussi-tôt qu'il l'auroit lûë. Pamma-

(a) *V. La lettre 59. de saint Ierôme à Avite Il y fait un extrait de toutes les erreurs qui se trouvent dans les 4. l. du Periarchon d'Origene, selon les exemplaires dont il s'étoit servi pour faire sa traduction.*

que en fit difficulté ; son ami redoubla ses instances, & obtint ce qu'il demandoit ; & pour ôter à Pammaque tout lieu d'apprehender qu'il n'en tirât copie, il se prescrivit un tems si court pour la lui rendre, qu'il sembloit ne pouvoir pas même avoir le tems de la lire.

Hier. ibid. En effet, il la rendit, & même plutôt qu'il n'avoit promis : mais il avoit usé de tant de diligence, qu'il l'avoit fait transcrire en une nuit, séparant les cahiers à autant de copistes. Son indiscretion alla plus loin ; maître de cette copie qu'il avoit fait faire, il la communiqua à d'autres, en leur recommandant le secret. Mais on sçait que cette précaution est ordinairement vaine. L'ouvrage devint public, mais avec tant de fautes, que dans la plûpart des pages on n'y trouvoit ni sens, ni suite. Ainsi il ne faut pas s'étonner s'il ne fit point d'honneur à saint Jerôme, & si on le laissa pour s'attacher à celui de Rufin. La copie plus cor-

Hier. ut sup. à. recte que le saint Docteur envoya dix ans après à un de ses amis nommé Avite, l'utilité qu'il prétendoit que l'on retireroit de son travail, & le blâme qu'il répandoit sur celui de

Rufin n'a pas ſervi, ce ſemble, à donner plus de crédit à cette traduction. Elle a été enſevelie dans l'oubli preſque en naiſſant, & il ne nous eſt reſté que celle de Rufin avec ſa Préface, & les loüanges qu'il y donne à S. Jerôme qui furent l'origine de ce grand démêlé, dont nous verrons bien-tôt les ſuites.

Depuis ce tems on remarquoit dans le ſaint Docteur plus d'indiſpoſition contre Rufin. Il le ſoupçonnoit de toutes les petites diſgraces qui lui arrivoient. Si Chryſogone, Moine d'Aquilée, avec lequel il avoit eu juſques alors des liaiſons très étroites, peu content de ſe retirer de ſon amitié, prend la plume contre lui, (*a*) Jerôme voit bien d'où le coup part. Pouvoit-il en accuſer d'autre

(a) *Saint Ierôme en avoüant que la bigamie étoit un obſtacle aux Ordres, diſoit que l'on n'étoit dans ce cas, que lors qu'on s'étoit marié en premieres & en ſecondes noces depuis ſon Baptême; & que les mariages contractez avant la reception de ce Sacrement, n'étoient point comptez, parce que, diſoit-il, par le Baptême on devient un homme nouveau. Le Pape Syrice avoit fait un décret contraire à ce ſentiment, mais ce ſaint Docteur qui n'avoit point changé le ſien, ayant eſté conſulté par Leſtere Evêque Eſpagnol, le même qui aſſiſta au Concile de Sarragoſſe de l'an 381. &*

que Rufin, confrére & maître de Chrysogone. Si Magnus célébre Avocat de Rome lui reproche dans une lettre peu respectueuse que l'on ne voyoit dans ses ouvrages qu'une litterature profane,& qu'il y mêle Plaute, Ciceron, Horace, tous les Poëtes, avec les expressions sacrées de l'Ecriture, Jerôme sent bien que si Rufin n'a pas dicté la lettre, il en a inspiré les sentimens ; & dans la réponse qu'il fait à Magnus, où il se justifie de ses vains reproches par ses deux raisons. 1°. Que profiter de l'éloquence des Payens, c'est leur enlever des dépoüilles qu'ils ont usurpées. 2°. Que les autres Ecrivains Ecclesiastiques qui l'avoient précedé, (& dont il rapporte les noms) en avoient usé comme lui : dans cette réponse, dis-je, il lui fait assez sentir qu'il n'a pas été porté de lui même à lui écrire cette lettre, qu'un autre l'a

Hier. ep. 88. alias 84.

par plusieurs de ses Confreres qui étoient dans le cas de bigamie condamné par Syrice, s'ils devoient rentrer dans leur premier état : Ierôme decida en leur faveur, & ce fut contre cette desision, que Chrysogone écrivit un peu vivement. Cependant le decret de Syrice a esté confirmé, & l'Eglise le reçoit.

excité. C'est sans doute, dit-il, ce Calphurnius qui n'aimant que les histoires de Saluste, vous a obligé de m'écrire de la sorte ; & il déclare nettement ailleurs que par ce Calphurnius, il veut parler de Rufin. *Id. in Ruf. l. 1. c. 7.*

XIII. *Les Origenistes sont persecutez.*

Telles étoient les dispositions des uns & des autres, lors qu'il s'éleva tout d'un coup une horrible tempête contre les défenseurs d'Origene ; qui troubla presque en un moment l'Orient & l'Occident. Théophile Patriarche d'Alexandrie en fut la cause. Ce Prélat, comme nous avons vû, avoit paru jusqu'alors beaucoup plus favorable à ceux que l'on appelloit Origenistes, que saint Epiphane & saint Jerôme n'eussent souhaitté : Mais en 399 on le vit tout d'un coup changer, sinon de sentiment, au moins de conduite, & par ce changement mettre toute l'Eglise en combustion, & y causer un schisme universel par la déposition de saint Chrysostôme.

Comme nous avons décrit fort au long toutes ces intrigues dans la vie de saint Epiphane, & que nous en avons découvert l'origine, le progrez & les suites, nous n'en dirons

rien ici, que ce qui appartient à l'histoire de Rufin.

Sur la fin de l'an 400, Théophile à qui il appartenoit en qualité de Patriarche d'Alexandrie, d'indiquer la Fête de Pâques à tous les Chrétiens d'Orient; composa sa Lettre Paschale, qui commence par ces mots, *Christum Jesum Dominum gloriæ, &c.* & la rendit publique dès le commencement de l'année suivante.

Dans cette lettre Théophile se déchaînoit avec fureur contre Origene, & contre les Moines de Nitrie, qu'il accusoit de soûtenir les erreurs qui sont dans ses livres. Il en envoya des copies jusqu'à Rome; & comme il y trouva les esprits déja disposez à entrer dans ses sentimens, par le bruit qu'y avoit fait la version du Periarchon; ces lettres exciterent un soulevement général contre les prétendus Origenistes, & par consequent contre Rufin & contre ses amis, que l'on soupçonnoit favoriser ce parti.

Anastase étoit assis sur le siége de Rome depuis la fin de l'année 398. il avoit succedé à la dignité de Syrice

(*a*) mais non pas aux ſentimens avantageux que ce Pape avoit pour Rufin. Les adverſaires de celui-ci ne l'ignoroient pas. Auſſi Anaſtaſe ne fut pas plutôt établi ſur la Chaire de S. Pierre, que Pammaque, Ocean, Ste. Marcelle, & généralement tous les amis de ſaint Jerôme ſolliciterent la condamnation de Rufin auprès de ce nouveau Pape. Sainte Marcelle, plus vive que les autres, alloit elle-même de maiſon en maiſon chercher les diſciples du Prêtre d'Aquilée, qui ayant été inſtruits ſous ſa diſcipline, avoient depuis renoncé aux erreurs d'Origene, qu'il leur avoit, diſoit-on, enſeignées. Elle les produiſoit devant le Pape, & leur faiſoit avoüer tout ce qu'ils avoient appris dans cette école.

Non contente de toutes ces démarches, elle fit tant de perquiſitions dans Rome, qu'elle y trouva des copies du Periarchon corrigées de la main de Rufin. Elle les preſente au Pape, demandant en même tems avec empreſſement la condamnation de

Hier. ep. 16. nunc 96.

(a) *Syrice étoit mort le 26. Nov. de cette année, & Anaſtaſe fut élû 20. jours après, ſelon le nouveau Bullaire.*

cette peste publique. C'est en partie sur tous ces faits que S. Jerôme erige un trophée à la gloire de Marcelle, jusqu'à la regarder comme un Apôtre qui avoit sauvé du naufrage le précieux dépôt de la Foi qui étoit en danger. Rufin ne donne pas tant de loüanges à son zéle. Dans le tems, dit-il, que certaines personnes nous entretenoient de diverses questions, partie sur la foi, partie sur d'autres matieres (c'est au Pape Anastase a qui il écrit,) on vous fit aussi quelques plaintes contre moi; mais Votre Sainteté qui sçavoit fort bien les regles de l'Eglise, ne voulut point prêter l'oreille à ceux qui calomnioient une personne absente, de la foi & de la charité, de laquelle vous vous teniez très assuré.

Ruf. ep. ad Anast.

Voilà deux recits fort dissemblables. Pour ne pas accuser de mensonge aucun de ces grands hommes, nous dirons qu'il se peut faire que le Pape n'ait pas eu d'abord beaucoup d'égard aux accusations qu'on formoit en sa presence contre Rufin. Il crut sans doute que l'équité naturelle demandoit que l'on ne condamnât personne, sur-tout un Prêtre vénérable

par son âge, par sa sainteté & par son érudition avant que de l'entendre, & que d'ailleurs les accusations d'une femme sur des matieres de foi, devoient être examinées avec beaucoup de circonspection : mais il faut dire aussi qu'après qu'il eut reçû les lettres de Théophile, qu'il eut vû sa Lettre Paschale contre les Origenistes, l'Epître Synodale de son Concile, la lettre circulaire à tous les Evêques du monde, & celle que le Patriarche lui adressoit à lui-même en particulier sur le même sujet ; qu'après qu'il eut connu qu'une partie des erreurs attribuées dans tous ces écrits aux défenseurs d'Origene, se trouvoient dans la traduction que Rufin avoit faite du Periarchon, il crut comme les autres, que la foi étoit en danger, & qu'il se déclara contre lui.

Ce recit paroît d'autant plus vraisemblable, que nous voyons que saint Jerôme peu de mois après mandoit à Théophile, que Rome & toute l'Eglise avoit été délivrée de l'Origenisme par ses lettres. Il pouvoit dire aussi par les siennes. Car il est certain que celles de Théophile étant écrites en Grec, n'auroient pas fait tant de

Hier ep. 78. Ibid.

Till. t. 12. p. 237.

bruit, si saint Jerôme, sollicité par Théophile, à qui l'envie de réüssir fit rompre alors un silence qu'il gardoit à son égard depuis tant d'années ; (*a*) si saint Jerôme, dis-je, ne les eut traduites en latin, & n'en eut fait voler des copies par toute la terre. C'est presque toute la part que le S. Docteur eut dans cette affaire : mais c'est encore plus que nous n'en voudrions pour son honneur, dit M. de Tillemont, & nous le passerions encore sous silence, s'il nous étoit permis de taire ce que nous trouvons dans les monumens de l'Eglise.

Till. t. 12. p. 276.

En effet, les lettres du Patriarche d'Alexandrie, produisirent de grands troubles. On vit des Synodes de toutes parts condamner Origene, ses livres & ses sectateurs, jusqu'à défendre, sous peine d'anathême, de lire ses ouvrages. On vit encore un rescrit de l'Empereur Honorius (*b*) fai-

(a) *Depuis le grand demêlé que saint Ierôme avoit eu avec l'Evêque de Ierusalem, où Theophile n'avoit pas esté favorable à ce Saint, nous ne voyons point qu'ils ayent eu ensemble aucune relation.*

(b) *Arcade ne suivit point cet exemple, loin de poursuivre les pretendus Origenistes, loin de rien faire contre eux, ils gagnerent leur cause*

re les mêmes défenses, & ménacer du dernier châtiment ceux qui liroient Origene ; ce fut sainte Marcelle qui l'obtint par son crédit, & par le moyen de ses amis qui étoient puissants dans Rome.

XIV. *Le Pape Anastase poursuit vivement Rufin.*

Le Pape entraîné par ce torrent, se vit dans la necessité de faire comme les autres, & commença à agir contre Rufin. Pour observer quelque forme de justice dans sa conduite, il lui écrivit trois lettres differentes, pour l'obliger à venir lui-meme se défendre à Rome contre ses accusateurs. Rufin qui sçavoit quel étoit leur crédit dans cette grande Ville, ne jugea point qu'il fut sûr pour lui de prendre ce parti : Ses écrits furent ses armes, il excelloit dans ce genre de combat, & il se défendoit si vigoureusement dans celui-ci, que toutes les personnes desinteressées demeurerent d'accord qu'on le persecutoit injustement, & que ses sentimens sur la Religion étoient aussi orthodoxes, que ses mœurs étoient pures.

Rufin écrit au Pape.

à Constantinople, où leurs accusateurs furent punis de mort comme calomniateurs : c'est ce que nous avons decrit plus amplement dans la vie de saint Epiphane.

Ruf. ad Anast.

Il écrivit au Pape, que s'il ne se rendoit pas à Rome comme il témoignoit le souhaiter, ce n'étoit pas qu'il craignit d'être convaincu d'aucune hérésie : qu'il n'avoit jamais eu d'autre foi, que celle qui se prêche à Rome, à Jerusalem, & dans toutes les Eglises Catholiques : mais qu'étant revenu depuis peu dans son pays après une absence de 30 années, il y avoit trouvé tant d'affaires, qu'il ne pouvoit les abandonner pour faire des voyages inutiles, & aller se donner en spectacle à ses adversaires qui vouloient avoir le plaisir de le faire courir : qu'il croyoit donc qu'il suffisoit pour leur fermer la bouche, de lui envoyer sa profession de foi ; cette foi, dit-il, autrefois si éprouvée en ma personn[illegible]par l'exil, par les prisons, & par les tourmens que j'ai souffert à Alexandrie pour la confession du nom de J. C.

Il joignit en effet à cette réponse sa profession de foi, afin de montrer qu'elle étoit sa croyance. Nous avons cru qu'il étoit necessaire de la rapporter.

Profession de foi de Rufin envoyée au Pape Anastase.

Il lui envoie sa profession de foi.

» Touchant le mystere de la Tri-

nité, je croi qu'il n'y a en Dieu «
qu'une nature, une divinité, une «
vertu, une ſubſtance, & qu'entre le «
Pere, le Fils & le S. Eſprit, il n'y a «
aucune diverſité, ſi ce n'eſt que celui-là «
eſt Pere, celui-ci eſt Fils, & «
l'autre eſt le ſaint Eſprit, Trinité « *Sur la Trinité.*
en trois perſonnes ſubſiſtantes, Unité «
en une nature, & une ſeule ſub- «
ſtance. «

Je confeſſe auſſi que dans la plé- «
nitude des tems, le Fils de Dieu eſt «
né d'une Vierge par l'opération du «
ſaint Eſprit, qu'il a pris d'elle la « *L'Incarnation.*
nature humaine, le corps & l'ame, «
& que c'eſt dans cette nature qu'il «
a ſouffert, qu'il a été enſeveli, & «
qu'il eſt reſſuſcité des morts; que «
cette reſurrection s'eſt faite avec la «
même chair qui avoit été dépoſée «
dans le ſepulchre, & que ſon ame «
s'étant réunie à cette chair, il eſt «
monté au Ciel après ſa reſurrection. «

Je croi que nous reſſuſciterons « *La reſurrection des corps.*
auſſi nous-mêmes avec notre pro- «
pre chair dans toute ſon intégrité «
& ſa perfection; avec cette chair «
dans laquelle nous vivons actuelle- «
ment, & non pas comme quelques- «
uns nous impoſent malicieuſement, «

» avec une autre chair qui prendra la
» place de celle-ci ; mais avec la nô-
» tre, qu'il y manque aucune partie du
» corps ni aucun membre, si ce n'est
» qu'elle ne sera plus sujette à la cor-
» ruption, selon la promesse du grand
Rom. 15. » Apôtre, qui dit: Le corps maintenant
» comme une semence est mis en terre
» plein de corruption, & il ressuscitera
» incorruptible; il est mis en terre tout
» difforme, & il ressuscitera tout
» glorieux ; il est mis en terre pri-
» vé de mouvement, il ressuscitera
» plein de vigueur ; il est mis en terre
» comme un corps tout animal, & il
» ressuscitera comme un corps tout
» spirituel. Voilà ce que nous ont en-
» seigné sur la resurrection les Saints
» de qui nous avons reçû le Baptême
» dans l'Eglise d'Aquilée, & je croi
» que l'on enseigne la même chose à
» Rome.

Le jugement dernier. » Je reconnois de plus qu'il y aura
» un jugement dernier, où tous les
» hommes recevront punition ou
» recompense, selon le bien ou le
» mal qu'ils auront fait en cette vie.
» Que si les hommes doivent être
» alors punis de tous leurs pechez, à
» plus forte raison le diable le sera-

t il des ſiens, lui qui en quelque « ſorte eſt la cauſe de tous les pechez « qui ſe commettent. C'eſt pourquoi « nous ſommes très perſuadez de ce « qui eſt dit dans l'Evangile,(*a*) que le « Diable & tous ſes Anges, avec ceux « qui font leurs œuvres, c'eſt-à-dire, « qui calomnient leurs freres, ſeront « punis avec lui par le ſupplice d'un « feu éternel: S'il y a donc quelqu'un « qui nie que le diable ſera livré au « feu éternel, qu'il ait le même ſort « que lui, afin qu'il connoiſſe par ſon « expérience, la temerité qu'il a eu « de nier une telle verité. «

L'éternité des peines.

J'apprend qu'on diſpute encore « fortement ſur l'origine des ames. « C'eſt à vous, très ſaint Pere, à voir « s'il ne ſeroit pas plus à propos de « rejetter, que de recevoir les accu- « ſations qu'on peut former contre « les perſonnes, touchant ces ſortes de « queſtions. Que ſi l'on veut ſçavoir « quelle eſt ma penſée ſur ce ſujet, « j'avoüe que j'ai lû les differentes opi- « nions des Auteurs qui en ont traité. «

L'origine des ames.

(a) *Ce ne ſont pas les propres paroles de l'Evangile, mais le ſens de celles-ci rapportées par ſaint Matthieu : Allez maudits au feu éternel qui eſt preparé au diable & à ſes anges.*

» Les uns prétendent que le corps &
» l'ame sont produits d'une même se-
» mence, comme dans tout ce qui a vie.
» C'est ce que croyent, si je m'en sou-
» viens bien, Tertullien, Lactance, &
» plusieurs autres. Les autres soutien-
» nent que les corps sont premiere-
» ment formez, & que Dieu ensuite
» crée tous les jours des ames pour
» animer ces corps. Enfin il y en a
» d'autres qui se persuadent que Dieu
» dès le commencement du monde a
» tiré du néant toutes les ames, &
» qu'ensuite il les envoye selon sa
» volonté dans les corps à mesure
» qu'ils se forment, c'est ce qu'Ori-
» gene & quelques Peres Grecs ont
» dit : Mais je prend le Ciel à témoin
» que jusqu'à present, je ne me suis
» point déterminé sur cette difficulté.
» Je laisse à Dieu qui sçait ce qui en
» est, le soin de le reveler à son Egli-
» se, quand il le jugera à propos ; je
» m'en tiens seulement à ce que cette
» même Eglise nous enseigne, que
» Dieu a formé les corps & les ames,
» & qu'il est l'auteur des uns & des
» autres ; le reste, je confesse que je
» l'ignore.

» Enfin, je sçai qu'on se souleve con-

tre

tre moi, parce qu'à la priere des « freres, j'ai traduit de Grec en latin « quelques ouvrages d'Origene. Je « suis persuadé qu'il n'y a personne, « pour peu qu'il ait de raison, qui « ne s'apperçoive qu'une telle occa- « sion ne peut être que l'effet d'une « secrette jalousie ; car s'il y a quel- « que chose dans cet Auteur qui « ne plaît pas, pourquoi en rejet- « ter la faute sur l'interprete ? Ai-je « fait autre chose que de mettre en « latin le sens de l'Auteur ? Ainsi s'il « y a quelque chose de bon dans ce « que j'ai traduit, il n'est pas de moi ; « & si l'on y trouve quelque chose de « mauvais, je n'y ai aucune part. Je « dis plus, je me suis étudié à retran- « cher du Periarchon, comme j'en ai « averti dans ma Préface, ce qui ne me « paroissoit pas fort orthodoxe, & « que je croyois avoir été ajoûté par « les hérétiques, parce que j'avois lû « le contraire dans les autres ouvrages « d'Origene. «

Je vous supplie donc, mon très « saint & très vénérable Pere, de ne « pas souffrir que l'envie & la jalou- « sie approchent de votre thrône : je « vous prie d'en éloigner les factions, «

» les partis & les calomnies ; toutes
» ces choses deshonorent l'Eglise de
» Dieu. Où est-ce que la simplicité
» & l'innocence seront en sureté, si
» elles ne le sont pas auprès de vous ?
» Je déclare que je ne suis ni le dis-
« ciple, ni le défenseur d'Origene.
» Je ne suis pas même son premier
» interpréte ; d'autres avant moi ont
» traduit ses ouvrages, je l'ai fait
» le dernier de tous à la priere des
» freres ; si l'on m'ordonne de ne le
» plus faire, je suis prest d'obéïr ; si
» c'est un crime de l'avoir fait sans un
» ordre exprès de l'Eglise, que l'on
» commence donc par punir ceux qui
» m'ont précedé dans cette faute ;
» car pour moi je n'ai point d'autre
» croyance que celle que je viens
» d'exposer, qui est la croyance de
» l'Eglise de Rome, de celle d'Ale-
» xandrie, de celle d'Aquilée dont
» je suis, & que j'ai oüi prêcher à
» Jerusalem. Je n'en ai point d'au-
» tre, je n'en ai point eu d'autre, &
» je n'en aurai jamais. S'il se trouve
» quelqu'un qui ait d'autres senti-
» mens sur la Religion, tel qu'il soit,
» dès-à-present je lui dis anathême ;
» mais ceux qui par un esprit d'envie

& de jalousie, scandalisent leurs « freres par leurs querelles, leurs di- « visions & leurs calomnies, ils en « rendront un compte terrible au ju- « gement de Dieu. «

Cet écrit fut rendu public, & il n'y eut presque personne de tous ceux qui le lûrent, qui n'en parut satisfait. On y voyoit une candeur, une simplicité accompagnée de sentimens si religieux, que l'on ne pouvoit pas comprendre qu'on voulut faire passer pour un hérétique un homme de ce caractere. D'ailleurs il n'y avoit rien à réprendre dans sa profession de foi, tout y étoit très orthodoxe. (*a*) Il rejettoit même les opinions que l'on attribuoit à Origene sur la resurrection des corps, la préexistence des ames, l'éternité des peines de l'enfer, & sur le salut du démon; il disoit anathême à tous ceux qui ne pensoient pas sur toutes choses comme l'Eglise Romaine. Que faire à un tel homme?

(a) *On ne voit pas pourquoi saint Ierôme a traité cette profession de foi, d'équivoque, & d'artificieuse, pendant qu'elle a paru claire & sincere à tout autre.* (*Hier. in Ruf. l. 2. c. 1.*) *Ne seroit-ce point un effet de la prevention, dont les Saints ne sont pas toûjours exempts?*

par où le prendre ? Mais il avoit des ennemis, & ils avoient interêt de le faire déclarer hérétique. Anastase d'ailleurs leur avoit presté une oreille trop attentive, & les liaisons qu'il avoit contractées avec eux étoient trop fortes, pout ne pas croire qu'ils eussent raison d'accuser Rufin, & qu'il fut en effet coupable. On jugea que la version qu'il avoit faite du Periarchon étoit dangereuse, & pouvoit être préjudiciable à l'Eglise. On n'en voulut pas davantage, il fut condamné. Mais on auroit pû demander si cette version étoit plus dangereuse que celle que saint Jerôme avoit donnée, avec toutes les erreurs que l'on avoit fourées dans le texte original.

XV. *Rufin est condamné, en quoi consiste cette condamnation.*

Au reste, il est bien difficile de dire quelle fut cette condamnation, & en quoi elle consiste. Il paroît qu'Anastase assembla un Concile (*a*) des Evêques d'Italie, ou du moins qu'il

(a) *Ceux qui disent qu'il y eut un Concile, ne se fondent que sur un endroit du 4. t. des Conc. p. 323 où Theophile d'Alexandrie se vante qu'Anastase suivi de tous les Evêques d'Occident avoit anathematisé Origene & les autres heretiques, & avoit reçû le decret de son Concile d'Alexandrie de cette année* 401. *mais outre qu'il n'est point parlé là de Rufin, cette condamnation se*

leur écrivit sur ce sujet pour sçavoir leur sentiment, puisque saint Jerôme reproche à Rufin qu'il n'avoit évité la condamnation des Evêques qu'en faisant voir qu'on avoit falsifié sa traduction. Ainsi le Pape ne pouvant obtenir une sentence juridique contre Rufin prononcée par les Evêquer de sa Province, se contenta de déclarer qu'il se séparoit de communion avec lui, & ne vouloit plus avoir aucune liaison avec un homme qui avoit introduit dans l'Eglise une version aussi dangereuse qu'étoit celle du Periarchon, c'est tout ce que nous en avons pû découvrir dans l'Histoire. Car de dire que Rufin se trouvoit enveloppé dans cette condamnation générale qui se fit alors de la personne, des ouvrages & des sectateurs d'Origene dans tant de Conciles & de Synodes assemblez pour ce sujet par tout le monde, par les intrigues de Théophile, ce n'est rien dire, puis-

Hier. in Ruf. l. 3. c. 2.

pouvoit faire sans Concile, par un consentement des Evêques chacun dans leur Diocese. Ceux qui pretendent qu'il n'y eut point de Concile assemblé à Rome contre Rufin, se fondent sur la lettre d'Anastase à l'Evêque de Ierusalem : on dit qu'il avoit écrit amplement de l'affaire de Rufin à Venere Evêque de Milan.

que cette condamnation ne regardoit point Rufin personnellement, & ne le touchoit pas plus que saint Chrysostôme, l'Evêque de Jerusalem, & une infinité d'autres qu'on accusoit d'être Origenistes.

En effet, l'Evêque de Jerusalem ayant appris qu'on agissoit fortement à Rome contre Rufin, écrivit au Pape en sa faveur, & le pria de lui mander ce qui en étoit, ajoûtant qu'il craignoit que Rufin ne succombât enfin sous les efforts de ses ennemis, & que la bonté de sa cause ne put le garantir des artifices & des calomnies de certaines personnes qu'il sçavoit être fort animées contre lui. Le Pape répondit à ce Prélat dans les termes les plus obligeans. Il le loüe sur sa vertu, sur son merite, sur son érudition, & venant à Rufin, il dit, qu'il n'en veut pas juger, qu'il le renvoye à sa propre conscience, que ce sera Dieu qui le jugera : que tout ce qu'il sçait, est qu'avant qu'il eut donné sa version du Periarchon d'Origene, on ne connoissoit point cet Auteur à Rome ; & comme ce livre, dit-il, est mauvais & capable de renverser la foi que les Apôtres nous ont enseignée,

Till. t. 12. p. 244.

il s'eſt vû obligé d'agir contre ce traducteur. Qu'au reſte, ſi dans ſa traduction, il n'a eu en vûë que de donner de l'horreur aux fideles des opinions dangereuſes d'Origene, on ne peut pas le blâmer ; mais ſi en les traduiſant en latin, il a voulu les inſinuer dans les eſprits, & les défendre, il eſt très coupable ; or il n'y a que Dieu, ajoûte-t-il, qui ſonde le fond des cœurs, qui puiſſe connoître ſes intentions. Il dit encore, que comme il paroît par ſa traduction qu'il approuve ce qu'il dit, dans l'obligation où il eſt de conſerver le dépôt de la foi & de preſerver de l'erreur les peuples qui lui ſont confiez, il a crû qu'il devoit ſe ſéparer de Rufin, mais qu'il ne ſe met plus en peine de ce qu'il fait ou de ce qu'il ne fait pas, ni où il demeure. C'eſt à lui à voir, dit-il, où il trouvera des Evêques qui veuillent le recevoir à leur communion.

Il n'étoit pas fort difficile à Rufin d'en trouver. Sans ſortir de ſon Egliſe, il avoit ſaint Chromace ſon Evêque, ſon pere en J. C. & ſon maître dans les ſçiences divines, avec lequel il a toûjours été uni de communion ; il

avoit S. Eusebe & S. Jovin deux freres de Chromace, & tous deux Evêques de Milan, dont il prit la défense contre saint Jerôme, il avoit S. Chrysostôme, Théophile d'Alexandrie, Jean de Jerusalem, & tant d'autres Evêques, tant en Orient qu'en Occident, qui ayant toûjours été unis de communion avec le saint Siége, Rufin par leur moyen s'y trouvoit aussi intimement uni que si Anastase ne l'eût jamais retranché de sa communion.

Au reste, il est bon de remarquer que nous ne sçavons rien de la condamnation de Rufin que par cette lettre que le Pape écrivit à l'Evêque de Jerusalem; que Rufin même n'en sçavoit rien, & n'en avoit jamais entendu parler que lors que S. Jerôme la lui objecta pour lui prouver qu'il avoit gagné sa cause à Rome contre lui. C'est pourquoi Rufin se recrie fort contre cette lettre : il prétend qu'elle est fausse; que c'est saint Jerôme qui la lui suppose, qu'autrement si le Pape eût écrit sur son sujet à Jean de Jerusalem, cet Evêque qui étoit si fort de ses amis, n'auroit jamais manqué de lui envoyer cette lettre, ou de lui mar-

Hier. in Ruf. l. 3. c. 5. 6.

quer ce qu'elle contenoit ; lui qui lui écrivoit si souvent pour des choses qui n'étoient pas de si grande consequence. (a) Cette accusation de Rufin est injurieuse à saint Jerôme qui étoit trop honnête homme pour qu'on le pût croire capable d'une telle supposition, & les raisons que Rufin tire du silence de Jean de Jerusalem à son égard ne sont pas suffisantes. Cet Evêque pouvoit avoir reçû la lettre d'Anastase, & ne la point envoyer à son ami, de crainte d'irriter un esprit déja très sensible aux persecutions qu'on lui faisoit souffrir. Tout ce que l'on doit donc tirer de ceci, est qu'il n'y eût point de sentence contre Rufin, ni de condamnation publique ; qu'on ne lui signifia pas même qu'Anastase l'avoit retranché de sa communion, mais que ce Pape avoit cessé

(a) *Il s'est trouvé aussi de notre tems des historiens qui ont revoqué en doute cette lettre. Le P. Halloix*(vita Orig.p. 333.) *s'étonne que Baronius la reçoive comme veritable. M. de Tillem. soupçonne que l'endroit où il est dit que Rufin n'avoit traduit Origine que parce qu'il en approuvoit les erreurs, est vicié*, t. 12. p. 244. *Le P. Garnier dans son Marius Mercator, pretend aussi que cette lettre a esté très corrompuë jusqu'à son tems, & qu'il la donne plus correcte.*

d'avoir aucune relation avec lui, dont même nous ne sçaurions rien s'il ne l'avoit mandé à l'Evêque de Jerusalem.

XVI. *Rufin écrit son Apologie. Analyse de cet ouvrage.*

Cette affaire ainsi terminée à Rome, ou du moins assoupie, Rufin crut que puisque ses ennemis faisoient tous leurs efforts pour le faire passer pour un hérétique, il étoit de son honneur & de sa conscience de se justifier publiquement, il le fit par une Apologie (*a*) en latin, divisée en deux Livres, telle que nous l'avons encore aujourd'hui.

Il est certain qu'il avoit conçû ce dessein dès l'année 399. lors qu'Apronien lui eut envoyé la lettre que saint Jerôme avoit écrite contre lui, & contre tous les Origenistes, & qu'il avoit adressée à Pammaque en lui envoyant sa nouvelle traduction du Periarchon, pour s'opposer à celle de

(a) *C'est le titre que portoit cet ouvrage : Rufin ledit en plus d'un endroit :* Conveniens puto huic Apologiæ nostræ inserere &c. *L.* 1. *in Hier. & en finissant :* Et tunc concludam Apologiæ primum volumen *Saint Jerôme même en convient, il dit dans son* 2. *l. contre Rufin,* veniam ad Apologiam ejus. *C'est aussi le sentiment de M. de Tillemont. Pourquoi donc avoir changé ce titre en celui d'invective ?*

Rufin. Mais je ne doute point que lors qu'il eut appris que l'on agissoit à Rome contre lui, & que le Pape sembloit écouter trop favorablement ses ennemis, il ne se hâtât ou d'achever son ouvrage, ou de rendre public ce qu'il n'avoit peut-être fait au commencement que pour un petit nombre de ses amis : car ce fut avant la fin de l'année qu'il parut, & qu'il l'adressa à Apronien, qu'il appelle son très cher fils.

Il est divisé en deux Livres, comme nous l'avons dit. Dans le premier il refute tout ce que saint Jerôme & ses partisans disoient pour montrer qu'il étoit hérétique, & dans le second il se justifie de plusieurs autres choses qu'ils lui reprochoient.

Quant au premier Chef, on avoit voulu faire entendre que sa foi sur la Trinité, sur la resurrection de la chair & le jugement dernier n'étoit point pure, ce reproche étoit sensible. Il est permis de negliger quelquefois les discours imposteurs que tient la calomnie pour noircir notre reputation ; mais il faut se défendre quand on est attaqué sur sa foi. C'est ce que fit Rufin. Et d'abord il appel-

le en témoignage les grands hommes qui l'ont instruit, & par le ministere desquels il avoit reçû le Baptême à l'âge d'environ 30 ans; un Chromace, un Jovin, un Eusebe, trois saints Evêques qui joignoient les lumieres de l'esprit aux vertus du cœur. Il rapporte ensuite ce qu'il avoit appris sous ces excellents Maîtres, & la profession de foi qu'il fait ici, semblable à celle que nous avons rapportée ci-dessus, est très orthodoxe : & c'est avec raison qu'il dit à la fin de son Apologie qu'il a fait voir la pureté de sa foi, & que l'on ne pouvoit lui reprocher avec justice aucune erreur. Il s'étend sur la resurrection plus que dans sa premiere profession de foi, & il se justifie pleinement sur cet article. Mais le principal fondement que l'on avoit pour l'accuser d'hérésie, étoit qu'il aimoit les écrits d'Origene, qu'il les avoit toûjours entre les mains, & qu'il en avoit traduit plusieurs, principalement le Periarchon, livre rempli d'erreurs, à ce que l'on prétendoit. Que répond Rufin à cette accusation? Qu'il a entrepris de traduire cet ouvrage, non pour exciter des querelles dans l'Eglise, non pour s'ac-

querir une vaine reputation, & il en appelle Dieu en témoignage ; mais uniquement pour faire plaisir à un serviteur de Dieu qui travailloit pour sa gloire, & qui avoit besoin de cette traduction ; il veut parler de Macaire, & nous avons rapporté le fait en son lieu. Si la simplicité, si la droiture des intentions suffit pour justifier une entreprise, Rufin n'est point coupable. Mais il ne s'en tient point lui-même à cette réponse, quoiqu'elle mérite qu'on y ait égard. Il ajoûte donc qu'il ne prétend pas que tous les livres qu'il a traduits soient exempts de toutes erreurs ; mais qu'afin qu'on ne les lui impute point, il a fait sa profession de foi dans toutes les Préfaces de ses traductions ; & pour en convaincre son lecteur, il lui remet ces endroits devant les yeux, afin qu'il puisse juger par lui-même de sa fidelité. Quant au Periarchon, il est vrai qu'en l'état même où Rufin l'avoit mis par sa traduction, il contenoit encore quelques erreurs, mais il fait voir qu'on avoit tort de les lui imputer : 1°. Parce qu'il n'avoit pas dit, comme on le soûtenoit, qu'il le donnoit exempt de tout ce qui pouvoit

offenser un lecteur Catholique, mais seulement qu'il retrancheroit de ce livre d'Origene, le plus corrompu de tous par les hérétiques, tout ce qu'il y trouveroit de contraire à ce que cet Auteur avoit enseigné ailleurs, n'étant pas possible qu'il fut hérétique ici, & orthodoxe dans d'autres écrits sur les mêmes articles ; & qu'il n'avoit pas prétendu en ôter les vrais sentimens d'Origene, quoi qu'erronez. 2°. Que l'accusation d'héréſie que l'on formoit contre lui, pour avoir mis en latin le Periarchon, tomboit encore d'elle-même, parce que l'on avoit corrompu sa traduction ; ce qu'il prouve par l'examen de plusieurs passages.

Après toutes ces raisons, il s'applique à faire retomber sur son adversaire le crime d'héréſie, dont il venoit de se laver, & pour cela il tire plusieurs passages des ouvrages de S. Jerôme, de ceux même où le saint Docteur sembloit avoir défié d'y trouver rien de reprehensible pour prouver qu'il est tombé lui-même dans toutes les erreurs qu'il a condamnées dans Origene, & qu'il merite plus que tout autre le titre d'Origeniste.

C'eſt à quoi il employe le reſte, & la plus grande partie de ce 1r. Livre, où il faut avoüer qu'il y a bien des traits & des railleries picquantes que Rufin pouvoit ſupprimer ſans faire tort à ſa cauſe.

Dans la 2e. partie de ſon Apologie, il ſe ſert de la même voye de recrimination pour répondre aux differentes accuſations que l'on avoit formées contre lui. Mais comme cette réponſe n'eſt pas ſatisfaiſante, & que ſes adverſaires auroient pû être coupables, ſans qu'il en fut lui-même plus innocent, il ſe diſculpe de chacune de ces accuſations en particulier.

On l'accuſoit d'être parjure, & de s'en faire une loi à l'égard de certaines gens. Il dit anathême à quiconque ſuit une telle conduite, & il defie ſaint Jerôme ou quelque autre de ſes adverſaires, de prouver que c'eſt la ſienne, ou celle de quelqu'un de ſes amis ou de ſes partiſans.

Saint Jerôme avoit dit de lui-même qu'il n'étoit pas comme certaines gens qui n'avoient jamais eu d'autres Maîtres qu'eux mêmes. Rufin croyant toûjours que c'eſt à lui qu'il

en veut, crie à la calomnie, & nomme les grands hommes qui l'ont instruit, un Didyme, auprès duquel il avoit demeuré six ans, Serapion & Menite, deux freres également pieux & habiles dans les saintes Ecritures, un Paul l'ancien, plusieurs saints habitans des Deserts, un Antoine, les Macaires, un Isidore, un Pambon : il dit qu'il a eu pour maître l'Eglise qui lui a parlé par la bouche de tous ces Saints ; que c'est sa doctrine, que c'est sa morale qu'il a recueillie par les conversations de ces hommes admirables, & que s'il n'est pas aussi habile qu'il devroit l'être, ce ne sont point les instructions qui lui ont manqué, ce sont les talents : qu'au reste, toûjours défiant de ses propres lumieres, il a mieux aimé déferer en tout tems à celles des autres.

Une autre accusation sur laquelle il s'arrête beaucoup, est qu'on lui reprochoit d'avoir loüé Origene sur ses mœurs & sur sa doctrine. Est-ce un crime, répond Rufin, d'avoir loüé un Auteur que tous les Anciens ont estimé, & que ceux même qui le condamnent en public, ne peuvent s'empêcher de lire & d'admirer en secret.

S'il est tombé dans quelque erreur, je ne l'ai point approuvée, je ne l'ai point soûtenuë. Ainsi répond l'accusé, & recüeillant ensuite plus de dix endroits des ouvrages de saint Jerôme, il lui prouve par ses propres paroles, que personne n'a plus loüé Origene sur ces deux articles que lui-même : que personne n'a plus lû cet Auteur, & n'en a plus profité, & qu'il a tort de lui insulter, après s'être chargé de ses dépoüilles. Enfin saint Jerôme avoit traité Rufin d'audacieux pour avoir osé traduire un ouvrage qu'aucun des Anciens n'avoit voulu entreprendre de faire passer dans une autre langue, il parle du Periarchon. Mais Rufin qui s'étoit déja justifié sur cet article dans la premiere partie de son Apologie, se contente presque de répondre, que s'il a réüssi, si l'on profite de sa version ; son audace, s'il y en a eu, doit plutôt être loüée que blâmée. Mais, lui disoit-on, vous avez changé Origene en le traduisant: en passant par vos mains, il a changé de forme ; voilà votre audace. Mais comme il avoit déja fait voir qu'il avoit plutôt rendu à Origene sa premiere forme, après lui avoir ôté celle

sous laquelle les hérétiques avoient voulu le déguiser, il se jette encore ici sur la recrimination, & il dit, que s'il est audacieux pour avoir changé quelques mots en traduisant les ouvrages des hommes, Jerôme l'étoit bien davantage d'avoir alteré les Ecritures ; il parle de la version que ce S. Docteur en avoit faite, il la blâme, il la décrie, & il ne tient pas à lui que l'on ne fasse le procès à saint Jerôme pour cette entreprise, mais tout le monde n'a pas suivi le sentiment de Rufin. Voilà une courte Analyse de cette Apologie : nous n'avons pas cru devoir entrer ici dans un plus grand détail, parce qu'elle ne contient presque ce que nous avons déja vû, & ce que la suite de l'histoire nous obligera de rapporter. Au reste, pour la satisfaction des lecteurs plus curieux ; nous donnerons cette piece en entier à la fin de cet ouvrage.

XVII. *Embaras où se trouve S. Jerôme par cette Apologie de Rufin.* *Till. t. 12. p. 247.*

Cette Apologie qui avoit coûté à Rufin près d'un an de travail, n'eût pas plutôt paru dans Rome, que tous les amis de saint Jerôme en prirent l'allarme, & s'empresserent de lui en donner avis. Mais comme ils ne pu-

rent lui en envoyer copie, parce que les Exemplaires en étoient rares, ils se contenterent de lui marquer en général ce qu'elle contenoit, & le bruit qu'elle faisoit dans toute la Ville.

Cette nouvelle l'attrista, mais il ne sçavoit quel parti prendre. Répondre à un écrit qu'il n'avoit pas entre les mains, c'étoit se battre en l'air, & s'exposer à donner prise sur soi à son ennemi ; demeurer dans le silence, c'étoit s'avoüer vaincu.

XVIII. *Il repond à l'écrit de Rufin.* *Idée de cette reponse, & ce que l'on en pensa alors.*

Paulinien son frere le tira bien-tôt en quelque sorte de cet embaras ; il lui apporta d'Italie de longs extraits de l'Apologie de Rufin, particulierement sur ce qui regardoit son commentaire sur l'Epître aux Ephesiens, dont cet Apologiste s'étoit servi pour faire voir la conformité de ses sentimens avec ceux d'Origene. Alors saint Jerôme crut qu'il avoit suffisamment dequoi faire une réponse, & sans attendre davantage, il prit la plume, & travailla à sa défense par une Apologie divisée en deux Livres comme étoit celle de Rufin. Il l'adressa à Pammaque & à Marcellin. (*a*)

(a) *Le P. Martianai dans sa nouv. Edit. de*

Après s'être plaint amerement que Rufin écrive contre lui, & qu'il ne laisse aucune copie de son écrit : qu'il le fasse lire à tout le monde, & qu'il empêche qu'il ne vienne jusqu'à lui, dans la crainte, ce semble, qu'il ne le refute ; il dit qu'il y répondra par article quand la charité de ses freres, ou la malignité de ses envieux le lui aura envoyé : qu'alors il avoüera les crimes dont il est accusé, s'ils sont veritables, & tâchera de les expier, & qu'il les fera retomber sur son accusateur s'ils sont faux.

Il répond donc maintenant à ce qu'il peut sçavoir des accusations dont on le chargeoit, & je ne suis point surpris qu'il n'y ait point d'ordre dans sa refutation, ne sçachant de l'écrit auquel il répond que ce que son frere a pû lui en dire de memoire.

On y faisoit entendre qu'il avoit été l'agresseur : que si Rufin l'avoit mal traité, il n'avoit fait que lui rendre la pareille. On vouloit parler de sa lettre

saint Jerôme, pretend qu'au lieu de Marcellin, il faut dire Marcelle : mais nous suivons avec M. de Till. toutes les éditions precedentes qui disoient Marcellin. Cela ne merite pas une plus longue discussion.

à Pammaque, qui avoit précedé l'Apologie de Rufin, & la traduction que cet Auteur avoit faite du Periarchon. Le S. Docteur semble oublier cette lettre & il ne fait d'attention qu'à ce dernier ouvrage. Rufin dans la Préface lui avoit donné des loüanges, que celui-ci croyoit pleines d'artifice & qui tendoient en effet à le faire passer pour Origeniste : à ce compte Rufin étoit l'agresseur, & il venoit de fortifier son attaque par son Apologie où Jerôme n'étoit point épargné. Comment après cela, dit le S. Docteur, peut-on m'accuser d'avoir commencé le combat ? Mais cette réponse ne pouvoit satisfaire tant qu'il ne montreroit pas que l'on avoit eu tort de se choquer de sa lettre à Pammaque qui avoit, comme nous l'avons dit, precedé tous ces autres écrits. Il répond d'une maniere plus directe au second reproche. Rufin en se justifiant sur sa traduction du Periarchon, avoit dit, que s'il étoit coupable de l'avoir donnée avec quelques erreurs, saint Jerôme devoit l'être davantage, lui qui l'avoit publiée avec tous les blasphêmes qui avoient empêché jusqu'alors de traduire ce livre. Mais le Saint ré-

pond que la version de Rufin est infidelle, & que la sienne est correcte: que son adversaire a donné ses propres pensées au lieu de celles d'Origene, mais que pour lui il a representé son Auteur tel qu'il étoit, avec ses défauts, comme avec ses bonnes qualitez. Que dans la premiere version on avoit redressé ce qui n'étoit point conforme à la foi de l'Eglise sur le mystere de la Trinité, mais que cette exactitude apparente étoit pour empêcher que le livre ne fut rejetté, & qu'une erreur trop visible ne portât à se defier de tout le reste, & ne servit à faire appercevoir celles qui étoient plus subtiles, & que l'on y avoit laissées à dessein, comme ce qui regarde la chûte des anges & des ames, la création du monde invisible, le retablissement de toutes choses en leur premier état à la fin des siécles. En un mot, on a voûlu, disoit S. Jerôme, que le lecteur ayant reconnu que l'ouvrage étoit orthodoxe sur le mystere de la Trinité, ne s'apperçût pas qu'il étoit hérétique en tout le reste; mais que pour lui il l'avoit donné avec toutes ses erreurs, sans les augmenter, sans les diminuer, afin

qu'étant apperçûës comme d'un coup d'œil, on ne s'y laissa point surprendre ; & que pour faciliter cette connoissance aux lecteurs plus ignorants, il avoit montré dans sa Préface ce qu'ils devoient regarder comme hérétique. Cela servoit aussi à faire connoître que lui-même ne soûtenoit point ces opinions d'Origene, puisqu'elles étoient contraires à ce que l'Eglise Catholique enseigne. Ainsi se défendoit saint Jerôme, qui prétendoit encore que Rufin avoit eu tort de dire qu'Origene étoit exempt de presque toutes ces erreurs dont ses livres étoient remplis, & qu'elles y avoient été fourées par l'ignorance des copistes, & par la malice des hérétiques. Mais la plûpart des Sçavans ont cru, & croyent encore aujourd'hui que la prétention de Rufin étoit plus véritable que celle de saint Jerôme.

Le Saint réprend ensuite son adversaire d'avoir dit que l'Apologie d'Origene attribuée à Pamphile, étoit véritablement de ce saint Martyr. Il assure qu'il n'a voulu parer d'un nom si illustre un ouvrage si pernicieux & qui ne peut venir que d'une main in-

fectée de l'Arianisme, que pour faire avaler le poison sans défiance : que c'est dans le dessein de le faire boire à un plus grand nombre de personnes, qu'il a traduit une partie de cette Apologie. Il prétend que c'est l'ouvrage d'Eusebe de Cesarée ; que Pamphile protecteur de tous ceux qui consacroient leur plume au service de l'Eglise, n'avoit lui-même jamais rien écrit, & il s'appuye du témoignage d'Eusebe même son Panegyirste, & son ami, qui dit que Pamphile étoit si humble qu'il n'a jamais voulu rien composer, si on en excepte quelques lettres qu'il a écrites à ses amis. Ces raisons du saint Docteur persuaderent peu alors, & lui-même avoit été avant ce tems-là d'un sentiment contraire, que la plûpart des Sçavants suivent aujourd'hui.

Le grand grief de Rufin, est que S. Jerôme avoit loüé avec profusion Origene qu'il blâmoit alors. Le S. Docteur l'avoüe. Il a loüé cet Auteur toûjours loüable, excepté dans ses erreurs, qu'il dit avoir toûjours condamnées ; il assure que c'est pour en convaincre ceux qui cherchoient, sous ce prétexte à noircir sa reputation, qu'il a fait

fait une nouvelle traduction du Periarchon ou livre des Principes, afin de montrer qu'il n'approuvoit pas ce qu'il contenoit de contraire à la foi : que c'est par la même raison qu'il a rejetté les loüanges de Rufin, parce que s'il les eût reçûës sans rien dire, on l'eût fait passer pour un Origeniste, comme il croit que c'étoit le dessein de son adversaire ; que s'il a été trop favorable à Origene, il s'en est repenti : que l'on a donc tort de lui reprocher encore une faute qu'il a condamnée publiquement, & qu'il s'éforce de reparer.

Il répond ensuite comme en passant, à une comparaison que Rufin avoit faite du Juif Barabas, de qui saint Jerôme avoit appris l'Hebreu ; avec le Barabas qui fut délivré preferablement à J. C. Cette comparaison que Rufin avoit mêlée de railleries picquantes, mais assez froides, ne meritoit pas d'être relevée.

Le saint Docteur a plus de raison de faire voir, qu'en accusant Origene d'avoir été favorable au mensonge, il n'avoit point avancé une calomnie. La preuve en est dans le sixiéme livre des Stromates, que cet

Auteur avoit composé à l'imitation de Clement d'Alexandrie, mais dont il ne reste plus que quelques fragmens. Si celui que rapporte saint Jerôme est veritablement tiré de cet ouvrage, on ne peut nier qu'Origene n'ait cru le mensonge permis en quelques occasions : mais je ne croi pas que l'on en dût conclure avec S. Jerôme, que les Origenistes s'en faisoient une loi en certaines occasions, encore moins qu'ils ne faisoient point alors de difficulté d'être parjures.

Enfin, comme Rufin attaquoit le commentaire de saint Jerôme sur l'Epître aux Ephesiens, pour montrer qu'il étoit hérétique & non pas lui : le Saint justifie ces endroits attaquez, non pas tous, il ne le pouvoit, n'ayant pas la critique de son adversaire, mais ceux seulement que son frere Paulinien avoit pû retenir. Il dit que Rufin a eu tort de vouloir faire croire que les opininions qu'il trouve reprehensibles soient les siennes : qu'en bon commentateur il a rapporté les differens sentimens d'autrui, & souvent ceux d'Origene, non pour approuver ce qui ne seroit pas conforme aux sentimens de l'Eglise, mais pour men-

trer les differentes explications que l'on pouvoit donner d'un passage. Il ajoûte, que s'il est lui-même tombé dans quelque erreur, c'est par surprise, c'est contre sa volonté; je les condamne, dit-il, je les anathématise ici & par tout ailleurs.

Après s'être ainsi défendu sur le crime d'hérésie, dont Rufin le chargeoit par recrimination, il examine quelques autres reproches, qu'il dit être aussi mal fondez.

Rufin se plaignoit qu'il déchiroit tout le monde dans ses écrits, principalement les Sçavans. Saint Jerôme le défie de lui en montrer un seul qu'il ait attaqué nommément, ou à qui il ait donné de fausses loüanges.

Nous avons vû qu'il ne tenoit point à son adversaire de faire croire à toute la terre qu'il étoit un parjure sacrilege, parce qu'il avoit dit dans une instruction qu'il donnoit à Eustoquie; que s'étant trouvé en dormant devant le Tribunal de J. C. il avoit promis avec serment de ne plus lire les Auteurs profanes. Mais en quoi suis-je parjure, dit le saint Docteur: j'ai fait cette promesse, il est vrai; mais je n'ai point promis d'oublier ce que j'avois appris.

Et il prouve (ce qui a trouvé dans tous les siécles plus d'un exemple,) que sa mémoire presque toûjours exactement fidelle, lui represente quand il le veut ce qu'il a vû, ce qu'il a fait dans sa jeunesse ; ensuite il montre que d'ailleurs sa vision n'a été qu'un songe, auquel on ne doit pas s'arrêter : & si dans sa lettre il semble dire le contraire, on voit assez qu'il n'insistoit sur sa vision que pour marquer la force de l'imagination, & les impressions qui peuvent être faites sur elle, même en dormant.

Telles sont en peu de mots les principales réponses du saint Docteur, qui ne plurent ni à ses amis, ni à ses ennemis. Les premiers, au moins la plûpart, poussez sans doute par un zêle qui n'étoit pas selon la science, trouvoient qu'il n'avoit pas assez mal traité Rufin, qu'il l'avoit trop épargné, qu'il auroit dû l'accabler par des reproches vifs & sanglans, le dénoncer à toute la terre comme un hérétique, & effacer s'il eut été possible son nom même du catalogue des vivans. Mais saint Jerôme, quoique très vif, étoit bien éloigné de suivre ces amis peu discrets, qui prenoient pour zêle ce

qui ne pouvoit être que l'effet d'une passion vraiment digne d'être reprimée.

Ses ennemis trouvoient au contraire qu'il avoit traité Rufin d'une maniere indigne : qu'il l'avoit chargé d'injures, que toute sa réponse n'étoit qu'un fatras d'érudition profane; qu'on y voyoit par tout un homme plein de lui-même & de mépris des autres : qu'enfin bien loin de se justifier de toutes les choses dont l'Apologie de Rufin l'accusoit, il n'avoit fait que se rendre plus criminel, en falsifiant presque par tout les objections & les réponses de son adversaire : ainsi jugeoient ses ennemis ; jugement outré que la verité & le respect dû à saint Jerôme ne permettront jamais de suivre à un homme équitable.

Avoüons plutôt ce qu'avoüoient alors sans doute les personnes désinteressées, qu'à la verité il n'y avoit point d'ordre dans la réponse de saint Jerôme, qu'il y mêloit trop d'érudition profane, trop de citations de Poëtes : que le ton ironique qu'il prend dans presque toute cette piece ne sent pas assez la moderation qui sied

toûjours bien, même quand on a la raison de son côté, mais encore plus si on a lieu de douter de ne l'avoir pas au moins toute entiere : avoüons qu'il ne répond rien d'assez positif aux preuves que Rufin avoit apportées pour faire voir que jusqu'au moment de leur rupture, il avoit loüé Origene, non-seulement sur son esprit, sur sa pieté & son érudition, mais encore sur ses dogmes, sur sa foi, sur sa Catholicité ; que l'on apperçoit dans presque tous ses ouvrages avant cette dispute, qu'il a bien lû cet Auteur, qu'il l'aime, qu'il le cite souvent, & ne le refute jamais ; qu'il semble avoir tort de dissimuler qu'il eut été l'agresseur, & de donner cette qualité à Rufin, puisque celui-ci n'a écrit que depuis la lettre du Saint à Pammaque, où il étoit peu ménagé, quoi qu'il ne l'eût point nommé. Mais avoüons aussi que Rufin lui fait bien des reproches qui n'étoient point fondez ; qu'il en refute plusieurs assez solidement, & que s'il en a laissé passer quelques-uns qui paroissoient les mieux appuyez, il pouvoit s'excuser sur ce qu'il n'avoit point vû la critique de ses adversaires que l'on tenoit

en effet si cachée, qu'il sembloit que l'on eût voulu lui en ôter toute connoissance.

XIX. *Jugement de quelques modernes sur cette reponse de S. Jerôme.*

Nos Sçavans modernes ont eu à peu près les mêmes sentimens. Comme cette lettre devoit être « publique, dit M. de Tillemont « le Saint proteste qu'il avoit fort « pris garde à n'y rien mettre que Ru « fin put croire être contre lui, & « qu'autant qu'il avoit pû, il n'avoit « rien dit qui le put blesser : qu'il avoit « seulement parlé en général contre « ses accusateurs & contre les hérétiques, « parce qu'il vouloit observer « avec lui les loix de l'amitié. Il semble « pourtant, dit M. de Tillemont, « qu'il auroit mieux réussi dans ce « dessein, s'il n'eût pas marqué si clairement « la Préface de Rufin sur le « Periarchon, & s'il n'eût pas parlé « de l'Apologie de saint Pamphile; « car ne paroissant point que personne « ait jamais douté que ces deux ouvrages « ne fussent de Rufin, quand « même il n'y auroit pas mis son « nom, c'étoit l'attaquer directement. « Il semble aussi qu'il auroit pû ne « point parler de sa traduction du Periarchon « contre celle de Rufin. Le «

Till. t. 12. p. 222.

même Auteur reconnoît encore que saint Jerôme étoit l'accusateur, que c'étoit lui qui le premier avoit appellé Rufin hérétique : enfin il avoüe qu'il y auroit bien des reflexions à faire sur ce qu'il dit, qu'il n'avoit jamais loüé la foi & les sentimens d'Origene, ni adheré à ses erreurs. M. Huet & M. Dupin les ont faites, ces réflexions, qui ne sont point à l'avantage de saint Jerôme : & ils en concluent que Rufin l'a souvent repris avec raison, & qu'il a souvent blâmé Rufin sans sujet. Nous croyons qu'il est inutile de rapporter leur témoignage ; contentons nous de dire, avec S. Augustin, qu'il eut été à souhaiter que deux hommes, tels que Rufin & S. Jerôme si respectables par leur pieté, & par leur science, n'eussent point donné au monde par cette dispute, un spectacle qui n'a pû l'édifier : gémissons avec lui de voir deux personnes auparavant si unies, & dont l'amitié étoit connuë presque dans toutes les Eglises du monde, ne se traiter plus qu'en ennemis, & servir de preuve à cette triste verité, que tout est inconstant dans les amitiez humaines. Pleurons sur la foiblesse de notre na-

Pag. 223.

Huet dans la nouv. Bibliot. des Aut. Eccl. t. 3. 1. part. 393. 394. 2. Edit.

Lettre 73. vers la fin.

ture qui ne permet pas que les plus Saints mêmes soient sans quelque tache, tant qu'ils sont dans cette vie mortelle, & ne nous autorisons point de leurs défauts, n'imitons que leurs vertus.

Heureux encore si saint Jerôme s'en fut tenu à cette premiere réponse, & s'il n'eût pas prolongé une dispute qui n'avoit déja que trop duré. Mais son zêle trop ardent, sur-tout en cette occasion, ne lui permit pas de s'arrêter aux premiers coups qu'il venoit de porter contre Rufin. Il voulut encore attaquer la profession de foi que celui-ci avoit envoyée au Pape Anastase, & il entreprit de faire voir qu'elle étoit captieuse, insuffisante, & toute pleine encore d'un Origenisme déguisé, c'est le sujet de la seconde Apologie. Cette profession de foi est captieuse, dit le Saint; mais quelles sont ses raisons? On a peine à les démêler sous l'embarras des paroles étrangeres dont il les couvre. Rufin prévient ses lecteurs, & cherche à se les rendre favorables, même avant l'examen. Ainsi pense Jerôme, & pourquoi? Parce que le même Rufin parle avec plaisir des grands hommes

XX. *Il refute la profession de foi de Rufin par une 2. Apologie.*

Analyse de cette piece.

qui ont loüé la pureté de sa foi, des persecutions qu'il a souffertes pour cette même foi, des aveus que ses ennemis même ont été obligé de faire de son Orthodoxie ; cela est captieux. Ce n'est pas tout: 1°. Ce récit, cet exposé sentent un esprit vain qui cherche à se faire valoir ; mais un homme attaqué sur sa foi, & qui croit cependant en conserver le dépôt prétieux avec fidelité, ne peut-il pas en apporter lui-même de tels témoignages, sans qu'on puisse l'en réprendre : ces preuves ne sont pas à mépriser. 2°. Cette profession de foi paroissoit capieuse à S. Jerôme, parce que Rufin s'exprimant comme les Catholiques sur le capital des principaux articles de la foi, n'entroit point dans la discussion de ces articles : il n'en faisoit point, pour ainsi dire, l'anatomie ; il ne s'expliquoit point en détail sur certaines questions que l'on pouvoit former encore au sujet de ces articles. Mais Rufin y étoit-il obligé ? Il avoüoit, par exemple, que le Fils de Dieu étoit né de la Vierge Marie, & qu'il avoit pris un corps & une ame dans son sein. Pourquoi vouloir encore qu'il décidât, si cette ame étoit déja avant

qu'il nâquit de la Vierge, si elle avoit été créée dans le moment que le corps a été formé par le saint Esprit dans ce sein virginal, ou bien si elle avoit été envoyée du Ciel après que le corps eut reçu sa configuration? En verité croira-t-on qu'un homme puisse être legitimement accusé d'hérésie, parce qu'il n'entre point dans ces discussions? Voilà cependant le fondement des reproches que saint Jerôme fait ici à Rufin sur cette question & sur plusieurs autres. C'est par là qu'il juge sa profession de foi captieuse, & insuffisante par consequent, puisque qui ne s'explique pas sur un tout que l'on juge essentiel, n'est pas censé satisfaire à ses differentes parties. Disons-le une fois, mais disons-le avec regret, presque toutes les difficultez que forme ici saint Jerôme, ne sont que de vaines & foibles chicanes indignes d'un si grand homme. Souvent aussi il abandonne les raisonnemens ou les faits de son adversaire, pour ne s'attacher qu'à ses expressions, sur lesquelles il verille d'une maniere qui est plus convenable à un Grammairien, qu'à un homme qui traite un sujet aussi serieux & aussi

grave que celui qu'il avoit entrepris. Enfin il mêle bien des railleries hors d'œuvre, & par toute cette conduite s'il éclaircit quelque fois davantage les questions, je ne sçai s'il les décide mieux.

C'est encore sur le même fondement qu'il veut que la profession de foi envoyée par Rufin au Pape Anastase soit pleine d'un Origenisme déguisé. Il prétend qu'il s'en est tenu aux questions générales, afin de ne pas faire voir qu'il pensoit comme Origene sur les questions particulieres, il trouve encore à l'accuser sur ce que parlant du Periarchon, il dit en termes généraux : *S'il se trouve quelque chose dans cet Auteur qui ne plaît pas :* pendant, dit saint Jerôme que tout y déplaît. Et pour prouver ces dernieres paroles, il s'efforce de montrer que les erreurs qui se trouvent dans les livres d'Origene, sont véritablement de cet Auteur; que c'est en vain que l'on dit que ces écrits ont été corrompus par les hérétiques; & que supposé même que les héréſies & les impietez que Rufin en a retranché, sur tout dans la traduction du Periarchon, eussent été ajoûtées, ce qui restoit seroit toûjours plus que

suffisant pour montrer la conformité des sentimens de Rufin avec ceux d'Origene, puis que le premier ayant promis de retrancher tout ce qu'il y auroit de mauvais, fait voir qu'il adopte ce qu'il a laissé. Ce raisonnement que saint Jerôme traite avec plus d'étenduë, & sur lequel il revient plus d'une fois, auroit quelque force, si Rufin n'eut pas déclaré qu'il ne retranchoit d'Origene que ce qu'il croyoit contraire aux véritables sentimens de cet Auteur ; & que pour lui, admirateur du même Origene en tout ce qu'il avoit de bon, il ne prétendoit point se rendre le partisan de ses erreurs. Et de plus, le saint Docteur pour donner plus de poids à son raisonnement, auroit dû montrer que ces opinions que l'on voyoit encore dans les écrits de cet Auteur corrigés par Rufin appartenoient à la foi, ou que l'on ne pouvoit leur donner une interprétation favorable.

XXI. *S. Jerôme censure l'Apologie de Pamphile pour Origene, traduite par Rufin.*

Outre les raisons que Rufin apportoit pour montrer que les livres d'Origene avoient été falsifiez, il appuyoit encore son sentiment sur le témoignage que le martyr saint Pamphile en rendoit dans l'Apologie qu'il

avoit faite pour Origene, & dont Rufin avoit traduit une partie. Saint Jerôme ne manque point cette occasion pour se déclarer encore, comme nous avons vû qu'il l'avoit fait ailleurs contre cette Apologie. Il prétend que c'est l'ouvrage d'Eusebe de Cesarée : 1°. Parce qu'il s'y trouvoit plusieurs choses qui favorisoient, disoit-il, l'Arianisme, dont Eusebe étoit plus que soupçonné. 2°. Parce que cet Auteur avoit composé six livres pour montrer qu'Origene étoit de son sentiment ; c'est-à-dire, ajoûte S. Jerôme, Arien comme lui. Or cette prétenduë Apologie donnée par Pamphile étoit aussi divisée en six livres, c'est donc le même ouvrage. Une autre raison le prouve. On voit dans le premier des six livres qu'Eusebe a composé pour Origene, tout ce qui est dans celui que l'on attribuë à Pamphile. Ainsi raisonne saint Jerôme. Ensuite il revient à ce qu'il avoit déja voulu prouver, que les livres d'Origene n'ont pû être corrompus par les hérétiques. Nous ne rapporterons point ces preuves, nous en avons déja donné quelques-unes. (*a*) Mais il est

(*a*) *Nous donnerons cette deuxiéme Apologie*

bon de les voir dans l'Auteur même. C'est ce qu'il y a de meilleur dans cette seconde Apologie du Saint quoi qu'il n'y ait rien à mon avis de fort convaincant. Voyons dans le quatriéme & dernier livre de cette histoire ce que produisirent ces écrits ; & la fin de cette fameuse dispute.

avec la premiere, celle de Rufin & la lettre de saint Ierôme à Pammaque à la fin de cette histoire.

Fin du troisiéme Livre.



SOMMAIRE

DU QUATRIE'ME LIVRE.

I. *RUfin répond aux deux livres de S. Jerôme par une lettre secrette.* II. *Idée generale de cette réponse.* III. *Plusieurs personnes de consideration s'interposent pour assoupir cette querelle.* IV. *Abregé du troisiéme livre de saint Jerôme contre Rufin.* V. *Il envoye cet ouvrage à saint Augustin. Reponse de saint Augustin à saint Jerôme.* VI. *Fin de cette dispute.* VII. *Rufin va à Rome aprés la mort du Pape Anastase, travaille sur l'Histoire Ecclesiastique.* VIII. *Retour de Melanie en Occident.* IX. *Rufin travaille avec elle à la conversion de plusieurs personnes de qualité, traduit neuf homelies d'O-*

rigene sur les Pseaumes. X. *Il composé la vie des PP. du Desert.* XI. *Il explique les benedictions de Jacob à la priere de S. Paulin.* XII. *Fait une explication du Symbole des Apôtres.* XIII. *Commentaires sur Osée, Joël & Amos, par Rufin.* XIV. *Ecrits de saint Jerôme contre les Origenistes mal reçûs à Rome.* XV. *Rufin traduit les commentaires d'Origene sur l'Epître aux Romains.* XVI. *Melanie tâche de persuader la retraite à ses enfans. Elle perd son fils unique.* XVII. *Rome assiegée par Alaric. Elle se rachete du pillage par des sommes immenses.* XVIII. *Melanie oblige enfin toute sa famille à sortir de cette Ville. Elle se retire en Sicile avec Rufin.* XIX. *Alaric assiege Rome pour la seconde fois. Attale est declaré Empereur.* XX. *Rufin traduit le livre des Recognitions.* XXI. *Traduction d'Origene sur les Nombres par Rufin qui tombe malade.* XXII. *Rome assiegée pour la troi-*

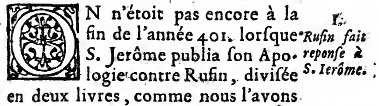
siéme fois par Alaric. XXIII. *Horrible saccagement de cette Ville.* XXIV. *Il ravage toute l'Italie. Tente inutilement de passer en Sicile. Il meurt.* XXV. *Maladie de Rufin, sa mort. Melanie retourne à Jerusalem & y meurt* 40. *jours aprés.* XXVI. *Ce qu'on a pensé de Rufin aprés sa mort.*





LA VIE
DE
RUFIN
PRÊTRE D'AQUILÉE.

LIVRE QUATRIE'ME.



ON n'étoit pas encore à la fin de l'année 401. lorsque S. Jerôme publia son Apologie contre Rufin, divisée en deux livres, comme nous l'avons vû. Il en distribua tant de copies, que les Marchands & les Artisans en avoient chez eux, & ce fut par le moyen d'un Marchand qui trafiquoit à Aquilée que Rufin en eut un exemplaire. Il fut surpris de voir une ré-

I. *Rufin fait reponse à S. Ierôme.*

Hier. in Ruf. l. 3. c. 3.

ponſe à un ouvrage qui n'avoit point encore été rendu public ; car il n'avoit travaillé à ſa juſtification que pour ſes amis, & il ne pouvoit pas s'imaginer que deux exemplaires ſeulement de cette piece qu'il avoit envoyez à Rome, l'un pour Apronien, & l'autre pour Macaire, euſſent pû ſe répandre dans le monde avec tant de promptitude, qu'en moins de ſix mois ils avoient paſſé en Orient où ſaint Jerôme faiſoit ſa demeure, & lui avoient donné le moïen d'y faire une réponſe ſi vive & ſi étenduë.

Je ne doute point qu'il n'eût été outré de la maniere dont le Saint le traitoit dans cette réponſe, s'il eût eu les paſſions auſſi vives que lui ; mais ſon flegme naturel ſervit beaucoup à l'empêcher d'éclater par d'autres écrits publics qui n'auroient fait qu'augmenter le ſcandale.

Il prit donc le parti de lui écrire lui-même une grande lettre, qui n'étant que pour lui, ſans que le public en put jamais avoir connoiſſance, à moins que le Saint ne voulut la divulguer, lui donnoit lieu d'ouvrir ſon cœur à cet ami, & de lui dire ce qu'il penſoit devant Dieu de ſa conduite, &

de son Apologie. Il n'eût que deux jours pour la faire, parce que le Marchand qui devoit s'en retourner en Orient, ne pouvoit rester plus longtems à Aquilée, & Rufin ne vouloit pas perdre une occasion si favorable de faire sçavoir promptement ses sentimens à saint Jerôme. Cependant quoi qu'il eut si peu de tems pour faire une réponse si ample que le Saint l'appelle un volume, il ne laissa pas que d'y réüssir, & l'on vit enfin S. Jerôme pour la premiere fois, avoüer que Rufin écrivoit avec quelque politesse, & que cette piece étoit plus élegante que son Apologie qui lui avoit coûté un an de travail. Ce qui fit dire qu'il n'y avoit aucune apparence que Rufin n'eût été que deux jours à la faire. Nous n'avons plus cette piece, il ne faut pas s'en étonner. Rufin ne l'ayant faite que pour saint Jerôme, n'en avoit donné aucune copie à personne; & peut-être n'avoit-il pas même eu le tems d'en retenir une pour lui. Il n'est pas non plus à presumer que saint Jerôme ait communiqué la sienne, il y étoit trop interressé : ainsi tout a concouru à soustraire à notre connoissance une

Hier. ut suprà.

piece, qui selon toutes les apparences, étoit assez curieuse pour meriter d'être conservée. Pour suppléer en quelque façon à cette perte, nous avons eu soin de ramasser ce que nous en avons pû trouver dans la réponse que saint Jerôme y fit.

II. *Idée generale de cette reponse.* Rufin commence donc par lui dire, que c'est à lui-même qu'il s'adresse par une lettre qui ne sera vûë de personne, de crainte d'exciter de nouveaux scandales dans l'Eglise de Dieu, & que la dispute qui est entre eux ne vienne à causer la mort de plusieurs ames pour qui J. C. a versé son sang; que ce n'est point ici une invective, mais un avertissement charitable qu'il lui donne en secret, qui pourra, s'il le veut, servir à son amendement, & qu'il a choisi cette voye, plutôt que celle d'une réponse publique, pour obéïr au precepte de J. C. qui dit: si votre frere a peché contre vous, allez le trouver en particulier, & faites lui une correction secrette. Il ajoûte qu'il n'avoit pas eu d'autres vûës en composant son Apologie: qu'il est surpris qu'elle soit devenuë publique; qu'il avoit pris pour l'empêcher les voyes necessaires, & qu'on

a agi en cela contre ses intentions : mais enfin puisque la chose étoit sans remede ; que plusieurs personnes l'avoient déja vûë, & que lui-même témoignoit souhaiter fort l'avoir, qu'il la lui envoyoit en pur don, quand ce ne seroit que pour lui épargner la peine de corrompre par argent ceux qui avoient ses ouvrages, comme ses amis avoient fait au sujet du Periarchon, ou s'il n'étoit pas capable d'un tour si indigne de l'honnête homme, il ne fut pas assez simple que d'employer de l'argent à acheter un livre de si peu de consequence, comme il paroissoit qu'il vouloit faire.

Il reconnoissoit ensuite que S. Jerôme avoit beaucoup d'érudition, & témoignoit estimer fort son éloquence : mais il le blâmoit de s'en vanter comme il faisoit, & lui representoit qu'il étoit indigne, non-seulement d'un humble solitaire, mais même d'un Chrétien, de relever sans cesse son mérite & ses talens ; & de faire parade presque à chaque page d'une litterature où plusieurs Payens avoient encore plus excellé que lui. Il se plaignoit des railleries que le Saint faisoit de son stile dans son Apo-

logie ; il disoit qu'un mot en passant sur ce sujet auroit pu se souffrir : mais que de rebatre continuellement la même chose étoit la marque d'une affectation orgueilleuse, qui ne convenoit point à des personnes de leur profession ; qu'il s'agissoit du fond des choses, & non pas de la maniere dont on les disoit ; qu'au reste, s'il avoit été 30. ans comme lui sans parler latin, il s'en acquiteroit peut-être encore plus mal qu'il n'a fait ; qu'il lui cedoit volontiers sur le fait de l'éloquence, qu'il reconnoissoit même avec lui qu'il possedoit parfaitement les trois langues Grecque, Latine, & Hebraïque ; mais qu'il étoit d'autant plus coupable si ayant plus d'érudition que les autres, il n'avoit pas plus de vertu qu'eux.

Il se défendoit ensuite sur ses traductions d'Origene, & montroit qu'il n'y avoit rien que ce que S. Jerôme avoit le premier mis en Latin dans ses commentaires ; il le renvoye pour cela à son Apologie, où il prétend avoir montré que toutes les opinions d'Origene, dont il vouloit lui faire un crime, pour les avoir mises au jour dans la traduction du Periarchon se

trouvoient

trouvoient toutes, & d'une maniere encore plus forte dans ses ouvrages; & sur tout dans son explication de l'Epître aux Ephesiens.

Il se mocquoit de l'opinion du Saint touchant le livre de saint Pamphile, & après lui avoir fait voir qu'il n'étoit pas le premier qui eut attribué l'Apologie que nous avons d'Origene à ce saint Martyr, il répondoit aux raisons que saint Jerôme apportoit pour prouver que tout l'ouvrage étoit d'Eusebe de Cesarée.

Il soûtenoit que l'Italie avoit approuvé sa foi, non-seulement sur le mystere de la Trinité, mais encore sur la resurrection; & qu'il étoit surpris qu'après cela saint Jerôme voulut encore le faire passer pour un homme qui n'avoit pas sur ce point des sentimens fort orthodoxes. Il le sommoit hautement de lui en faire satisfaction, & il semble qu'il le menaçoit, que s'il ne le faisoit pas de bonne grace, on trouveroit bien les moyens de lui faire faire de force.

Comme saint Jerôme se vantoit beaucoup de la persecution que Théophile Patriarche d'Alexandrie faisoit aux Origenistes, Rufin lui répondit

qu'il se feroit toûjours un vrai plaisir de suivre Théophile dans tout ce qu'il écriroit sur la foi & sur la Religion : qu'il se glorifioit encore d'avoir été son disciple, qu'il n'étoit ni assez lâche, ni assez ingrat pour abandonner ceux qui avoient été ses maîtres ; beaucoup moins pour s'élever contre eux & devenir leur accusateur, ainsi que faisoit saint Jerôme à l'égard d'Origene & de Didime ; & pour marquer en même tems à ce Saint qu'il n'avoit pas toûjours regardé Théophile comme son ami, ni comme une regle de justice, il le faisoit souvenir de l'affaire de Paul déposé par ce Patriarche, & soûtenu contre lui par saint Jerôme.

Il blâmoit encore ce Saint de ce qu'il continuoit à employer les expressions des Poëtes comiques, & des autres Auteurs profanes, malgré tous les sermens qu'il avoit faits à J. C. même de renoncer à une litterature indigne d'un Chrétien, & le poussoit vivement sur cet article.

La lettre du Pape Anastase à Jean de Jerusalem contre lui, étoit un autre point sur lequel il se défendoit vigoureusement. Il rapportoit plusieurs

raisons pour faire voir que cette lettre avoit tout l'air d'être une piece supposée, puisqu'il n'en avoit jamais entendu parler, & que l'Evêque de Jerusalem étoit trop de ses amis pour lui avoir caché une telle lettre s'il l'eût jamais reçûë. En tout cas il opposoit un Pape à un autre Pape, & le témoignage de Syrice à celui d'Anastase, & pour mieux faire comprendre à saint Jerôme, qu'il n'avoit pas sujet de condamner tous ceux qui étoient mal venus à Rome, il le fait souvenir de la maniere dont lui-même y avoit été traité, & comment il en étoit sorti en 385. Cet endroit étoit trop picquant, & Rufin naturellement porté à la moderation paroîtra, je l'avoüe, à plusieurs, oublier ici cette vertu que l'on ne viole jamais sans chagrin : ce qu'il dit ensuite n'est pas moins vif.

Il ne répondoit au témoignage de saint Epiphane, que saint Jerôme lui avoit opposé, que par des airs de mépris, ne faisant pas grand cas des sentimens d'un homme, dont la simplicité l'avoit rendu susceptible de toutes sortes de préjugez. Il concluoit que ce Prélat n'avoit pas plus de fon-

dement de l'accuser d'Origenisme, qu'il en avoit lui-même de l'accuser d'être Antropomorphite.

Il continuoit à protester qu'il n'avoit point de sentiment arrêté sur l'origine de l'ame, non plus que sur un grand nombre de choses qui sont inconnuës aux hommes ; qu'il s'étonnoit que saint Jerôme voulut l'obliger malgré lui à se déterminer sur une des trois opinions, qui étoient les plus communes sur cette difficulté, & déclaroit qu'il étoit résolu d'atendre sur cela le jugement de l'Eglise. Enfin il accusoit le Saint d'une infidelité monstrueuse après leur reconciliation si solemnelle, particulierement en ce qu'il avoit traduit le Periarchon après lui, dans la seule vûë de lui faire de la peine, & de le rendre odieux aux fideles ; il lui faisoit voir toutes les suites fâcheuses de cette entreprise qui n'avoit abouti qu'à causer du scandale dans l'Eglise, il lui reprochoit plusieurs deffauts personnels, & sur-tout cette envie démesurée qu'il avoit de vouloir passer pour le plus sçavant homme qu'il y eût au monde, ce qui l'avoit engagé dans certains discours qui l'a-

toient rendu ridicule, comme lors qu'il s'étoit vanté d'avoir lû les ouvrages de Pythagore, quoi qu'il n'y en eût aucun.

Sur la fin de cette lettre Rufin le sommoit de changer de conduite, & de demeurer dans le silence, c'est-à-dire de se contenter de l'avertir en particulier s'il avoit quelque chose à lui dire, sans continuer par des écrits rendus publics, le scandale que leur dispute avoit déja causé dans l'Eglise; il prenoit Dieu à témoin, qu'il en répondroit seul à son jugement, s'il continuoit ses libelles, il l'avertissoit même qu'en cela, il seroit obligé malgré lui de porter l'affaire devant les Tribunaux des Magistrats, & de le poursuivre criminellement, non-seulement comme un calomniateur, mais comme un homme coupable de plusieurs crimes qui meritoient la mort, & dont il étoit bien instruit.

Comme c'étoit la coûtume en ce tems-là d'ajoûter de sa main la salutation aux lettres qu'on écrivoit de la main d'un autre, Rufin qui avoit dicté celle-ci fort à la hâte, n'ayant eu que deux jours pour y travailler, la finissoit par ces mots écrits de sa propre *Till. t. 12. p. 253.*

main : *Je souhaite que vous aimiez la paix.*

III. *Plusieurs personnes de considération s'interposent pour assoupir cette querelle.* On a peine à comprendre comment après cela saint Jerôme ne prit pas le parti du silence, & ne se contenta pas au plus de quelques lettres particulieres qui missent fin à cette querelle qui causoit déja tant de scandale parmi les Chrétiens ; son adversaire lui en avoit donné l'exemple en ne répondant à sa grande Apologie que par une seule lettre, qui ne fut point renduë publique. Chromace le saint Evêque d'Aquilée étoit aussi de ce sentiment, il avoit écrit sur ce sujet à notre Docteur dans les termes les plus touchans & les plus patétiques, le conjurant par le sang de J. C. & par l'amour qu'ils devoient avoir les uns avec les autres pour la reputation de l'Eglise, d'en demeurer-là, & de terminer ainsi une dispute si scandaleuse. Plusieurs personnes de merite & de distinction avoient fait les mêmes avances, & s'étoient interposez pour tâcher de les mettre d'accord, & d'obliger Jerôme à ne plus écrire sur ce sujet : mais ce n'étoit pas un homme à laisser un écrit contre lui, quelque secret qu'il fut, sans

Hier. in Ruf. l. 3. c. 1.

aucune replique. Il n'écoûta ni les sages conseils de ses amis, ni leurs prières pressantes : Il répondit à l'écrit de Rufin, mais d'une maniere à faire connoître que son cœur étoit ulceré. S'il eut voulut attendre que la playe dont il sentoit encore les douleurs eût été fermée, ou il n'y eût point répondu, ou il eut eté plus moderé : mais la science & la sainteté n'empêchent point que celui en qui elles se trouvent ne soit toûjours homme, sujet à mille passions déraisonnables qui font violence aux meilleurs desirs.

Il composa donc un 3e. livre contre Rufin : mais comme ce livre est tout plein de repetitions de ce qu'il avoit déja dit dans les deux précedens, le lecteur auroit sujet de se plaindre si nous lui en donnions ici une traduction entiere, ce seroit abuser de sa patience. Ainsi nous nous contenterons de marquer ce qu'il y a de nouveau, & de parcourir seulement les endroits les plus considerables.

IV. *Abregé du 3.l. de S Ierôme contre Rufin.*

Il suit à peu près l'ordre que nous avons marqué dans la lettre de Rufin, & répond à chaque article de cette lettre, adressant toûjours la pa-

role à lui-même. Il commence par lui dire qu'il voit bien que ces paroles de Salomon s'acomplissoient en sa
Prov. 14. 3. & 18. 2. personne : *La langue de l'insensé est une verge d'orgueil, le fou ne reçoit point les paroles de prudence, si vous ne lui dites ce qu'il a dans le cœur :* aussi bien que
Isai. 32. cet oracle d'Isaye. *Ce fou dira des extravagances, & son cœur s'abandonnera à l'iniquité, pour achever le mal qu'il dissimuloit, & pour dire des mensonges contre Dieu même.* Il proteste néanmoins qu'il ne veut point lui dire d'injures, & le prie de cesser de mentir au lieu de l'acuser d'être un menteur. Le reste de l'ouvrage est écrit à peu près sur le même ton.

Il prétend que lors que Rufin dit, que son Apologie est devenuë publique contre ses intentions, c'est une pure hypocrisie, & une dissimulation honteuse. Les raisons qu'il en apporte prouvent bien qu'éfectivement l'ouvrage est devenu public : mais on ne voit pas qu'elles détruisent ce que Rufin avoit avancé, que c'est contre ses intentions, & par la faute ou par le zéle indiscret de ses amis.

Il le pousse vivement sur ce qu'il lui avoit dit, que pour lui épargner

la peine de corrompre par argent ceux qui écrivoient sous lui, comme ses amis avoient fait à l'égard du Periarchon, il lui envoyoit son Apologie en pur don.

Le Saint dit, & je croi que personne n'en doute, qu'il n'étoit pas capable d'une telle lâcheté, que quand même il en seroit capable, il se trouvoit hors d'état de commettre ce crime, étant sans argent; qu'il ne ressembloit pas à Rufin qui étoit riche comme un Cresus; qui étoit un autre Giezi, un autre Judas, & qui avoit enfin de quoi corrompre la chasteté d'une Danaës.

Il condamne l'action d'Eusebe de Cremone qui avoit dénoncé son livre des Principes, & s'étoit porté accusateur contre Rufin: mais il tâche de faire voir qu'il n'a point falsifié ce livre, & qu'il ne l'a point eu à force d'argent, en corrompant ses copistes. Il défie Rufin de montrer aucun endroit qui eût été falsifié. Rufin cependant en avoit marqué un touchant le mystere de la Trinité, & S. Jerôme ne répond rien à cet article. Il semble même passer condamnation, puisque quelques pages après il reproche à Rufin

qu'il n'a évité la sentence que les Evêques alloient prononcer contre lui, qu'en montrant que son livre avoit été falsifié.

Il s'excuse foiblement sur le reproche que Rufin lui avoit fait des railleries continuelles qu'il faisoit de son style, & dit que c'est lui-même qui a manifesté son ignorance en voulant se mêler d'écrire dans une langue qu'il ne sçavoit pas. Au lieu de fermer cette playe, il l'envenime davantage, en lui disant que lors qu'il parle Latin, on le prendroit pour un Grec, & que lors qu'il parle Grec on le prendroit pour un Latin; il prétend qu'il ment impudemment, lorsqu'il avance qu'il n'a été que deux jours à dicter la lettre qu'il lui a envoyée, puis qu'elle est beaucoup mieux écrite que son Apologie où il a employé plusieurs années, ou bien, ajoûte-t-il, il faut dire que vous êtes un homme heureux en impromptus, & fort malheureux dans les ouvrages que vous composez à loisir.

Erravimus juvenes, emendemur senes. Hier. hîc.

Il avoüe qu'il a été autrefois dans les erreurs d'Origene, aussi bien que Rufin, & qu'il a trop loüé cet Auteur, mais qu'il s'en répent, & qu'il veut

ſe corriger ; il invite Rufin à faire la même choſe, mais il ne prend pas garde que par cet aveu il approuve toute l'Apologie de Rufin, puiſque le but de cette piece n'étoit que pour faire voir que S. Jerôme avoit été dans toutes les opinions dont il demandoit alors la condamnation, & que juſques à ce moment perſonne n'avoit été plus zélé diſciple d'Origene que lui.

On attendoit avec impatience comment il ſe juſtifieroit du reproche qu'on lui avoit fait d'avoir attribué à ſaint Pamphile dans ſon traité des Ecrivains Eccleſiaſtiques l'Apologie pour Origene, & cependant d'avoir fait un crime à Rufin d'attribuer cet ouvrage à ce ſaint Martyr. Sa réponſe eſt qu'il n'avoit pas encore bien examiné la choſe en ce tems-là, & qu'il avoit été trompé ſur un manuſcrit qu'il avoit trouvé dans la bibliotéque de Rufin, & qui portoit en tête le nom de ſaint Pamphile. Ainſi il aima mieux condamner ſon livre des Ecrivains Eccleſiaſtiques, que de ſe retracter de ce qu'il avoit dit contre Rufin, en l'accuſant d'avoir voulu faire paſſer ſous le nom d'un S. Martyr toutes les erreurs d'Origene.

Rufin avoit tâché de faire voir dans son Apologie, que toutes les opinions dont parle S. Jerôme dans ses commentaires sur l'Epître aux Ephesiens, sont les siennes, lors qu'il ne les refute pas, quoiqu'il se serve souvent de ces termes : Un autre dit, celui-ci croit, &c. Et les raisons qu'il en avoit apportées paroissoient convaincantes. Le Saint répond que ces opinions sont d'Origene, d'Apollinaire, ou de Didyme. Pourquoi donc, lui disoit-on, ne les nommez-vous jamais ? C'est répond-il, que leur style les fait assez connoître. Il falloit donc au moins, lui replique-t-on, faire voir en quelque maniere que vous ne les approuviez pas, autrement on aura lieu de vous les imputer. Saint Jerôme ne répond rien à cette instance, & se contente de montrer par un long discours que tous ceux qui expliquent les saintes Ecritures rapportent les differens sentimens des Auteurs.

Il n'a rien à dire sur la profession de foi que Rufin avoit donnée, touchant la resurrection de la chair, sinon qu'il la croiroit sincere & véritable, s'il n'avoit point voulu faire

passer sous le nom d'un Martyr, l'ouvrage d'un hérétique. Cependant les Evêques d'Italie qui avoient approuvé cette profession de foi, n'ignoroient pas que Rufin avoit traduit l'Apologie pour Origene, & l'avoit attribuée à saint Pamphile.

Son embaras est plus grand, lors qu'il s'agit de se défendre de l'étroite liaison qu'il paroissoit avoir alors avec Théophile Patriarche d'Alexandrie, quoiqu'il n'eût pas toûjours été de ses amis, témoin ce qu'il avoit fait pour la défense de l'Evêque Paul, chassé par Téophile. Il se jette sur des lieux communs de charité & d'hospitalité qu'il ne pouvoit, disoit-il, refuser à ce Prélat persecuté, & en prend occasion de faire passer Rufin pour un homme qui n'a aucune compassion des miserables; il le compare à ce Prêtre & à ce Levite qui passerent devant cette homme blessé & couvert de son sang sans le secourir. Il fait ensuite un portrait fort avantageux de Théophile, & lui donne des loüanges que bien des gens croyent qu'il ne méritoit pas. Il l'accuse d'avoir animé Vigilance contre lui.

Il fait beaucoup valoir ce que le

Pape Anastase avoit fait contre lui, mais il s'agissoit de sçavoir auquel des deux Papes on devoit croire. Syrice avoit toûjours regardé Rufin comme un bon Catholique. Anastase l'avoit separé de sa communion, mais n'avoit pû persuader aux autres Evêques d'Italie, de faire la même chose. Ainsi cette démarche d'Anastase, dont Rufin protestoit n'avoir aucune connoissance, ne paroissoit pas flétrir beaucoup sa reputation; aussi voyons-nous qu'après la mort de ce Pape qui arriva dans le tems que saint Jerôme écrivoit cette invective contre Rufin, tout ce grand bruit contre les prétendus Origenistes cessa, & Rufin sans changer de sentiment, ne fut pas moins Catholique qu'il l'avoit été sous Syrice.

On voit après cela une description de sa sortie de Rome en 485. & il tâche de prouver qu'elle lui fut plus honorable que Rufin ne disoit : comme tout le monde sçait ce qui en est, il seroit inutile de nous y arrêter plus long-tems ; ceux qui seront curieux de sçavoir quels étoient les véritables sentimens de saint Jerôme sur ce sujet, n'ont qu'à lire sa Préfa-

ce sur la traduction du traité de Didyme touchant la divinité du saint Esprit. Elle est adressée à son frere Paulinien, & il s'explique fort naturellement avec lui, sur les sentimens qu'il avoit alors de la Ville de Rome & de son Clergé.

Le reste, jusqu'à la question de la nature de l'Ame, ne sont que des bagatelles qui ne meritent pas de nous arrêter, tout se reduit à des reproches personnels, ou a des railleries assez fades que le Saint fait de son adversaire, tantôt de ce que dans son parti on le traite de Confesseur, de Martyr, d'Apôtre, & tantôt sur son ignorance & sur son langage barbare, ainsi qu'il l'appelle. On s'étonneroit aujourd'hui si deux grands hommes qui écrivent l'un contre l'autre sur les matieres de la Religion, descendoient à de pareilles minuties, & si d'une dispute aussi serieuse qu'étoit celle-ci dans ses commencemens, on en venoit à une espece de comedie, où l'on trouve plus de choses capables de faire rire que d'édifier.

Rufin pour faire voir que ce n'étoit point une honte à un Chrétien d'ignorer l'origine de nos ames, jusqu'à ce

que l'Eglise eut déterminé ce qui en eſt, & qu'ainſi ſaint Jerôme avoit tort de le preſſer de dire ce qu'il en penſoit, lui avoit à ſon tour fait mille queſtions, où les plus habiles Philoſophes ſeroient aſſez embaraſſez. Expliquez-nous, lui avoit-il dit, ſi vous le pouvez, quelle eſt la nature des Anges, qu'eſt-ce qui met entre eux une ſi prodigieuſe difference? Où eſt leur demeure, quelles ſont les occupations de tant de milliers d'Anges qui ne peuvent être oiſifs, de quelle matiere eſt fait le Soleil, quel eſt le cours des Aſtres? d'où ſortent les fontaines? d'où vient le vent, & quel eſt ſa nature? Pourquoi les eaux de la mer ſont ſalées, & celles des rivieres ſont douces? Si vous ne pouvez pas rendre raiſon de toutes ces choſes, pourquoi faut-il que je ſois obligé de ſçavoir comment ſe forment les ames? Vous même le ſçavez-vous? Si vous le ſçavez, dites le nous.

Saint Jerôme répond que le raiſonnement de Rufin eſt ridicule, & qu'encore bien qu'un Docteur ne puiſſe pas rendre raiſon, pourquoi un ſi petit animal que la fourmi a ſix pieds, & un autre petit ver mille,

quoique l'Elefant n'en ait que deux ; pourquoi le Serpent & la Couleuvre rampent sur le ventre : il ne s'ensuit pas qu'il doivent ignorer l'origine des ames ; que pour lui il ne veut pas s'en expliquer, parce qu'il voit bien que c'est ici un piége que Rufin lui tend, afin que s'il dit que Dieu les crée tous les jours, & les met dans les corps par infusion, il lui objectera aussi-tôt que Dieu est donc injuste, puis qu'il semble par là cooperer aux incestes & aux adulteres ; que si au contraire, il répond que les Ames sont envoyées dans les corps pour faire pénitence ; il lui demandera aussitôt pourquoi on voit tant d'enfans mourir dans le ventre de leur mere, avant que d'avoir fait cette pénitence. Je m'étonne que ce saint Docteur ne s'aperçoive pas que son adversaire est en droit de lui faire la même réponse, & de dire qu'il n'est pas plus obligé que lui de s'expliquer de l'origine des ames, pour éviter les difficultez qu'il pourroit aussi former contre son opinion.

Quant aux questions de Philosophie que Rufin lui avoit proposées, saint Jerôme pour lui faire voir qu'il

en sçait plus que lui sur ce sujet, fait une longue énumeration des anciens Philosophes qui ont traité ces matieres, & dit que si le tems lui permettoit, il s'expliqueroit sur toutes ces difficultez, ou avec Lucrece qui a suivi Epicure, ou avec les Peripateticiens qui ont pour maître Aristote, ou avec les Academiciens qui suivent Platon, ou avec les Stoïciens qui pensent comme Zenon. Mais il en demeure là, & ne dit point quels étoient les sentimens de tous les Philosophes touchant la nature du Soleil, le cours des Astres, le flux & reflux de la mer, l'origine des vents, il lui suffit d'insinuer qu'il a lû tous ces Auteurs. Ce n'est pas de quoi il s'agissoit, personne ne doutoit qu'il ne fut fort versé dans la lecture des Auteurs profanes.

L'accusation de traître & de perfide dont Rufin l'avoit chargé, lui tenoit fort au cœur, il tâche ici de faire voir que ce n'est point lui qui a rompu le premier, & qu'il n'a aucune part à toutes les injustices qu'il dit qu'on lui a faites à Rome. Il assure qu'un certain Aterbius qui l'avoit déja accusé à Jerusalem d'être un Origenis-

te, & qui fut obligé de se sauver bien vîte, parce que Rufin avoit disposé toutes choses pour lui faire donner la bastonade, est le même qui l'a accusé à Rome, & qu'Eusebe, Paulinien & Vincent n'y ont point été envoyez pour ce sujet par saint Jerôme qui ne sçavoit rien de ses traductions de Pamphile & d'Origene. Cela peut être ainsi, mais il demeuroit toûjours pour constant qu'Eusebe & ses associez avoient enlevé les cahiers de Rufin avant qu'il les eut relûs & corrigez, qu'il les avoit envoyez à saint Jerôme, que le Saint en avoit pris occasion de se déchaîner contre les Origenistes & contre Rufin en particulier : qu'il avoit fait une 2e. traduction du Periarchon pour contre carrer celle de Rufin, au lieu de l'avertir en particulier, comme un véritable ami des fautes qui pouvoient se trouver dans cet ouvrage, on ne voit point que saint Jerôme se justifie bien de tous ces reproches, ni par consequent qu'il prouve que ce n'est pas lui qui le premier a rompu l'union qui étoit entr'eux ; car de dire, comme fait ici le Saint, qu'il a suprimé le nom de Rufin dans ce violent écrit

qu'il fit alors contre les Origenistes, c'est se mocquer du monde, puis qu'une personne peut-être designée par d'autres choses que par son nom; & en parlant contre celui qui avoit traduit les Principes d'Origene & l'Apologie de Pamphile, il faisoit assez connoître qu'il parloit contre Rufin.

Celui-ci l'avoit raillé de ce qu'il s'étoit vanté d'avoir lû les ouvrages de Pithagore, quoiqu'il n'y en eut aucun dans le monde, ce reproche étoit un peu fâcheux pour un si habile homme que saint Jerôme; il se tourne de tous côtez pour éviter la honte qui pouvoit lui en revenir, & prétend qu'il ne vouloit dire autre chose, sinon qu'il l'avoit lû dans Ciceron & dans Seneque qui le citoient : mais comme remarque fort bien Mr. de Tillemont, les expressions du Saint faisoient comprendre qu'il avoit lû Pitagore dans Pitagore même, & non pas dans d'autres Auteurs. Voici ses paroles. *Sed fac me errasse in adolescentia, & Philosophorum, id est gentilium studiis eruditum in principio fidei ignorasse dogmata christiana, & hoc putasse in Apostolis, quod in Pithagora & Platone, & Empedocle legeram.* Le Saint

Till. t. 12. in Hier.

par l'effet d'une profonde érudition, dont peu de Docteurs seroient capables, cite ici une longue liste d'Auteurs profanes, dont à peine les noms sont connus:& fait voir qu'ils ont tous rapporté des maximes de Pitagore, par consequent qu'il suffiroit d'avoir lû ces Auteurs, pour pouvoir dire qu'il avoit aussi lû Pitagore, quoique peut-être il n'eût jamais composé de livres. Je ne sçai si cette défaite aura été du goût de ce tems-là.

Rufin pour l'obliger d'en demeurer là, & de ne plus écrire l'un contre l'autre, lui avoit dit dans sa derniere lettre,qu'il devoit se souvenir du jour qu'il étoit à ses pieds, où fondant en larmes, il le supplioit de lui sauver la vie; qu'il avoit bien-tôt oublié le service important qu'il lui avoit rendu dans cette occasion; & que s'il continuoit ses investives, il seroit obligé d'en venir avec lui à des extrêmitez, dont tout le scandale retomberoit sur lui. Ce reproche irrite ici saint Jerôme, il n'y répond que par un long recüeil de tout ce qui se trouve dans le livre des Proverbes contre les fous, contre les insensez, contre les médisans, contre les calomniateurs, con- *Prov. c. 10. & c. 18.*

tre les méchans, contre les menteurs, il lui en fait l'application, & prétend que c'est de lui que le S. Esprit avoit voulu parler en tous ces endroits ; il finit en disant qu'on peut lui ôter la vie, mais qu'on ne pourra jamais le faire taire, & qu'il ne le craint pas. C'est tout ce qu'il y a de remarquable dans cet ouvrage.

V. *Saint Ierôme envoye cet ouvrage à S. Augustin.*

Je ne sçai si le Saint s'aplaudit beaucoup de l'avoir fait, & s'il le crut capable de ruiner tout ce que son adversaire avoit avancé pour sa justification, ou contre lui, mais je sçai bien que non content d'en répandre les copies dans toute l'Italie, il en envoya jusques en Afrique, & en particulier à saint Augustin, avec promesse de lui envoyer encore au premier jour les deux autres livres qu'il avoit faits contre Rufin. Le prétexte dont il se sert pour persuader à ce S. Evêque, qu'il ne pouvoit se dispenser de lui faire part de son livre, est que son Antagoniste l'avoit décrié en Afrique aussi bien qu'ailleurs, & qu'ainsi il est obligé de porter l'antidote par tout où le venin s'est répandu. Il l'assure qu'il trouvera de tous côtez des marques de sa moderation & de sa retenuë,

Hier. ep. 91. nunc 69.

& qu'il ne doute point qu'il ne ſoit content de la charité qu'il témoigne à ſon adverſaire dans toute la ſuite de cette réponſe; s'étant étudié ſur toutes choſes à ne rien dire qui pût bleſſer ou diminuer ſa reputation parmi les fideles.

Je ne comprens pas comment ſaint Jerôme l'entendoit : mais il eſt conſtant que dans tout cet ouvrage il tâche de le faire paſſer pour un hérétique, pour un calomniateur, pour un menteur, pour un ignorant, pour un fou : quelle reputation après cela pouvoit-il reſter à Rufin parmi les fideles ? Quelle idée pouvoit-il avoir de lui, ſi ce que ſon adverſaire en diſoit étoit véritable ? Auroit-il cru lui-même que ſa reputation dans le monde n'en eut pas ſouffert, ſi l'autre en eut dit autant de lui, tant il eſt vrai que l'homme, pour la plûpart du tems ne ſe connoît pas lui-même, & que ce que tout le monde apperçoit en lui échape à ſes propres yeux.

Mais ſi le lecteur n'a pas été édifié de la maniere dont ces deux grands hommes ſe ſont traitez dans leur diſpute, il le ſera ſans doute de la réponſe que S. Auguſtin fit à cette lettre

de ſaint Jerôme. La charité de J. C. s'y fait ſentir dans toutes ſes expreſſions. On y voit un cœur pénetré de douleur à la vûë de tant de ſcandales, que cette querelle auroit cauſez dans l'Egliſe, un homme qui avoit voulu donner ſon ſang pour réünir deux perſonnes qui avoient été liées autrefois d'une amitié ſi étroite, & quoique ſa prudence l'engage à ne prendre aucun parti dans ce differend, & à ne ſe déclarer ni pour l'un ni pour l'autre ; on ne laiſſe pas que d'entrevoir ce qu'il en penſe, quoi qu'il n'eût encore rien vû que ce que ſaint Jerôme avoit dit pour ſa juſtification, & que l'Apologie de Rufin lui fut entierement inconnuë.

Reponſe de S. Auguſtin. Ep. 15. nunc 73.

» Je ne ſçai ce que c'eſt, dit-il, » que ces libelles diffamatoires que » vous aſſurez qu'on a répandus contre vous en Afrique. Je n'en ai vû » aucun, mais j'ai reçû la réponſe » que vous y avez faite, & que vous » avez bien voulu m'envoyer. Je l'ai » lûë, & avec douleur, de voir deux » perſonnes autrefois ſi unies, & dont » l'amitié étoit connuë preſque dans » toutes les Egliſes du monde, être » preſentement à ce point d'inimitié.

J'avouë

J'avouë qu'il paroît dans votre écrit «
que vous tâchez de vous moderer, «
& que vous ne dites pas tout ce que «
vous voudriez : cependant je n'ai pas »
laissé en le lisant de me sentir le cœur «
saisi de douleur & de crainte ; que «
seroit-ce donc si je lisois ce que l'au- «
tre a écrit contre vous ? Malheur « *Math.* 18.
au monde à cause des scandales. «
Voilà l'accomplissement de ce que «
la verité nous a prédit, que l'abon- «
dance de l'iniquité refroidiroit la «
charité de plusieurs. Où seront après «
cela les cœurs qui oseront s'ouvrir «
l'un à l'autre ? Où sera l'ami dans «
le sein duquel on pourra répandre «
en sureté ses plus secretes pensées, «
& qu'on ne doive craindre comme «
le devant avoir quelque jour pour «
ennemi, puisque nous voyons, & «
que nous pleurons ce malheur arri- «
vé entre Jerôme & Rufin ? ô mise- «
rable condition des hommes ! ô «
qu'il y a peu de fondement à faire «
sur ce que l'on voit dans le cœur «
de ses plus intimes amis, puis qu'on «
sçait si peu ce qu'il y aura dans la «
suite ? Mais ce seroit peu de n'être «
pas assuré de ce que seront les au- «
tres à l'avenir, si nous l'étions de ce «

» que nous serons nous-mêmes : car
» chacun sçait à peu près ce qu'il est
» dans le moment, mais qui peut sça-
» sçavoir ce qu'il doit être dans la
» suite ?

» Je ne suis pas peu consolé, lors
» que je pense au desir reciproque
» que nous avons de nous voir, quoi
» qu'il demeure undesir,& qu'il n'aille
» pas jusques à l'effet. Mais cette pen-
» sée reveille en même tems l'extrê-
» me douleur que j'ai, en voyant
» qu'après que vous avez été avec
» Rufin dans l'état où nous souhaite-
» rions être, après vous être nourris
» ensemble durant tant de tems du
» miel des saintes Ecritures, on vous
» trouve presentement pleins de fiel
» l'un contre l'autre, & dans une si
» grande division ; car qui pourra
» après cela ne pas craindre qu'il ne
» lui en arrive autant ? En quel tems,
» en quel lieu peut-on être à cou-
» vert de ce malheur, puis qu'il a
» pû vous arriver à l'un & l'autre dans
» la maturité de votre âge, dans
» le tems qu'ayant renoncé tous les
» deux depuis tant d'années à tous les
» empêchemens du siécle, vous sui-
» viez le Seigneur dans un entier dé-

gagement de cœur, & que vous «
vous nourrissiez de sa parole dans «
cette bien heureuse terre où le Sei- «
gneur a vêcu, où il a dit à ses dis- «
ciples : *Je vous donne ma paix, je vous* « Ioa. 7. 1.
la laisse en partage ? ô qu'il est vrai «
que toute la vie de l'homme sur la terre « Iob. 71.
n'est que tentation ! «

Si je pouvois vous trouver quel- «
que part l'un & l'autre, je me jet- «
terois à vos pieds dans le transport «
de ma douleur & de ma crainte ; je «
les arroserois de mes larmes, & «
avec tout ce que j'ai de tendresse & «
de charité pour vous, je vous con- «
jurerois, & parce que chacun de «
vous se doit à lui-même, & par ce «
que vous vous devez l'un à l'autre, & «
par ce que vous devez à tous les fi- «
deles, & particulierement aux foi- «
bles, pour qui J. C. est mort, & à «
qui vous donnez sur le théatre de «
cette vie un spectacle si terrible, «
si pernicieux ; je vous conjure- «
rois ; dis-je, de ne pas répandre «
l'un contre l'autre des écrits que «
nous ne pourra plus supprimer, & «
qui par cela seul seront un obsta- «
cle éternel à votre réünion, ou au «
moins comme un levain que vous «

» n'oseriez toucher, quand vous seriez
» réünis, & qui seroit capable à la
» moindre occasion de vous aigrir
» tout de nouveau, & de vous re-
» mettre en guerre l'un contre l'au-
» tre. Je vous avoüe franchement
» que c'est particulierement cet exem-
» ple qui m'a fait fremir en lisant
» quelques endroits de votre livre,
» où il paroît bien de l'émotion, &c.

VI. *Fin de cette dispute.* Il est inutile après cette excellente lettre de saint Augustin, de faire aucune reflexion sur cette querelle de saint Jerôme avec Rufin, elle nous fournit toutes celles que nous pourrions faire, & je crois qu'il suffit de la lire avec quelque attention pour connoître tout ce que nous devons penser de cette dispute.

Saint Augustin étoit alors des amis de saint Jerôme, il ne sçavoit rien de son démêlé avec Rufin, que par les memoires qu'il lui avoit envoyez. Il n'avoit rien vû de ce que l'autre avoit écrit pour sa justication, & tout le portoit par consequent à condamner Rufin. Cependant nonobstant tous les efforts que saint Jerôme avoit faits dans ses écrits pour persuader au monde que c'étoit ici une querelle de Re-

ligion, qu'il s'agissoit de la foi, & que son adversaire étoit un hérétique qui avoit de mauvais sentimens sur la resurrection, & sur d'autres points de notre croyance; Saint Augustin qui n'étoit pas un homme à laisser les hérétiques en paix, comme toute sa conduite le fait assez connoître, ne parle ici que de paix & de reconciliation, exhorte son ami à cesser d'écrire contre Rufin, trouve mauvais qu'il ait rendu publiques ses Apologies, il étoit donc bien persuadé qu'il ne s'agissoit point ici de la Religion, qu'elle n'étoit plus que le prétexte de tant de reproches qu'on s'étoit faits; & de tant d'injures qu'on s'étoit dites. Enfin il donne assez à entendre que ce n'étoit ici qu'une de ces disputes qui s'excitent quelques fois entre les Sçavans, qui pour une opinion particuliere dégénerent souvent en des querelles personnelles que les passions humaines poussent ordinairement plus loin qu'il ne seroit à propos pour le bien de l'Eglise, & pour l'édification des fideles.

Lui-même se trouva dans le cas quelque tems après : (a) & tout le

(a) *En 404. selon la Chronologie que les PP.*

monde sçait que dans la dispute qu'il eut avec saint Jerôme, au sujet de ces paroles de saint Paul : *Je resistai en face à Cephas, parce qu'il étoit reprehensible*, cet admirable Solitaire l'avoit déja pris d'un ton si haut, & avoit dit à ce sujet tant de duretez à ce saint Evêque ; que si celui-ci par sa douceur, par son humilité & par son extrême prudence n'eût appaisé la vivacité de cet esprit dominant, on auroit vû entr'eux une querelle encore plus scandaleuse que celle qu'il avoit euë avec Rufin.

Quoique la charité de saint Augustin & la confiance qu'il avoit en Dieu fussent assez grandes, pour se persuader comme nous venons de le voir, qu'il auroit pû encore reconcilier son ami avec Rufin, s'il avoit eu le moyen

Benedictins ont donné des lettres de saint Augustin, ou en 408 selon d'autres. Il est certain que saint Ierôme dans son commentaire sur Isaye, ch. 53. parloit encore fort durement de l'opinion de saint Augustin, sur le differend de saint Pierre & de saint Paul. Cependant ce commentaire est de l'an 408. ce qui fait croire que sa querelle avec saint Augustin n'étoit pas encore finie en 408. (voy. la not. 71. de M. de Till. sur S. Jer.) Quoi qu'il en soit, il est toûjours vrai que cette querelle doit être mise après celle de Rufin.

de parler à l'un & à l'autre : Il est certain néanmoins que cela n'arriva pas, & Dieu ne jugea pas à propos d'accorder à ses prieres un miracle & si grand & si agréable, comme il l'appelle lui-même. Saint Jerôme demeura toute sa vie indisposé contre Rufin : & si l'autorité de saint Chromace, qui avoit voulu se rendre leur médiateur, eut assez de force pour l'empêcher de faire de nouveaux écrits, on voit néanmoins avec douleur que toutes les fois que saint Jerôme parle de Rufin, soit durant sa vie, soit après sa mort, c'est toûjours avec le dernier mépris, sans cesser de le traiter d'hérétique. Rufin au contraire plus docile aux avis de son saint Evêque d'Aquilée, donne partout à saint Jerôme les loüanges qui sont dûës à son merite ; & s'il se taît sur sa vertu & sur sa sainteté, il a soin dans les occasion de relever son esprit, son érudition & son application infatigable à l'étude ; ce qui ne peut que nous édifier, & nous apprendre que les rancunes entre les hommes ne doivent point être éternelles.

Aug. ep. supra.

Til. to. 12. p. 255.

Ruf. præfat. in Osée.

Ce trait de la douleur de Rufin a paru si extraordinaire à un Ecrivain

de nos jours; qu'il s'en est servi comme d'une preuve convaincante pour montrer que l'ouvrage où ces loüanges se trouvent ne pouvoit pas être de Rufin; n'étant pas possible, dit-il, qu'après tous les sujets qu'il avoit de se plaindre de saint Jerôme, il eut dit tant de bien de lui: mais ce qui n'est pas possible à la nature l'est à la grace, & il y a d'ailleurs des naturels si doux & si benins, que rien ne leur est plus facile que d'oublier les injures. Nous ferons voir en son lieu que cet ouvrage qui est un commentaire sur les petits Prophetes, est véritablement de Rufin.

Til. not. 81. sur S. Ierô.

VII. *Rufin va à Rome, travaille à l'hist. Eccles.*

Il travailloit fort tranquillement à Aquilée sur l'Histoire Ecclesiastique, lors qu'on y apprit la mort du Pape Anastase arrivée sur la fin du mois d'Avril de l'an 402. après trois années & quelque mois de Pontificat, qui le rendit assez célèbre par le zêle qu'il fit paroître contre les prétendus Origenistes. Cette nouvelle consterna S. Jerôme: mais je ne vois pas que Rufin en fut fort affligé, au moins paroît-il qu'il n'avoit pas lieu de regreter un Pape qui l'avoit poursuivi si vivement: il écrit au contraire que ses

ennemis n'ayant plus dans Rome un si puissant protecteur, il étoit de son honneur d'y retourner au plutôt, & de se montrer dans une Ville où ses ennemis avoient publié qu'il n'osoit paroître. Innocent I. avoit succedé à Anastase, & comme il ne paroissoit pas vouloir suivre les traces de son Prédecesseur sur l'affaire de l'Origenisme, (*a*) Rufin s'y crut d'autant plus en sureté que son parti s'y fortifioit tous les jours par l'arrivée de Melanie qui avoit quitté Jerusalem pour les affaires dont nous parlerons, après avoir dit un mot de l'Histoire Ecclesiastique que Rufin composoit alors.

Alaric Roy des Gots que les Empereurs d'Orient avoient souvent appellé à leur secours pour se défendre contre les Barbares qui envahissoient les terres de l'Empire, avoit trouvé tant de charmes dans ces belles Provinces, & sur-tout dans l'Italie, qu'il resolut d'y faire une irruption, & s'il

Oros. l. 7. Ruf. præf. in ad hist. Till. to. 12. p. 304.

(a) *Bien loin d'avoir quelque liaison avec Théophile d'Alexandrie, comme avoit saint Ierôme, il excommunia ce Patriarche, & par consequent n'avoit garde de persecuter comme lui les pretendus Origenistes.*

ne pouvoit pas s'y établir entierement avec ses Gots, au moins la piller, & en emporter toutes les richesses en son païs : ce dessein fut executé l'an 400. de notre Seigneur. On vit alors ce Prince accompagné d'une armée formidable faire sa descente aux environs d'Aquilée, & y mettre tout à feu & à sang. Saint Chromace voyant cette tempête fondre sur son Diocese, & cherchant à soulager son affliction & celle de son Peuple par quelque lecture, qui occupant agréablement & utilement l'esprit, le détournât de ces funestes objets, pria Rufin de traduire en latin l'Histoire Ecclesiastique d'Eusebe. Celui-ci dégoûté de ces sortes d'ouvrages par le mauvais succez que ses traductions avoient eus jusques à present, fit ce qu'il pût pour s'en défendre ; il sçavoit que saint Jerôme s'étoit déchaîné depuis peu contre Eusebe, qu'il l'avoit traité d'hérétique & de chef des Ariens, il en tiroit cette consequence, qu'il ne manqueroit pas encore de l'accuser de ne traduire que des livres hérétiques, & que ce seroit ici la matiere d'un nouveau procès ; il se défioit aussi de ses propres

forces, & sçavoit que c'étoit ici une grande entreprise. Ces raisons étoient autant d'excuses dont il se servoit auprès du saint Evêque pour le détourner de son dessein, ou pour l'obliger à chercher quelqu'un qui l'executât mieux que lui. Mais toutes ses remontrances furent inutiles ; il fallut ceder à l'autorité de ce Prélat. Rufin crut alors que telle étoit la volonté de Dieu, & qu'il vouloit se servir d'une personne aussi capable que lui, comme il se sert souvent des instrumens les plus foibles, pour faire paroître davantage sa toute puissance. *Ruf. ut supra.*

Il travailla donc sans discontinuer à cette traduction, & l'acheva en moins de deux ans ; mais comme il vit que les deux derniers livres d'Eusebe, le neuf & le dix, étoient pleins de digressions qui ne regardoient pas l'histoire, des deux il n'en fit qu'un ; & pour donner toute la perfection à son ouvrage, & le rendre plus utile à l'Eglise, il y ajoûta deux livres de sa façon, qui font le dixiéme & l'onziéme, & qui comprennent toute l'Histoire Ecclesiastique, depuis la 20. année de Constantin, où Eusebe en étoit demeuré, jusques à la mort du

grand Théodose que Dieu avoit enlevé de ce monde quelques années avant que Rufin entreprit cet ouvrage : ce qui fait une histoire de 53. ou 54. ans, d'autant plus véritable qu'il n'écrivoit pas comme Eusebe sur les memoires qu'il avoit pû trouver, ou sur des traditions qui sont souvent incertaines ; mais sur ce qu'il avoit vû ou entendu lui-même depuis plus de soixante ans qu'il étoit au monde.

Je ne m'arrêterai point à loüer cet ouvrage, ni à faire remarquer le service important que Rufin a rendu en cela à toute l'Eglise : je me contenterai de rapporter le jugement qu'en a fait un de nos plus severes critiques : Rufin, dit-il, est le premier » qui ait traduit en Latin l'histoire » d'Eusebe... Sa version est pure, nette ; & même assez élegante ; elle » rend fort agréablement le sens & les » pensées de son Auteur, & quelque » fois plus fidelement que les Interprétes qui l'ont traduit depuis. Elle » a été d'un grand secours aux Auteurs Latins qui y ont puisé ce qu'il » ont écrit ou sçû de l'Histoire Ecclesiastique des premiers siécles.

Dupin. 4. siecl. p. 9. 2. Edit.

En effet, saint Augustin, saint Paulin, Severe-Sulpice, saint Leon, saint Gregoire Pape, & généralement tous les grands hommes de l'Eglise Latine qui ne sçavoient point ou très peu de Grec, n'auroient jamais eu aucune connoissance de l'Histoire Ecclesiastique sans cet ouvrage de Rufin. Il a été le seul pendant plus de douze cents ans, dont on se servoit dans l'Eglise Latine, jusques à ce qu'enfin nos Protestans se sont avisez de faire une autre version d'Eusebe qui ne vaut pas celle de Rufin. Henri Valois dans ces derniers tems est venu à leur secours, & a mieux réüssi.

Dès que l'impression eût été trouvée, l'Histoire Ecclesiastique de Rufin fut un des premiers livres qu'on imprimât, comme étant des plus utiles, & même des plus necessaires. L'édition de Rome de 1476. n'est point la premiere, comme quelques-uns l'ont cru ; & il s'en étoit déja fait une à Paris avant ce tems-là, comme on le voit dans la Préface de celle que le fameux Boussard Chancelier de l'Université de Paris donna au Public, au commencement du 16e. siécle.

Il y en a qui prétendent que Rufin

s'eſt donné un peu trop de liberté dans cette traduction, ayant retranché pluſieurs choſes de ſon Original, & ajoûté d'autres qui ne s'y trouvent point. Je ne le déſavoüe pas : mais ſi l'on fait reflexion avec Mr. Dupin, » que l'hiſtoire d'Euſebe n'a pas tou- » te la perfection qu'on pourroit ſou- » haiter, qu'elle n'eſt pas écrite agréa- » blement ; qu'elle n'eſt pas toûjours » exacte, que ſouvent l'Auteur s'é- » tend trop ſur des choſes qu'il de- » vroit paſſer légerement, & au con- » traire qu'il dit fort ſuccinctement » des choſes qu'il devroit raconter » plus amplement, on ſera obligé » d'avoüer que ce que Rufin a ou a- joûté ou retranché, n'étoit que pour ſupléer à ce défaut, & donner par conſequent une hiſtoire plus parfai- tes. Je ne prétend pas néanmoins que ce ſoit un ouvrage accompli ; on y re- marque quelques fautes deChronolo- gie, quelques faits mis hors de leur place, ce qui n'empêche pas que Ru- fin n'ait la gloire d'avoir le premier débroüillé, & mis en ordre l'hiſtoire de ſon tems.

Dupin ſupr. p. 8.

Dupin in Ruf. p. 464. 2. Edit.

Cet ouvrage n'eût pas plutôt paru, qu'on en comprit l'importance. Il

fut dès son vivant traduit en Grec (*a*) pour l'utilité de l'Eglise Orientale : mais ceux qui ont avancé que cette traduction avoit été faite par Gelase Archevêque de Cesarée en Palestine, n'ont pas fait reflexion que ce Prélat étoit mort en 395. cinq ans avant que Rufin commençât à travailler à son Histoire. Ceux qui l'ont attribué à saint Cyrille de Jerusalem sont encore plus éloignez de la verité, puisque ce Saint préceda Gelase de plus de neuf ans dans le tribut que tous les hommes doivent à la nature. *Id. ibid.*

VIII. *Retour de Melanie en Occident.*

Soit donc que Rufin eût achevé son Histoire Ecclesiastique en 402. soit qu'il eût alors interrompu son travail pour quelque tems, il est certain que la mort d'Anastase, l'élection d'Innocent, & l'arrivée de Melanie à Rome, le firent sortir d'Aquilée en ce tems-là pour venir prendre part à la joye que toute la famille de cette sainte veuve, à laquelle il étoit entierement devoüé, ressentoit de la voir encore aprés une si longue absence.

(a) *Cela doit s'entendre du dixiéme & du onziéme livre que Rufin avoit ajoûtez à l'histoire d'Eusebe ; car les precedens avoient esté écrits en Grec par Eusebe.*

Cette femme forte, par un prodige de foi, dont on voit peu d'exemples; aprés avoir perdu son mari & deux de ses enfans à l'âge de 22. ans, avoit renoncé à toutes les joyes du monde, que la grandeur de sa naissance & de ses richesses pouvoient lui promettre, pour aller servir Dieu dans la pauvreté & dans l'humilité, éloignée de sa patrie, & de ses proches, qui étoient des plus considerables de Rome. Il y avoit déja plus de 35. ans qu'elle menoit en Palestine cette vie si édifiante, dont nous avons parlé au commencement de cette histoire, lors qu'elle apprit que sa petite fille, nommée comme elle Melanie, vouloit se donner à Dieu, mais qu'elle y trouvoit de grands obstacles de la part de sa famille. Elle étoit fille de Publicola, ce cher & unique enfant que Melanie l'ancienne avoit abandonné à la Providence divine en sortant de Rome. Conservé plutôt par le merite des prieres de sa sainte Mere, que par les soins que son tuteur en eût, il étoit devenu l'un des sçavans hommes de son siécle, & éminent en toutes sortes de vertus. On l'éleva à toutes les dignitez que pouvoit esperer un homme

Pall. hist. Laus. c 118. & 119.

Till. t. 10. p. 6. 3. & suiv.

Bail. 31 Decem.

de sa naissance & de son merite : il fut marié à une Dame digne de son alliance, nommée Albine, & de ce mariage naquit la jeune Melanie vers l'an 384. Elle fut élevée dans de grands sentimens de pieté envers Dieu, & de vénération pour sa grand-mere, dont il semble qu'on ne lui donna le nom que pour la faire revivre en quelque sorte dans sa famille, & l'engager à imiter ses vertus. La chose réüssit comme on l'avoit souhaitée, & peut-être plus qu'on n'avoit souhaité : car les recits qu'on lui fit de sa vertu, & les instructions qu'elle recevoit souvent par les lettres de cette sainte Femme, firent une telle impression sur l'esprit de cet enfant, que lors qu'on la voulut marier à l'âge de 13. ans à un jeune homme de 17. ans nommé Pinien, qui étoit le plus puissant parti qu'il y eut alors dans Rome, on ne pût par aucune raison avoir son consentement, tant elle avoit de dégoût pour le mariage ; il fallut pour l'obtenir user de menaces & de violence.

Ces jeunes mariez eurent deux enfans que Dieu retira du monde l'un après l'autre en très peu de tems.

Alors Melanie prit cette occasion pour faire entendre à Pinien, que puisque Dieu leur ôtoit leurs enfans, il paroissoit que sa volonté étoit qu'ils n'usassent pas davantage de leur mariage ; elle le sollicitoit puissamment de lui accorder la liberté de vivre dans la suite avec lui dans une parfaite continence : mais Pinien ne pouvoit goûter cette proposition : & plus sa chere compagne le pressoit, moins il se sentoit porté à lui accorder ce qu'elle paroissoit souhaiter avec tant d'ardeur ; il n'avoit alors que vingt-deux ans, & son épouse dix-huit.

Melanie sçachant donc que sa petite fille vouloit renoncer au monde & se donner entierement à Dieu, resolut de retourner à Rome pour faciliter cette entreprise, & assister de ses conseils cette jeune femme qui paroissoit en avoir besoin dans une occasion si délicate. Elle craignoit, dit
Pall. supr. Pallade qu'elle ne se laisât séduire, & ne tombât dans quelque erreur contre la foi, la Ville de Rome étant alors toute remplie de differentes sectes d'hérétiques, (*a*) ou même que ses mœurs

(a) *Outre les Manichéens, Pelage & Celes-*

ne vinssent à se corrompre dans une si grande jeunesse, sçachant par une longue expérience, que c'est particulierement dans ces sortes d'occasions que les ennemis de notre salut s'élevent contre nous,& nous tendent toutes sortes de piéges. Ainsi quoi qu'agée de plus de 60 ans elle s'embarqua au port de Cesarée en Palestine : mais avant que de partir elle avoit écrit à Rufin, pour le prier de se trouver à Rome, afin de l'aider dans cette affaire de ses sages conseils; dont elle s'étoit toûjours si bien trouvée depuis tant d'années qu'elle étoit sous sa direction.

En moins de vingt jours de navigation elle aborda à Naples (*a*) où toute sa famille fut au devant d'elle, avec une pompe & une magnificence qui convenoient parfaitement à des personnes d'un rang si distingué. De Naples ils n'allerent pas à Rome,mais ils se détournerent un peu pour aller

tius y étoient, & plusieurs autres dont la doctrine n'étoit pas plus Ortodoxe.

(*a*) *Pallade dit qu'elle aborda à Rome : mais saint Paulin qui étoit sur les lieux, & qui par consequent en pouvoit être mieux informé, assure (ep. 10.) que ce fut à Naples.*

à Nole rendre visite à saint Paulin leur parent, qui depuis plusieurs années vivoit retiré du monde avec la Religieuse Therasie son épouse auprès du tombeau de saint Felix, à cinq cens pas de la Ville, dans la mortification & la pauvreté evangelique.

Paul. ep. 10. Ce Saint qui fut l'objet commun de l'amour, de l'estime, & de l'admiration des plus grands hommes de son siécle ; témoigne qu'il vit alors avec une joye indicible, le triomphe de l'humilité de Melanie : elle étoit, dit-il, montée sur un petit cheval qui ne valoit pas un âne, vêtuë d'une méchante robe de serge noire, & couverte par dessus d'un petit manteau d'étamine de même couleur qui étoit fort usé : mais elle étoit suivie de son fils, de sa bru, de sa petite fille, de Pinien, de ses neveux, & de leurs enfans, qui tenoient à Rome les premieres places, & qui étoient venus audevant d'elle jusques à Naples avec une suite nombreuse, tout le grand chemin qui étoit une chaussée depuis Rome jusques à la mer en étoit couvert. Ce n'étoit que chariots dorez, & chevaux de main tout brillans de riches ornemens ; la pourpre & la

ſoie que tout le monde portoit relevoient la pauvreté de la ſainte veuve, dont chacun s'eſtimoit heureux de pouvoir toucher les méchans habits.

Le Saint la reçut avec tout ce grand cortege dans ſa petite maiſon, qui n'étoit compoſée que d'une chambre haute, & d'une galerie qui aboutiſſoit aux cellules des hôtes; il pratiqua ce petit terrain avec tant d'adreſſe, qu'il trouva moyen de loger toute cette nombreuſe compagnie: mais la réjoüiſſance de cette réception fut toute ſpirituelle. On ne changea rien à l'ordinaire de cette illuſtre Pénitente; du pain bis, des legumes & de l'eau, fut tout ce qu'on ſervit à table à des perſonnes, qui à l'exception de Melanie, étoient accoutumez à ſe nourir des viandes les plus exquiſes. Dès la premiere nuit Melanie alla chanter les loüanges de Dieu dans l'Egliſe de ſaint Felix, avec les troupes de jeunes gens & de Vierges qui s'emploioient ordinairement à ce ſaint exercice: toutes les autres perſonnes qui l'accompagnoient, quoique d'un genre de vie ſi different du ſien, tâcherent d'obſerver par leur modeſtie le ſilence qui ſe gardoit dans cette maiſon;

& si la paresse assez ordinaire aux personnes de cette qualité ne leur permit pas de s'aller joindre aux chœurs de cette divine Psalmodie, ils n'oserent rien faire cependant qui put la troubler ; une crainte religieuse les tenoit dans le respect, & faisant taire tout le tumulte qui suit les gens du monde, ils chantoient en quelque façon avec les autres par leur silence.

Paulin supr. Saint Paulin qui connoissoit l'avidité que Melanie avoit pour l'histoire des Saints, ne crut pas avoir de meilleur regal pour elle, que de lui faire part de la vie de saint Martin, écrite depuis peu par son ami Severe-Sulpice : & la Sainte de son côté pour reconnoître la généreuse liberté de son hôte, lui fit part d'un morceau de la vraye Croix que l'Evêque de Jerusalem lui avoit donné en partant, & y ajoûta une Tunique de laine travaillée de ses propres mains. Je ne sçai si la Sainte qui n'ignoroit pas que la pénitence de ce grand homme alloit jusques à ne point user de linge, avoit eu dessein qu'il se servit de cette Tunique de laine, mais soit qu'il se crut indigne d'un ouvrage si prétieux, par rapport à la personne qui y avoit

travaillé, soit pour quelque autre raison où son humilité avoit au moins autant de part que sa modestie, il est certain qu'il l'envoya à son ami Severe-Sulpice, avec une partie du prétieux morceau de la Croix que Melanie lui avoit donné ; l'autre lui servit peu de tems après à éteindre un embrâsement qui alloit reduire en cendres sa petite maison, sans ce divin preservatif. En lui faisant present de cette Tunique de laine, il lui parloit ainsi : Elle vous doit être d'au- « tant plus agréable & plus prétieu- « se, que c'est un gage & une béné- « diction que j'ai reçûë de Melanie, « cette femme si sainte & si illustre « parmi les Saintes. «

Paul. ep. 1c

IX.

Rufin & Melanie travaillent à la conversion de plusieurs personnes de qualité.

Enfin elle arriva à Rome où Rufin l'attendoit, conformément aux avis qu'elle lui avoit donné en partant de Jerusalem, & ils prirent aussi-tôt des mesures pour mettre tout ce qui restoit de la famille de Melanie dans cet état de perfection & de sainteté, où elle souhaitoit ses proches depuis tant d'années.

Hist. Laus. c. 118.

Le premier fruit de leurs travaux & de leurs prieres fut la conversion d'Apronien, different de cet Apronien,

à qui Rufin avoit adressé son Apologie contre S. Jerôme : celui-là étoit encore Payen en 401. tenoit dans Rome un rang des plus considerables, & avoit épousé une niéce de Melanie, nommée Avita, dont il n'avoit eu qu'une fille (a) qu'on appelloit Eunomie. Il y apparence qu'Avita étoit Chrétienne: mais ni son exemple, ni l'amour qu'elle avoit pour Apronien, n'avoient pû encore arracher du cœur de cet époux idolâtre l'attachement au Paganisme qu'il avoit reçû de ses Peres : il fallut de plus fortes bateries pour l'en d'étacher, il ne put tenir contre les sollicitations & les discours patetiques de Rufin. Les grands exemples de vertu qu'il admiroit dans Melanie acheverent de le déterminer ; il reçut le Baptême, & avec ce Sacrement une telle abondance de graces & de lumieres, que non-seulement il quitta la vie molle & délicieuse qu'il menoit auparavant, mais persuada de plus à sa femme de passer

ser

(a) *Quelques-uns lui donnent encore un fils nommé Astere. Mais il faut qu'il n'ait pas vêcu long-tems, puisque Pallade étant à Rome en 405. dit qu'il ne vit qu'Apronien, Avita & Eunomie, sans parler d'Astere.*

ser le reste de leurs jours dans une parfaite continence.

Pour les confirmer l'un & l'autre dans une si noble résolution, Rufin leur adressa neuf homelies d'Origene sur les Pseaumes 36, 37, & 38, qu'il traduisit alors en latin, comme un ouvrage plein d'instructions morales qui leur convenoit parfaitement dans l'état qu'ils venoient d'embrasser. C'est ainsi qu'il s'en explique lui-même dans sa « Préface. Je vous adresse cette traduc- « tion, dit-il, parce que ce n'est qu'un « tissu de morale où l'on trouve les plus « belles regles du monde pour mener « une vie pure & digne de Dieu, nous « y apprenons tantôt à nous conver- « tir & à faire pénitence, tantôt à pu- « rifier notre ame, & à nous avancer « dans la vertu. Ainsi c'est propre- « ment un recüeil qui ne parle que de « la correction des mœurs & du pro- « grès dans la vie spirituelle. « Rien ne convenoit mieux à un nouveau converti, le reste semble regarder Avita son épouse devenuë sa sœur depuis son Baptême ; car Rufin ajoûte : Cette traduction aura cet avantage qu'el- « le pourra être entenduë sans aucu- « ne peine, & les regles qu'elle con- «

Il traduit 9. hom. d'Orig. sur les Ps.

Till. t. 10. p. 607.

Ruf. præfat. in Psal. 36.

» tient pourront même servir aux
» ames simples & aux femmes de pie-
» té. J'en ai agi de la sorte, & je me
» suis rendu le plus intelligible qu'il
» m'a été possible, afin que ma sainte
» Fille & votre Sœur en J. C. n'ait
En 405. » pas sujet de se plaindre de moi, &
» de me reprocher que ce travail lui
» est inutile à cause de la profondeur
» des questions qui y sont traitées, &
» des maximes élevées dont il est rempli.

Ils sçûrent si bien profiter de ces avantages, qu'en très peu de tems ils devinrent à toute la Ville un modele de vertu : de sorte que trois ans après *Hist. Lauf. c. 132.* lorsque Pallade vint à Rome, il en fut si touché, qu'il ne put s'empêcher en écrivant son Histoire Lausiaque, d'en laisser ce témoignage à la posterité.

» J'y vis la bienheureuse Avita, fem-
» me digne de Dieu, avec Apronien
» son mari, & leur fille Eunomie,
» qui s'étoient rendus agréables à
» Dieu en toutes choses. Ils n'avoient
» pas même eu de peine à quitter
» une vie molle & mondaine pour en
» prendre une entierement opposée, &
» s'exercer autant dans la pratique de
» la continence, & des autres vertus
» chrétiennes, qu'ils avoient été aupa-

favant dans les délices & dans les su- «
perfluitez, après avoir été parfaite- «
ment délivrez de tout peché par le «
Baptême, & avoir même reçû le «
don de Prophetie. Ils ont enfin eu «
le bonheur de s'endormir dans le «
Seigneur vers l'an 420. laissant «
après eux une odeur admirable de «
sainteté, & elle fut la premiere victoire que Rufin & Melanie remporterent sur le demon dans ce voyage de Rome ; les autres ne furent pas moins importantes.

Le jeune Pinien fut aussi enlevé aux attraits du monde par ces innocens artifices, il accorda enfin à son épouse la grace qu'elle lui demandoit depuis quelque tems de vivre ensemble comme freres & sœurs, afin de pouvoir se donner entierement à Dieu, & de ne plus penser qu'aux biens éternels. On vit avec étonnement ce jeune Seigneur qui n'avoit pas encore 25 ans, renoncer pour l'amour de J.C. à toutes les grandeurs du siécle, se défaire de ses charges qui le rendoient l'un des plus considerables de la Ville de Rome, distribuer son bien aux pauvres, & embrasser avec son épouse qui n'avoit gueres que vingt ans, une vie humble, crucifiée, & si remplie de

bonnes œuvres, qu'ils ont merité l'un & l'autre d'être au nombre de ceux que l'Eglise honore comme des Saints. Ce sont des exemples qui feront à jamais la condamnation de ceux qui se laissent seduire par les charmes du monde, & entraîner par les faux plaisirs qu'ils y goûtent au milieu de l'abondance ; leurs chaînes ne seront jamais si difficiles à rompre que l'étoient celles de ces deux illustres Personnes.

Voy. Bail. au 31. Dec.

Il ne restoit plus de la famille de cette sainte veuve que Publicola son fils unique, & Albine son épouse qui parussent encore attachez au monde ; Melanie & Rufin s'employerent avec tant de zêle à leur conversion qu'ils en vinrent à bout : il est vrai, dit S. Paulin, que Publicola resta toûjours dans sa condition seculiere, & qu'il ne renonça pas à l'éclat de la dignité de Sénateur, mais il s'enrichit tellement de bonnes œuvres, que s'il ne représentoit pas au dehors par son habit la noblesse & l'élevation de l'humilité de sa sainte Mere, il la portoit néanmoins dans son ame ; étant parfaitement doux & humble de cœur, & accomplissant, non seulement par

Paul. ep 44.

des sentimens interieurs, mais par des actions éclatantes de pieté, le précepte que l'Apôtre donne aux personnes de sa condition, de n'être point orgueilleux. Il étoit le collegue des grands du monde par son rang & par sa dignité, mais il ne s'élevoit point comme eux par le faste & par l'orgüeil : au contraire il s'abaissoit lui-même par une humilité profonde, & sembloit n'avoir du bien que pour en faire part à tous ceux qui étoient dans l'indigence. Ce sont les paroles de ce grand homme.

X. *Rufin compose les vies des PP. du Desert.*

Après tant de conversions si surprenantes dans la famille de Melanie, Rufin qui y avoit eu la meilleure part, demeura comme incorporé à cette Ste. Famille & ne l'abandonna plus. Il y étoit regardé comme l'ame de tout ce grand corps, il lui donnoit le mouvemens & les impressions, il y consacra le reste de sa vie, il en suivit la fortune, & tous ses travaux ne furent plus que pour cultiver ces nouvelles plantes qui porterent des fruits de bénédiction en abondance.

Ce fut dans cette vûë qu'il composa alors les vies des PP. du Desert : ouvrage qui de tout tems a fait tant

de converſions, (*a*) & qui en fait encore tous les jours, ſur tout depuis qu'il a été mis en notre langue, étant impoſſible de lire les exemples admirables de vertu qui y ſont décrits ſans être touché juſqu'au vif, & ſans reſſentir un vrai mépris pour ce monde trompeur dont ces admirables ſolitaires avoient foulé aux pieds toutes les vanitez & les délices avec tant de générofité ; rien n'étoit plus capable de confirmer dans la vertu tous ces jeunes Seigneurs & ces jeunes Dames de la famille de Melanie, que la lecture de ce livre. Ils ſçurent ſi bien en profiter les uns & les autres, qu'ils devinrent eux-mêmes des modeles de ſainteté, que nous ne ceſſons encore d'admirer aujourd'hui.

(a) *C'eſt ce qui fait aujourd'hui le ſecond livre des vies des Peres dans Roſweide, (Voy. Tillemont dans ſa not.* 80. *ſur ſaint Ierôme,) où il prouve manifeſtement que cet ouvrage eſt de Rufin, & répond à toutes les objections qu'on peut faire contre cette opinion ; mais celle qu'il a lui-même que Rufin en cela ne fait que prêter ſa plume à ſaint Petrone, & que c'eſt le voyage de ce Saint qu'il décrit & non pas le ſien, ne me paroît pas ſi certaine, & je ne vois pas qu'il ſoit impoſſible que Rufin n'ait eſté en Egypte ſur la fin de* 394. *lors qu'on y apporta la nouvelle de la deffaite d'Eugene.*

Il est vrai que Rufin avoit déja conçû le dessein de cet ouvrage depuis quelques années, persuadé de l'utilité infinie que l'Eglise en devoit tirer, puisqu'il nous en parle sur la fin de son Histoire Ecclesiastique, & qu'il semble nous le promettre si Dieu lui conserve la vie, mais je ne doute point aussi que le desir de se rendre particulierement utile à la famille de Melanie, & decontribuer à son progrès dans la perfection, n'ait fait avancer ce travail qui auroit pû languir, ou être tout-à-fait arrêté par les autres occupations qui lui survinrent; car ce qu'il y avoit alors de personnes plus considerables dans l'Eglise par leur pieté & leur érudition s'empressoient à le faire travailler sur differens sujets, comme nous le verrons dans la suite. *Ruf. l. II. hist. c. 4.*

Il y en a qui attribuent encore à Rufin, ce qui fait aujourd'hui le 3e. livre des vies des Peres, fondez sur la conformité du style qu'ils croyent y trouver, mais en ce cas il faudroit dire que la mort de saint Arsene, dont il y est fait mention, a été ajoûtée dans la suite, puisqu'il est certain que ce fameux Solitaire ne mourut qu'après *Rosw. præfat. in vit. PP. & alii.*

l'an 440. Quoiqu'il en soit, l'ouvrage de Rufin ne parut pas plutôt que tous les Monasteres s'empresserent pour en avoir copie, & les Moines, dit un Auteur célébre de ce tems-là, le regarderent comme le miroir & la regle de leur profession; ce sont ses termes. Les personnes du monde qui avoient quelque goût pour la pieté, le lisoient aussi avec plaisir. Melanie sur tout qui étoit passionnée pour l'histoire des SS. ne le quittoit presque jamais; en très peu de tems on le vit traduit en Grec, en Egyptien, & en d'autres Langues; en un mot le livre fut goûté de tout le monde, & acquit à son Auteur beaucoup de reputation.

Genn. c. 41.

Il n'y eût que saint Jerôme qui ne pût se resoudre à lui donner son approbation: il s'éleva contre le livre par des écrits qui furent rendus publics, il accusa l'Auteur d'y avoir mis des solitaires que les Evêques avoient condamnez comme Origenistes, d'en avoir mis d'autres qui n'avoient jamais été, & qu'ainsi cet ouvrage n'étoit qu'un tissu de prodiges imaginaires, ou plûtôt un recüeil de fables & de contes faits à plaisir pour donner

Hier. ep. ad Ctesiph. nunc 43.

de l'admiration aux sots, & faire respecter des hérétiques sous les apparences d'une sainteté qu'on leur attribuoit injustemenr. On laissa dire le Saint, sans s'arrêter beaucoup à sa mauvaise humeur, ni à ses indispositions contre l'Auteur du livre qui fut toûjours estimé, & qui l'est encore aujourd'hui de toutes les personnes de pieté. Quand un livre est bon, & qu'il est véritablement utile à l'Eglise, quoi qu'on fasse pour le décrier, l'on ne peut en venir à bout. La critique tombe d'elle-même, & le livre demeure, à la honte de ceux qui ont fait tous leurs efforts pour le détruire; la verité est invincible.

En effet, comme raisonne fort bien M. de Tillemont, ces Solitaires que saint Jerôme veut nous faire passer pour hérétiques, sont les fameux Eutime, Isidore, Ammon, Eusebe, Or, & plusieurs autres que Théophile d'Alexandrie avoit persecutez avec tant de fureur sous le nom d'Origenistes, parce qu'ils s'étoient trouvez dignes de l'estime & de la protection de saint Chrysostôme qu'il haïssoit; qui ne sçait que tous ces admirables Solitaires sont autant de Saints que *Till. to. 12. p. 306.*

l'Eglise honore encore aujourd'hui comme tels,& que toutes les condamnations des Evêques de ce tems-là n'ont jamais pû faire aucun tort à leur sainteté ?

Id. ibid. Le second reproche de S. Jerôme n'a pas trouvé plus de croyance dans les esprits que le premier. On est persuadé que ceux dont parle Rufin dans cette histoire, ne sont point des personnages supposez. Pallade qui dans la suite écrivit sur le même sujet, assure avoir vû tous ces Saints, & Rufin n'en rapporte rien de plus incroyable que ce qu'en dit Pallade. M. Cotelier (*a*) pense sur cela comme M. de Tillemont,& je n'ai vû jusques à present aucun Auteur qui n'abandonne saint Jerôme dans la critique qu'il a faite de ce livre de Rufin.

XI. *Il explique les benedictions de Jacob.*

Peu de tems après son retour à Rome, il avoit reçû une lettre de saint Paulin qui le prioit de lui expliquer comment il entendoit cette benédiction que Jacob donne en mourant à Juda, & quels étoient les mysteres qu'elle renfermoit. Ce saint homme

(a) *Hieronymus hic in adversarium commotior, ideoque non ex omni parte credendus.* (*Cotel. Monum. Eccl. Grec. to. 3. p. 566.*)

avoit depuis quelques années commerce de lettres avec Rufin, & témoignoit dans toutes les occasions l'estime qu'il faisoit de son mérite & de sa personne; il lui communiquoit ses ouvrages, le prioit de les corriger, lui proposoit ses difficultez, & regardoit ses réponses comme autant d'oracles ausquels il falloit s'arrêter: c'est ce qui se voit par toutes les lettres (*a*) qui nous restent de lui.

Ce Saint lui avoit envoyé à Aquilée quelques traductions qu'il avoit faites de saint Clement: & comme il n'étoit pas des plus habiles dans la langue Grecque, Rufin lui en avoit dit son sentiment, & l'exhortoit en même tems à étudier cette langue avec plus de soin qu'il ne faisoit. Dans cette même lettre il lui donnoit avis qu'il alloit à Rome, sans sçavoir précisement combien de tems il y resteroit, & lui parloit de ses chagrins au sujet de la conduite que le Prêtre Jerôme tenoit à son égard, & lui ouvroit son cœur, comme un ami fait ordinairement avec son ami. *Not. Rosw. in Paul. p. 883. Till. to. 12. p. 309.*

Saint Paulin lui répondit avec beau- *Paul. ep. 47.*

(a) *Voy. particulierement les lettres* 47. & 48. *de saint Paulin.*

coup d'amitié, qu'il prenoit part à sa peine plus que personne du monde, qu'il desiroit passionnement d'en voir la fin, mais qu'il souhaitoit encore davantage que la volonté de Dieu fut que dans son voyage de Rome il pût venir jusques à Nole, & passer un tems considerable avec lui pour apprendre le Grec, que sans cela il pouvoit bien lui être obligé de son avis, mais qu'il ne pouvoit en profiter: dans le même tems qu'il écrivoit cette lettre, la suite ordinaire de ses lectures le fit tomber sur cet endroit de la Genese, où l'on voit le Patriarche Jacob benir ses enfans avant sa mort, avec ces paroles mysterieuses, qui sont un peu difficiles à comprendre. Le Saint crut que c'étoit une occasion que Dieu lui presentoit pour en demander l'explication à Rufin, & il le fit avec d'autant plus de liberté, qu'il assure que depuis long-tems il ne lui avoit demandé aucun écrit de sa façon. Melanie selon toutes les apparences porta elle-même cette lettre à Rome: saint Paulin sçavoit bien qu'il ne pouvoit la remettre en de meilleures mains.

Rufin qui avoit des sentimens humbles de sa personne & de sa capacité,

s'excusa auprès de son ami d'un travail qu'il croyoit surpasser ses forces : mais bien loin que le Saint reçût ses excuses, il s'en servit pour ajoûter encore quelque chose à sa premiere demande, & au lieu d'une simple explication de ce passage de l'Ecriture, il exigea de lui qu'il lui en donnât les trois sens, l'historique, le moral & le mystique : ce qui fit que Rufin crut avoir sujet de se plaindre de son ami, & de lui reprocher, comme il fit, que plus il se reconnoissoit incapable de satisfaire à ses desirs, plus il le pressoit, & lui demandoit des choses plus difficiles encore à executer que les premieres : il resolut cependant pour ne pas contrister cet ami, de travailler à le satisfaire le mieux qu'il lui seroit possible.

Ruf. benedict. l. 1. p. 1.

Il n'en auroit gueres eu le tems à Rome, occupé comme il étoit de toutes les affaires de la famille de Melanie, c'est ce qui lui fit prendre la resolution de se retirer dans un Monastere éloigné seulement d'un mille de la Ville, & que le Cardinal Noris appelle Pigneto. Une autre raison de prudence & de politique l'engageoit encore à cette retraite : il se souvenoit à combien de médisances Jerô-

Noris Hist. Pelag. p. 14.

me s'étoit exposé lors qu'étant à Rome, il avoit pris son logement chez sainte Paule, (a) il voulut éviter cet écüeil, & ne point loger chez Melanie, ni chez aucune autre Dame de sa famille.

Ce fut donc à Pigneto que Rufin fit cet excellent ouvrage, où sans negliger le sens moral & mystique que peuvent avoir les paroles de ce Patriarche, il en donne tout le sens historique, avec une netteté & une précision qui semblent ne plus rien laisser à desirer sur ce sujet. Paulin en fut si satisfait, que bien loin de lui donner quelque repos après ce travail, il le pria d'achever ce qu'il avoit commencé, c'est-à-dire, de lui expliquer encore les bénédiction des autres enfans de Jacob comme il avoit fait celle de Juda, afin dit-il que je connoisse la verité par votre moyen ; que je vous sois redevable d'une grace si considerable en elle-même & si glorieuse pour vous,

Paul. ep. 48. Gen. c. 107. Dupin to. 3. p. 470. Till. to. 12. p. 310.

(a) *Quelques-uns pretendent qu'il n'y logeoit pas, mais qu'il y alloit souvent : quoiqu'il en soit de ces deux sentimens, ce fut cette frequentation qui donna lieu à tant de medisances, comme saint Jerôme l'avoüe lui-même.*

& que je puisse exposer à ceux qui me consultent sur ce sujet, non les folles imaginations de mon esprit, mais les lumieres divines que j'aurai reçûës de vous.

Cereal fut le porteur de cette seconde lettre : ce Cereal dont parle saint Jerôme si souvent comme d'un Emissaire de Rufin, & d'un homme dévoüé à toutes ses passions : mais que saint Paulin appelle l'excellent Fils, le compagnon, le disciple, l'aide de Rufin ; qui avoit peine de se separer un moment de la compagnie de celui que Dieu lui avoit donné pour pere & pour maître, & qui connoissoit parfaitement quel avantage c'étoit pour lui d'être toûjours avec un si grand homme, & d'être fortifié par ses prieres, & par les graces spirituelles dont il étoit enrichi.

Hier. in Ruf. l. 3. & alibi.

Paul. ep. 48. Ruf. de Bened. l. 2. p. 9.

Rufin s'occupa donc durant tout le Carême de cette année à donner à son ami la satisfaction qu'il exigeoit de lui, ce qui nous a procuré les deux excellens livres que nous avons encore sur les bénédictions de Jacob, où l'on trouve tout ce qu'on peut dire de plus juste & de plus spirituel sur cette matiere. Il fait voir clairement

que toutes les propheties de ce Patriarche sont accomplies, ou dans l'Eglise, ou dans les tributs des Juifs. Rufin en envoyant ce 2[e]. livre à S. Paulin, témoigne qu'il s'étoit souvent excusé de lui expliquer les difficultez qu'il avoit trouvées en lisant les saintes Ecritures, parce qu'il ne s'en croyoit pas capable, que c'étoit dans cette vûë qu'il lui avoit donné une fois ou deux des preuves de son ignorance, afin qu'il cessât de lui rien demander davantage, & qu'il le prioit instamment de ne plus mettre son amitié à de telles épreuves. Il est certain que cet ouvrage fut fait avant l'an 404, s'il est vrai comme nos critiques les plus severes le prétendent, (a) que S. Paulin fut ordonné Evêque en 404. puisque Rufin le traite par tout de frere, ce qu'il n'auroit pas fait si le Saint eût déja été élevé à la dignité Episcopale.

Ibid. (margin)

(a) *Jusques à present l'opinion la plus commune étoit que saint Paulin n'avoit esté ordonné Evêque qu'en* 409. *ou* 410, *mais le P. Pagi pretend qu'on s'est trompé, & que ce fut en* 403, *ou* 404. *Mr. Baillet a jugé que ce sentiment meritoit quelque attention, & l'a inseré dans la vie de saint Paulin.*

On voit aussi par la lettre de remerciement que saint Paulin lui fit, qu'il pensoit dès-lors à son retour en Orient avec toute la famille de Melanie ; ce qui faisoit apprehender à ce Saint que la fille de Babylone ne l'empêchât de le venir voir auparavant, quoi qu'elle fut si près de Nolle; c'est-à-dire qu'il craignoit que Rufin ne s'embarquât à Rome sans se donner le loisir de le venir voir. Ni l'un ni l'autre n'arriva, Rufin ne retourna point en Orient, & nous n'avons aucune preuve qu'il fit le voyage de Nole depuis l'an 402. *Paul. ep. 4&*

XII. *Il explique le Symbole des Apôtres.*

Son explication du Symbole suivit de près celle des bénédictions de Jacob. Elle fut faite à la priere d'un Evêque nommé Laurent, à qui Rufin l'adresse. Il la commence avec beaucoup de modestie & d'humilité, se plaint de la violence que ce Prélat lui avoit faite, en l'obligeant d'entreprendre un travail qui est si fort au dessus de ses forces & de sa capacité. Il remarque que cette entreprise est d'autant plus difficile, qu'il est toûjours dangereux de parler de Mysteres aussi sublimes que sont ceux de notre Religion, qui doivent être ado-

rez & non pas examinez ; que quelques célébres Auteurs avoient déja fait des ouvrages fort courts sur cette matiere ; que Photin en avoit fait un pour établir son hérésie ; que pour lui son dessein est d'expliquer le Symbole avec simplicité, & par les paroles mêmes de l'Ecriture, pour suppléer à ce qui a été obmis par ceux qui avoient écrit avant lui. Il prétend que les Apôtres composerent le Symbole en conferant ensemble avant que de se separer, afin d'apprendre une même formule de foi à tous ceux qu'ils devoient convertir ; qu'il est appellé Symbole, ou parce que c'est une conference de plusieurs personnes, ou parce qu'il est la marque à laquelle on connoît le Chrétien. Il parcourt ensuite tous les articles du Symbole, & remarque les differentes manieres dont ils étoient énoncez en differentes Eglises. Il en éclaircit le sens d'une façon très simple, & il le confirme par les passages les plus formels de l'Ecriture sainte.

En expliquant l'article de l'Eglise Catholique, il fait le dénombrement des livres canoniques de l'ancien & du nouveau Testament : mais il ne

met dans le Canon des livres de l'ancien Testament, que ceux qui sont reconnus par les Hebreux : il avoüe néanmoins qu'il y en a d'autres qu'on lit dans l'Eglise avec édification, quoiqu'on ne s'en serve pas pour confirmer les dogmes, il leur donne le nom de livres Ecclesiastiques.

Ces livres dans l'ancien Testament, sont la Sagesse, l'Ecclesiastique, les livres de Tobie, de Judith, & des Machabées, & dans le nouveau le livre d'Hermas, autrement appellé le Pasteur & le jugement de saint Pierre; il remarque sur le même article qu'il n'y a qu'une Eglise, & qu'il n'y en peut avoir qu'une; c'est ce qui l'oblige à donner une liste de toutes les sectes qui s'en sont separées, il condamne leurs erreurs en peu de mots, & cette condamnation le justifie pleinement des erreurs que ses ennemis lui ont imputées.

Il s'étend beaucoup sur le dernier article, qui est de la resurrection de la chair, & remarque encore ici que l'Eglise d'Aquilée ajoûtoit *de cette chair*, & que l'on faisoit le signe de la Croix en finissant le Symbole. Il est étonnant, dit Mr. de Tillemont,

qu'il ne parle point du tout de celui de la vie éternelle. On pourroit dire que la resurrection des corps emporte necessairement une autre vie que celle-ci, comme saint Paul le témoigne en plusieurs endroits : mais sans s'arrêter à cette réponse, il est encore plus étonnant que cet habile homme ne se soit pas apperçû que Rufin finit par la vie éternelle. (*a*)

Gen. c. 17. Gennade fait tant d'estime de cet ouvrage, qu'il dit que tous ceux qui

(a) Voici ses dernieres paroles. *Deprecemur jam ut nobis & omnibus qui hæc audiunt, concedat Dominus fide quam suscepimus custoditâ, cursu consummato expectare repositam coronam justitiæ, & inveniri inter eos qui resurgunt in vitam æternam, liberari verò à confusione & opprobrio sempiterno.* Un peu auparavant il avoit dit : *Sicut Christus resurrexit à mortuis jam non moritur neque mors ei ultra dominabitur, ita qui & in Christo resurgunt, nec corruptionem sentient ultra, nec mortem, non natura carnis abjecta, sed de conditione ejus & qualitate mutata ; erit ergo corpus quod resurget à mortuis incorruptibile & immortale, non solum justorum sed etiam peccatorum, justorum quidem ut semper possent permanere cum Christo, peccatorum vero ut absque intercessione sui debitas luant pœnas.* Tout son traité est rempli de pareilles expressions qui nous montrent une vie éternelle.

ont donné des explications du Symbole, ne semblent pas l'avoir expliqué en comparaison de Rufin. Cassien le cite quelquefois, Messieurs Dupin & de Tillemont avoüent qu'il seroit difficile de trouver un traité sur le Symbole plus parfait que celui-ci, il est renfermé dans une trentaine de feüillets.

Cas de Inc. carn. l. 7.

Dupin. 5. siecl. p. 469. 2. Edit.

Till. to. 12. p. 315.

XIII.

Commentaires sur Osée, Ioël & Amos.

Je crois que ce fut aussi dans sa solitude du Pigneto qu'il fit pour s'occuper saintement, ses commentaires sur les Prophetes Osée, Joël & Amos. Son dessein étoit d'en faire sur tous les petits Prophetes, comme il le témoigne dans sa Préface ; mais nous ne voyons point qu'il ait executé ce projet ; les frequentes irruptions des Barbares, tant en Orient qu'en Occident, la necessité où il se trouva alors de changer souvent de demeure, pour se mettre à couvert de leurs insultes, & enfin la mort qui le surprit quelques années après, peuvent être des raisons suffisantes qui ayent fait avorter ce dessein.

Ruf. in Osée p. 73. & suiv.

On voit qu'il écrivoit dans un tems de malheurs & de guerres, où les plus belles maisons tomboient en ruine, tandis que les maîtres étoient

emmenez captifs ; où l'on cachoit ses trésors en terre de peur des ennemis, où enfin les maux étoient si frequens, qu'on n'osoit pas même esperer quelque chose de plus heureux. Il se plaint que l'Eglise même étoit en un état très facheux, capable d'attirer sur elle les plus grands effets de la colere de Dieu, qu'il y avoit peu de Prédicateurs qui rompissent au peuple le pain de la verité, que les pauvres & les personnes simples étoient effectivement touchez de la parole de Dieu, mais que les grands du siécle & de l'Eglise étoient plus prêts à persecuter la verité qu'à l'écoûter, & qu'ils aimoient bien mieux favoriser les passions des Princes pour s'attirer leur bien-veillance, que de les reprendre de leurs vices, & leur faire connoître leurs obligations ; toutes circonstances qui nous dépeignent assez naturellement les malheurs où l'on étoit alors dans les commencement du 5e. siécle sous l'empire d'Arcade & d'Honorius.

Il avertit le lecteur qu'il a été fort peu secouru dans son commentaire par les travaux des autres, car les Latins, dit il, sembloient avoir été d'acord pour ne rien écrire sur les petits

Prophetes. Il eſt vrai que quelques Auteurs Grecs ont tâché d'expliquer leurs Propheties, & je reconnois que j'ai lû ſur ces livres quelques commentaires de Jean Evêque de Conſtantinople : mais il ſont, ſuivant ſa coûtume, plutôt compoſez pour exhorter ſes auditeurs, que pour expliquer le texte de l'Ecriture. Origene, ſuivant ſon génie particulier, a fait valoir d'agréables allegories, & n'a point fait entendre le ſens de l'Hiſtoire, qui eſt la ſeule choſe qui ſoit ſolide. Jerôme parmi les Latins, homme d'un vaſte génie & d'une étude conſommée, a fait auſſi des commentaires ſur les livres des Prophetes, mais il s'eſt arrêté aux traditions des Juifs, ſans ſe mettre en peine de chercher le ſens des Propheties par les évenemens. De ſorte que ces commentaires ne ſont pleins que des allegories d'Origene ou des traditions des Juifs. Je me ſuis pourtant ſervi de ſa verſion faite ſur l'Hebreu, comme de la plus propre à entrer dans le ſens litteral des Prophetes.

C'eſt ainſi que Rufin parloit alors de S. Jerôme, après les grands démêlez qu'il avoit eus avec lui; & après en

avoir été si maltraité, il n'en dit que ce que tout autre en auroit dit, il témoigne si peu de ressentiment du passé qu'il veut bien même lui faire honneur de sa nouvelle version de l'ancien Testament; cette moderation est remarquable, & nous est d'une grande instruction. Elle a paru si extraordinaire à quelques critiques, qu'elle leur a fait croire que cet ouvrage ne pouvoit pas être de Rufin, quoi qu'ils tombent d'accord qu'elle est d'un Auteur du commencement du 5e. siécle, qui leur est d'ailleurs inconnu; mais, comme remarque fort bien l'Auteur de la nouvelle Bibliotéque, le style & les circonstances du tems sont pour nous des époques qui nous empêchent de nous égarer dans cette occasion, & qui ne nous permettent pas de ne point reconnoître ici Rufin. (*a*)

Till. to. 12. p. 315.

Dupin 5. siecl. p. 472.

Il faut avoüer, continuë cet Auteur, qu'il a évité tous les deffauts qu'il reprend dans les autres, & que son commentaire est plus utile pour l'intelligence

Id. ibid.

(a) *Le P. Alexandre, dans son Hist. Eccles. siecl. 4. p. 173. 2. Edit. est aussi persuadé que ce commentaire est de Rufin, & il le met parmi les ouvrages qui sont sortis de sa plume.*

l'intelligence du sens historique des Prophetes, que ceux qui avoient paru. Il explique son texte d'une maniere élegante & naturelle, sans s'embarasser dans des allegories, ou dans des questions difficiles, ou dans de longues digressions, cet ouvrage est aujourd'hui fort estimé parmi les Sçavans ; & l'on avoüe que nous n'en avons point qui ait mieux expliqué le sens litteral de ces Prophetes. *Till. supr.*

XIV. *Ecrits de S. Ierôme contre les Origenistes mal reçus à Rome.*

Les grandes conversions qui se faisoient à Rome de tant de personnes de qualité qui renonçoient au monde pour embrasser la vertu, ne purent être assez secrettes pour que le bruit ne s'en répandit pas bien-tôt jusques dans la Palestine. Saint Jerôme l'apprit dans sa solitude, & en même tems la part que Rufin avoit eu à toutes ces merveilles, il n'ignoroit pas son union avec Melanie, la consideration qu'on avoit pour lui dans toute la famille de cette sainte veuve, les ouvrages qu'il avoit fait pour soûtenir tous ces nouveaux convertis dans la pieté, leurs rélations avec le saint Pape qui regnoit alors ; il en fut allarmé, & crût que le parti des Origenistes si maltraité les années précedentes, alloit se re-

lever, & prendre non-seulement de nouvelles forces, mais se mettre en état d'opprimer le parti contraire, qu'il avoit lui-même embrassé avec tant d'éclat & de zéle.

En 404. La mort de sainte Paule qui arriva en ce tems là, ne fit qu'augmenter sa douleur, il fut accablé, & la plume de ce saint Docteur qui depuis tant d'années étoit dans un mouvement continuel, demeura dans l'inaction durant toute cette année, il sembloit que Jerôme eut perdu la parole. C'est ce qu'on voit par la lettre qu'il écri-
Hier. ep 31. vit lui-même un an après à Théophile.

Aussi-tôt qu'il put respirer, il envoya à Rome trois écrits de Théo-
Ib. t. 12. p. 57. & 264. phile qu'il venoit de traduire en Latin. Le premier étoit une lettre Pascale pour l'an 404. le second une autre lettre Pascale pour l'an 485. & le 3e. une invective sanglante contre S. Chrysostôme. Ces trois écrits étoient contre les Origenistes, car S. Chrysostôme étoit regardé comme tel par Théophile & par saint Jerôme. Rien n'étoit plus fort, si la passion, si les préventions de l'esprit, si les haines & les animositez personnelles qui pa-

roiſſent clairement dans ces ouvrages, peuvent paſſer pour une veritable force. On y voit par tout le vain triomphe de Theophile qui ſe glorifie d'avoir opprimé le Saint Evêque de Conſtantinople & tous les Origeniſtes avec lui; tels furent les fruits que Jerôme recueïllit de l'union qu'il avoit formée avec ce Prelat ambitieux, ſous pretexte d'exterminer les pretendus Origeniſtes. Il faut croire qu'il a péché par ignorance, & qu'il ne connoiſſoit ny l'eſprit ny les deſſeins de Theophile qui aſſurement n'avoit guéres de religion.

Quoiqu'il en ſoit, Saint Jerôme adreſſa toutes ces traductions à Pammaque & à Sainte Marcelle. Il ſouhaite dans la lettre qui les accompagnoit qu'on n'eſtime pas moins ces pieces en Occident qu'on faiſoit en Orient, que Rome les reçoive avec joie, & que la Chaire de Saint Pierre confirme la doctrine de la Chaire de Saint Marc. Mais il avoit affaire à un Pape qui ne ſe laiſſoit pas ſurprendre ſi facilement. Innocent avoit deja penetré tout le myſtere de cette intrigue; il ſçavoit à n'en pouvoir douter, que cet orage qu'on avoit formé con- *Hier. ep.* 87.

tre la tête de saint Chrysostome n'étoit que l'effet des passions humaines, & le nom d'Origeniste, un vain pretexte dont on se servoit pour accabler les plus honnêtes gens : aussi voïons nous que dans la suite il separa de sa communion Theophile avec tous ses partisans, & qu'enfin avec le tems la verité triompha du mensonge & de la perfidie.

Till. to XI. *I.* 333.

Il ne faut donc pas s'étonner si les lettres & les écrits de Theophile traduits par Saint Jerôme, ne furent pas reçûs à Rome avec tout l'applaudissement dont il s'étoit flaté ; ni l'éloquence du traducteur, ni le credit des personnes à qui avoit adressé cet ouvrage, ni le nombre des amis qu'il avoit dans cette ville, ne purent jamais empêcher qu'on ne s'apperçût que Jerôme défendoit une mauvaise cause ; & tout ce qu'on put dire pour l'excuser est qu'il avoit été surpris par les artifices de Theophile. Ainsi les pretendus Origenistes demeurerent en paix, & Saint Jerôme eut le chagrin de voir son parti s'affoiblir tous les jours de plus en plus. Rufin qui étoit compris sous ce nom avoit donc le moyen de vivre en paix dans Rome

& s'il n'y eût eu que l'affaire de l'Origenisme à craindre, rien n'empêchoit qu'il n'y passât tranquillement le reste de ses jours.

XV. *Rufin traduit les comment. d'Origene sur l'Epitre aux Rom.*

Ce fut alors (*a*) qu'à la priere d'Heracle, il entreprit de mettre en latin les quinze livres qu'Origene avoit composez sur l'Epitre de Saint Paul aux Romains. Heracle étoit un illustre Diacre de l'Eglise Romaine, fort connu de Saint Jerôme, mais si étroitement uni d'amitié avec Rufin, qu'ils vivoient ensemble comme deux freres, & ne se traitoient pas autrement; il agissoit neanmoins avec tant de prudence, sans entrer trop avant dans les differens que Rufin avoit avec Saint Jerôme, que celui-cy ne laissoit pas de l'appeller son fils; mais on voit bien que tout son penchant étoit pour Rufin, & que l'amour qu'il portoit comme lui à Origene étoit un lien qui serroit plus étroitement leur amitié, que ne faisoient toutes les considerations qu'il avoit pour Saint Jerôme. Ce fut donc pour satisfaire les inclinations

Ruf. præfat. in ep. ad Rom.

Hier. ep. 33. nunc 100.

Id. ibid.

(a) *On voit par la preface de Rufin, qu'il fit cet ouvrage immediatement avant que de traduire les Recognitions de Saint Clement.*

de ce Saint Levite, (b) aussi recommandable par sa pieté que par son érudition, que Rufin interrompit ses travaux sur les Homelies d'Origene pour s'appliquer uniquement à la traduction des Commentaires sur l'Epitre aux Romains. L'entreprise étoit grande, & l'ouvrage d'une longue haleine; car Heracle exigeoit de lui deux choses; la premiere, qu'il abregeât ces 15. livres d'Origene, & les reduisît environ à la moitié. La seconde, qu'il suppleât de son fond aux endroits de ce Commentaire qui étoient perdus dans le Grec, en sorte qu'il n'y eut plus rien dans le texte de Saint Paul, qui ne fut expliqué: & comme les lacunes étoient en grand nombre dans l'original Grec, Rufin avoit eu de grands supplémens à faire; aussi avouë t'il que cet ouvrage lui avoit beaucoup coûté. Cependant il en vint à bout. Il reduisit les 15. livres d'Origene à dix, & suppléa avec tant d'adresse à tout ce qui manquoit, qu'il ne se trouve plus aucun verset de l'Epitre aux Romains qui ne soit suffisamment expliqué; il seroit plus

Ruf. supr. Till. to. 12. p. 308.

(a) *C'est ainsi que Saint Jerôme le traite.* Sanctus filius meus Heraclius, *ep.* 33.

estimable s'il y avoit plus d'ordre, moins d'obscurité, d'allegories & de questions étrangeres. Nous avons encore cet ouvrage parmi ceux d'Origene; il a paru si beau aux anciens, malgré ces défauts, qu'ils l'ont attribué à S. Jerôme (a) & ont substitué le nom de ce Docteur à celui de Rufin, peut être pour faire plus d'honneur à leurs éditions des œuvres d'Origene: Mais nos critiques modernes, ou plus éclairés, ou plus équitables, l'ont restitué à Rufin, & le stile fait voir qu'ils ne se sont point trompés.

Huët in Orig. Till. sup. Dupin in Ruf.

Il semble qu'aprés tant de travail, Rufin auroit pû s'attribuer l'ouvrage, & le publier sous son nom. C'est ce que plusieurs personnes tâchoient de lui persuader. Puisque dans les traductions que vous faites d'Origene, lui disoient-ils, il y a tant de choses qui sont de vous, en sorte qu'on pourroit dire que ce sont des livres nouveaux, pourquoi ne vous en declarez vous pas l'Auteur, & ne les donnez vous pas au Public sous vôtre nom? Cela vous feroit honneur. Mais Rufin ap-

(a) *C'est ce qu'on voit dans l'Edition que Genebrard a donné des œuvres d'Origene, & dans d'autres.*

perçût le piege qu'on lui tendoit, & connut que dans ces reproches si obligeans en apparence, il y entroit plus d'animosité contre Origene que de desir de sa propre gloire. C'est pourquoi il répond qu'il défere plus à sa conscience qu'à l'aversion secrette qu'on avoit pour cet Auteur ; qu'il ne peut & ne doit s'attribuer l'honneur d'un ouvrage dont un autre avoit posé les fondemens, & lui avoit fourni les matereaux, & qu'enfin il ne cherche pas les applaudissemens des lecteurs, mais leur avantage, & leur avancement dans la pieté.

Ruf. præfat. in Rom. sub finem

Pour ne pas neanmoins aigrir davantage ces esprits inquiets qui trouvoient à redire à tout ce qu'il faisoit, il promet que dans la premiere traduction des auteurs Grecs qu'il donnera au public, il mettra son nom avec celui de l'Auteur qui sera Saint Clement, ayant resolu de commencer par les ouvrages de ce Saint Pape. Mais je ne sçai si par cette promesse il entroit assez dans les vûës de ses ennemis ; car il est certain que le nom de Clement ne leur étoit pas si odieux que celui d'Origene, & que par là ils n'obtenoient rien de ce qu'ils sou-

haitoient mais au moins il leur fermoit la bouche par une reponſe ſi prudente, & cette circonſtance nous a ſervi à trouver la veritable époque de cette traduction qui a precedé, comme on le voit, celle des Recognitions.

XVI. *Melanie tâche de perſuader la retraite à ſes enfans*

Cependant Melanie, éclairée des lumieres d'enhaut, ne ceſſoit de preſſer ſa famille & ſes amis de ſortir de Rome, qu'elle prevoioit devoir être bientôt donnée en proie à ſes ennemis par un juſte jugement de Dieu. Mes enfans, leur diſoit-elle, il y a « plus de trois ou quatre cents ans « qu'il eſt écrit: Voici la derniere heu- « re : comment donc, voulez-vous « toûjours demeurer dans les vanitez « de cette vie ? N'apprehendez-vous « point la venuë de l'Antecrît, & tous « ces malheurs qui en ſeront la ſuite, « qui ne vous permettront plus de « joüir de ces richeſſes que vos an- « cêtres vous ont laiſſées ? Par ces ex- « hortations & autres ſemblables, elle toucha ſi puiſſamment le cœur de ſes proches, qu'enfin elle les fit reſoudre à rompre tous les liens qui les attachoient encore au monde, pour embraſſer la vie ſolitaire. Leur deſſein

Hiſt. Lauſ. c. 118.

étoit de ſortir de Rome aprés avoir vendu leurs biens & en avoir diſtribué la plus grande partie aux pauvres, & d'aller tous enſemble paſſer le reſte de leurs jours dans les lieux conſacrez par la preſence du Sauveur du monde; là s'occuper uniquement de la priere, du ſoulagement des pauvres & de toutes les œuvres de pieté les plus propres à ſanctifier nos ames: ce qu'ils ne croioient pas pouvoir faire facilement dans une ville auſſi mondaine, auſſi voluptueuſe & auſſi corrompuë qu'étoit celle de Rome.

Rufin qui avoit beaucoup aidé Melanie dans l'éxecution de ce deſſein, & que Saint Paulin appelle pour ce ſujet, le compagnon inſeparable de Melanie dans la vie ſpituelle, devoit être de la partie, & retourner avec eux en Orient, pour être le directeur de tant de ſaintes ames. Il n'y avoit plus que Publicola fils de Melanie, & mari d'Albine, qui ne pouvoit approuver cette retraite; ce n'eſt pas qu'il n'eût beaucoup de pieté. Saint Auguſtin, avec lequel il avoit quelque relation (*a*) comme on le

Paul. ep. 9.

Aug. ep. 46. nouv. edit.

(a) *Il avoit des terres en Afrique, c'eſt ce qui l'obligeoit d'y aller quelquefois, & c'eſt là qu'il*

voit par leurs lettres, temoigne qu'il avoit une grande crainte de Dieu, & une extrême horreur du peché, qui alloit souvent jusques au scrupule; qu'il sçavoit l'Ecriture, & consultoit neanmoins avec humilité les Ministres de J. C. pour apprendre d'eux ce qu'il avoit à faire & le mettre en pratique. Nous avons vû aussi le temoignage avantageux que Saint Paulin qui le connoissoit particulierement a rendu à sa vertu, sur tout depuis que sa sainte Mere & Rufin l'eurent pressé par de puissantes raisons de se donner à Dieu, & de tout risquer pour assurer son salut: Cependant il ne pouvoit se résoudre à renoncer à l'éclat de ses emplois, ni aux fonctions de Senateur, soit qu'il crût que Dieu n'éxigeoit pas de lui un si grand détachement, soit qu'il fut persuadé qu'il pourroit faire autant, & peut-être plus de bien, en conservant ses richesses & ses charges que s'il s'en défaisoit.

Art. 9. du 5. liv. de cette hist.

eût la connoissance de saint Aug. & ce qui établit entre eux un commerce de lettres où l'on voit qu'ils se traitoient fort familierement. (Voiez les lettres 46. & 47. de saint Aug. de la nouv. edit.)

Par ces mêmes vûës il avoit quelque peine à consentir que sa fille & son gendre voulussent non seulement y renoncer absolument, mais songeassent même à quitter tout à fait le sejour de Rome : Ainsi les irresolutions de Publicola, tenoient en suspens l'éxécution de ce grand dessein qui alloit ravir à Babylone un nombre si considérable de ses principaux habitans. Mais Dieu qui dans ses decrets éternels avoit ordonné que cela seroit ainsi, disposa tellement les choses, que tous ces obstacles furent levez, & rien n'empêcha toutes ces chastes colombes de prendre des aîles pour s'enfuir dans les deserts.

Paul. ep. 44. Sur. 31. Dec.

En effet, Melanie qui étoit allée en Afrique pour vendre le reste des biens qu'elle y possedoit, n'avoit pas encore achevé cette vente qu'elle y apprit la nouvelle de la mort de ce cher fils. (*a*) On croit qu'elle la reçût par le moyen de saint Augustin, à qui saint Paulin l'avoit mandée. On peut juger quelle fut l'affliction de cette

Elle perd son fils unique.

(a) *Il mourut à Rome sur la fin de l'année 407. durant le voyage de Melanie en Afrique, dont assurement il n'étoit point.* (*Voyez la sixiéme Note de Mr. de Till. sur Melanie l'ancienne, to. x.*)

ſainte femme dans un accident ſi imprévû. Elle perdoit ſon fils unique dans la fleur de ſon âge, & un fils auſſi aimable qu'il étoit aimé d'elle, & de toutes les perſonnes de pieté. Il ne falloit pas une main ni moins douce ni moins habile que celle de ſaint Auguſtin pour traiter une playe ſi profonde, ni une vertu moins heroïque que celle de Melanie pour n'être pas ébranlée d'un coup ſi rude à la nature.

La Sainte eut neanmoins aſſez de force pour retenir ſon affliction dans le ſilence, quoiqu'elle ne pût refuſer quelques larmes à la douleur d'une mere qui perdoit ſon fils unique. S. Auguſtin qui la vit dans cet état admira cette moderation : & dans la reponſe qu'il fit à ſaint Paulin il la lui propoſa comme le juſte modele de la maniere dont les perſonnes de pieté devoient pleurer la mort de leurs proches. Il reconnut que ſi dans la ſurpriſe de cette nouvelle, elle avoit reſſenti les émotions de la nature & du ſang, elle avoit enſuite été touchée d'une douleur qui lui venoit d'une cauſe toute ſpirituelle, & qu'elle avoit pleuré, non pas tant la perte d'un fils unique pour ce monde, ce qui étoit

Apud Paul. ep. 44.

tout humain, que de ce que la mort l'avoit prévenu lorsqu'il étoit encore dans sa condition seculiere, & de ce que Dieu n'avoit pas attendu pour le prendre, qu'il eût accompli le desir qu'avoit eu pour son salut cette pieuse mere, qui ne demandoit que de le voir tout à Dieu avant qu'il sortît du monde, afin qu'il passât de la gloire d'une parfaite conversion à celle d'une resurrection triomphante, où il auroit merité de recevoir la même couronne qu'elle, si étant encore en cette vie, il eût à l'éxemple de sa mere, préferé le cilice à la magistrature, & la solitude d'un Monastere à la splendeur du Senat. C'est l'abregé des sentimens de ce saint Docteur, que Dieu, dit saint Paulin, suscita dans son Eglise par un effet particulier de sa providence, pour être le digne panegyriste de cette ame si fidele & si courageuse, en le rendant le spectateur de la fermeté de son esprit, soûtenu par une grace peu commune. Aprés quelque sejour en Afrique Melanie revint à Rome.

Id. ibid.

Elle trouva cette Ville dans une consternation generale. Dieu venoit de la punir dans sa colere, de ces

justes jugemens qui portent toûjours l'effroi dans les ames les plus insensibles. Cependant ce n'étoit encore qu'un essai des maux qui étoient prêts de fondre sur elle, si ses habitans n'avoient recours à la penitence, & ne faisoient cesser les desordres qui armoient contre eux le bras du tout-puissant. Alaric Roi des Gots peu satisfait de la conduite de l'Empereur Honorius qui sembloit ne pas assez reconnoître les services importans que ce Prince Arien avoit rendus à l'Empire, étoit venu en cette année 408. (*a*) mettre le siege devant Rome, avec une effroyable armée de Huns, de Gots, & d'autres barbares sortis de la Pannonie. Il avoit passé presque à la vûë de Ravene, où la Cour étoit alors, sans trouver le moindre obstácle, parce que tout étoit dans le trouble & dans la confusion, & que Dieu qui vouloit punir les pechez des Romains les avoit abandonnez à eux-mêmes, aprés avoir retiré d'eux l'esprit de conseil & de sagesse qui en tant d'autres occasions les a-

XVII. *Rome assiegée par Alaric*

Zozime l. 5. Sozom. l. 9. c. 6.

(a) *Baronius met ce siege en 409. mais il est abandonné de tous les sçavans. (Voyez Till. to. 5. des Empereurs p. 570.)*

voient retirez du peril.

Les prieres des Saints qui s'interressoient pour la conservation de cette ville n'avoient plus la force de parvenir à son trône, ou si elles y arrivoient, elles n'étoient plus écoutées; le moment fatal d'un châtiment exemplaire étoit arrivé. Alaric marchoit donc contreRome avec toute son armée, pour aller executer sur cette ville infortunée l'arrêt que le Ciel irrité avoit prononcé contre elle, & dont ce Prince étoit sans le sçavoir le ministre impitoiable. Un solitaire d'Italie aussi recomandable par sa sainteté que par l'autorité de sa vie, vint au devant de lui, & le conjura par les paroles les plus touchantes & les expressions les plus patétiques d'épargner la ville, & de n'être pas cause de tant de maux qui suivroient infailliblement sa ruine; il luy remontra que le sang & le carnage bien loin de rendre ses armes par tout victorieuses ne feroient que ternir la gloire qu'il s'étoit acquise jusques alors. Alaric en fut touché: » Mais ce n'est » point demoi-même, ajoûta t'il, que je » vais à Rome. Je sens tous les jours » quelqu'un qui m'y pousse sans me

Socr. l. 7. c. 10. Sozom. l. 9. c. 6. Till. to. 5. des Emp. p. 523.

donner aucun repos, & qui me pres- «
se d'aller saccager cette ville. «

Cependant comme il avoit quelque respect pour les choses de la Religion ; que tout barbare qu'il étoit, on trouvoit encore en lui plus d'humanité qu'en beaucoup de Romains, il résolut d'envoier une derniere deputation à Honorius pour lui offrir la paix, avec promesse de se retirer dans la Pannonie, si on lui vouloit donner les sommes d'argent que Stilicon General des armées Romaines lui avoit promises de la part de l'Empereur. Mais l'aveuglement de ce Prince fut si grand, Dieu le permettant ainsi, qu'il refusa des offres si avantageux, sans penser à se mettre en état de soûtenir un refus qu'il ne doutoit point devoir être trés sensible à Alaric : & comme s'il se fut étudié à irriter de plus en plus l'esprit de ce Prince Arien, il fit mourir par arrêt du Senat Serene femme de Stilicon, qu'il soupçonnoit être d'intelligence avec Alaric.

Ce fut donc au mois de Septembre *Phot. c. 80.* de l'année 408. qu'Alaric avec toute son armée, soutenuë des troupes auxiliaires qu'Ataulfe son beaufrere lui

avoit amenées, vint camper devant Rome. D'abord il fit boucher le Tibre afin que rien n'entrât dans la ville : Et en moins de six semaines elle fut reduite à de si grandes extremitez, que la famine s'y étant mise, on vit par le plus affreux de tous les spectacles, ses habitans se manger les uns les autres, & ceux qui survivoient être consommez par la peste.

Id. ibid. Till. ut supr. p. 569.

Les plus judicieux avoüoient que la main de Dieu étoit appesantie sur eux : Mais personne ne pensoit serieusement à appaiser sa colere. D'un côté la honte de se rendre & de s'avoüer vaincus ; de l'autre, la grandeur des maux dont ils étoient menacez si la ville étoit prise d'assaut, tenoit les esprits comme en suspens ; enfin la necessité les obligea de parler de paix, elle leur fut accordée à de rudes conditions ; ces richesses immenses qui avoient fait la matiere de leur luxe & de leurs debauches en furent le prix ; il fallut donner dix mille marcs d'or & soixante mille marcs d'argent. Quatre mille robes de soye, trois mille peaux teintes en écarlate, & trois mille livres de poivre. Mais comme toutes les facultez du Senat & du peuple

Elle se rachepte du pillage par des sommes immenses.

Zozim. ut supr. Fleuri hist. l. 21. c. 19.

ne pouvoient pas ſuffire pour payer une telle ſomme, on fut obligé pour ſuppléer de faire fondre tous les vaſes les plus pretieux & toutes les ſtatuës d'or & d'argent qui ſe trouverent dans la ville, les pierreries & les bijoux qui ne ſervoient qu'à entretenir la vanité des femmes y furent auſſi employez ; & par cette rançon exorbitante les Romains ſe virent reduits durant quelque tems à une honteuſe pauvreté. Heureux s'ils avoient ſçû profiter de ce châtiment, & s'en ſervir pour embraſſer cette vie ſobre & modeſte que les loix de l'Evangile nous preſcrivent à tous les Chrétiens! Alaric aprés cet accord leva le ſiege & ſe retira avec toutes ſes troupes dans la Toſcanne.

XVIII. *Melanie oblige enfin toute ſa famille à ſortir de Rome.*

La famille de Melanie étoit reſtée à Rome durant tous ces deſaſtres : & Dieu l'y avoit conſervée comme Loth au milieu de Sodome ; peut-être n'attendoit-il que ſa ſortie pour faire ſentir aux Romains tout le poids de ſon indigation. Ces trois fleaux ſi terribles, la famine, la guerre & la peſte, dont cette ville venoit d'être affligée en même tems, n'avoient point touché à ſes Saints ; l'Ange extermina-

teur avoit passé par devant leurs maisons sans leur faire aucun mal, retenu sans doute par le respect que leur vertu imprimoit à toute la terre : & à quelques sommes d'argent prés qu'ils avoient été obligez de donner pour contribuer à celle qu'Alaric avoit exigée, ils sembloient n'avoir eu d'autre part aux calamitez publiques, que celle que la compassion & la charité leur avoient fait prendre.

Melanie se servit adroitement de ces tristes conjonctures pour leur faire executer promptement le dessein qu'ils avoient deja formé. Rufin leur avoit été d'un grand secours durant cette calamité. Aux approches d'Alaric il avoit quitté sa solitude de Pigneto pour se renfermer dans Rome, jugeant bien que tous les environs de cette ville seroient saccagez, & que dans l'impuissance où il étoit alors de fuir, il n'y avoit plus pour lui d'autre retraite. La divine Providence menageoit toutes ces circonstances pour procurer à ses Saints la consolation dont ils avoient besoin durant ce siege, qui aprés celui de Jerusalem fut un des plus affreux qu'on ait vû, la faim y ayant fait périr une grande partie

de ses habitans, reduits à se nourrir de chair humaine.

Albine, la jeune Melanie sa fille, avec son gendre Pinien, Apronien avec sa femme Avite, leur fils Astere & leur fille Eunomie, étoit presque tout ce qui restoit alors dans Rome de l'illustre famille de sainte Melanie: Ce fut toutes ces saintes ames que Rufin s'étudia de soûtenir & de consoler tant que la ville fut assiegée. Il se servoit pour cela de la lecture des saintes Ecritures, & leur expliquoit les Prophetes qui avoient prédit plus distinctement tous les maux dont ils étoient témoins. Il leur faisoit voir que Rome encore attachée à l'idolatrie & remplie de vices, étoit la Babylone de l'Apocalypse; que la revolte predite par saint Paul, avant la venuë de l'Antecrît étoit la chûte de l'Empire Romain, que l'Apôtre n'avoit pas voulu marquer plus clairement pour ne pas attirer alors sur l'Eglise quelque sanglante persécution; que c'étoit à eux à tâcher d'apaiser la colere de Dieu par leurs larmes & par leur penitence; que jamais ce Dieu de bonté & de miséricorde, n'avoit rebuté un cœur contrit & hu-

Hier. ep. ib. ad princip. Fleuri hist. l. 21. c. 22.

milié, & qu'enfin une parfaite soumission à tous les ordres de la divine Providence étoit le plus sûr moien pour sortir de ces rudes épreuves plus purs qu'on n'y étoit entré. Il ajoutoit à toutes ces instructions la priere & l'éxemple : & cette grande douceur qui lui étoit naturelle, jointe au don qu'il avoit de persuader tout ce qu'il vouloit, faisoit sur les esprits une si forte impression qu'on ne sortoit jamais d'auprés de lui qu'avec de nouvelles forces pour supporter patiemment les disgraces les plus ameres de cette vie.

Ces sentimens de Rufin ne lui étoient point particuliers : Saint Jerôme croyoit comme lui que cette inondation de barbares avoit été prédite par S. Paul & par les Prophetes ; & il la regardoit comme un pronostique assuré de la chûte prochaine de l'Empire, la plûpart de ses ouvrages sont remplis de ces pensées, rien ne lui est plus ordinaire.

Hier. ep. 17. ad Marcel. in Isai. 47. Iovin. l. x. ep. 15. ad Algas.

Lors donc que Melanie fut de retour à Rome, elle confirma tous ses enfans dans ces pensées salutaires, & s'en servit pour leur persuader la retraite qu'ils avoient dé ja préméditée.

Elle leur repetoit souvent ces paroles de Jeremie : *Fuiez, fuiez, mon peuple, du milieu de Babylone, & que chacun de vous ne pense qu'à sauver sa vie.* Et ces autres de Zacharie : *Fuiez, ô Sion ! vous qui habitez dans la ville de Babylonne.* Pourquoi, ajoutoit-elle, laisser à des barbares & des impies, des biens qui peuvent être employez utilement à la subsistance des pauvres, & nous être par là d'un grand merite auprés de J. C ? Attendrons nous qu'ils nous soient enlevez de force, & que nous les perdions avec la vie, sans en tirer aucun avantage pour l'éternité ? Quel moyen de servir Dieu & de penser serieusement à son salut au milieu du tumulte des armes & dans une apprehension continuelle des maux épouvantables dont cette ville est ménacée ? Allons, mes chers enfans, chercher la paix & le repos dans cette terre bienheureuse que le Sauveur a consacré par sa presence, nous y trouverons tout ce qui peut faire nôtre beatitude en ce monde. Tout presse, il n'y a point de tems à perdre.

Ierem. 51. *Zach.* 2. *Hist. Laus. c.* 118.

En effet, les Romains qui s'étoient engagez à procurer à Alaric une bonne paix avec l'Empereur, avoient dépu-

Sozom. l. 9. *c.* 7.

Fleuri l. 22. c. 19. té aussi-tôt le Pape Innocent I. à Ravenne, pour tâcher de persuader à ce Prince qu'il y alloit du tout pour lui de s'accorder avec Alaric, & de le satisfaire sur les principales choses qu'il éxigeoit : Mais les lenteurs ordinaires d'Honorius, & le peu d'habileté des ministres qu'il employoit dans ses affaires, donnoient tout lieu de craindre que la negociation ne pût réüssir, & qu'Alaric qui étoit toûjours en Italie avec une puissante armée, ne vint une seconde fois mettre le siege devant Rome. Ainsi il fut résolu d'en sortir incessamment, & de passer en Sicile pour y vendre tout ce qu'ils y avoient de bien avant que d'aller en Orient. Rufin les y accompagna avec quelques autres personnes de leurs amis. Ils y aborderent tous fort heureusement sur la fin de cette année 408.

Bail. vie de Mel. 31. Decembre

XIX. *Alaric assiege Rome pour la seconde fois.*

L'évenement confirma l'estime qu'on avoit de la sagesse de Rufin & de Melanie, & l'on connut alors qu'elles étoient les lumieres qu'ils avoient dans l'avenir. A peine étoient-ils arrivez en Sicile qu'on apprit qu'Alaric assiegeoit Rome pour une seconde fois. Il étoit venu jusques à Rimini

pour

pour s'approcher de l'Empereur, & l'obliger autant par sa présence que par la terreur de ses armes à conclure enfin la paix. Elle auroit pû se faire à des conditions trés avantageuses ; mais Jovius Prefet du Prétoire d'Italie, que l'Empereur envoïa pour conferer avec Alaric, s'y conduisit si mal qu'il rompit par son imprudence (*a*) toutes les mesures qu'on avoit prises, & replongea de nouveau toute l'Italie dans cet abîme de maux qu'on apprehendoit.

Fleuri sup.

Attale est declaré Empereur.

Alaric indigné des hauteurs avec lesquelles on l'avoit traité retourna aussi-tôt à Rome, il l'assiege, il la presse, il s'empare du port, & contraint enfin les Romains de renoncer à l'obéïssance qu'ils devoient à Honorius, & de déclarer Empereur Attale* Prefet de la ville. C'étoit un homme

* *Flavius, Priscus, Attalus.*

(a) *Il avoit mandé à Honorius, qu'il lui conseilloit de faire Alaric General de ses armées, & qu'il croyoit que cela l'appaiseroit entierement. L'Empereur recrivit qu'il ne donneroit jamais de charge ni à Alaric, ni à aucun des siens. Iove étoit dans la tente d'Alaric lorsqu'il reçût cette reponse, & au lieu de la lire en son particulier, il eut l'imprudence de la faire lire tout haut devant Alaric, ce qui l'irrita étrangement.* (*Sozom. l.9. c.7. Zosim. l.5.*)

ſans religion. *(a)* On ne ſçavoit s'il étoit Arien ou Payen. Sigeſſarius Evêque des Gots l'avoit baptiſé, & c'eſt ce qui l'avoit rendu fort agréable à Alaric & à toute la nation : mais la maniere dont il avoit été élevé, & la conduite qu'il avoit tenuë depuis ce tems là, faiſoient eſperer aux Payens qu'il ſe déclareroit ouvertement en leur faveur ; déja ils comptoient de voir bientôt rétablir les temples, les fêtes & les ſacrifices.

Oroſ. l. 7. c. 42. Zozime l. 5. Le nouvel Empereur fondé ſur les promeſſes de ſes Devins & de ſes Aruſpices, envoya auſſitôt des troupes pour ſe ſaiſir de l'Afrique qui tenoit encore pour Honorius : mais elles furent défaites par Heraclien qui étoit reſté fidelle à l'Empereur ; & ce General eut même l'adreſſe d'affamer Rome en deffendant le tranſport des

(a) *Mr. de Till. croit qu'il étoit entré depuis peu dans la Communion Catholique à cauſe de la loi d'Honorius du* 14. *Novembre de cette année* 408. *qui exclud de toutes les charges du Palais les ennemis de la foi & de la religion du Prince. Cela peut être, puiſque nous voyons que l'année ſuivante Honorius le fit Intendant de ſes largeſſes. Mais il n'en vivoit pas plus chrêtiennement, & il étoit Payen d'inclination, quoiqu'un des principaux membres du Senat. (Voyez Till. tome* 5. *des Empereurs p.* 471.)

Bleds d'Afrique, afin de punir les Romains de leur revolte contre leur Prince legitime.

Attale cependant après avoir declaré Alaric General de ses armées, & fait dans Rome tous les changemens (*a*) qu'il crût necessaires pour affermir son autorité, marchoit avec toutes ses troupes du côté de Ravenne, dans le dessein de se saisir de la personne d'Honorius. Ses Devins lui avoient promis que tout réüssiroit selon ses souhaits. En effet, Honorius effrayé de la grandeur du péril qui le menaçoit, envoya aussitôt les premiers Officiers (*b*) de sa Cour lui offrir de le reconnoître pour son Collegue, & de partager l'Empire avec lui: Mais Attale rejetta ces offres avec mépris, & declara que toute la grace qu'il pouvoit lui faire, étoit de lui accorder la vie avec le choix de l'isle

Zoz. l. 6. Soz. l. 9. c. 8. Till. to. 5. p. 581 Fleuri. l. 21. p. 298.

(a) *Il fit Ataulfe Comte des domestiques, donna la charge de Maître des Offices à Jean, celle de Prefet du Pretoire à Lampade, & celle de Prefet de Rome, qu'il exerçoit lui même avant que d'être Empereur, à Marcius, tous Romains, mais Payens.*

(b) *Ces Officiers étoient Iove Patrice & Prefet; Valens General, Potame Quêteur, & Iulien premier Secretaire d'Etat.*

où il voudroit se retirer. Aprés une telle réponse, Honorius ne pensoit plus qu'à la fuite, & ses Vaisseaux étoient déja prêts pour passer en Orient, où il esperoit trouver un azile assuré auprés de son neveu le jeune Theodose, qui venoit de succeder à son pere Arcade, frere d'Honorius.

Mais la nouvelle de la défaite des troupes d'Attale en Afrique avec quelques secours d'hommes & d'argent *(a)* qui arriverent fort-à-propos à Honorius, obligerent le nouvel Empereur de se retirer au plûtôt de devant Ravenne, & d'aller pourvoir aux besoins de Rome qui perissoit par la faim, tandis qu'Alaric lui soumettoit par la force des armes toutes les villes de l'Emilie & de la Ligurie; si on en excepte Boulogne qu'il assiegea inutilement assez long-tems. Jove par une horrible trahison avoit abandonné Honorius & étoit passé du côté d'Attale, dans l'espérance de faire

(a) *L'Empereur d'Orient lui envoya six legions de troupes choisies qui faisoient environ 4000. hommes. Zozime dit 40000. hommes, mais il se trompe, les legions n'ayant jamais été plus forte que de 1200. hommes, & ordinairement de 700. Pour ce qui est de l'argent il lui fut envoyé par Heraclien.*

auprés de lui une plus haute fortune, & peut être même de trouver les moyens de s'emparer de la souveraine puissance. Il le suivit à Rome, & Dieu s'en servit pour faire périr Attale, & l'accabler lui-même sous les ruïnes de la fortune de cet usurpateur. C'est ce qui se passa en Italie durant toute l'année 409.

XX. *Rufin traduit le livre des Recognitions.*

Rufin cependant étoit en Sicile, & y vivoit assez tranquillement, si l'on peut goûter quelque tranquillité lorsqu'on voit sa patrie désolée par le fer, par la faim, par les incendies, & par toutes les calamités d'une guerre civile; car Aquilée n'avoit pas été exemte de ces maux, & les troupes d'Alaric y avoient fait d'étranges ravages. Pour s'en consoler il s'occupoit à l'étude: Et comme S. Gaudence Evêque de Bresse le sollicitoit depuis longtems de mettre en Latin le livre des Recognitions du Pape Saint Clement, il crut que le loisir dont il joüissoit alors le mettoit dans l'obligation de donner à cet illustre Prelat la satisfaction qu'il attendoit.

Ruf. Prefat. in hunc lib. Til. to. 12. p. 311.

Silvie Vierge chrêtienne d'une eminente pieté (a) & sœur de Rufin, pre-

(a) *C'est cette Silvie qui éleva sainte Olim-*

fet du Pretoire, lui avoit fait autrefois la même demande, & nôtre Rufin s'en étoit toûjours excusé sur des raisons que sa seule modestie lui suggeroit. Aprés la mort de cette Sainte, le bienheureux Evêque Gaudence comme par droit de succession (*a*) avoit continué à le presser fortement de faire cette traduction en faveur des Romains, à qui il jugeoit qu'elle pourroit être utile. Ainsi il n'y eût pas moien de differer davantage.

Il l'adresse à S. Gaudence même qui étoit fort habile dans la langue Grecque : & quelques magnifiques que soient les éloges qu'il fait de lui dans sa préface, il faut avoüer qu'ils

piade, & qui lui inspira de si nobles sentimens. Elle étoit savante, parloit plusieurs langues, & passoit une partie des nuits à la lecture des SS. Livres. Son austerité & sa pénitence étoient extraordinaires. (Voyez Till. tome XI. *p.* 417.)

(a) *Le Latin porte* Jure hereditario. *Ce qui peut faire croire ou que S. Gaudence étoit son parent & son heritier, ou qu'il avoit seulement herité de la pieté de cette Sainte qui mourut à Bresse, vers l'an* 408. *Son corps y est encore actuellement dans l'Eglise de S. Iean, dans une Châsse proche de celle de saint Gaudence. (Voyez Till. tome* X. *p.* 569.)

font encore fort au dessous du merite & de la pieté de ce grand Saint.

On est persuadé aujourd'hui que le livre des Recognitions n'est point de Saint Clement Pape ; (*a*) mais en ce tems là on regardoit cet ouvrage comme une production de son esprit: C'est ce qu'on voit dans Origene & dans Saint Epiphane ; & quoique Saint Jerôme en doutât, il ne laisse pas néanmoins de le citer toujours sous le nom de Saint Clement. C'est un livre où l'on rapporte les actions & les voyages de Saint Pierre, ses entretiens avec Simon le Magicien, & où l'on voit la maniere surprenante dont Saint Clement même reconnut son pere & ses freres, ce qui lui a fait donner le nom de Recognitions ou Reconnoissances.

Orig. to. 3. in Gen. Cotel. not. in script. Apost. Epiph. her. 30. Hier. in ep. ad Gal. & alibi.

Le jugement qu'on en porte à present est que l'ouvrage a été fait par un auteur du premier ou du second siecle, habile dans la Philosophie & dans les sciences humaines, mais peu

Till. to. 2. p. 163. Dupin. to. 1. p. 18. edit. 3.

(a) *Bellarmin n'en est pas encore persuadé. Voyci comme il s'en explique* ; Istæ recognitiones, falsò fortasse tribuuntur Clementi. *de Scrip. Eccles. ad an.* 390. Et sur saint Clement il dit encore : *De recognitionibus ejusdem Clementis non habeo aliquid certi.*

Pho. Biblio. c. 113. instruit de la doctrine de l'Eglise. Photius avoit déja témoigné estimer beaucoup son stile & son érudition ; avec tout cela il faut avoüer qu'il est plein d'histoires qui paroissent un peu fabuleuses ; & l'on croit aprés Saint Epiphane, que les heretiques, & sur tout les Ebionites l'avoient entierement corrompu, ce qui l'a fait mettre par le Pape Gelase au nombre des livres apocrifes. *Blondin decret. p. 29.*

Quoiqu'il en soit, comme le goût des critiques de ces premiers siecles n'étoit pas à beaucoup prés si fin que celui des nôtres, cet ouvrage a longtems passé sous le nom de saint Clement Pape, ce qui lui donnoit beaucoup d'authorité : & parce qu'on y voyoit une histoire fort étenduë de la vie du premier Apôtre, dont l'Ecriture Sainte nous a laissé trés peu de choses, les Chrêtiens avides de sçavoir tout ce qui s'étoit passé dans les commencemens d'une religion qu'ils avoient embrassée, recherchoient avec empressement ces sortes d'ouvrages ; les lisoient avec plaisir, pour se confirmer de plus en plus dans leur croyance : & c'est peut-être ce qui avoit engagé le S. Evêque de Bresse

de prier Rufin de mettre ce livre dans une langue qui pût être entenduë de son peuple. Il se servit de plusieurs exemplaires pour faire cette traduction, & préferant les plus anciens aux derniers, il supprima plusieurs choses qui ne se trouvoient pas dans ceux là ce qui peut avoir rendu le livre moins défectueux qu'il n'étoit. *Till. to. 12. p. 311.*

Il avoit déjà traduit quelques années auparavant, une lettre de ce S. Pape. Ce n'est pas celle qui est adressée aux Corinthiens, & que l'on regarde comme un chef-d'œuvre de pieté & de lumieres. Mais la premiere des cinq autres qui lui sont attribuées sous le nom de Decretales, c'est aussi la plus ancienne & la plus celebre des cinq. Le Concile de Vaison en 442. la cite avec éloge. Elle est écrite par S. Clement à l'Evêque de Jerusalem ; & quoique les Cardinaux Baronius, Bellarmin & du Peron, la réjettent comme une piece fausse, sous pretexte qu'on y parle du decés de S. Pierre (a) à un Evêque. *Ruf. pref. in Recogn.* *To. 3. Con. p. 1458.*

(a) *Bellarmin ne la rejette pas positivement. Il répond même à cette objection, & dit qu'il se pourroit faire que cette lettre fut adressée à Simon frere de Jaques, Evêque de Jerusalem, &*

qui étoit mort plusieurs années avant cet Apôtre, ils auroient peut-être changé de sentiment s'ils avoient fait reflexion que cette circonstance ne se trouve pas dans la traduction de Rufin, qui ne fait que la premiere partie de celle que nous avons aujourd'hui dans les Décretales, comme l'ont fort bien remarqué le P. Labbe & Monsieur de Tillemont; le reste y a été ajoûté dans le huitiéme siecle.

Till. to. 2. p. 360.

De tous les Ecrivains Ecclesiastiques je ne trouve que Bellarmin qui doute (*a*) que les Recognitions de saint Clement aient été traduites par Rufin: Et quoique la preface de ce livre nous fasse connoître que c'est Rufin qui parle, il aime mieux dire pour se maintenir dans son doute, que cette preface aura peut-être été faite par un autre sous le nom de Rufin.

Till. to. 12. p. 312.

Si cette conjecture étoit appuiée sur quelque fondement, on y auroit égard: Mais aprés le témoignage de Gennade, aprés les promesses que

non pas à S. Jâques même. de Scrip. Eccles. ad an. 92.

(a) Non est incredibile falsò adjunctam illis fuisse præfationem Rufini quasi interpretis. *Bell. ibid. ad an. 390.*

Rufin avoit déja faites dans ses autres ouvrages, de donner bientôt une traduction de ce livre; aprés cette conformité de stile qu'on trouve dans cet ouvrage, lorsqu'on vient à le comparer avec les autres, je ne vois pas sur quoi peut être appuié ce doute de Bellarmin.

Ce fut aussi dans ce même tems, je veux dire lorsqu'il étoit en Sicile, qu'il entreprit à la priere d'Ursace, de traduire tout ce qu'on pût trouver d'Origene sur les Nombres, tant en homelies qu'en scolies, & de le reduire en un corps selon la suite naturelle du livre des Nombres.

XXI. Traduction d'Origene sur les Nombres par Rufin.

Till. to. 12. p. 312.

On ne sçait qui est cet Ursace: Ce ne peut être le fâmeux Evêque de ce nom qui assista au Concile de Rimini, puisqu'il étoit mort depuis plusieurs années. Il y a plus d'apparence que c'étoit un des amis & des disciples de Rufin, qui étoit venu de Rome avec lui en Sicile, peut-être quelque parent de Melanie ou de Pinien. Il s'étoit engagé avec cet Ursace de lui mettre en Latin tout ce qu'Origene avoit fait sur la loi de Moyse. Il ne lui restoit plus pour accomplir sa parole, aprés cet ouvrage, que quelques

discours sur le Deuteronome, qu'il se promettoit de traduire au plûtôt, quoique Pinien le pressât d'un autre côté de travailler à autre chose.

Pour avancer cet ouvrage, Ursace écrivoit sous lui, & lui servoit souvent de copiste, car Rufin devenoit valetudinaire, ses longues applications à l'étude avoient beaucoup diminué sa vuë; il étoit actuellement incommodé d'une fluxion sur les yeux; & son départ de Rome assez précipité, ne lui avoit pas permis d'emmener beaucoup de monde avec lui pour le servir, il n'avoit alors qu'un jeune homme de quinze ou seize ans, dont il ne tiroit pas grand secours.

Ce sont toutes ces circonstances qu'on voit dans la preface qu'il a mise à la tête de cette traduction dediée à Ursace même; il lui promet au plûtôt le Deuteronome, si Dieu lui en donne le moyen; c'est à dire si sa santé le lui permet: Mais nous n'avons aucune marque que Rufin ait fait cette traduction. Il commença dès lors à devenir hydropique: Et cette maladie l'ayant fait traîner durant quelques années, elle l'enleva

enfin de ce monde comme nous le disons dans la ſuite.

L'ouvrage ſur les Nombres eſt diviſée en 28. homelies, & Monſieur Valois en a donné depuis quelque tems la preface qui étoit perduë : Mais il ne faut pas ſe perſuader que ces 28. homelies contiennent toute l'explication de ce livre ſaint. Origene prenoit tantôt un chapitre & tantôt un autre, ſelon que le tems & les beſoins ſpirituels des perſonnes qu'il dirigeoit l'éxigeoient, tout ce qu'a pu faire Rufin eſt de ranger tout cela par ordre, d'y faire trouver une ſuite & une liaiſon conforme au texte de l'Ecriture, ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait encore des vuides, & pluſieurs endroits qui ne ſont point expliquez.

Huet Orig. p. 245.

Valeſ. in not. ad hiſt. Euſeb.

Ce fut là le dernier ouvrage qui ſortit de la plume de ce grand homme. Le reſte de ſes jours ne fut plus qu'un tiſſu de douleurs & d'amertumes. Son corps devint enflé, & l'hydropiſie dont il avoit été menacé ſe declara ſi ouvertement & avec des circonſtances ſi fâcheuſes, qu'on vit bien que le mal étoit ſans remede, & qu'il ne devoit plus penſer au voyage

Sa derniere maladie.

d'Orient qu'il devoit faire avec Melanie & toute sa famille pour y finir ses jours.

Son esprit souffroit encore plus que son corps. Les nouvelles de Rome & d'Italie étoient de jour en jour plus fâcheuses ; les malheurs des particuliers, & les calamitez publiques augmentoient ; on ne voyoit au ciel & en terre que des pronostiques certains du renversement de la capitale de l'Univers, qui pourroit entraîner aprés soi la ruïne de tout l'Empire. Plusieurs éclipses de Lune, une du Soleil, des grêles d'une grosseur prodigieuse, des feux en l'air, une comete monstrueuse, & d'autres évenemens semblables avoient jetté la frayeur dans les esprits, & étoient regardez comme autant de présages des maux dont on étoit menacé. Qui auroit pû ne pas être allarmé de tant de choses si extraordinaires ? Les personnes les plus sages & les plus éclairées, comme étoit Rufin, y trouvoient une ample matiere de reflexions accablantes.

Claud. de bello Get. Philost. l. 11. c. 7. Idat. fast. Till. Emp. to. 5. p. 527.

L'état où il étoit fit juger à ses amis que la maladie traîneroit en longueur, & qu'il pourroient ainsi a-

voir le tems de vâquer à leurs affaires, c'est ce qui les determina de passer en Afrique où ils avoient des terres. Albine, Pinien & son épouse firent le voyage, & s'arrêterent premierement à Tagasté, ensuite à Hippone, où il leur arriva bien des avantures qui ne sont point de cette histoire, mais que l'on peut voir dans les lettres de saint Augustin. Melanie resta auprés de Rufin, pour le consoler & lui rendre toutes les assistances dont il avoit besoin dans le cours de sa maladie. Il paroît que son petit fils Publicola étoit avec elle.

Till. to. x. p. 612. Bail. ad 31. Decem.

Aug. ep. 227. & seq.

XXII. *Rome assiegée pour la troisiéme fois.*

Enfin l'année 410. qui étoit celle où Dieu avoit résolu d'abandonner Rome à la fureur de ses ennemis arriva. Attale qui conservoit encore son ombre d'empire, voulut faire un Consul au commencement de cette année. Il nomma Tertulle, c'étoit un Payen : & en prenant possession de cette charge, il renouvella toutes les anciennes ceremonies des Consuls Payens les plus sacrileges, ce qui mit le comble aux crimes de cette malheureuse ville, la seule dans tout l'Empire qui reconnut Tertulle pour Consul, & qui appuia de son aide &

Till. to. 5. Emper. p. 389.

de son suffrage l'élévation de cet Idolâtre.

La famine dont elle étoit affligée, parce que son nouvel Empereur n'avoit pas pris les mesures necessaires pour se rendre maître de l'Afrique, l'obligea à faire assembler le Senat pour voir quel remede on y pourroit apporter. Le peuple étoit réduit à de si grandes extremitez, qu'aprés n'avoir vêcu que de châtaignes durant toute l'année précedente, il se vit obligé de demander au commencement de celle-cy, qu'on fixa le prix de la chair humaine, & quelqu'uns pour prolonger leur miserable vie furent contraints d'en manger : La famine étoit encore plus grande que pendant le siege de 408. l'avis de presque tous les Senateurs étoit d'envoyer incessamment des Gots en Afrique afin de s'en saisir, & Alaric qui appuyoit cet avis promettoit avec cinq ou six cent de ses gens seulement de l'emporter. Mais Attale que Dieu vouloit détruire s'opiniâtra à ne point vouloir se servir des Gots pour cette guerre, & le fit conclure par le Senat, ce qui irrita Alaric à un tel point, qu'étant retourné à son camp prés de Por-

Id. ibid.

to, il se saisit de ce phantôme d'Empereur, & aprés l'avoir depoüillé de la pourpre & de toutes les marques de la dignité imperiale, il le fit revêtir d'un habit d'esclave, & le montra en cet état aux Romains, pour leur apprendre qu'il étoit leur maître, & qu'il leur donneroit toûjours pour Empereur celui qui lui plairoit. *Socr. l. 7. c. 10. Oros. l. 7. c. 42.*

On crut alors qu'Alaric s'alloit reconcilier avec Honorius en lui sacrifiant Attale, & que ce malheureux seroit la victime de cette paix. Je croi effectivement que c'étoit son dessein, car il partit avec toute son armée fort irrité contre les Romains, & s'approcha jusqu'à un lieu nommé les Alpes à trois lieuës de Ravenne. On fit de part & d'autre quelques propositions d'accommodement; mais Dieu qui avoit résolu la perte des Romains permit que Sarus (*a*) qui étoit avec un corps d'armée dans la marche *Zosi. l. 6.*

(a) *On croit que ce Sarus étoit Payen, & que pour ce sujet Honorius n'avoit pas voulu lui donner le commandement de ses armées. Du reste, grand ennemi d'Alaric; il paroît qu'il étoit aussi fort mécontent d'Honorius.* (*Till. to. 5. Empereurs p. 568.*)

d'Ancone, voyant que la paix lui seroit préjudiciable, alla à l'improviste attaquer les Gots, dont plusieurs furent tuez ; ce qui mit Alaric dans une telle colere, que s'imaginant qu'Honorius sous pretexte de traiter de la paix, vouloit lui dresser des embuches, tourna à l'heure même contre Rome, & rétablit son fantôme d'Empereur, comme s'il eût voulu representer une comedie & joüer l'Empire Romain sur un theatre, en établissant & déposant cet homme, le retablissant & le déposant encore, presqu'en moins de tems qu'on ne le peut dire ; car tout cela se fit en moins de dix-huit mois.

Ce fut ici où l'aveuglement des Romains parut, & où l'on vit que Dieu les avoit livrez à un sens reprouvé ; car dans l'état déplorable où ils étoient réduits, que pouvoient-ils faire contre une puissante armée conduite par un si vaillant Capitaine ? Au lieu de s'accommoder avec lui, ils lui fermerent les portes & l'obligerent d'assieger la ville pour la troisiéme fois.

Pelag. epist. ad virg. Demet. Cette maîtresse du monde, dit un ancien, fut alors dans la derniere con-

ſternation & ſaiſie de frayeur au bruit des trompettes & des cris des Gots. Que lui ſervoit en ce moment toute la ſplendeur de ſa nobleſſe ? Quelle diſtinction faiſoit-on des perſonnes qui étoient dans les dignitez & dans les charges ? La crainte avoit tout mis dans la confuſion & dans le deſordre. L'on n'entendoit dans toutes les maiſons que gémiſſemens & que pleurs ; tout trembloit également, maîtres & eſclaves ; tous n'avoient devant les yeux qu'une même image de la mort : Si ce n'eſt que cette mort paroiſſoit encore plus terrible à ceux qui avoient plus joüi des plaiſirs & des commoditez de la vie. Mais il étoit réſolu dans le conſeil d'en haut que ces ſuperbes vainqueurs du monde qui s'étoient rendus indignes d'une plus longue protection du Ciel, aprés avoir perdu leurs richeſſes dans le premier ſiege, & leur honneur dans le ſecond, perdiſſent la vie même dans celui-cy, puiſque ces premiers châtimens, n'avoient de rien ſervi pour leur amendement.

Rome, dit ſaint Jerome, périt par la faim avant que de perir par l'épée, & il n'y reſta preſque plus perſonne *Hier. ep. 16. nunc 96.*

que l'on pût réduire en servitude. La rage qu'inspiroit la faim porta les habitans jusques à manger des viandes abominables. Ils se déchiroient les uns & les autres pour se nourrir ; & l'on vit des meres qui ne pardonnerent pas même aux enfans qui pendoient à leurs mammelles, faisant ainsi rentrer dans leur sein ceux qui en étoient sortis peu de tems auparavant.

XXIII *Saccagement de Rome* Nocte capta est, nocte cecidit murus, quis cladem illius noctis &c. *Hier. ibid*

Enfin la nuit du 24. d'Aoust 410. la ville fut emportée aprés six mois de siege, *(a)* par la trahison de quelques Romains qui s'entendoient avec Alaric ; *(b)* & l'on vit alors ce qu'il y a de plus affreux dans le saccage-

(a) *Le Cardinal Baronius, suivi de quelques auteurs, ne peut convenir de la longueur de ce siege, mais les foibles raisons dont il se sert sont assez bien détruites par la note* 28. *de Mr. de Till. to.* 5. *des Empereurs p.* 810. *Il est certain que Rome fut assiegée pour la* 3. *fois peu de tems aprés qu'Attale fut deposé ; or on voit par la loi d'Honorius du* 14. *Fevr.* 410. *qu'Attale étoit déja deposé, ainsi l'on peut croire que dés le mois de Mars cette ville avoit été assiegée.*

(b) *On convient de la trahison par le témoignage de Sozo. l.* 9. *c.* 9. *mais il est difficile de dire qui en fut l'auteur. Procope l'attribuë à quelques Dames Romaines.* (*Voy. Till. not.* 30. *sur Honorius.*)

ment d'une ville abandonnée à la fureur, à l'avarice, & à la lubricité d'un ſuperbe vainqueur. D'abord on fit main baſſe ſur tous ceux qu'on trouva en armes : Et le nombre des morts fut ſi grand que non ſeulement on ne pouvoit plus paſſer par les ruës, mais qu'il n'étoit pas même poſſible de les enterrer. *Aug. de Civ. l. 1. c. 12.*

Le ſuperbe Palais qui portoit le nom de Saluſte, & la plûpart de ces beaux édifices qu'on regardoit avec admiration, furent conſumez par les flammes ; aucun bâtiment ni particulier ni public ne demeura en ſon entier, de ſorte que la plus grande partie de la ville fut réduite en cendres. C'eſt ce qui faiſoit dire à Pinien époux de la jeune Melanie, qu'il avoit beaucoup d'obligation aux Gots, & que ſans eux il n'auroit jamais pû vendre ſa magnifique maiſon. Avant le ſiege, perſonne ou n'en vouloit ou n'en pouvoit donner le prix qu'elle valloit, mais aprés que les Gots en eurent conſumé une partie par le feu, il trouva plus facilement à s'en défaire. *Procop. de bel. Vand. l. 1. c. 2.* *Sur ad 31. jun.*

On permit aux Soldats de piller par tout, & d'emporter toutes les *Hier. ſu.p Soz. l. 9. c. 9.*

richesses de ces maisons qui renfermoient les dépoüilles de tant de Provinces. On voit par l'histoire de sainte Marcelle à quel point d'inhumanité l'avarice portoit ces barbares envers les personnes les plus venerables. Beaucoup d'autres souffrirent comme elle des tourmens horribles pour dire où étoit leur argent. Il en coûta la vie à plusieurs qui assuroient n'avoir rien, & on en vit quelques-uns qui par une force extraordinaire que l'avarice leur inspiroit ne purent être contraints par toutes les tortures imaginables à découvrir leurs trésors.

Aug. in Iulia l. 4. c. 3.

Id. de Civ. l. 1. c. 16.

La pudeur ne fut pas plus épargnée. Grand nombre de filles, de femmes, & même de Vierges consacrées à J. C. furent deshonnorées. Il s'en trouva pourtant quelques-unes que leur vertu fit respecter. Un jeune Officier de l'armée d'Alaric, charmé de la rare beauté d'une Dame Romaine, entreprit de lui faire violence ; & comme cette Dame qui étoit Catholique lui résistoit de toute sa force, il tira son épée & la menaça de la tuer, il lui en donna même un coup sur le col. Mais parcequ'il l'aimoit & qu'il ne vouloit pas lui faire beaucoup de mal, il ne

Sozom. l. 9. c. 10 Till. t. 5. p. 595. Fleuri. l. 22. c. 21.

la frappa que legerement. Cependant elle se vit bientôt toute couverte de son sang : mais au lieu de s'en étonner, elle lui présenta sa tête, afin qu'il achevât de la tuer, aimant mieux mourir fidele à ses devoirs que de survivre à la perte de son honneur. Le jeune homme aiant fait inutilement de plus grands efforts qu'auparavant, admira enfin la vertu de cette femme, & la prenant par la main il la conduisit dans un lieu de seureté, la recommanda aux gardes, & leur donna six pieces d'or pour sa nourriture, jusques à ce qu'elle put être remise entre les mains de son mari.

Il parut visiblement que la prise de Rome étoit un châtiment ordonné de Dieu pour punir les pechez de ses habitans, puisqu'il voulut faire lui-même ce que les hommes qui étoient les ministres de sa colere ne pouvoient éxecuter. Il n'étoit pas en leur pouvoir de brûler des poutres d'airain, & de renverser de grands édifices bâtis de la maniere du monde la plus solide : Mais en même tems que ces barbares pilloient la ville, les foudres détruisoient ce qu'elle avoit de plus beau, les tonnerres tomboient *Oros. l. 7. c. 39.*

sur ses bâtimens les plus magnifiques, & sur ses ouvrages les plus prétieux. De tant de belles statuës de marbre qu'une misérable superstition avoit inventées, pour répresenter des hommes ou des faux Dieux, & dont les places publiques étoient remplies, il n'y en eût pas une qui ne fut réduite en poudre par les éclats du tonnerre: Si bien qu'on eût dit que le ciel & la terre étoient armés en même tems pour faire paroître dans Rome le plus affreux de tous les spectacles dont l'histoire ait jamais fait mention. On ne sçavoit où se refugier pour se mettre à couvert ou de la colere du Ciel ou de la fureur des Barbares; si l'on évitoit l'un, on ne pouvoit échaper à l'autre

Oros. l. 7. c. 39. Aug. de Civ. l. 1. c. 1. & seq.

Il est vrai qu'Alaric en abandonnant cette malheureuse ville au pillage de ses soldats, leur avoit ordonné d'épargner le sang autant qu'il se pourroit, & sur tout de ne pas toucher à ceux qui se refugieroient dans les lieux saints; principalement dans les Eglises de saint Pierre & de saint Paul, comme celles qui méritoient le plus de respect, à cause des tombeaux des SS. Apôtres. Il paroît même qu'ils

qu'ils avoient ordre de sauver tous les serviteurs de Jesus Christ, en quelque endroit qu'ils se rencontrassent: Témoignage autentique de la pieté de ce Prince, tout Arien qu'il étoit; mais qui ne sçait que de tels ordres sont toûjours mal executez, & que le Soldat animé au pillage, les oublie facilement. D'ailleurs qu'est ce que deux Eglises pour sauver cette multitude innombrable de peuple qui étoit dans Rome, & qui ne sachant peut-être rien de ces ordres d'Alaric, aimoit mieux pour la plûpart rester dans leurs maisons afin de tâcher d'y conserver ce qu'ils y avoient, & d'éteindre le feu qu'on y pourroit mettre, que de s'exposer à une mort certaine en traversant la ville au milieu d'une armée ennemie, pour aller dans les tenebres de la nuit chercher un azile incertain? Les foudres & les tonnerres qui retentissoient de toutes parts les rendoient encore plus timides, & les resserroient plus étroitement dans leurs maisons. Ainsi malgré toutes ces précautions, le carnage fut grand, le pillage extrême, les violences inouies; le feu, l'épée, & les chaînes partagerent toute la fortune de *Id. ibid.*

Philost. hist. Eccles. l. 12. c. 3.

ces superbes dominateurs du monde qui avoient resisté à tant d'ennemis depuis prés de douze cent ans que leur ville subsistoit victorieuse & maîtresse de tant de peuples, elle succomba enfin sous les armes d'un Got qui ne se pouvoit pas dire possesseur d'un pouce de terre. Peut on ne pas reconnoître en ceci le doigt de Dieu, & les marques visibles de sa toute-puissance, qui se sert souvent des plus foibles instrumens pour vanger sa querelle & punir l'audace des hommes refractaires à ses loix ?

Aug. l. 1. de Civ. c. 4. Oros. l. 7. c. 39. Fleuri. l. 22. c. 21. Till. Emper. to. 3. p. 594.

On vit encore dans cette occasion qu'il sçait imprimer quand il veut, dans les cœurs les plus barbares, le respect qui est dû aux choses saintes, & arrêter lorsqu'il lui plaît ce que la cupidité & les autres passions des hommes ont de plus violent. Au milieu de cette horrible confusion où l'on étoit alors, tandis que les ennemis couroient de tous côtez par la ville, aussi insatiables du sang des Romains que de leurs richesses, un des principaux de l'armée d'Alaric entra dans une maison qui appartenoit à l'Eglise, & y trouva une Vierge consacrée à Dieu, déja un peu avancée

en âge. Il l'aborde aſſez civilement, & lui demande ſon or & ſon argent. La Vierge, ſans s'étonner, lui répondit qu'elle en avoit beaucoup, & qu'elle alloit lui montrer. En effet, elle expoſa à ſes yeux de ſi grandes richeſſes, que le barbare fut étonné du nombre, du poids & de la beauté de tant de vaſes prétieux dont il ne ſçavoit pas même les noms. Ce que vous voyez, lui dit-elle, ſont des vaſes ſacrez qui appartiennent à l'Apôtre ſaint Pierre. Prenez-les, ſi vous êtes aſſez hardi pour le faire ; mais prenez bien garde au compte que vous en rendrez à Dieu, pour moi j'en ſerai déchargée, n'étant pas en état de les garder contre vôtre violence.

Des paroles ſi pleines de foi trouverent dans l'ame de ce barbare quelque crainte de Dieu, & lui imprimerent un tel reſpect pour ces tréſors ſacrés, que n'oſant y toucher il fit avertir Alaric de tout ce qui ſe paſſoit. Ce Prince commanda auſſi-tôt qu'on reportât tous ces vaſes ſacrés dans l'état qu'ils étoient à la Baſilique, & qu'on y fit conduire en même tems ſous une bonne eſcorte cette Vierge ſi genereuſe, avec tous les

Chrétiens qui se pourroient joindre à elle. Cette maison étoit éloignée de l'Eglise de saint Pierre, en sorte que pour y aller, il falloit traverser toute la ville. Ainsi ce transport des vases sacrez fut un spectacle & une pompe magnifique. Ils étoient portez tout découverts sur la tête, par autant de personnes qu'il y avoit de vases, & des deux côtez marchoient des Soldats l'épée à la main pour les escorter. Au bruit de cet évenement une infinité de Chrétiens sortirent des lieux où ils s'étoient cachez & se joignirent à cette pompe. On vit même dans cette occasion des payens se mêler parmi eux pour sauver leur vie, à la faveur d'une religion qu'ils avoient interieurement en horreur, plus il s'amassoit de Romains pour éviter la mort, plus les barbares s'empressoient pour les deffendre : Les uns & les autres mêloient leurs voix, pour chanter des hymnes à Dieu ; & au milieu du sac de la ville, on faisoit retentir des actions de grace à Jesus-Christ, qui sauvoit avec tant de gloire ceux à qui il avoit résolu de toute éternité de faire miséricorde dans une occasion où il sembloit que

le Soldat victorieux fut incapable d'écouter toute autre loi que celle de son avarice & de sa fureur.

En effet, dit S. Augustin, celui qui ne voit pas que toutes ces merveilles doivent être attribuées au nom adorable de Jesus-Christ est un aveugle; celui qui le voit & n'en loüe pas Dieu, est un ingrat, & celui qui ne veut pas qu'on l'en loüe est un insensé. A Dieu ne plaise, continuë ce Pere, qu'aucun homme sage donne l'honneur de ces choses si suprenantes à des barbares aussi cruels qu'étoient les Gots. Non, celui qui a inspiré la crainte à des ames si farouches & si inhumaines, qui a arrêté leur brutalité, qui les a amollis d'une maniere si admirable, est le même qui a dit long tems auparavant par son Prophete: Je châtirai mon peuple par la verge, & j'envoierai mes fleaux pour le punir de ses péchez; mais je ne retirerai point ma miséricorde de dessus lui. Il voulut donc punir les Romains de cette sorte, ne les châtier qu'avec miséricorde, & ne leur pas faire sentir sa colere dans toute son étenduë: Car ce fut ce grand nombre de personnes qui furent sauvées par l'azile

Ibid. c. 7.

Sozo. l. 9. c. 9. qu'Alaric avoit accordé aux Eglises de S. Pierre & S. Paul, qui repeupla la ville, & qui empêcha que cette capitale du Monde ne perit entierement.

Aprés trois jours & trois nuits de carnage, on cessa enfin de tuer, de piller, & de brûler. Les Gots étoient si chargez de butin qu'il ne sçavoient même qu'en faire. Un nombre presque infini de personnes de tout âge, de toute condition, & de tout sexe, effraïez de la prise de cette ville, de la fureur des ennemis, & des pertes irreparables qu'ils venoient de faire, sortirent de Rome où ils ne pouvoient plus subsister, & se refugierent en divers endroits. Les barbares laisserent sortir tous ceux qui le voulurent, leur donnerent escorte, & les aiderent même à emporter le peu de bien qui leur restoit, moyennant une petite récompense. Les uns se retirerent dans les isles voisines, d'autres s'en allerent plus loin ; toutes les Provinces se trouverent pleines de personnes que la crainte des barbares & l'amour de la pudicité avoient bannies de Rome; on voyoit encore l'année d'aprés arriver tous les jours à

Oros. sup. Hier. prof. in Ezech. Baro. an. 410. art. 36.

Bethléem des hommes & des femmes de la premiere qualité, qui aprés avoir vêcu dans l'abondance des richesses étoient obligez de mandier; ce qui donna à S. Jerôme, une ample matiere d'éxercice de patience & de charité. Ce triste spectacle lui fit tomber la plume des mains, & abandonner l'étude pour joindre ses larmes à celles de ces malheureux; S. Augustin en fit de même, & la nouvelle de ce desastre qui fut bientôt portée par tout le monde, apprit aux mortels ce que c'étoit que d'irriter la colere de Dieu par ses péchez, & de se rendre insensible à ses avertissemens. *Aug. de Urb. Rom. excid. c. 2.*

XXIV. *Alaric ravage toute l'Italie.*

Comme il ne restoit plus rien dans Rome qui put arrêter les Gots, ils en sortirent au bout de six jours, (*a*) ne daignant pas même y laisser garnison. Ils crurent que cette précau- *Chron. Marcel. p. 438.*

(a) *La chronique de Marcellin, que Monsieur Fleuri a suivie, dit qu'Alaric demeura six jours dans Rome, & Orose en deux endroits dit positivement qu'il n'y resta que trois jours. Cela est confirmé par le témoignage de Godefroi & de Cedrenne qui asSurent qu'Alaric en sortit le vingt-sixiéme d'Aoust. Pour accorder ces auteurs, nous croyons qu'Alaric prit les devants, & qu'une partie de ses troupes y resta encore trois jours aprés lui.*

tion étoit inutile pour garder des masures, des ruïnes, des bâtimens à demi-brulez ; & une poignée de Citoyens à qui ils laissoient à peine de quoi se couvrir. Trois jours auparavant Alaric avoit pris les devants chargé de richesses immenses, & suivi d'une infinité d'illustres Captifs qu'il emmenoit, parmi lesquels il y avoit plusieurs Chrétiens, entre autres Placidie sœur de l'Empereur Honorius.

Oros. l. 2. c. 19. & l. 7. c. 39.

Aug. de civ. l. 1. c. 14.

Il passa dans la Campanie où ses troupes pillerent Nôle : Et ce fut dans cette occasion que saint Paulin qui en étoit déja Evêque, fit cette priere à Dieu : Seigneur, que je ne sois pas tourmenté pour de l'or & de l'argent ; car vous sçavez où sont tous mes biens. Il les avoit effectivement distribuez aux pauvres : mais cela n'empêcha pas que ce saint homme ne fut pris dans sa ville par les barbares, & emmené captif.

Fleuri. l. 22. c. 22.

Il tente inutilement de passer en Sicile.

De Nôle Alaric s'avança jusques à Rhege (*a*) vis-à-vis de la Sicile, & Rufin qui tout incommodé qu'il étoit

(a) *Rhege, en Italien Reggio, est à présent la seconde Ville de l'état de Modene avec Evêché suffragant de Bologne. Aprés avoir été ruinée par les Gots, elle fut reparée par Charlemagne.*

travailloit encore à sa traduction du livre des Nombres, nous assure que de sa fenêtre, il voyoit le feu que l'ennemi barbare allumoit pour consumer cette ville. Le dessein des Gots étoit de passer en Sicile, afin que s'en étant emparez ils pussent de là se rendre maîtres plus facilement de toute l'Afrique. En effet, Alaric pour éxecuter ce projet avoit déja fait embarquer une partie de son armée : Mais ceux qui tenterent le passage furent attaquez d'une si furieuse tempête, qu'ils perirent tous miserablement à la vûë même de ce Prince, qui en conçut un mortel déplaisir.

Rufin. pref. in Num. apud Vales.

Oros. sup. Jornand. de bel. Got. c. 30.

Il fut quelque-tems aux environs de Rhege pour deliberer sur le parti qu'il prendroit ; mais comme il semble qu'il n'étoit au monde que pour humilier la superbe ville de Rome, & en châtier les habitans, il ne lui restoit plus rien à faire en cette vie ; il étoit tems d'aller rendre compte à Dieu des crimes dont ce souverain Juge avoit voulu se servir pour punir ceux des autres ; une mort subite l'emporta, & ses Gots l'enterrerent au milieu d'une riviere (*a*) qui est au pays de

Sa mort.

(a) *Cette riviere s'appelle aujourd'huy l'Arcn-*

l'Abbruzze. Tout cela se passa avant la fin de l'année 410.

Hist. Laus. c. 118. Alors tous ceux qui avoient ajoûté foi aux paroles & aux instructions de la bienheureuse Melanie, & de son sage Directeur, rendirent de très-humbles actions de graces à Dieu qui par leur délivrance miraculeuse du sac de Rome, & par un si épouventable changement avoit contraint les plus incredules de reconnoître que tous les autres étant réduits à une déplorable servitude, & regrettant inutilement d'avoir rejetté les avis qui pouvoient leur procurer le salut, il n'y avoit que les seules familles (a) qui avoient consacré leurs personnes & leurs biens à Jesus-Christ, par l'entremise & par le zele de ces saintes ames, qui se fussent sauvées du naufrage.

XXV. *Mort de Rufin.* Rufin ne survecut pas long-tems à tant malheurs. Tout occupé des graces & des misericordes que Dieu lui

tin, à deux lieuës de Cosenze, dans la Calabre Citerieure, nommée autrefois l'Abruzze.

(a) *Outre la famille de Melanie qui faisoit plusieurs branches, il y en avoit encore d'autres des plus illustres. Saint Jerôme dans son épitre 8. fait mention de Probe, de Julienne sa bru, & de Demetriade sa petite fille.*

avoit faites, en le tirant par une espece de miracle du sac de Rome & de la furie des barbares, pour lui donner le moyen de mourir en paix, il ne pensoit qu'à en remercier sa divine Majesté, & la prioit sans cesse de le tirer au plûtôt de ce monde, pour ne pas voir davantage de ses yeux une desolation si universelle.

Son mal s'augmentoit de jour en jour; mais il lui laissoit une parfaite liberté d'esprit dont il se servoit pour s'élever à Dieu, & soûpirer aprés l'éternité bienheureuse. Tous ses amis, & particulierement Melanie & son petit-fils fondoient en larmes auprés de lui, mais le malade les consoloit par cette ferme esperance que sa foi lui inspiroit, qu'ils seroient bientôt réünis tous ensemble dans le sein de Dieu, où rien ne seroit plus capable de les separer. Enfin vers les premiers jours de l'année 411. (*a*)

(a) *Comme il est certain par la Preface de Rufin sur le livre des Nombres, qu'il vivoit encore lorsque Alaric mettoit le feu à la ville de Rhege, & que Messieurs de Tillemont & Fleuri conviennent que ce ne fut que sur la fin de l'année* 410. *c'est ce qui nous a obligé de mettre la mort de Rufin au commencement de* 411. *quoique la plûpart des Historiens la mettent en* 410.

il expira avec une paix & une tranquillité parfaite, qui étoient les fruits de cette vie ſainte & ſans tache qu'il avoit toûjours menée, de l'aveu même de ſes ennemis. Il pouvoit avoir alors 70. ans.

Melanie retourne à Jeruſalem & y meurt.

Hiſt. Lauſ. ſupr. Till. to. x. p. 612. Fleuri l. 22. c. 22.

Melanie, aprés lui avoir fermé les yeux & rendu les derniers devoirs, s'embarqua avec ſon petit fils, pour retourner à Jeruſalem, où elle aborda fort heureuſement, & quarante jours aprés elle alla elle-même recevoir dans le ciel la récompenſe de tous ſes travaux, & de ces charités abondantes qu'elle avoit repanduës à pleines mains ſur tous les pauvres de Jeſus-Chriſt; laiſſant aprés elle une odeur de ſainteté, & une reputation qui ſera toûjours précieuſe aux yeux de Dieu & des hommes. L'Egliſe Grecque en fait la fête le 8e. de Juin, qui fut peut-être le jour de ſa mort, *& les Martyrologes Romains en font mention au 7. & au 21. de Janvier. Il eſt difficile, dit Monſieur de Tillemont, de ne la pas reconnoître pour une Sainte, aprés les loüanges qu'elle a reçûës de ſaint Auguſtin & de ſaint Paulin dans les dernieres années de ſa vie.

Huët in Orig. art. 22.

Till. ſup.

Pour Rufin, il est certain qu'il fut regretté de tous ceux qui le connoissoient, si on en excepte S. Jerôme qui ne l'avoit point épargné depuis sa derniere maladie, & qui l'épargna encore moins aprés sa mort. Il en apprit la nouvelle lorsque dans les premiers mois de l'année 411. il composoit son Commentaire sur le Prophete Ezechiel; & il ne put s'empêcher de laisser couler dans sa préface ce trait satyrique qui ne lui fait point d'honneur. « L'hydre à plusieurs têtes, dit-il, a enfin « cessé de sifler contre moi, & ce scor- « pion est enfin couvert de terre « dans la Sicile avec Encelade & Por- « phire. « *Till. to. 12. p. 316.* *Ibid. p. 304.* *Hier. pref. in Ezech.*

Dans une lettre qu'il écrivit cette même année à un jeune Moine de ses amis, il lui mande, qu'il ne falloit pas s'étonner qu'on eût vû depuis peu un homme s'enrichir de toutes les charités d'une ville sous prétexte de prendre soins des pauvres, parce qu'il ne faisoit que suivre l'éxemple de son maître (Rufin) lequel durant sa vie avoit fait son trésor de la faim des pauvres, & conservé au grand malheur de son ame, ce qu'on laissoit pour soulager les miserables, dont les *Ep. 4. nunc 95.*

cris étant enfin parvenus jusques au trône de Dieu avoient surmonté sa patience, & obligé sa justice à envoyer à ce nouveau Nabal un Ange impitoyable lui redemander son ame.

On voit dans cette même lettre une satyre affreuse qu'il fait de l'interieur & de l'exterieur de Rufin. Il faut croire que le Saint a fait penitence de ces excés, & qu'il a gémi devant Dieu de s'être laissé aller à des ressentimens si vifs contre une personne qu'il avoit honorée si long tems de son amitié, & qu'il avoit regardée comme Saint & comme un parfait modele de pieté dans la vie religieuse, avant leur rupture. Ainsi laissant à part un témoignage si suspect, voyons ce que les auteurs desinteressez, tant anciens que modernes, ont pensé de la vertu & de l'érudition de Rufin.

Hier. ep. 5. ad Florent.

XXVI. *Ce qu'on a pensé de Rufin aprés sa mort.*

Pallade qui écrivoit neuf ou dix ans aprés sa mort, l'appelle un homme d'une ame & d'une pieté trés relevées, extrémement grave, toûjours égal dans sa conduite, le plus doux & le plus éclairé de tous ceux qu'il eut connu.

Hist. Laus. c. 118.

Cassien le nomme un modele de la

Cas. de Incarn. l. 7. c. 27.

Philosophie chrétienne, un homme qui ne tenoit pas un rang méprisable parmi les Docteurs de l'Eglise.

Gennade dit, qu'il faisoit une partie des plus considérables des SS. Docteurs qu'il y eût alors dans l'Eglise; & saint Sidoine lui donne le même rang. Quelque inclination que ces auteurs eussent pu avoir pour Rufin, jamais ils n'auroient osé parler en ces termes d'une personne dont le nom eut été odieux dans l'Eglise Catholique. *Gen. c. 17.* *Sidon. Apol. l. 4. ep. 3.*

Quoique le Pape Gelase le reconnoisse inferieur à saint Jerome, il ne laisse pas néanmoins de dire que c'étoit un homme fort religieux, & de mettre au nombre des livres que l'Eglise reçoit, tous les Ouvrages Ecclesiastiques qu'il avoit composez. Il ne l'auroit pas dit s'il l'eut regardé comme un Hérétique. *To. 3. Conc. Bin. p. 662.*

Le Cardinal Baronius est si persuadé de la pureté de sa foi, qu'il n'a pas fait difficulté de dire en parlant de Rufin: Quoique le Pape Anastase ait pu faire contre lui, & quoique Rufin ait toûjours persisté dans les choses pour lesquelles ce Pape l'avoit condamné; il est toûjours demeuré uni de foi & de religion avec saint Chromace d'A- *Baro. ad an. 410. art. l.*

quilée, avec ſaint Gaudence de Breſſe, avec ſaint Paulin de Nôle, c'eſt-à-dire avec ce qu'il y avoit de plus éclatant en pieté & en ſcience dans toute l'Italie, ſans parler des deux Melanies, de Pinien, & de Proba, & de tant d'autres familles ſaintes que l'Egliſe regarde encore aujourd'hui avec reſpect, & dont la pluſpart ſont honorez par ſes enfans d'un culte religieux.

Nous avons vû que S. Auguſtin n'avoit jamais voulu prendre part aux diſputes que ſaint Jerôme avoit eûës avec lui, ni rompre pour cela de communion avec Rufin qu'il honoroit; il paroît même ne pas approuver que ſaint Jerôme ſe fût broüillé avec lui; & cette rupture ſcandaleuſe lui faiſoit apprehender qu'un jour il ne lui en fit autant, & qu'il ne s'élevât contre ſa perſonne avec autant de vehemence qu'il avoit fait contre celle de cet ancien ami. L'appréhenſion ne fut pas vaine.

Aug. ep. 15.

C'eſt ce qui a fait dire au Cardinal Noris, ſi éclairé dans l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, qu'il ne falloit pas croire que Rufin eut été hérétique, quoique ſaint Jerôme lui donne ſouvent cette

Noris. hiſt. Pelag. p. 26. § 18.

cette qualité, & qu'il étoit mort dans la communion de l'Eglise.

Parmi les modernes Monsieur, de Tillemont a cru, que si nous n'étions pas obligez de regarder Rufin comme un Saint, comme un Pere de l'Eglise, & comme un objet de nôtre veneration, nous devions au moins prendre garde de le condamner legerement, & qu'on n'en devoit parler qu'avec beaucoup de moderation de retenuë, laissant à Dieu le jugement de plusieurs difficultez qu'il ne nous est pas aisé présentement de démêler. C'est aussi le jugement que M. Dupin en avoit porté avant lui, & je croi que ce sera celui de toutes les personnes équitables & desinteressées.

Till. to. 12. p. 318.

Dupin to 3. p. 462. 1 édit.

Tous ces Auteurs n'ont pas porté de ses qualitez naturelles un jugement plus désavantageux. Ils reconoissent tous avec Gennade que Rufin avoit un talent particulier pour traduire en Latin les Auteurs Grecs. Ils avoüent avec S. Sidoine, que son stile étoit serré, & qu'il ne dit rien d'inutile; avec Victor de Vite, qu'on ne peut lui réfuser les graces de l'éloquence dans l'une & l'autre langue, la Grec que &

Sid. b

Gen. sup

Vit.

la Latine, & que s'il n'a pas toute la ſcience de ſaint Jerôme, ni la beauté & la varieté de ſon ſtile, il eſt auſſi plus égal que lui, ſuivant par tout ſon génie doux & beaucoup moins véhément que celui de ce Pere; qu'il ne manque ni de netteté, ni d'élegance dans tout ce qu'il écrit, & que dans le raiſonnement s'il n'a pas le même feu que ſaint Jerôme, il eſt pour l'ordinaire bien auſſi juſte; que ces traits ſont lancez avec moins de force, mais qu'ils percent l'ennemi & font des plaïes incurables; c'eſt ceque nous avons vû dans ſes Apologies. Il y a des endroits auſquels ſaint Jerôme n'a jamais pû répondre; & ſi ce ſaint Docteur avoit pu s'abſtenir d'écrire contre lui, & fut toûjours demeuré dans cette étroite union qu'ils avoient contracté dès leurs plus tendres années; Rufin, ſans contredit auroit paſſé pour un des plus grands hommes de ſon ſiecle.

Fin du premier Volume.

APPROBATION

De Monsieur l'Abbé Richard, Doyen des Chanoines de l'Eglise Royale & Collegiale de sainte Opportune à Paris, Prieur Seigneur de l'Hôpital, & Censeur Royal.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux un Manuscrit qui a pour titre *la vie de Rufin Prêtre d'Aquilée.*

Dans l'Approbation que j'ay donnée depuis peu de la vie de saint Epiphane Evêque de Salamine faite par l'illustre Abbé * * * ; J'ay déja admiré plusieurs belles actions du fameux Rufin, Prêtre d'Aquilée. Les differens qu'ont eu ces deux grands hommes avec saint Jerôme & Jean Evêque de Jerusalem sont si marqués dans l'Histoire Ecclesiastique que personne ne les ignore. Mais on n'en trouve nulle part les circonstances aussi bien détaillées qu'elles le sont dans l'histoire de sa vie. Les Patriarches, les Evêques & les Princes mirent tout en usage pour les reconcilier. Ce que l'authorité des Souverains & la sagesse des plus habiles negociateurs ne purent faire, devint l'ouvrage de sainte Paule & de l'illustre Melanie. On ne sçauroit lire sans admiration la conduite qu'elles garderent pour menager cette réunion, ny les autres traits d'une vie aussi agitée que le fut celle de ce saint Prêtre au milieu des persécutions qu'il souffrit ; il eut

pourtant la consolation d'être estimé de tous les vertueux personnages de son siecle, à l'exception de saint Jerôme, avec lequel il avoit été d'abord dans une liaison trés étroite; saint Augustin en parle en des termes qui le feront toûjours estimer. Il est encore loüé des sçavans Historiens de nos jours, & il le sera de tous ceux qui apprendront la moderation qu'il a gardée dans les disputes & qui liront son apologie & l'analyse de ses ouvrages, qui meritent d'être rendues publiques par l'impression. A Paris ce 20. Octobre 1722.

L'ABBE' RICHARD, Censeur Royal.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amez & feaux Conseillers, les gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appariendra, SALUT. Nôtre bien amé FRANÇOIS BAROIS Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il souhaitteroit faire imprimer & donner au public un ouvrage qui a pour titre *La vie de S. Epiphane Archevêque de Salamine & Docteur de l'Eglise, & celle de Rufin Prêtre de l'Eglise d'Aquilée par le R. P. Abbé* de ***. S'il nous plaisoit

lui accorder nos lettres de Privilege sur ce necessaires A ces causes, voulant favorablement traiter ledit Exposant; Nous lui avons permis & permettons par ces presentes, de faire imprimer lesdits livres en tels volumes, forme, marge, caractere, conjointement ou separement. & autant de fois que bon lui semblera; & de les vendre, faire vendre & debiter par tout nôtre Royaume pendant le temps de huit années consecutives; à compter du jour de la datte desdites presentes. Faisons défenses à toutes sortes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nôtre obéïssance; comme aussi à tous Libraires Imprimeurs & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter ni contrefaire lesdits livres cy-dessus specifiez, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque pretexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, même de traduction étrangere ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui; à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, domages & interêts, à la charge que ces présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles, que l'impression de ces Livres sera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, confor-

mement aux Reglemens de la Librairie ; & qu'avant que de les exposer en vente les manuscrits ou imprimés qui auront servis de copie à l'impression desdits livres cy-dessus expliqués, seront remis dans le même état où les approbations y auront été données, ès mains de nôtre trés cher & feal Chevalier Gardes des Sceaux de France le sieur Fleuriau d'Armenonville ; & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires de chacun dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre trés cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le sieur Fleuriau d'Armenonville : Le tout à peine de nullité des presentes ; Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayant cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement ; Voulons que la copie desdites presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits livres soit tenuë pour duëment signifié & qu'aux copies collationées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous actes requis & necessaires, sans demander autre permission, nonobstant Clameur de Haro, charte Normande, & lettres à ce contraires, car tel est nôtre plaisir. Donné à Paris le 10 Novembre, l'an de grace 1722 & de nôtre regne le 8e. Par le Roi en son Conseil.

CARPOT.

Registrées sur le Registre V. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris page 264. N. 397. Conformément aux Reglemens : Notamment à l'Arrest du 13 Aoust 1703. A Paris le 22. Decembre 1722.

BALLARD, *Syndic.*



